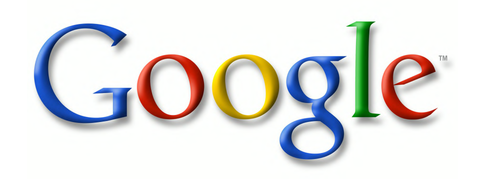
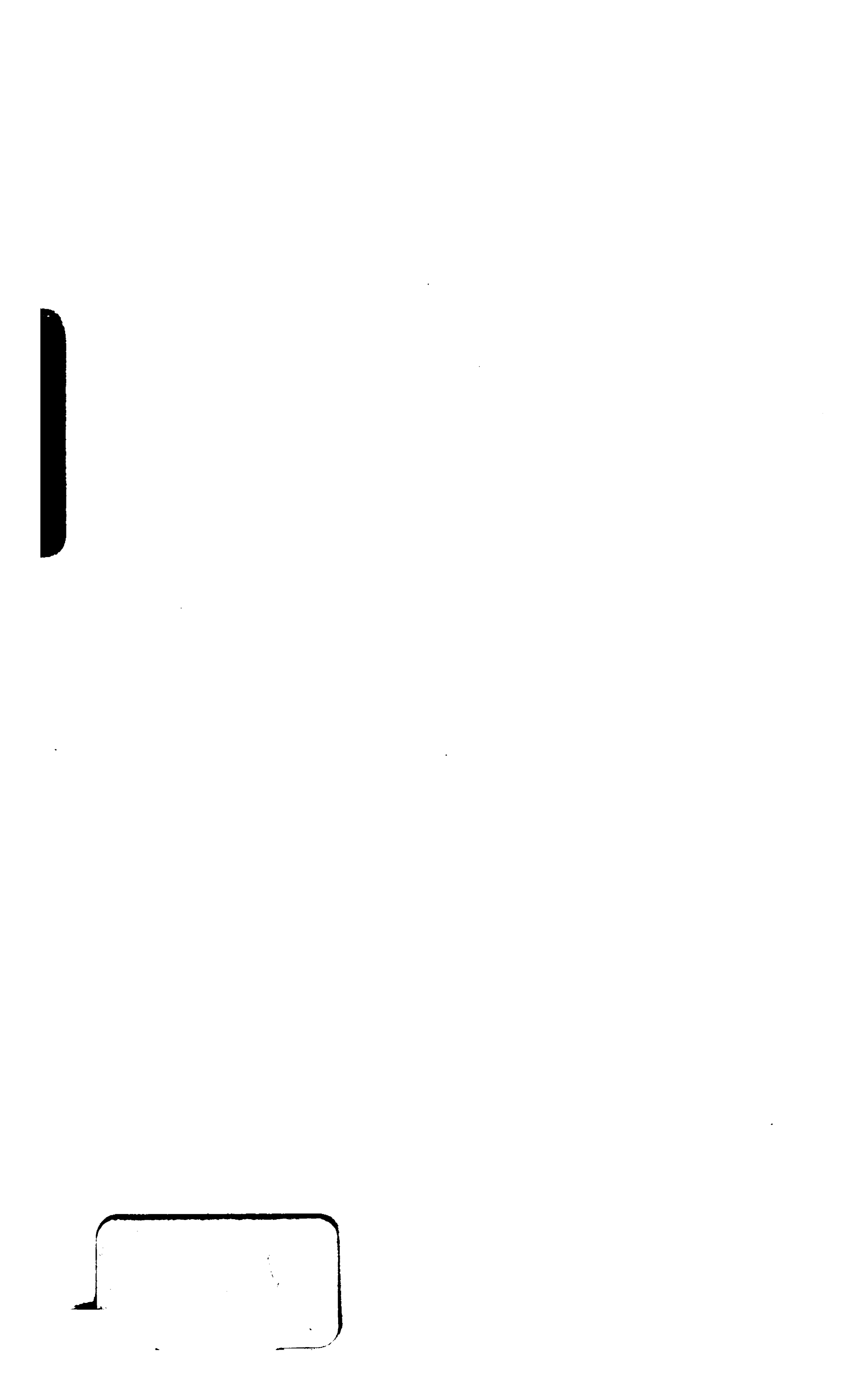




DF

Jf.

JOURNÉES MÉMORABLES
DE LA RÉVOLUTION
FRANÇAISE.

I.

PARIS, IMPRIMERIE DE POUSSIELGUE,
rue du Croissant, 12.

JOURNÉES
MÉMORABLES
DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Racontées par un Père à ses Fils

OU

RÉCIT COMPLET

DES ÉVÉNEMENTS QUI SE SONT PASSÉS EN FRANCE DEPUIS 1787 JUSQU'EN 1804,

Par M. le Vicomte Walsh,

AUTEUR DES LETTRES VENDÉENNES, ETC.

L'honneur se fait avec la fidélité,
la honte avec le parjure.

TOME PREMIER.



PARIS,
LIBRAIRIE DE POUSSIELGUE-RUSAND,
rue Hautefeuille, n° 9.

1839

Journées Mémorables

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

RACONTÉES PAR UN PÈRE A SES FILS.

INTRODUCTION.

Le laboureur dont les champs s'étendent au dessous du Vésuve est bien souvent interrogé par ses enfants ; ils lui demandent d'où viennent ces longues traînées noirâtres qui tracent des chemins de dévastation sur les versants de la montagne ; ils lui disent :

Père, expliquez-nous comment ces arbres qui étaient si grands et si forts ont été abattus ; comment ce palais, dont les murailles épaisses attestent l'ancienne puissance, a été renversé ; dites-nous qui a pu faire tant de désolations et de ruines.

Le laboureur répond à ses fils:

Asseyez-vous ici près de moi, à l'ombre de ces chênes verts qui ne se sont point trouvés sur le chemin du torrent de feu, et je vais vous redire qui a fait les ruines et la désolation dont vous voyez les traces.

Alors le cultivateur raconte les irruptions volcaniques qu'il a vues; il dit d'abord quels en sont les signes précurseurs; la terre et la mer faisant entendre des bruits inconnus; le ciel devenu d'airain dardant sur les champs de dévorantes ardeurs; les animaux dans les étables, dans les pâturages poussant de longs mugissements; les oiseaux des airs effrayés se réfugiant dans le creux des rochers; toute chose créée mal à l'aise et inquiète... puis tout à coup, dans cette stupeur et cette consternation générale, la montagne entrouvant sa cime, et avec d'horribles fracas, avec des bruits couvrant les éclats de la foudre le cratère béant lançant jusqu'aux nuages la fumée, la cendre, des quartiers de roc et la lave enflammée.

Et pour échapper à la ruine, à la mort qui menacent de toutes parts, les rois, les religieux, les prêtres, les grands, les pauvres, les bourgeois des villes, les habitants des champs sortant de leurs demeures ébranlées et cou-

rant par les campagnes en criant : Seigneur, Seigneur, sauvez-nous !

Vous aussi, mes enfants, vous me demandez souvent qui a fait toutes les ruines que vous voyez sur le sol de France ; comme les fils du laboureur vous voulez savoir d'où est venue la désolation dont vous rencontrez les traces, et vous me dites à votre tour : Père, racontez-nous comment ces cathédrales qui embellissaient les villes, comment ces palais où vivaient des rois et des princes, des archevêques et des évêques, ont été mutilés et dégradés ; comment leurs voûtes et leurs dômes sont tombés ; comment dans les campagnes tant de chaumières sont détruites, tant de villages incendiés.

Eh bien ! venez avec moi, allons nous asseoir hors du bruit de la grande ville ; et quand nous serons sur ces hauteurs où vous voyez des tombeaux je vous montrerai au dessous de nous d'où a surgi le torrent qui a marqué son cours par tant de ravages ; du milieu des sépulcres je parlerai sans haine contre ceux qui nous ont fait tant de mal, car où sera-t-on sans rancune ni ce n'est sur une tombe ? où sera-t-on sans flatterie si ce n'est quand on a sous les pieds la poussière des morts, la poussière de ceux qui ont fait le plus de bruit dans le monde ?

Les révolutions sont dans l'ordre moral ce que les volcans sont dans l'ordre de la nature, le résultat d'un long travail. Lorsque l'Etna ou le Vésuve doit vomir la flamme, la cendre et la destruction leurs irruptions sont annoncées par des bruits avant-coureurs, la terre éprouve de fortes secousses, et de son sein sortent des bruits sourds; on dirait qu'elle souffre et qu'elle se plaint.

Il en est de même des grands bouleversements politiques : ils n'éclatent point sans avoir été précédés par des rumeurs vagues de trouble et de désordre; il vient alors à ceux qui gouvernent des vertiges et des délires. Les rois sur leurs trônes sont tout à coup devenus semblables à ces dieux d'or et d'argile dont parle l'Écriture, qui avaient des yeux pour ne pas voir, des oreilles pour ne rien entendre et des bras pour ne pas frapper. Dans la nation il se fait sentir du malaise et de l'inquiétude, et les hommes qui travaillaient pour vivre croisent les bras, et se mettent à raisonner comme s'ils étaient chargés des affaires publiques. La manie des conseils vient à tous, au plus humble comme au plus grand, au plus habile comme au plus inexpérimenté, tandis que l'habitude d'obéir se perd dans les masses.

Parmi ceux qui sont mécontents de la po-

sition qu'ils occupent, parmi les envieux qui s'irritent de voir à d'autres les honneurs et les richesses qu'ils n'ont pas eux-mêmes, parmi les ambitieux qui aspirent à monter surgissent de nombreux *parleurs*. C'est une pensée d'égoïsme qui les a fait se lever et prendre la parole; mais comme ils seraient méprisés et sifflés par la foule s'ils laissaient voir ce qu'ils ont dans l'âme, ils le cachent; ils ont plein le cœur de cupidité, ils parlent sans cesse de désintéressement; ils sont vains et orgueilleux, et le mot qu'ils répètent le plus c'est celui d'*égalité;* ils sont remplis de fiel et de haine, ils disent *fraternité;* ils veulent dominer, ils ont faim et soif du pouvoir; ils rêvent la tyrannie, et ils crient *liberté.*

Mes enfants, soyez donc en garde contre ces hommes aux paroles sonores; ce sont des lépreux couverts de riches manteaux, ou, comme dit *la Bible*, des sépulcres blanchis qui ont de beaux dehors, mais qui ne renferment au dedans que pourriture et infection. A quoi vous auraient servi nos malheurs si vous vous laissiez prendre aux mêmes faux semblants qui ont fait tant de dupes parmi nous? Que les folies du passé, qui ont commencé dans l'enivrement des choses nouvelles et qui ont fini dans le sang, soient bien jugées, bien appré-

ciées par vous. Quand vos devanciers ont cru aux promesses que leur faisaient ceux qui s'appelaient orgueilleusement *philosophes régénérateurs* ils n'avaient point reçu les leçons que je vous enseigne aujourd'hui au milieu des ruines et des tombeaux.

C'est une chose triste à dire, mais il y a du danger dans le bonheur: les hommes y deviennent souvent ingrats; ils oublient que la paix, que la prospérité dont ils jouissent leur sont accordées par Dieu; ils trouvent tant d'abondance, tant de fleurs, tant de délices sur la terre qu'ils ne regardent plus le ciel. De cet oubli, de cette ingratitude naissent bientôt le scepticisme et l'impiété; et quand le monde en est arrivé là il est tout proche des mauvais jours.

Moi, mes enfants, je suis né dans un temps bien voisin des orages; mais je me souviens encore du beau ciel bleu que j'ai vu dans ma première enfance. Alors point de soucis, point d'inquiétude n'assombrissaient le front de mon père; mes frères aînés l'environnaient nombreux et respectueux, et les plus petits d'entre nous montaient sur ses genoux pour l'entendre parler de notre mère, que Dieu venait de rappeler à lui.

A présent vous avez beau faire, vous avez

beau vous occuper de vos études ou courir à vos plaisirs, vos jeux bruyants ne peuvent si bien couvrir les conversations politiques de vos parents que vous n'entendiez encore les mots d'émeutes et de complots, de machinations et d'attentats, de craintes sans cesse renaissantes et de malaise général; dans les jours de mon enfance rien de semblable ne parvenait à mes oreilles. Je me souviens de la tranquillité de ma ville natale, de son mail si animé d'enfants pendant la semaine et si couvert de beau monde le dimanche; je me souviens des églises si nombreuses et si belles et de notre paroisse où nous donnions le pain bénit; je me souviens des parties de plaisir et de fêtes de famille, mais je n'ai aucune mémoire d'avoir entendu alors les mots que vous entendez aujourd'hui. En ce temps-là la politique n'était point entrée dans la vie intérieure, et sur la table du salon on ne voyait point de journaux, tout au plus le *Mercure de France*, qui, je me le rappelle, préoccupait beaucoup mon père à cause de ses énigmes et de ses logogriphes.

Quand mes frères revenus de leur régiment parlaient du roi et de la reine, qu'ils avaient vus à Versailles, c'était toujours avec enthousiasme et respect; et quand le dimanche nous

étions à la grand'messe auprès de notre sœur aînée, qui remplaçait notre mère; elle nous faisait toujours nous lever dans notre banc au *Domine, salvum fac regem*; ainsi nous étions encore tout petits qu'après Dieu ce que nous honorions le plus c'était le roi! Et ce qui se passait chez nous se passait ailleurs: aimer Dieu, honorer le roi, servir son pays, tels étaient les enseignements que l'on donnait dans toutes les familles.

Louis XVI régnait alors; il venait d'abolir la torture et la corvée, et de toutes parts le peuple le bénissait. Parmi les jeunes officiers qui venaient voir mes frères je me rappelle qu'il y en avait plusieurs qui exaltaient beaucoup ce que le roi avait cru devoir faire en se déclarant pour l'indépendance de l'Amérique, et je me souviens aussi qu'un vieux colonel, qui les avait écoutés vanter avec enthousiasme ce que cette guerre avait de généreux et de chevaleresque, leur dit: Messieurs, il ne m'appartient pas de blâmer ce qu'a fait le roi; mais plaise à Dieu qu'il ne se repente jamais d'avoir soutenu des révoltés!

— Eh bien, repartit un des plus jeunes capitaines, si l'Angleterre est mécontente elle nous le dira; elle nous déclarera la guerre, et....

— Jeune homme, repartit le vieillard, si elle en vient là moi avec mes cheveux blancs, vous avec votre jeunesse nous nous retrouverons en face de ses soldats... Mais l'Angleterre a d'autres armes que des canons et des baïonnettes... ce sont ses armes cachées, c'est sa politique que je crains : gare à sa rancune !

Malgré toutes les années qui ont passé sur ma tête, malgré tous les changements, tous les bouleversements survenus depuis ces jours de 1789, il me semble entendre encore à la table de mon père cette conversation animée entre les officiers et le colonel... C'est là la première discussion politique dont j'aie gardé la mémoire ; et bien souvent depuis les paroles du vieux militaire me sont revenues dans le souvenir, bien souvent j'ai pensé comme lui que la politique de la Grande-Bretagne était plus à redouter que ses armes, et que Machiavel aurait dû naître Anglais.

Ainsi dès ce temps-là, temps de prospérité et de calme, il y avait des esprits qui prévoyaient des malheurs découlant de la généreuse faute de Louis XVI. Ce n'est pas pour fonder des républiques qu'un roi doit tirer l'épée ; l'empereur Joseph II l'a dit au royal époux de Marie-Antoinette ; ce n'était pas là son métier.

Oh! il a fallu bien des fautes pour détruire le bonheur dont jouissaient nos pères et dont j'ai aperçu les derniers reflets. Aujourd'hui vous voyez les petits haïr les grands, vous entendez les pauvres maudire les riches, le peuple insulter aux souverains, et la multitude nier Dieu. Alors que j'étais enfant la société était autrement façonnée: entre l'artisan et le noble, entre l'ouvrier et le prêtre, entre la manufacture et le presbytère, entre la chaumière et le château, il n'y avait ni défiance ni haine; une longue habitude d'union et de bon accord liait entre elles toutes les classes; la France était une grande famille dont le père était le roi, et toute cette famille adorait le même Dieu. Sans doute qu'il y avait alors de la misère comme il y en aura toujours dans notre vallée de larmes; mais pour aider à supporter la gêne et la pauvreté il y avait plus d'innocence de mœurs et plus d'espérances religieuses qu'aujourd'hui; alors les pauvres n'avaient point désappris la résignation chrétienne, et les riches avaient une charité de tradition qui secourait avec fruit; avec leurs grands héritages les heureux du monde avaient reçu de grands exemples, et ceux qui pleuraient et souffraient savaient où ils trouveraient leurs meilleurs consolateurs.

Partout, mais peut-être en France plus que partout ailleurs, on aime à modeler sa conduite sur celle des hauts personnages. Eh bien ! à l'époque que je cherche à décrire Dieu avait placé sur le trône le juste couronné ; Louis XVI était l'homme le plus vertueux de son royaume, le Français qui voulait le plus le bonheur du pays. Marie-Antoinette, fille de la grande Marie-Thérèse, par l'élévation de son âme, par la fermeté de son caractère était entre toutes les femmes la plus digne de ceindre son jeune et beau front du plus noble diadème qui fût sous le soleil! Ainsi pour avoir les bons exemples dont une nation a toujours besoin la France n'avait qu'à élever ses regards vers le trône.

Quand une source d'eau vive jaillit du sommet ou du flanc de la montagne, heureuses les prairies qui s'étendent alentour du mont, car la fraîcheur découlera sur elles! elles resteront verdoyantes et fertiles alors que les ardeurs de l'été jauniront et dessécheront la contrée que les ondes courantes ne traverseront pas. Cette comparaison que je vous fais, mes enfants, et qui serait juste pour les temps ordinaires, ne l'a point été pour notre siècle; ce n'a point été quand le scan-

dale descendait du trône que le trône a croulé; c'est quand la vertu y était assise que la foudre l'a frappé.

Oh! n'allez point à cette vue murmurer contre la Providence: à la justice de Dieu il faut des victimes sans tache. Quand le monde a dû être sauvé ce n'a point été une hécatombe de pécheurs qu'a demandée l'Éternel; il a voulu la mort d'un seul, la mort du Christ: il n'y avait que ce sang-là qui pût nous racheter.

Je viens de dire que lorsque le peuple avait besoin de bons exemples il tournait ses regards vers le roi : ce n'était pas seulement alors qu'il levait les yeux de ce côté. Chez nos pères la pensée du roi était une pensée fixe: l'homme de guerre sur le champ de bataille, le soldat dans la mêlée, le marin dans la tempête, le prêtre dans le sanctuaire, le magistrat siégeant sur les lis, le gentilhomme dans son château, l'administrateur parmi ses employés, le négociant à son comptoir, l'artiste dans son atelier, le marchand dans son magasin, le bourgeois dans son aisance, le pauvre dans sa misère, tous redressaient la tête au nom DU ROI. En France, et sur les cœurs français, ce mot avait quelque chose de magique, et j'ai vu pendant nos jours d'exil des étrangers s'étonner de ce culte que nous avions emporté

avec nous sur la terre du bannissement ; quand ils voyaient un pauvre vieillard émigré bien affaissé sous la pesante main du malheur des hommes à expériences se mettaient à prononcer devant lui ces simples mots : Le roi de France, et tout à coup celui que le besoin, la maladie et le grand âge avaient pour ainsi dire terrassé se relevait subitement, son visage perdait de sa pâleur, et comme un rayon de feu, comme un éclair de fierté venaient briller dans ses yeux. La pensée *du roi* avait soudainement rendu de la vie à ce cœur qui ne battait presque plus, à ce cœur qui allait s'arrêter pour ne plus souffrir.

Ce que je vous dis ici, mes enfants, doit vous paraître étrange et exagéré, car aujourd'hui vous ne voyez rien de semblable. La couronne n'a plus de majesté, le sceptre n'a plus de magie ; un roi ce n'est plus le lieutenant de Dieu, c'est un homme comme les autres hommes ; ce n'est plus du ciel que lui descend la puissance, c'est de la rue et de la place publique qu'elle lui vient. Un roi de nos jours c'est notre chargé d'affaires ; plusieurs fois dans l'année nous lui demandons de nous rendre ses comptes, et quand il a trop dépensé nous lui témoignons notre mécontentement. Quand il veut marier ses filles nous disputons sou à

sou la dot qu'il leur donnera, et quand ses fils atteignent leur majorité nous leur refusons des apanages. Avec semblables mœurs la majesté des rois est difficile à établir ; aussi le peuple qu'on a salué du titre de SOUVERAIN ne se gêne point avec son premier mandataire, et ne lui ôte plus son chapeau quand il le rencontre : huit chevaux ont beau traîner le carrosse, des cuirassiers, des dragons, des lanciers ont beau l'escorter le sabre nu et la lance au poing ; on a beau vouloir dorer le cortége, la foule ne s'émeut ni ne s'arrête pour le voir passer, et le silence de la multitude, que l'on a appelé la leçon des princes, s'étend dans toutes les rues qu'il parcourt.

Quand on compare cette froideur, cette indifférence, ce manque de respect à ce que j'ai vu dans le passé je me prends à croire que je ne suis plus en France. Cependant je suis bien revenu au sol natal, et tous ces hommes qui m'entourent ce sont bien des Français ; mais ils n'ont plus le culte de leurs pères. Pour eux la royauté n'est plus fille du ciel, et ils ne l'honorent plus. Autrefois quand le roi sortait de son palais, quand il avançait dans la ville, partout sur son passage le peuple s'arrêtait et se découvrait le front comme des enfants qui voient venir leur père.

L'ouvrier cessait un moment de travailler, et la tête nue regardait avec bonheur la royale famille, qui lui souriait avec amour; le riche faisait arrêter sa voiture... Mais aussi en ce temps-là, si le roi, dans une de ses promenades, venait à rencontrer dans la ville ou dans la campagne un prêtre portant le saint viatique à un mourant son service avait ordre de suspendre la marche, les soldats de l'escorte faisaient halte, les pages venaient ouvrir la portière, et le roi, la reine et leurs enfants descendaient du carrosse doré, et s'agenouillaient sur le pavé de la rue ou sur la poussière du chemin pour adorer le Dieu par qui règnent les rois, le Dieu qui console ceux qui souffrent et qui fortifie ceux qui vont mourir. La piété des rois très chrétiens ne s'arrêtait pas là: les fils de S. Louis en se relevant de leur acte d'adoration suivaient à pied et chapeau bas le saint sacrement jusqu'à la maison du moribond, et sur les pas de Dieu le roi de France entrait ainsi tantôt dans de somptueux hôtels, tantôt dans de misérables demeures; tantôt approchait du riche qui se mourait abrité par des courtines de soie, et tantôt venait voir expirer sur quelques poignées de paille le pauvre père de famille!... O mes enfants, il y avait dans cette vieille

et chrétienne coutume bien de salutaires leçons ! leçon pour le roi et leçon pour le peuple. Le roi apprenait ainsi à reconnaître la suprématie de Dieu, et le peuple en voyant son souverain se faire vassal du Seigneur apprenait à aimer ce roi qui venait humblement prier avec lui, et regarder de près la misère et la souffrance, la douleur et la mort.

Et dites, ne croyez-vous pas que cette communion de prières était un puissant lien entre la nation et son prince? Aujourd'hui cette attache est rompue; aussi comme aucun rayon du ciel ne tombe plus sur la couronne elle ne brille plus aux yeux des hommes; elle n'est à présent qu'un cercle d'or sans splendeur et sans magie.

Ainsi donc, mes enfants, quand dans le cours de ma longue narration je dirai LE ROI vous vous souviendrez que c'est du roi légitime successeur de Louis IX et de Louis XIV dont je parle; alors vous ne vous étonnerez plus des respects et des hommages dont j'entourerai toujours la royauté, car après Dieu ce que j'honore le plus sur la terre c'est un vrai roi.

Les principes que je vous déclare ici c'étaient ceux de toute la France il y a cent ans; ils

n'ont changé que depuis que le philosophisme a répandu les siens. Le champ était tout verdoyant, la moisson promettait d'être abondante, le laboureur se réjouissait; mais un envieux vint à passer près des riches sillons, et versa à pleines mains la semence de l'ivraie parmi le blé dont les épis commençaient à se former. Peu de jours après cette méchante action la mauvaise herbe avait déjà poussé; le bon grain ne grandissait plus, l'ivraie avait tout envahi; alors le maître du champ se désola, et fit venir des journaliers pour arracher la mauvaise herbe; mais malgré leur travail la moisson fut presque entièrement perdue, et bien peu de belles gerbes furent serrées dans la grange: ce fut de même en France. Les pernicieuses doctrines répandues par les impies s'étendirent dans la société française; et pour punir le monde des fautes et des crimes du passé Dieu permit aux hommes qui se donnaient orgueilleusement le nom de *philosophes* de prendre de l'influence sur les esprits. Je ne sais par quelle étrange manie, par quel vertige les grands furent les premiers à écouter les apôtres de l'égalité! en ce temps d'erreur et d'enivrement il n'y avait guère de grand seigneur qui n'eût son philosophe, qu'il hébergeait et nourrissait à

charge d'être un jour ruiné et dépossédé par les principes journellement professés chez lui. Chez un peuple imitateur cette folie eut d'immenses et funestes résultats : le vent destructeur qui avait d'abord jauni et désséché la cime des cèdres s'abaissa bientôt, et se mit à souffler sur l'hysope, qui se flétrit à son tour.

Ce vent qui dessèche, qui fait languir et qui tue vient de l'enfer : c'est le SCEPTICISME. Quand il pénètre dans une famille les joies du foyer s'en vont ; entre frères et sœurs on ne s'aime plus, on s'envie ; on ne se loue plus, on se dénigre ; on ne sourit plus, on discute ; la fête de l'aïeul n'est plus chômée, car les cheveux blancs ont cessé d'être comme une couronne, et sont devenus un ridicule ou un tort ; les discours des vieillards ennuient, et les maximes de l'expérience font pitié aux jeunes hommes ; les paroles même d'une mère n'ont plus d'autorité, et l'on oublie les enseignements qu'elle nous a donnés alors qu'elle nous prenait sur ses genoux, et qu'elle nous faisait joindre nos petites mains pour nous faire prier Dieu. Avec cette tendance à douter de tout, avec ce besoin de tout analyser on ne gagne qu'une chose, c'est le découragement. « Alors ne parlez plus des mystères de l'âme, du charme secret de la vertu : grâces de l'enfance, amours de la jeu-

nesse, noble amitié, élévation de pensées, charmes des tombeaux et de la patrie, vos enchantements ne sont plus. » (1)

Si l'incrédulité fait tant de mal quand elle se glisse dans une famille, combien n'est-elle pas redoutable quand elle s'étend comme un fléau, comme la peste, comme le choléra, comme une lave sur toute une nation! Oh! alors mieux vaudrait n'être pas né que de vivre parmi les hommes qui ne veulent plus croire qu'à ce qu'ils voient, qu'à ce qu'ils touchent. Quand le POSITIF devient l'idole d'un peuple enlevez, repliez votre tente, et allez la planter bien loin de lui; car, en vérité, je vous le dis, mes enfants, le désert sera moins sec, moins aride que le pays où la matière est mise au dessus de l'esprit, où l'or est le dieu que l'on encense. Et cependant les apôtres de ce culte avilisssant, les missionnaires de cette religion qui dégrade l'homme, puisqu'elle lui ôte les vertus qui l'élevaient vers le ciel, s'étaient superbement appelés eux-mêmes RÉGÉNÉRATEURS et PHILOSOPHES. Singuliers *amis de la sagesse* que Voltaire, que Jean-Jacques, qu'Helvétius, que Diderot et d'Alembert, que toute cette secte qui criait aux peuples : IL N'Y A PAS DE DIEU! il

(1) Châteaubriand.

faut qu'il n'y ait plus d'autels, plus de trônes! prenez le boyau du dernier prêtre, et servez-vous-en pour étrangler le dernier roi!

Alors qu'il y avait tant de méchanceté dans l'âme de certains hommes il aurait fallu qu'une main de fer eût tenu le sceptre; mais Dieu, qui a ses impénétrables desseins, en avait ordonné autrement: c'était Louis XVI qui en ce temps-là était assis sur le trône de Charlemagne, de S. Louis, de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV. Héritier des vertus de ces grands rois, il n'en avait pas la fermeté; Voltaire et ses amis le savaient bien, et voilà pourquoi ils étaient si hardis. Sous Louis IX, qui faisait percer d'un fer rouge la langue du blasphémateur, sous Louis-le-Grand, qui renvoyait de son royaume les impies, ils se seraient tus, et n'auraient pas professé publiquement l'incrédulité et le matérialisme; car, voyez-vous, ceux qui ne croient pas en Dieu, ceux qui veulent croire au néant ne sont point des hommes de courage et de résolution: ils n'ont d'assurance, ils ne parlent haut qu'en face de la faiblesse, et si plus que des paroles sévères, si un acte d'autorité était parti du trône, l'impiété serait restée obscure et muette; car les religions comme celle de Diderot et de d'Alembert n'ont point de martyrs.

Ce fut donc une grande faute de la royauté que tant de tolérance..... Mais je m'arrête, je n'ai pas la force de blâmer quand je vois les traces si profondes du châtiment ; je m'incline devant le saint du 21 janvier, et la gloire qui rayonne du haut de l'échafaud est si grande que je n'aperçois plus le trône.

Et puis, avant de porter contre le pouvoir d'alors une sentence sévère, il faut bien examiner, bien étudier l'esprit du temps où régnait Louis XVI. Les jours de calme ne sont pas toujours bons pour bien juger les jours d'orage : quand vous voyez la vaste mer unie comme une glace et réflétant l'azur d'un beau ciel du midi pouvez-vous vous faire une juste idée de ce qu'est l'océan quand la tempête soulève ses flots, quand l'ouragan déchaîné rugit contre ses vagues ?... Je sais bien qu'en 1789 il n'y avait rien qui ressemblât à une tourmente ; mais quand le choléra, cet ange exterminateur de notre siècle, vient décimer les nations voyons-nous dans l'air quelque chose qui annonce sa venue ? Non, le ciel reste pur, les brises douces et embaumées ; et cependant elles sont imprégnées de mort, elles tuent qui les aspire... Il en était de même à l'époque que je cherche à vous peindre, mes enfants ; l'esprit qui allait bouleverser la France, la couvrir de sang et de

ruines, la remuer jusque dans ses entrailles, cet esprit était dans l'air que respiraient nos pères; il s'était glissé dans les meilleures têtes et dans les plus nobles cœurs, et quand il pénétrait ainsi dans d'honnêtes familles il se déguisait, il ne se présentait point comme destructeur, mais comme réformateur. Il disait je conserverai pour améliorer; Dieu sera toujours adoré sur ses autels; mais son culte deviendra plus pur : le roi sera toujours honoré sur son trône, mais la liberté de ceux qui le serviront sera plus digne et plus large. La fraternité, la concorde régneront parmi les Français, devenus tous égaux et qui ne formeront plus qu'une grande et glorieuse famille, dont le chef vénéré sera le roi.

Certes il y avait dans ce programme de quoi séduire une nation légère et généreuse, et qui se laisse facilement entraîner par l'enthousiasme vers les choses nouvelles. Il y avait plus, il y avait de quoi tenter le jeune prince qui venait de monter sur le trône, et qui avait l'âme la plus vraiment libérale qui fut jamais.

L'enthousiasme c'est un rayon du ciel qui échauffe le cœur et qui élève l'esprit; c'est un don de Dieu que je souhaite à ceux que j'aime. Eh bien, mes enfants, je vous le dis, il faut que les rois soient en défiance contre cette disposi-

tion à l'entraînement. Vous vous souvenez de la Bible, et vous savez que lorsque le Seigneur demanda à Salomon ce qu'il voulait obtenir de lui le fils de David répondit : LA SAGESSE.

C'est donc avant toutes choses la sagesse qu'il faut souhaiter aux rois.

Louis XVI eut plus d'enthousiasme que de sagesse : dans son entraînement vers le bien il se répétait souvent : *Une grande félicité m'est réservée, c'est de rendre meilleur le sort de ceux que Dieu a placés sous mon sceptre ;* et quand il se laissait aller à cette joie il ne réfléchissait pas qu'auprès du *bonheur d'améliorer* il y avait *l'immense danger d'innover.*

Comme tous les caractères timides, Louis ne voulut pas entreprendre seul la réforme des abus ; c'était une gloire que cette réforme, il résolut de la partager avec les esprits les plus éclairés de la nation. Souvent il avait lu, il avait entendu répéter qu'un roi devait être le père de ses sujets, et étudier leurs goûts et leurs besoins ; et pour bien connaître ce que voulait la France il appela auprès de lui l'élite des Français.

ASSEMBLÉE DES NOTABLES.

(1787)

Ce fut le 22 février 1787 qu'eut lieu à Versailles l'ouverture de *l'assemblée des notables*; c'est là le premier anneau de cette longue chaîne d'événements que j'ai à vous raconter. J'étais bien enfant alors; mais je me souviens du changement subit qu'il y eut dans le salon de mon père : des mots que jusque là nous n'avions jamais entendus revenaient sans cessedans les conversations animées qui avaient tout à coup remplacé les tranquilles causeries de famille. Vous avez bien vu dans les campagnes des jours où il y a un tel repos dans l'air que le champ de blé avec ses épis, ses coquelicots, et ses bluets reste immobile; pas la moindre ondulation sur sa surface verdoyante, les feuilles des arbres ne frémissent point, l'eau du lac n'a pas une ride, tout est calme et comme endormi. Tout à coup le lac ne reflète plus aussi fidèlement les objets

qui l'entourent, son onde s'est agitée; le feuillage s'est remis à trembler, à bruire, et le champ de blé est devenu semblable à une mer qui balance ses flots. D'où est venu ce changement soudain? C'est qu'une brise a passé dans l'air. Il en a été ainsi de la société française; elle, si paisible, s'est subitement troublée sous le souffle des révolutions : ce souffle était encore doux comme le zéphyr printanier; on s'y laissait aller, et personne ne songeait à l'ouragan.

Cependant il y avait des hommes qui n'étaient pas contents du discours que le roi avait prononcé devant les notables; ils trouvaient que Louis XVI n'y avait pas montré assez de nerf, et ce vieux colonel dont je vous ai déjà parlé disait: *Je regrette que sa majesté n'ait pas fait une harangue à la Henri IV.* Quand un roi parle j'aime à le voir s'appuyer sur son épée.

Pour vous mettre à même, mes enfants, de juger combien les deux discours diffèrent entre eux, pour vous peindre les deux rois avec leurs propres paroles, je transcris les deux discours.

Louis XVI dit aux notables :

« Messieurs, je vous ai choisis dans les différents ordres de l'état, et je vous ai rassem-

blés autour de moi pour vous faire part de mes projets.

« C'est ainsi qu'en ont usé plusieurs de mes prédécesseurs, et notamment le chef de ma branche dont le nom est resté cher à tous les Français, et dont je me ferai gloire de suivre toujours les exemples.

« Les projets qui vous seront communiqués de ma part sont grands et importants. D'une part améliorer les revenus de l'état, et assurer leur libération entière par une répartition plus égale des impositions, de l'autre libérer le commerce de différentes entraves qui en gênent la circulation, et soulager autant que les circonstances me le permettent la partie la plus indigente de mes sujets, telles sont, messieurs, les vues dont je me suis occupé, et auxquelles je me suis fixé après le plus mûr examen. Comme elles tendent toutes au bien public, et connaissant le zèle pour mon service dont vous êtes tous animés, je n'ai pas craint de vous consulter sur leur exécution; j'entendrai et j'examinerai alternativement les observations dont vous les croirez susceptibles. Je compte que vos avis, conspirant tous au même but, s'accorderont facilement, et qu'aucun intérêt particulier ne s'élevera contre l'intérêt général. »

Nous nous le persuadons, si Louis XVI s'était abandonné davantage aux inspirations de son cœur, il eût été plus éloquent. Quelle belle position pour un roi que celle où il vient dire à ses sujets : « Une inquiétude vague vous agite, vous perdez le repos dont vos devanciers ont joui; voyons, examinons quelles sont les causes du malaise qui nous est venu à tous, et quand nous les aurons trouvées réunissons nos pensées et nos efforts pour remédier au mal; et si ce mal découle des maximes d'une philosophie nouvelle, d'une philosophie qui ne veut plus reconnaître le Dieu de nos pères; si le trouble naît du doute, mettons ensemble un frein au scepticisme qui se prêche aujourd'hui partout. Souvenez-vous que la France est fille aînée de l'Église; moi je n'oublierai point que je suis *roi très chrétien.* »

Oui, je le répète, je crois qu'avec moins de circonspection Louis XVI eût été plus fort. L'assemblée des notables comptait beaucoup de novateurs et bien peu d'ennemis : aux hommes amoureux du changement il fallait sans doute ne pas se montrer trop stationnaire; mais aux ennemis il fallait se montrer fort et sans arrière-pensée.

Mes enfants, je vous le redirai souvent, il y a une force immense, il y a même de l'habileté

dans la franchise. Ecoutez Henri IV à l'assemblée des notables de Rouen :

« Si je voulais acquérir le titre d'orateur j'aurais appris quelque belle harangue, et je la prononcerais avec assez de gravité ; mais, messieurs, mon désir tend à des titres plus glorieux, qui sont de m'appeler libérateur et restaurateur de cet état ; pour à quoi parvenir je vous ai assemblés. Vous savez à vos dépens, comme moi aux miens, que lorsque Dieu m'a appelé à cette couronne j'ai trouvé la France non seulement quasi ruinée, mais presque perdue pour les Français. Par grâce divine, par les prières, par les bons conseils de mes serviteurs qui font profession des armes, par l'épée de ma brave et généreuse noblesse, (de laquelle je ne distingue pas mes princes, pour être notre plus beau titre, foi de gentilhomme) par mes peines et mes labeurs, je l'ai sauvée de perte; sauvons-la à cette heure de ruine. Participez, mes sujets, à cette seconde gloire avec moi comme vous avez fait à la première. Je ne vous ai point appelés, comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire approuver mes volontés ; je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre ; bref pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victo-

rieux ; mais le violent amour que je porte à mes sujets, l'extrême désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres à celui de roi me font trouver tout aisé et honorable. »

Vous connaissez maintenant les deux discours; dites si celui de Henri IV n'a pas dû enlever bien plus de suffrages que celui de son petit-fils. Cependant le Béarnais n'aimait pas plus la France que Louis XVI ne l'aimait; il ne voulait pas plus ardemment son bonheur. Mais en lisant les paroles de Henri on sent que la main d'un ministre n'a pas travaillé à ce discours; on y retrouve je ne sais quelle vigueur royale qui n'a point été affaiblie par la circonspection du cabinet; on sent que *le victorieux* a prononcé ces paroles nobles et franches avec l'épée au côté, l'épée d'Arques et d'Ivry!

Dans les paroles dites par Henri IV il y en a qui peuvent étonner provenant de lui; ce sont celles-ci : *bref je viens me mettre en tutelle entre vos mains*. Mais écoutez comme il les entendait et comme il voulait qu'elles fussent entendues.

Gabrielle d'Estrées avait voulu assister à l'assemblée des États-Généraux, tenne dans la grande salle de la magnifique abbaye de Saint-Ouen ; cachée derrière une tapisserie azur fleurdelisée, elle entendit avec une vive émotion le discours du roi. Henri IV eut hâte après

la cérémonie d'accourir auprès d'elle pour savoir ce qu'elle en pensait. *Oncques*, répondit-elle, *n'ai ouï mieux dire; mais ai été grandement ébahie de vous entendre parler de vous mettre en tutelle.* — *Ventre saint-gris!* repartit le roi, *il est vrai; mais je l'entends avec mon épée au côté.*

En 1787 il aurait fallu que Louis XVI *l'eût entendu* de même : mais non, lui aussi venait loyalement se *mettre en tutelle* avec un cœur droit, avec de patriotiques intentions, avec des vues pures, mais sans l'*épée du victorieux.*

En 1594 les rois portaient encore la cuirasse de fer et le casque empanaché.

En 1787 Louis XVI était vêtu d'un frac de velours. Je me prends parfois à penser que les choses extérieures, en apparence les plus futiles, sont pour beaucoup dans les affaires humaines, et quand pour la première fois on a dit aux rois MAJESTÉ je me persuade qu'ils n'étaient pas vêtus comme de simples hommes.

Dans cette première *assemblée des notables* Miroménil, garde-des-sceaux, parla après le roi; son discours fut d'une telle insignifiance qu'aucun souvenir n'en est resté, si ce n'est dans le procès-verbal du jour.

Il n'en fut pas de même de Calonne, contrôleur général des finances; sa réputation

d'homme d'esprit fut confirmée en cette occasion, et il y avait en lui tant de futilité que cela lui suffit pendant quelque temps; mais dans les circonstances graves où se trouvait alors le pays il aurait fallu un homme d'état, et Dieu ne nous en donna pas un.

Après avoir fait des phrases très sonores et très spirituelles sur les différentes sortes d'économies d'un ministre des finances, « l'une, qui frappe tous les yeux par des dehors sévères, qui s'annonce par des refus éclatants et durement prononcés, qui affiche la rigueur sur les moindres objets afin de décourager la foule des demandeurs. C'est une apparence importante qui ne prouve rien pour la réalité, mais qui fait beaucoup pour l'opinion; elle a le double avantage d'écarter l'importune cupidité, et de tranquilliser l'inquiète ignorance.

« L'autre, qui tient au devoir plutôt qu'au caractère, peut faire plus en se montrant moins; stricte et réservée pour tout ce qui a quelque importance, elle n'affecte pas l'austérité pour tout ce qui n'en a aucune; elle laisse parler de ce qu'elle accorde, et ne parle pas de ce qu'elle épargne. Parcequ'on la voit accessible aux demandes, on ne peut pas croire qu'elle en rejette la plus grande partie; parcequ'elle tâche d'adoucir l'amertume des refus,

on la juge incapable de refuser; parcequ'elle n'a pas l'utile et commode réputation d'inflexibilité, on lui refuse celle d'une sage retenue, et souvent, tandis que par une application assidue à tous les détails d'une immense gestion elle préserve les finances des abus les plus funestes et des impérities les plus ruineuses, elle semble se calomnier elle-même par un extérieur de facilité que l'envie de nuire a bientôt transformé en profusion. »

Certes il y a là beaucoup d'esprit; c'est de la grâce jetée sur les affaires du fisc, et l'on reconnaît à ce style de salon le ministre répondant un jour à Marie-Antoinette, qui lui recommandait un de ses protégés : *Madame, si c'est possible c'est déjà fait; si c'est impossible cela se fera.*

Après avoir assez courageusement montré le vide des caisses de l'état le contrôleur général des finances termine ainsi son discours à l'assemblée des notables :

..... « Que reste-t-il donc pour combler un vide effrayant et faire trouver le niveau désiré? que reste-t-il qui puisse suppléer à tout ce qui manque et procurer tout ce qu'il faudrait pour la restauration des finances?

« LES ABUS :

« Oui, messieurs, c'est dans *les abus* mêmes que se trouve un fonds de richesses que l'état a droit de réclamer, et qui doivent servir à rétablir l'ordre; c'est dans la *proscription des abus* que réside le seul moyen de subvenir à tous les besoins; c'est du sein même du désordre que doit jaillir une source féconde qui fertilisera toutes les parties de la monarchie.

« Les abus ont pour défenseurs l'intérêt, le crédit, la fortune et d'antiques préjugés que le temps semble avoir respectés; mais que peut leur vaine considération contre le bien public et la nécessité de l'état?

« Le plus grand de tous les abus serait de n'attaquer que ceux de moindre importance, ceux qui n'intéressent que les faibles n'opposent qu'une faible résistance à leur réformation, mais dont la réformation ne peut rien produire.

« Les abus qu'il s'agit aujourd'hui d'anéantir pour le salut public ce sont les plus considérables, les plus protégés, ceux qui ont les racines les plus profondes et les branches les plus étendues.... Qui pourrait douter, messieurs, des dispositions dans lesquelles vous allez vous pénétrer de ces grands intérêts. Appelés par le roi à l'honorable fonction de coopérer à ses

vues bienfaisantes, animés d'un sentiment du plus pur patriotisme, qui dans tous les cœurs français se confond avec l'amour du souverain et l'amour de l'honneur, vous n'envisagerez dans l'examen que vous allez faire que le bien général de la nation.

« Vous vous souviendrez qu'il s'agit du sort de l'état, et que des moyens ordinaires ne pourraient ni lui procurer le bien que le roi veut lui faire, ni le préserver des maux qu'il veut prévenir.

« Les observations que vous présenterez à sa majesté auront pour but de seconder et de perfectionner l'accomplissement de ses intentions; elles seront inspirées par le zèle et mêlées des expressions de la reconnaissance due à un monarque qui n'adopte de projets que ceux où il voit le soulagement de ses peuples, qui s'unit à ses sujets, qui les consulte, qui ne se montre à eux que comme leur père.

« Que d'autres rappellent cette maxime de notre monarchie: *Si veut le roi, si veut la loi.* La maxime de sa majesté est: *Si veut le bonheur du peuple, si veut le roi.* »

Dans cette dernière phrase il y a plus que de l'esprit, il y a un éclatant hommage rendu au noble cœur de Louis XVI. Oui, *tout* ce que la France pouvait vouloir pour son bonheur

son roi le désirait encore plus ardemment qu'elle. Aussi dans cette guerre que l'on allait faire *aux abus*, si l'on avait démontré au roi que son pouvoir était rangé parmi les choses à réformer, il se serait à l'instant dépouillé du manteau royal, et aurait ôté de son front cette couronne si resplendissante et si respectée de Charlemagne, de S. Louis et de Louis XIV. Eh bien! mes enfants, moi qui professe une haute vénération pour Louis XVI, moi qui vous ai enseigné à vénérer sa mémoire comme celle d'un saint, ici je ne le loue plus. Il faut que ceux qui naissent rois meurent rois : la couronne n'est point un vain ornement, le sceptre et la main de justice ne sont point des hochets, le trône est autre chose qu'un fauteuil recouvert de velours ; à toutes ces insignes de la royauté, il y a, attachées par les liens du devoir, d'inaltérables obligations. L'huile sainte qui coule sur le front des monarques au jour de leur sacre est comme l'onction du sacerdoce ; elle donne un caractère indélébile que rien ne peut effacer. LA FORTITUDE est une vertu toute royale que les princes appelés à régner doivent demander à Dieu à l'égal de la SAGESSE.

Certes il était digne d'un petit-fils de S. Louis de venir en quelque sorte sous un autre chêne

de Vincennes s'entretenir avec ses sujets, comme un père avec ses enfants, *des abus* qui pouvaient exister et gêner la marche du gouvernement. Mais avec quelle précaution il fallait avancer vers cette réforme.

Les abus s'attachent aux choses les meilleures, comme la rouille s'attache à l'acier le plus pur. Le premier abus a été commis par le premier homme. Adam, sortant des mains de Dieu, a *abusé* de son libre arbitre pour toucher à l'arbre de la science du bien et du mal; Eve a abusé de la grâce et de la beauté que le créateur lui avait données comme un pouvoir ; et par l'abus de sa grâce elle a entraîné Adam dans la désobéissance. Dans le monde tel que l'a fait le péché de nos premiers parents les abus poussent de toutes parts, comme les mauvaises herbes dans un champ de blé. Qui arrachera cette ivraie des champs de la société? sera-ce la main des hommes? Eh! mon Dieu, elle en sème plutôt qu'elle n'en ôte; et dans le moment où Louis XVI convoquait l'assemblée des notables ne perçait-il pas de toutes parts un besoin, une manie de réforme et d'innovation? Louis XIV, je le crois, aurait attendu que cette soif de changement fût passée, et ce n'aurait point été dans les tumultueuses agitations d'une assemblée qu'il aurait cherché de sages et salutaires in-

spirations. L'esprit des notables, convoqués en 1787, était plus ou moins imprégné de l'esprit voltairien. A cette époque le scepticisme découlait à pleins bords. Etrange erreur! c'était aux malades que l'on allait demander la santé.

Le christianisme bien entendu, bien compris, voilà ce qui peut détruire *les abus*. Sa main divine et consolatrice pourra seule les extirper de ce monde, parceque c'est elle qui arrache les mauvaises passions du cœur de l'homme, et qu'en général les abus naissent des mauvaises passions.

Si il y a cinquante ans la société française avait été plus chrétienne, elle aurait mieux su attendre, parcequ'elle eût été plus soumise. Elle se serait moins irritée, parcequ'elle se fût souvenue que la résignation est commandée, et que l'homme n'a point été mis sur la terre pour faire sa volonté. Si le christianisme avait toujours été bien compris, il n'y aurait jamais eu ni fanatisme ni persécutions, car les hommes se seraient souvenus que la loi de Jésus-Christ est une loi de charité et d'amour.

Si le christianisme avait toujours été bien compris, les rois, ayant en mémoire, comme l'avait Louis XVI, leur origine, n'auraient point cessé d'être les pasteurs des hommes,

et il y aurait eu moins d'oppresseurs parmi eux.

Si le christianisme avait toujours été bien compris, moins de sanglantes révolutions auraient désolé la terre, car cette maxime serait restée gravée dans l'esprit des nations : *Rendez à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui est à Dieu.*

Si le christianisme avait toujours été bien compris, la science aurait eu moins d'égarements, car elle aurait eu moins d'orgueil ; les arts aussi y auraient gagné, car se souvenant du ciel ils ne seraient point tombés dans le faux et le maniéré.

Vous le voyez, mes enfants, que d'abus de moins si les hommes étaient restés vraiment chrétiens. *L'abus* de la ferveur religieuse, *le fanatisme; l'abus* de la royauté, *la tyrannie; l'abus* de la liberté, *la licence; l'abus* de la science, *l'orgueil*, n'auraient point existé. Il y a des plantes malfaisantes qui croissent là où les rayons du soleil ne donnent pas ; il en est de même dans la société ; quand la religion n'y fait pas pénétrer sa divine lumière il y pousse à foison des abus et de funestes principes.

A ce mot de religion ce n'est pas vous, mes enfants, mais ce sont bien d'autres qui s'écrient : *La religion!* c'est elle qui a fait naître des mil-

lions d'*abus*. Ceux qui parlent ainsi s'obstinent à confondre ensemble et l'autel d'or pur et les hommes imparfaits qui y montent, et le Dieu et le pontife... Eh! sans doute il y a eu dans tous les siècles *abus* des choses saintes; mais s'élever contre la religion à cause de cela c'est injustice et folie.

La royauté, entourée de flatteurs, a souvent péché comme Lucifer. Elle s'est crue quelques fois l'égale de la Divinité, et alors elle a abusé de sa puissance. Elle a troqué le bâton de pasteur contre le sceptre de fer; cet *abus* du pouvoir, pesant lourdement sur la tête du peuple, l'a meurtri et irrité, et alors lui, qui est fort par le nombre, a abusé de sa force, et s'est fait brutal et cruel en voulant réprimer les abus qui environnent les trônes. Louis XVI, en invitant les notables de France à venir faire avec lui la guerre aux abus, n'avait point assez réfléchi que leur répression amène souvent les révolutions; si lui-même, plus confiant dans ses propres lumières, et agissant avec sa pure et belle conscience, avait regardé autour de lui, et avait fait de son chef des réformes et des améliorations, le peuple s'en serait moins mêlé, et c'eût été un grand bien. Ce n'est point dans une assemblée d'hommes qui ont des intérêts divers que l'on peut procéder avec calme et

justice à la suppression des abus : les hommes s'endorment sur les abus comme sur un lit qui leur est commode ; ceux qu'ils voient ne sont pas ceux qui leur profitent, mais ceux qui rapportent à leurs voisins. Si l'on observe bien, on verra que dans tous les temps les réformateurs d'abus, comme pour mieux faire entendre leurs voix, ont toujours cherché à monter sur les sommités de la société : ils voulaient y arriver comme à une tribune, pour parler aux nations ; puis, quand ils y étaient parvenus, au lieu de donner les sages enseignements qu'ils avaient promis, ils s'endormaient et devenaient muets, leur zèle finissait justement alors que la prospérité leur était venue. Je ne prétends pas cependant, mes enfants, qu'il n'y ait eu des réformateurs désintéressés ; le roi, dont je vous raconte l'histoire, est la preuve du contraire ; mais en vérité je les crois très rares. En général les gens de bien ont en eux une patiente douceur qui les fait s'arranger du monde tel qu'ils le trouvent ; ils le prennent avec ses abus, comme un voyageur prend un chemin avec ses cailloux et ses ornières.

Je vous ai dit que les abus provenaient des mauvaises passions ; je dois ajouter qu'ils découlent aussi parfois des vertus et des bonnes qualités : ainsi il est naturel, il est d'une âme

vertueuse de vouloir que Dieu soit honoré par tous les hommes ; eh bien, cette fervente di-position a souvent donné lieu à des persécutions odieuses ; l'abus de la ferveur c'est le fanatisme ; l'abus de la piété c'est le bigotisme ; l'abus de la foi c'est la superstition ; l'abus de la générosité c'est la prodigalité ; l'abus de l'ordre et de l'économie c'est l'avarice ; l'abus de l'amour de soi c'est l'égoïsme ; l'abus de la volonté c'est la tyrannie ; l'abus de la fermeté c'est l'obstination ; l'abus de la bonté c'est la faiblesse. C'est par là que le roi Louis XVI a failli.

Il n'y a que Dieu qui n'abuse pas de ses attributs ; nous, nous avons si peu de sagesse que nous nous faisons des défauts avec les qualités que nous avons reçues d'en haut. Dieu nous a mis des qualités, des vertus dans le cœur pour que nous puissions nous en faire comme des echelons vers le ciel, et au lieu de cela nous en abusons et nous nous en faisons des moyens et des entraînements vers le malheur.

Pour extirper les abus qui s'étendent sur la société comme des ronces et des épines sur un terrain mal cultivé il faudrait donner à la vertu l'empire de l'univers ; la vertu impliquant l'abnégation de soi-même, il y aurait *chance de bonheur* avec elle ; car elle ne serait hostile

à personne, et voudrait le bien de tous. Je viens de dire *chance de bonheur*, car les hommes n'abuseraient-ils pas même de la vertu? et si on la leur laissait définir seraient-ils assurés de s'entendre entre eux? Hélas! non; il y a aujourd'hui un tel abus de mots que le langage est devenu comme à Babel, on ne se comprend plus. Les hypocrites ont abusé du nom de *Dieu;* les rois du mot *devoirs*; les peuples du mot *droits ;* les ambitieux du mot *liberté;* les orgueilleux du mot *égalité;* les révolutionnaires du mot *bien public ;* les fourbes du mot *bonne foi;* les parjures du mot *fidélité*, et enfin tout le monde du mot *abus*, surtout à l'époque de l'assemblée des notables.

Ce mot, qui a été une source de larmes, de misère et de sang pour beaucoup, a été une source de richesses et de prospérités pour beaucoup d'autres; aussi il y a des gens qui en veulent aux abus, et des gens qui les défendent comme une propriété lucrative et de bon revenu.

Moi, mes enfants, je vous répéterai que *tout abus est un mal*, mais qu'il faut pour l'extirper une grande sagesse. Pour guérir la société de ses abus il ne faut pas la saigner aux quatre membres, ce serait la tuer pour l'empêcher de

souffrir. Quand on veut tout réformer si vite il y a un terrible abus, abus de prisons et d'échafauds. Je vous le dis encore, le christianisme bien compris peut seul réformer les abus ; il peut attendre, lui ! il est patient parcequ'il est en quelque sorte éternel comme Dieu. La religion c'est la sagesse de Dieu enseignée aux hommes, et il n'y a que la sagesse de Dieu qui n'abuse pas !

Il y a des pays où l'on reconnaît bien des abus ; on les voit dans l'édifice social comme on aperçoit des pierres salpêtrées dans un monument ; mais on se garde de toute précipitation, on craindrait de faire crouler l'ordre établi si l'on faisait venir trop d'ouvriers à la fois. Ce n'est qu'un à un que l'on fait disparaître les abus reconnus : pour agir ainsi nous sommes trop impatients en France ; nous savons beaucoup de choses, mais nous ne savons pas attendre. En 1787 cette impatience était encore bien plus vive qu'elle ne l'est aujourd'hui ; en ce temps-là toute la société s'était mise au pas de course vers ce qui lui semblait le bien. Dans la nation c'était comme un grand concours de réforme et de régénération. Le génie d'un homme d'état, la forte tête d'un Louis XIV auraient conçu le danger d'aller si vite. Louis XVI, s'il l'aperçut, n'en fut point effrayé,

et se laissa aller à l'entraînement général: quand les grandes eaux ont ajouté au courant du fleuve ce ne sont plus seulement les feuilles, les broussailles et les roseaux que l'on voit flotter à la surface des ondes troublées; des chênes aussi avec leurs grandes branches y roulent déracinés!

Je me suis étendu sur *ces abus* que le ministre Calonne avait signalés aux notables comme *un fonds de richesse que l'état avait droit de réclamer, et qui devaient servir à rétablir l'ordre;* et si je vous en ai parlé si longtemps ç'a été, mes enfants, pour vous mettre en garde contre les réformateurs. Leur race vit toujours.

Dans cette assemblée des notables se montrent pour la première fois des caractères, que vous retrouverez souvent dans le cours de mes récits. Le roi y révèle tout de suite la bonté de son cœur, la loyauté de ses sentiments, la droiture de ses intentions et son ardent amour pour les Français.

Son frère, MONSIEUR, appuie de l'aplomb qu'il a déjà su se faire l'opposition contre le ministre; c'est de son bureau que partent les traits les plus acérés, lancés au contrôleur général. MONSIEUR, dont l'esprit était alors un peu entaché de philosophisme, voulait aussi *in-*

nover, mais pas à la manière de M. de Calonne : contrarier la volonté de Louis XVI ne lui faisait par peur ; dès ce temps-là l'anglomanie lui avait fait rêver une charte.

M. le comte d'Artois, plus léger, plus occupé de plaisirs, n'appelait point de ses vœux les changements politiques ; la France, les idées, les principes d'autrefois lui auraient toujours suffi, il ne désirait rien de mieux ; son noble cœur comprenait mieux la chevalerie que les affaires publiques, et la loyauté que l'adresse.

Monsieur avait pour partisans les philosophes, les rêveurs d'utopies, les admirateurs de la constitution anglaise.

Le comte d'Artois marchait jeune et charmant à la tête des hommes qui se contentaient de la patrie de leurs devanciers, de cette patrie toute rayonnante de la gloire de S. Louis, de François Ier, de Henri IV et de Louis XIV. A ce parti brillant d'élégance se rattachait ce qui en France a eu et aura toujours un immense pouvoir, les femmes. La plus belle, la plus gracieuse d'entre elles toutes, la reine Marie-Antoinette, craignait les réformateurs; de tout ce qu'elle avait vu en arrivant en France il n'y avait qu'une chose qu'elle voulût changer, c'était *l'étiquette* et la gêne de

la vie de cour; sa politique était celle de son beau-frère le comte d'Artois, politique alors toute souriante, toute couronnée de fleurs et tout occupée de fêtes.

Un autre personnage, qui a eu sur les événements de 1789 une funeste influence, me reste à vous peindre, mes enfants; c'est le duc d'Orléans. En arrêtant ma pensée sur lui j'éprouve ce que le voyageur ressent quand il approche d'une mare infecte, et si j'osais parler comme un des ministres de son fils Louis-Philippe, je vous dirais que cet homme, qui portait en son âme tous les vices, toutes les bassesses, toutes les peurs et pas une vertu, *me fait mal au cœur*.

La maison d'Orléans avait à expier les impiétés, les débauches et les scandales de la régence; le Palais-Royal était encore tout souillé des orgies et des sacriléges de Dubois, et dans beaucoup de familles on se racontait que sous les lambris dorés de ses petits appartements des poisons avaient été préparés; alors revenaient de terribles rumeurs à l'occasion de la mort des trois dauphins et de la dauphine; puis à ces propos, qui avaient trouvé des échos dans les provinces, se mêlaient les mots d'inceste et de parricide; accusations sans doute prononcées par la calomnie,

mais qu'il fallait que les descendants du régent effaçassent à force de vertus.

Le fils d'un homme qui a honoré son nom par une vie remplie de probité, de loyauté et d'honneur a sans doute une sainte obligation à remplir, c'est de continuer, de perpétuer la bonne réputation de son père; il faut qu'il ne forligne pas.

Mais le fils d'un homme taré a un devoir plus impérieux encore; il faut qu'il ait de la vertu pour deux, il faut qu'il se fasse de la gloire pour voiler la honte paternelle: partout où son père a laissé la trace d'un crime il faut qu'il ait une belle action à faire resplendir.

Philippe-Joseph, duc d'Orléans, n'envisagea point ainsi sa position. Sans aucune élévation dans l'âme, il s'accommoda tout naturellement de la bassesse, et trouva bonne la part que son aïeul lui avait laissée; au lieu de chercher à faire perdre le souvenir des turpitudes de sa maison, il les continua, les prolongea et les augmenta. Une des premières paroles de sa jeunesse fut de calomnier sa mère; et après ce début tout fut à l'avenant avec les *roués* dont il avait fait ses amis: il se montra avare et prodigue tout à la fois, débauché sans être voluptueux, et ne laissant pas même au crime sa seule dignité, l'énergie. Ambitieux sans cou-

rage, il n'osa jamais regarder un homme en face, pas même Louis XVI!

Voilà, mes enfants, comment il faut que vous envisagiez les princes en évidence au commencement de la révolution de 1789. Le représentant de la droiture, de la loyauté et de la vertu C'EST LE ROI.

Celle qui montre dans tout son éclat la double majesté du trône et de la grandeur d'âme C'EST LA REINE.

Le bel esprit, la philosophie moderne, les idées gouvernementales anglaises sont représentés par MONSIEUR.

Celui qui rappelle le plus le Béarnais par ses mœurs galantes et chevaleresques, par la bonté de son cœur et ses mots bourboniens C'EST LE JEUNE COMTE D'ARTOIS.

Le type de toutes les mauvaises et basses passions, le conspirateur sans courage, le prince qui descend tous les degrés de l'échelle sociale pour se faire peuple; non le peuple qui travaille et se bat un jour pour défendre ou reconquérir ses droits, mais le peuple qui égorge pour égorger, et rentre ensuite à la maison tranquille comme le bourreau qui a fini sa tâche; le parent, le sujet traître, hypocrite, parjure C'EST LE DUC D'ORLÉANS.

Le ministre qui avait provoqué *l'assemblée*

des notables savait bien que le sort des grandes mesures est attaché, surtout en France, à un premier moment d'enthousiasme; et, n'ayant pas entendu après son discours éclater de bruyants transports d'approbation, il devina tout de suite que son crédit ne serait pas de longue durée. En effet une redoutable opposition ne tarda pas à se former contre son système de réforme, et deux mois après l'ouverture de l'assemblée M. de Calonne n'était plus contrôleur général des finances, et Fourqueux, vieux conseiller d'état, avait pris sa place.

La dernière séance des notables eut lieu le 25 mai; ce jour-là se passa en félicitations, en rêves, en espérances. Lamoignon, garde-des-sceaux, disait dans son discours de clôture:

« Tout sera réparé sans secousse, sans bouleversement de fortune, sans altération dans les principes du gouvernement, et sans aucune de ces infidélités dont le nom ne doit jamais être proféré devant le monarque de la France.

« L'univers entier doit respecter une nation qui offre à son souverain de si prodigieuses ressources, et le crédit public devient plus solide aujourd'hui que jamais, puisque tous les plans proposés dans cette assemblée ont eu pour base uniforme la religieuse fidélité du roi à remplir ses engagements.

« Pour atteindre à un but si digne de sa sollicitude le cœur du roi a été profondément affecté de la nécessité d'établir de nouveaux impôts ; mais des sacrifices dont sa majesté abrégera fidèlement la durée n'épuiseront pas un royaume qui possède tant de sources fécondes de richesses, la fertilité du sol, l'industrie des habitants et les vertus personnelles de son souverain.....

« La corvée est proscrite, la gabelle est jugée, les entraves qui gênaient le commerce intérieur et extérieur seront détruites, et l'agriculture, encouragée par l'exportation libre des grains, deviendra de jour en jour plus florissante.

« Les nouvelles charges des peuples finiront avec les besoins qui les font naître.

« Le roi a solennellement promis que le désordre ne reparaîtrait plus dans les finances, et sa majesté va prendre les mesures les plus efficaces pour remplir cet engagement sacré, dont vous êtes les dépositaires.

« Une nouvelle forme dans l'administration, sollicitée depuis long-temps par le vœu public et récemment recommandée par les essais les plus heureux, a reçu la sanction du roi, et va régénérer tout son royaume.

« L'autorité suprême de sa majesté accordera aux administrations provinciales les facultés

dont elles ont besoin pour assurer la félicité publique. Les principes de la Constitution française seront respectés dans la formation de ces assemblées, et la nation ne s'exposera jamais à perdre un si grand bienfait de son souverain, puisqu'elle ne peut le conserver qu'en s'en montrant toujours digne.

« L'évidence du bien réunira tous les esprits. L'administration de l'état se rapprochera de plus en plus du gouvernement et de la vigilance d'une famille particulière, et une répartition plus équitable, que l'intérêt personnel surveillera sans cesse, allégera le fardeau des impositions.

« Pour rendre à jamais durables dans son royaume les utiles résultats de vos travaux le roi va imprimer à tous ses bienfaits le sceau des lois.

« Sa majesté désire que le même esprit qui vous anime, messieurs, se répande dans les assemblées qu'elle daigne honorer de sa confiance, et elle espère qu'après avoir montré sous ses yeux un amour si éclairé du bien public vous en développerez le germe dans toutes ses provinces. »

En transcrivant ce discours, en le mettant sous vos yeux, mes enfants, j'ai voulu vous montrer qu'à cette époque de l'assemblée des

notables on pouvait sans avoir au fond de l'âme rien de *révolutionnaire* saluer avec joie l'avenir qui se présentait avec de si magnifiques promesses; ne jetons donc point la pierre aux hommes qui dans ce temps déjà loin de nous accueillirent les idées nouvelles; gardons notre blâme pour le *crime*, ne le déversons pas sur l'*erreur*.

Aujourd'hui nous avons vu tant de promesses mal tenues, tant de programmes menteurs, tant de serments trahis que nous serions niais de croire que nous aurons de beaux jours simplement parceque l'on nous promet que nous en aurons. Mais reportons-nous cinquante ans en arrière; alors la parole royale ne s'était point usée à promettre, alors il y avait foi et espérance dans le souverain, que l'on regardait comme le lieutenant de Dieu.

Oh! je conçois bien qu'après avoir entendu les paroles paternelles et royales de Louis XVI les notables aient répété ces mots de Montesquieu: *Rendons grâces au ciel de ce qu'il nous a fait naître dans le siècle et sous le gouvernement où nous vivons, et de ce qu'il a voulu que nous obéissions à ceux qu'il nous a fait aimer.*

Les journées de 1787 n'ont eu rien de dramatique, et si je vous les ai racontées c'est qu'elles

sont les premiers anneaux de la longue chaîne que je veux dérouler devant vous.

Souvent le début du chemin que vous suivez en voyage n'a rien de remarquable; vous vous apercevez seulement que la plaine n'est plus aussi unie et que la route s'encaisse entre des rebords encore tout couverts de gazon et de plantes fleuries... mais peu à peu la pente devient rapide, et de droite et de gauche vous ne voyez plus de ciel; l'air et le jour vous manquent, de hauts et menaçants rochers se dressent droits comme des murailles et resserrent le chemin; cependant l'entrée de cette gorge, où plusieurs croix de bois noir attestent que des voyageurs ont péri, était riante, et n'annonçait rien de sombre, rien de dangereux.

Il en fut de même de l'*assemblée des notables*; peu de gens virent alors que c'était un premier pas fait dans le chemin des abîmes.

LE 17 NOVEMBRE 1787 ET LE 7 MAI 1788.

Une puissance que les rois ne doivent jamais méconnaître, celle des parlements, s'était faite opposante aux impôts qu'avaient votés les notables. Cette puissance aurait pu être vaincue si le sceptre avait été tenu d'une main moins incertaine ; mais il était dans le caractère de Louis XVI de remettre toujours au lendemain les mesures de rigueur ; il était si convaincu de la pureté, de la loyauté de ses intentions qu'il se disait toujours : « Aujourd'hui peut-être on ne comprend pas encore bien ma pensée; mais demain elle sera conçue de tous, et alors il n'y aura plus d'opposition à ma volonté : attendons donc, et ne déployons d'autorité que lorsqu'elle sera indispensable. »

Dans les jours de fermentation politique cette disposition, qui part d'un cœur honnête, est funeste; car elle donne à la résistance le temps de grandir et d'enfoncer ses racines dans les esprits.

Quand le sol est préparé les semences que l'on y jette germent vite et poussent facilement; or dans la jeunesse d'alors, surtout

dans celle qui se livrait à l'étude du droit, il y avait une grande tendance à faire de l'opposition. Ces jeunes étudiants, les avocats et les clercs de procureurs, qui sous le nom de *Bazoche* formaient une corporation aussi remuante que nombreuse. et qui à diverses époque de notre histoire avait montré sa force et son organisation presque militaire, se prennent subitement d'admiration et d'enthousiasme pour les membres du parlement opposants aux volontés royales. Quelques magistrats, vétérans du jansénisme, depuis long-temps enveloppés d'oubli, et dont la jeunesse ignorait jusqu'aux noms, sont tout à coup remis en lumière: on ne sait comment la popularité leur est venue; mais voilà que l'on parle d'eux dans les cafés, dans les rues et sur la place publique.

La popularité! oh! c'est une étrange chose! cette capricieuse, qui a tant de voix et qui crie si haut, ressemble souvent à une folle échappée courant par le monde, passant près de l'homme de mérite sans le regarder, et prenant par le bras celui qui n'a dans l'esprit aucune élévation, dans le cœur aucune noblesse, dans la conduite aucune droiture, pour le montrer à la foule et lui crier: « *Voici mon favori, voici celui que tu dois suivre et admirer.* » Puis, bien-

tôt changeant d'idée, elle tournera le dos à l'homme qu'elle a proclamé digne des suffrages de tous ; elle ôtera un à un les rayons de gloire dont elle s'était plu à lui faire une auréole ; elle avait dit : il est digne de la pourpre, et elle lui disputera des haillons, et elle ira de nouveau choisir une autre idole pour la donner à adorer au peuple. Mes enfants, plus vous avancerez dans la vie, et plus vous vous convaincrez que ce ne sont pas ceux que la multitude vous commande d'honorer qu'il vous faut honorer davantage. Non, non, gardez vos respects, vos hommages pour d'autres que ces faux dieux et ces grands hommes improvisés.

Parmi ceux que l'esprit d'opposition exaltait alors davantage il faut citer Duport, l'abbé Sabathier, Fréteau, Robert, Saint-Vincent, l'abbé Le Coigneux, d'Epréménil et Goislard de Montsabert. D'Epréménil, homme de cœur, appuyait son éloquence sur ses convictions ; il aimait, il vénérait Louis XVI ; et c'était par *esprit de corps* qu'il s'était fait opposant aux volontés royales. Si au lieu d'être revêtu de la toge il eût porté l'uniforme, le trône n'aurait pas eu de plus courageux défenseur que lui ; son âme chaleureuse et ardente le faisait descendre le premier dans l'arène ; là il appelait à lui, à la cause qu'il voulait faire

triompher (1) : *alors il avait l'air de conduire, et c'était lui que l'on conduisait;* il n'était jamais si éloquent que lorsqu'il avait à montrer du courage. Il y a des gens qui font de longs et beaux discours quand la tranquillité les entoure et quand le ciel est sans nuages sur leur tête; il y en a d'autres qui s'inspirent de l'approche de la tempête : d'Epréménil était de ce nombre. Plus d'une fois il a cherché des périls pour trouver dans l'émotion qu'ils donnent des effets d'éloquence. C'était avec de la gaieté et de la bonhomie que ce chef d'opposition faisait la guerre au pouvoir ; à cette légèreté il joignait des idées religieuses très prononcées; on assure même qu'il avait été initié à la secte des *martinistes* ou des *illuminés*, et qu'il croyait souvent avoir des visions et des avertissements du ciel.

Lorsqu'il fut question de rendre aux protestants le libre exercice de leur religion, lorsque Lamoignon de Malesherbes cherchait à faire réparer par Louis XVI l'erreur de Louis XIV, d'Epréménil crut entendre LA VIERGE MARIE lui commander de s'opposer de tous ses moyens à cette émancipation; et un jour que l'on agitait cette question en la grand-

(1) Lacretelle.

chambre du parlement il se leva tout à coup de son siége, et montrant du doigt un tableau qui représentait la mort du Christ il s'écria d'une voix tonnante : *Voulez-vous donc le crucifier encore une fois?*

Le temps de la ferveur religieuse était passé ; les magistrats collègues de d'Epréménil le regardèrent, demeurèrent froids, et l'édit fut enregistré.

Vous le voyez, le magistrat réformateur était peu tolérant et tout à fait en dehors de l'esprit de son époque. Cependant une étroite et vive amitié le liait à Duport, conseiller comme lui, mais tout à fait imbu des principes voltairiens ; très jeune il se montrait très austère, et poussait jusque dans leurs dernières conséquences les doctrines du philosophisme. J'ai dit que d'Epréménil en ayant l'air de conduire se laissait continuellement diriger ; il n'en était pas de même de Duport ; lui mettait son orgueil à prouver aux plus grands personnages qu'il n'était nullement dans leur dépendance ; et si quelque chose avait pu le détourner de l'opposition dans laquelle il s'était engagé c'eût été de voir un prince du sang, le duc d'Orléans, mêlé à son parti. Le caractère haut et fier du magistrat souffrait de se voir rapproché de la bassesse du prince ;

une fois il répondit à un ami de l'archevêque de Toulouse, qui était venu de la part de ce premier ministre lui faire des avances pour le détacher de l'opposition, dites à celui qui vous envoie que jamais les faveurs de la cour ne me tenteront: j'ai arrangé ma vie pour pouvoir m'en passer. Je me sens donc de force à résister à toutes les tentations qui me viendront de ce côté; mais il y a autre chose qui me rendra peut-être un jour ministériel, c'est..... le duc d'Orléans: ses craintes, ses hésitations, ses turpitudes continuelles font sur moi l'effet que les ilotes enivrés produisaient sur les jeunes Spartiates; elles me dégoûtent.

Louis XVI, étonné, affligé de l'opposition de la haute magistrature, crut devoir en venir aux mesures de rigueur, et d'après le conseil de Loménie de Brienne ordonna la translation du parlement à Troyes. Ce demi-moyen eut peu de succès, et l'exil des opposants ne fut pas de longue durée. Au bout de deux mois quelques-uns des magistrats bannis de Paris s'aperçurent que déjà on ne les regardait plus autant comme des martyrs, et craignant d'être tout à fait oubliés firent entendre au gouvernement que s'ils étaient rappelés dans la capitale leur opposition serait moins hostile ; et quelques jours après que le parlement, séant à

Troyes, eut fait au pouvoir une sorte de concession en prorogeant le second vingtième de l'impôt, ce qui était contredire la déclaration qu'il avait faite peu de temps avant avec tant d'éclat, on lui permit de faire sa rentrée solennelle dans Paris.

Je ne redirai point ici, car je veux arriver aux journées du 19 novembre et du 7 mai, les démonstrations de joie, tout l'enthousiasme, tout le délire des Parisiens en cette circonstance. Quoique bien jeunes encore, mes enfants, vous savez déjà ce que vaut le peuple dans cette grande ville ; vous savez s'il faut croire à ses allégresses et à ses douleurs, à ses amours et à ses haines, à ses protestations et à ses serments... Ah ! si vous ignoriez sa légèreté, son égoïsme, sa corruption, sa vénalité et son inconstance, que d'exemples j'aurais à vous citer ! je vous montrerais sur la même place les arcades de verdure, les festons, les guirlandes de fleurs, les illuminations lors des fêtes du mariage du dauphin et de la dauphine, et l'échafaud de Louis XVI et de Marie-Antoinette !

Et Marat porté au Panthéon comme un nouveau Moloch, et bientôt arraché de son autel et jeté dans un égout !

Et Philippe Égalité, que la populace avinée et rougie de sang avait appelé son père, arrêté

dans la charrette du bourreau en face de son palais, et abreuvé d'insultes et d'outrages sur la même route qu'il avait fait prendre à ses royales victimes!

Et le grand homme des temps modernes, le grand capitaine du siècle, Napoléon précipité du haut de sa colonne de gloire après que son sénat l'eut renié, après que beaucoup de ses compagnons d'armes l'eurent abandonné!

Et ce vieux roi législateur, surnommé le *Désiré*, après son long bannissement, après avoir donné tant de liberté à la France, après avoir couvert le pays de prospérité, forcé de reprendre le chemin de l'exil, poussé qu'il était par le parjure et la trahison!

Et cet autre frère de Louis XVI, ce Charles X, salué de tant d'amour, assourdi chaque jour de tant de protestations de fidélité, dormant maintenant son grand sommeil au couvent des Franciscains de Goritz, au lieu d'être couché près de son fils dans les sépultures royales de Saint-Denis!

Et ce Louis-Philippe d'Orléans se promenant en 1830 sans gardes dans la foule, donnant des poignées de main à l'inconnu qu'il rencontrait sur le trottoir, et aujourd'hui comme prisonnier dans ses palais à la pensée de *Fieschi*, de *Pepin*, de *Moret*, d'*Alibaud* et de *Meunier!*

Ce peuple capable de tant d'inconstance, si léger, si ingrat, si caressant et si cruel! ce peuple qui a des enthousiasmes pour toutes les prospérités, des oublis pour tous les bienfaits, des insultes pour tous les malheurs ne vaut pas la peine qu'on redise ses démonstrations de joie ou ses accès de mauvaise humeur. C'est un vieil enfant envers lequel il faut être juste, mais aux paroles duquel il ne faut pas croire.

Louis XVI et son premier ministre avaient pensé que le parlement, revenu dans la capitale, mettrait moins de vivacité dans son opposition, moins d'aigreur dans ses remontrances; mais la séance royale où le duc d'Orléans *osa* prendre la parole pour faire au roi cette interpellation : *Sire, la séance d'aujourd'hui est-elle un lit de justice?* dut détromper la cour. L'accueil que les Parisiens venaient de faire aux magistrats rappelés de Troyes, les intrigues, les excitations, les promesses du premier prince du sang n'avaient fait que donner plus d'assurance à ceux qui voulaient voir une tendance à la tyrannie dans la débonnaireté du roi.

Je viens de vous dire que dans la séance royale du 19 novembre le duc d'Orléans avait *osé* faire une interpellation au roi : pour que ce prince en fût venu là il lui avait fallu de fortes et pressantes excitations. Et n'allez pas croire

que ce fut un louable sentiment de respect pour Louis XVI, son proche parent, qui lui imposait de la crainte et de la retenue; non, c'était sa lâcheté native qui le faisait hésiter. En général il y a du courage et de l'audace dans les âmes ambitieuses; dans celle de Louis-Joseph d'Orléans il ne se trouvait rien de semblable. Le jour où, poussé par ses amis politiques, il avait élevé la voix en face de la majesté royale il s'était cru un grand conspirateur et de taille à mettre la main sur la couronne de Charlemagne. Pour lui c'était un grand pas de fait que d'avoir rompu le silence. Aussi quand à cette demande faite d'une voix mal assurée, *Sire, la séance d'aujourd'hui est-elle un lit de justice?* Louis XVI eut répondu : *Mon cousin, c'est une séance royale*, il se sentit enhardi par la faiblesse de cette réponse; et lui qui serait tombé humble et tremblant la face contre terre si le roi lui eût répliqué par un regard, par un mot à la Louis XIV se redressa, releva la tête, et, cherchant des suffrages dans les regards des membres de l'opposition, ajouta moins timidement: *Cependant, Sire, il ne s'y passe rien qui ne caractérise un lit de justice, et vos fidèles sujets osaient espérer que votre majesté n'aurait plus recours à une formalité contraire aux lois du royaume; je la supplie de permettre que je dé-*

pose dans le sein de la cour la déclaration que je regarde cet enregistrement comme illégal; il serait nécessaire pour la décharge des personnes qui sont censées y avoir délibéré d'ajouter que c'est par exprès commandement du roi.

O vous qui êtes chargés de l'éducation des princes, sachez pendant leur enfance leur donner l'assurance dont ils auront besoin plus tard alors qu'ils seront hommes, et qu'ils auront à parler à des hommes. La timidité est presque un vice dans un roi, car on l'attribue à la peur. Louis XVI avait en lui de cette timidité, et pour lui et pour nous ç'a été une source de malheurs! lui qui n'a tremblé devant aucun danger, lui qui est monté sur l'échafaud sans pâlir, s'embarrassait d'une parole et d'un regard. A ce que venait de dire le duc d'Orléans il ne répondit rien, et dans ce silence les opposants puisèrent de la hardiesse et de l'espoir.

Après avoir ordonné l'enregistrement de l'emprunt Louis XVI se retira; les princes et les pairs du royaume qui avaient assisté à la séance reconduisirent sa majesté, et quelques-uns revinrent quand le roi fut remonté dans sa voiture. Parmi ceux qui rentrèrent dans la salle il y en avait un qui portait le front plus

haut que de coutume ; un dont les yeux brillaient de fierté et de joie, un qui marchait orgueilleux en superbe triomphateur, c'était le duc d'Orléans. Il est vrai qu'à son retour dans la grand'salle les magistrats qui partageaient plus ou moins ses opinions et qui faisaient de l'opposition avec lui s'empressèrent de descendre de leurs siéges, et de venir au devant de lui ; alors que de félicitations, que de louanges, que de promesses de le soutenir à toujours, à jamais, dans l'arène où il venait d'entrer *avec tant de dignité et de courage*... Persistez, persistez, monseigneur, lui disaient ceux qui le connaissaient le mieux : le pas que vous venez de faire vous a tout à fait séparé de la cour.. . ne songez plus à y rentrer en grâce.... A présent vous ne devez aller au devant de personne, c'est au devant de vous que les plus puissants doivent venir. Pendant que l'exaltation et l'enthousiasme des plus jeunes membres du parlement faisaient tant de bruit autour du prince quelques vieux conseillers étaient restés silencieux et immobiles sur leurs siéges : ceux-là n'avaient point été atteints du vertige du moment, la fièvre des changements ne leur était point venue ; accoutumés à juger les hommes, ils avaient appris à connaître le cœur humain, et ses passions leur faisant peur ils

ne voulaient pas s'y mêler. A ces magistrats trois choses suffisaient :

Que Dieu fût adoré sur ses autels ;

Que le roi fût respecté sur son trône ;

Que la justice fût bien administrée.

Pour du bonheur, pour de la liberté, ils en trouvaient assez à la France, et dans leur sagesse ces vieillards regardaient comme insensés et coupables les hommes à têtes ardentes qui en voulaient davantage.

Mais ces hommes d'expérience ne composaient pas la majorité du parlement, et malgré leur avis la cour prit l'arrêté suivant :

« La cour, considérant l'illégalité de ce qui vient de se passer à la séance du roi, où les voix n'ont point été comptées et réduites en la manière prescrite par les ordonnances, de sorte que la délibération n'a pas été complète, déclare qu'elle n'entend prendre aucune part à la transcription ordonnée être faite sur ses registres d'emprunts graduels et progressifs pour les années 1788, 1789, 1790, 1791 et 1792. »

Pareille protestation ne pouvait manquer d'affliger profondément Louis XVI, car elle rendait impossibles les emprunts qu'il avait crus nécessaires pour mettre fin aux embarras financiers de la France. D'abord il avait voulu

créer provisoirement des impôts, on les lui avait refusés ; maintenant il recourait aux emprunts, on le refusait encore ; c'était donc une volonté arrêtée, une décision prise de s'opposer à tous ses désirs, à tous ses plans. Cette pensée de ne pas être compris de son peuple attristait profondément le roi ; et un jour qu'il se promenait dans les environs de Versailles il vit sous un soleil ardent un homme qui travaillait à la terre ; la sueur ruisselait sur son visage bruni, et la lassitude semblait l'accabler : cependant il continuait à piocher son champ. Louis XVI descendu de voiture resta pendant quelques instants à regarder cet ouvrier; puis se retournant du côté du comte de Vaudreuil, qui l'accompagnait, il lui dit : Comte de Vaudreuil, j'envie cet homme !

— Comment ! le roi pourrait envier ce malheureux exténué de fatigue ?

— Oui, en vérité, je lui porte envie ; ce soir quand il rentrera dans sa pauvre maison il sera compris de ses enfants, de ceux qui vivent avec lui... moi, comte de Vaudreuil, je ne le suis jamais. Et, voyez-vous, ne pas être compris, se voir mal jugé par ceux que l'on aime, par ceux dont on veut le bonheur, c'est une lourde peine à porter. Oui, en vérité, j'aimerais mieux le travail de cet homme.

En disant ces mots le noble visage du roi avait pris une grande expression de tristesse, et des larmes étaient prêtes à s'échapper de ses yeux.

Mes enfants, je n'ai pas besoin de vous dire qu'avant de remonter en voiture le descendant de S. Louis fit remettre quelques pièces d'or au pauvre ouvrier.

En apprenant la protestation du parlement les ministres et le roi lui-même furent consternés; quoique habitués depuis quelque temps à une vive opposition, ils n'avaient pas prévu qu'elle irait jusque là : cette fois elle s'était levée sous les yeux du souverain; elle avait osé parler en face de la majesté royale; elle avait montré son chef, et presque déployé un nouveau drapeau.

Que faire contre cette hardiesse toujours croissante? Cette question occupa trop longtemps le conseil du roi. Il faut le répéter, parmi les qualités de Louis XVI on ne doit pas ranger *la décision* : en général ce prince éclairé voyait juste, son coup d'œil était prompt et rapide, mais après avoir bien vu il agissait avec trop de lenteur... il était de ces hommes comme il y en a tant, qui remettent toujours au lendemain, surtout quand il faut sévir.

Dans les circonstances où se trouvait alors la royauté ce qu'il lui importait de faire éclater aux yeux de tous c'était de la force et de l'énergie. Quelques esprits, imprégnés des maximes de Voltaire, de Jean-Jacques et de Raynal, commençaient à douter et à blasphémer : *il fallait que le Dieu sortît de derrière le nuage ;* (1) *pour annoncer que l'autorité royale existait encore il était indispensable qu'elle se vengeât.* Dissoudre les parlements était la seule mesure qui pût frapper l'imagination des masses ; mais comment y décider le roi ? comment le faire consentir à cette énergique mesure ? L'archevêque, premier ministre, n'avait pas plus que son royal maître la fermeté de volonté nécessaire dans les graves conjonctures : on vit donc alors ce qui arrive souvent, des demi-mesures furent prises ; il fallait un coup de massue, on donna un coup d'épingle ; la justice de la cour se borna à exilèr le duc d'Orléans à son château de Villers-Cotterets, et à faire conduire Fréteau et l'abbé Sabatier dans des prisons d'état.

Aujourd'hui la société, accoutumée aux agitations, ne s'émeut plus quand on vient arracher un de ses membres à ses affaires, à ses fa-

(1) Lacretelle.

fections et à sa famille ; c'est devenu chose si commune qu'à peine si l'on s'arrête dans la rue pour regarder passer l'homme que la force armée conduit en prison. Le seuil du domicile de chacun a été depuis quarante ans plus ou moins souillé par les pieds de la police ; et qui d'entre nous n'a eu quelques-uns des siens jetés dans les geôles ? Mais en 1787 la France, habituée à vivre sous un sceptre paternel, s'étonna de l'exil du premier prince du sang et de l'arrestation des deux conseillers.

Les collègues de MM. Fréteau et Sabatier crurent de leur honneur de réclamer très haut contre l'acte d'autorité qui venait d'atteindre deux membres du parlement. Leurs réclamations ressemblaient à des menaces, et elles trouvèrent de l'écho dans toutes les cours souveraines du royaume. Ainsi toutes les mesures des ministres du roi tournaient contre la royauté ; il y avait dans tous les esprits je ne sais quelle disposition à tout blâmer, décourageante pour le souverain s'il laissait grandir l'opposition sans chercher à l'intimider ; mille et mille voix répétaient de toutes parts : *La bonté du roi ressemble à de la peur; elle enhardit les factieux : il a assez parlé comme père; maintenant qu'il parle et agisse en monarque, et tout rentrera dans l'ordre.*

Quand ces voix étaient parvenues jusqu'au trône, quand Louis XVI, faisant violence à son cœur, ordonnait quelques arrestations et prononçait *un exil à vingt lieues de Paris!* des cris s'élevaient de la multitude, et les mots de *despotisme* et de *tyrannie* étaient prononcés dans les masses avec irritation.

Témoins de cette fâcheuse disposition des esprits, bien des gens disaient : Quelque mauvais génie plane invisible sur la France, et souffle le mécontentement dans le peuple ; il y a dans l'air que l'on respire quelque chose d'irritant et de funeste... Le mauvais génie c'était le duc d'Orléans ; sa haine eût été trop à l'étroit dans son cœur, il la répandait au dehors, et pendant qu'il employait ses amis à propager dans le peuple les mauvaises passions qui l'agitaient lui-même il se faisait humble et repentant auprès de la cour. De Villerts-Cotterets, lieu de son exil, il poussait sans cesse sa femme à aller à Versailles entretenir le roi et la reine *du chagrin que leur causait leur trop juste courroux.*

Oh! si vous l'aviez vu alors, il ne portait plus la tête haute comme le jour où il était rentré en triomphateur dans la grand'salle du parlement ; maintenant il marchait le front penché vers la terre, et pleurait comme une femme :

quelques-uns de ses amis les plus intimes, pour le distraire de sa douleur, faisaient sans pouvoir réussir de continuels et bizarres efforts ; un jour, se souvenant de Shakespear, ils renouvelèrent en quelque sorte la scène des sorciers de Macbeth. Le duc d'Orléans, ayant enfin cédé à leurs instances, consentit à prendre quelques distractions, et partit avec eux pour la chasse ; mais à peine dans la forêt ils trouvèrent le moyen de l'égarer dans le plus épais du bois, et quand il y fut bien seul, bien isolé, quand il n'entendait plus ni les piqueurs ni leurs trompes, ni les chiens, un homme vêtu de noir, monté sur un cheval noir et le visage voilé par un crêpe noir, lui apparut tout à coup, et arrêta son cheval par la bride en lui criant par trois fois d'une voix retentissante et que les échos de la forêt répétèrent :

TU SERAS ROI, TU SERAS ROI.

—Qui êtes vous? demanda le prince.

—Je suis l'envoyé.

—L'envoyé de qui ?

— De celui qui sait l'avenir.

Et puis, comme si l'inconnu avait craint d'autres questions, il s'éloigna subitement du duc, et disparut dans le fourré de la forêt.

Qui pourra dire si ce fut avec joie ou avec terreur que le prince entendit cette prophé-

tie? Son ambition sans doute dut se réjouir de ces paroles, TU SERAS ROI ; mais sa pusillanimité n'avait-elle pas à s'en effrayer? Pour devenir roi, pour monter sur ce trône tant envié, que de chances à courir ! que de dangers à braver ! et son caractère incertain, timide, hésitant était-il bien fait pour avancer dans le chemin périlleux qu'il aurait à suivre pour réaliser la prédiction.

Ce qui se passe au fond du cœur de l'homme Dieu seul le sait; aussi je ne puis vous dire, mes enfants, si la joie fut plus grande que la terreur dans l'âme du duc d'Orléans quand la couronne et le sceptre lui furent ainsi mystérieusement annoncés ; tout ce que je puis vous apprendre, parceque c'est un fait matériel, que que des hommes qui vivent encore ont vu, et que des historiens ont raconté, c'est qu'au retour de la chasse, à sa rentrée au château de Villers-Cotterets, il éprouva les plus violents transports de fureur ; en descendant de cheval il était pâle, tremblant et tout couvert d'une sueur froide. Porté dans sa chambre, il eut une crise nerveuse si forte, si prolongée qu'elle aurait pu être prise pour une attaque d'épilepsie : dans son agitation, dans son délire, se tournant, sur son lit, se tordant les membres, il répétait : *Je serai roi, il m'a dit que je serais roi !...*

et alors de sa bouche écumante il sortait tantôt des plaintes et tantôt d'affreux ricanements. Quand ces vertiges et ces transports commencèrent à s'apaiser, quand un peu de calme fut revenu au prince, on l'entendit à plusieurs reprises jurer de se venger du roi et de la reine... de la reine surtout.

A cette époque ceux qui n'aimaient ni la croix ni le sceptre, ni la tiare ni la couronne, ni les rois ni les prêtres avaient donné une grande extension et une certaine importance à la *franc-maçonnerie ;* elle était devenue la religion des hommes qui n'en avaient plus. Le duc d'Orléans y avait été agrégé, et y occupait un des premiers grades. Une nuit, après une longue orgie où l'on avait beaucoup déclamé contre la double tyrannie des prêtres et des rois, dont les *francs-maçons* devaient délivrer le monde, quelqu'un eut l'air de douter de la résolution du prince, qui avait bien pu se faire recevoir *frère ouvrier du Temple*, mais qui à cause de sa naissance et de sa haute position ne travaillerait jamais de bon cœur à démolir les inégalités sociales, et ne pourrait se résoudre à frapper ceux qu'il fallait abattre pour arriver au règne de la liberté.

A l'homme qui avait ainsi parlé à dessein plusieurs voix répondirent : Vous ne connaissez

pas celui auquel nous avons donné *l'équerre*, *la truelle* et *le tablier de grand-maître* pour reconstruire le temple ; pas un parmi nous tous n'a plus de zèle et d'ardeur.

Le prince, se levant de table, remercia du regard les amis qui l'avaient défendu ; et le lendemain il y eut séance solennelle à la loge établie dans les environs du château.

Malgré le discrédit actuel de la *franc-maçonnerie*, malgré le peu d'attention que l'on accorde aujourd'hui à ses mystérieuses assemblées et à *ses travaux*, vous aurez entendu parler, mes enfants, des épreuves que l'on fait subir aux aspirants, à ceux qui veulent connaître le *grand secret*. C'est pour les loges *maçonniques* que la *fantasmagorie* a été inventée par Robertson ; c'est à son aide que l'on évoque les morts du cercueil, et que l'on fait revoir leurs traits rayonnants au milieu des ombres. Cette déception est mêlée à bien d'autres ; car *une loge de francs-maçons* a comme *l'Opéra* des *trappes*, des *portes à ressorts cachés*, des *nuages* et des *gloires*, des *poignards* et du *sang*.

Le duc d'Orléans aimait à présider ces loges ; leurs mystères, leurs jeux lui plaisaient. Il en est presque toujours de même quand les hommes abandonnent les choses saintes et

sérieuses de la religion; il faut une autre pâture à leur esprit, et c'est le plus souvent dans le niais, le ridicule, et l'absurde qu'ils vont chercher une occupation à leur âme : ils avaient une nourriture céleste, ils prennent un pain grossier ; ils avaient de majestueuses églises, ils courent aux antres des sorciers; ils ferment les saints évangiles, qui élèvent et purifient, et ils ouvrent des livres qui corrompent jusqu'à la pourriture et qui abaissent jusqu'au néant.

Le lendemain de l'orgie il y eut séance à la loge maçonnique, et le *frère* qui avait hautement exprimé ses doutes sur la ferme détermination du prince à servir la cause de l'égalité, descendant de sa stale, traversa l'espace qui le séparait du duc d'Orléans, alla droit à lui, et lui dit de manière à être entendu de tous, Frère, te souviens-tu de ton serment?

— Oui.

— Le tiendras-tu?

— Oui.

— Appelles-tu la malédiction de l'Éternel sur le parjure?

— Oui.

— Eh bien, prends ce poignard!

— Donne-le-moi.

— Tu frapperas?

— Oui.

— Quand ce serait un des tiens?

— Oui.

— Eh bien! que le Dieu qui a reçu dans son sein le vénérable grand-maître Jacques Molay et les chevaliers du Temple victimes de la tyrannie te soit en aide!

Disant ces paroles, le frère remit dans la main du prince un poignard à longue lame bien affilée... et, lui montrant un rideau noir appendu sur un thyrse de bronze à travers le fond de la salle, ajouta:

— Celui que tu dois frapper est là.

Le duc d'Orléans, accoutumé à ces séances, en connaissait les jeux et les déceptions; sans hésiter il prit donc le poignard, et, quittant son fauteuil de *grand-maître*, marcha d'un pas ferme vers l'endroit de la salle que le frère venait de lui indiquer. A cet instant un grand silence régnait dans l'assemblée, et tous ses membres suivaient de leurs regards le prince qui avançait toujours vers le rideau noir.

Arrivé à la draperie funèbre, il la souleva, passa outre, et la laissant retomber disparut à tous les yeux. Puis subitement un grand cri, un cri lamentable, partant de derrière le rideau, retentit dans toute la salle; à ce cri se mêla aussitôt le bruit de la chute d'un homme.

Tout ceci n'était point dans le programme

de la séance, aussi tous les frères maçons, étonnés, effrayés, se précipitèrent vers le rideau; et quand il fut ouvert et rejeté de chaque côté des murailles un terrible spectacle fut alors offert à tous les yeux.

Un mannequin couvert du manteau royal, la couronne en tête, le sceptre en main, un poignard enfoncé dans la poitrine, était renversé en arrière, appuyé contre une espèce de trône : cette figure avait tous les traits de Louis XVI; et quand d'Orléans après avoir frappé et percé la poitrine de ce simulacre de roi en avait senti rejaillir du sang sur lui il avait été saisi d'effroi et était tombé à terre sans connaissance et sans mouvement.

Qui avait donné au mannequin la figure de Louis XVI? qui l'avait revêtu du manteau à fleurs de lis? Jamais on n'a pu le savoir... on apprit seulement quelques jours après cette séance que le concierge de la loge et quelques employés subalternes du château de Villers-Cotterets avaient été renvoyés par le prince.

L'homme mystérieux de la forêt avec sa prédiction et le mannequin avec le sang jaillissant sur celui qui le frappe nous semblent de singulières distractions à offrir à un ambitieux; mais les hommes qui agissaient de la sorte connaissaient Philippe-Joseph d'Orléans ; il fallait

à son esprit peu étendu des objets matériels, il les comprenait mieux que des raisonnements.

La duchesse d'Orléans, qui n'avait cessé de solliciter auprès du roi et de la reine, obtint que son mari se rapprochât de Paris ; le château du Raincy devint le lieu d'exil. Ce n'était pas encore assez pour le prince conspirateur ; il voulait revenir au centre de ses intrigues : il fit agir de nouveau sa douce et vertueuse compagne, et la permission de rentrer au Palais-Royal lui fu accordée. De là il arriva bientôt à Versailles.

Là il y eut une entrevue entre le roi et le premier prince du sang. Louis XVI voulut d'abord être sévère dans ses paroles ; mais c'était presque toujours en vain qu'il cherchait à vaincre sa bonté, elle le débordait malgré lui. Il laissa donc parler son cœur, et tendit franchement et sans arrière-pensée sa main à son cousin, qui versait alors de perfides et hypocrites larmes. Oh ! certes, je ne regrette pas que la bonté se laisse aller à ses élans, à ses inspirations ; là où Dieu a mis le fleuve il faut qu'il coule ; là où est la fleur il faut que le parfum s'exhale ; mais ce que je regrette c'est que la méchanceté, avec ses feintes et ses ruses, l'emporte toujours sur la loyauté quand elles vien-

nent à se rencontrer. Pourquoi l'ange gardien du juste ne lui fait-il pas voir alors les piéges que lui tendent le fourbe et l'impie?

En sortant de l'entrevue que le roi avait accordée au duc d'Orléans, sa belle et noble figure rayonnait de joie et de bonheur, tandis que de la physionomie du prince (qu'il s'efforçait de rendre calme et recueillie) il perçait quelque chose d'effrayant et de satanique.

Le jour de cette entrevue l'abbé Delille avait obtenu une audience de Marie-Antoinette, et avait lu devant sa majesté quelques fragments d'un de ses poèmes, et dans cet extrait se trouvait la peinture du serpent qui va donner la mort à la jeune fille qui l'a réchauffé dans son sein. Ah! s'écria la reine, *j'ai vu ce matin quelqu'un qui ressemble à ce serpent.* Ce mot circula dans Versailles, et le soir le roi en témoigna son mécontentement à Marie-Antoinette en lui disant : *C'est empêcher le repentir que d'en douter toujours.*

De retour à Paris, au milieu de ses familiers et de ses partisans, le duc d'Orléans ne tarda pas à renouer toutes ses intrigues. Les embarras résultants de ses menées et de l'or qu'il faisait répandre dans la capitale et les provinces devinrent tels que la cour et le ministère s'en inquiétèrent sérieusement, et pour mieux par-

venir à les déjouer et à les neutraliser résolurent d'agir dans le plus profond secret. Alors le premier ministre et le garde-des-sceaux Lamoignon concertaient ensemble un plan fort étendu dirigé contre les parlements.

Cette guerre allait être pleine de périls, car il y avait dans les esprits d'alors de fortes sympathies pour les magistrats opposants. Des mesures préliminaires et indispensables à l'exécution du plan mystérieux de la cour venant d'être arrêtées, les colonels avaient été renvoyés à leurs régiments; les intendants à leurs provinces, et par ordre exprès du roi chacun devait se rendre à son poste et surveiller les démarches de l'opposition, qui s'en allait grandissant toujours.

Des lettres et des édits s'imprimaient à l'imprimerie royale de Versailles, et depuis quelque temps on avait pu remarquer que les portes et les fenêtres en étaient gardées par des sentinelles, et que les ouvriers n'en sortaient plus, mangeant et couchant dans le bâtiment même où ils travaillaient. A cette époque il n'en fallait pas davantage pour mettre en émotion bien des esprits, pour faire divaguer bien des hommes graves; alors vous auriez vu pendant des heures entières des groupes arrêtés devant le bâtiment de l'imprimerie du roi, dont

toutes les croisées étaient closes, et d'où il ne s'échappait aucun bruit. Dans ce silence, dans ces fenêtres fermées il y avait comme de l'excitation pour la foule oisive et curieuse.

Et puis dans les salons circulait le bruit d'un prochain lit de justice: tous ces indices, toutes ces rumeurs avaient répandu des craintes parmi les membres du parlement. D'Epréménil apprit que l'un de ses gens était lié avec la femme d'un des ouvriers de l'imprimerie gardée à vue : il se servit de cette liaison pour faire venir chez lui cette pauvre femme, qui pour quelques pieces d'or promit de parvenir auprès de son mari, et d'obtenir de lui quelques renseignements sur ce qui s'imprimait avec tant de mystère.

En effet elle parvint dans l'intérieur du bâtiment, parla à l'ouvrier imprimeur, et après avoir été fouillée on lui permit de retourner chez elle, car on s'était assuré qu'elle n'emportait rien.

Le lendemain matin un des amis de d'Epréménil se promenait seul en face de l'imprimerie royale; tout à coup à travers un carreau de vitre cassé une boule de terre glaise sort, et vient tomber dans la rue ; la sentinelle ayant le dos tourné, l'ami de d'Epréménil ramassa

la boule d'argile, et l'emporta bien vite chez le magistrat opposant.

L'ouvrier avait pris les feuilles imprimées depuis quelques jours, les avait roulées et les avait recouvertes de terre glaise. Ainsi fut révélé le secret de la cour et du ministère ; ainsi d'Epréménil et ses amis de l'opposition apprirent tout ce qui se préparait contre le parlement.

Possesseur de ces feuilles, le conseiller, heureux d'avoir obtenu ce qu'il lui importait tant de savoir, va aussitôt demander l'assemblée des chambres pour y dénoncer les projets ministériels ; sans peine il obtient une convocation générale : des pairs du royaume s'y rendent, et voici comment il parla à l'assemblée émue et palpitante de curiosité :

« Les inquiétudes de cette compagnie et celles de la nation n'étaient que trop fondées ; j'ai percé un mystère affreux. Il ne s'agit plus de conjectures ni de suppositions ; voici les nouveaux édits que l'on prépare. »

Après ce début d'Epréménil voit que la curiosité et l'intérêt sont portés au comble parmi ceux qu'il a réunis et qui l'écoutent, et il continue ainsi.

« Les mouvements qui vous transportent m'ont appris vos résolutions, ou plutôt elles

m'étaient connues même avant d'entrer dans cette salle : nul de vous ne se rendra le complaisant salarié de ministres en démence. On nous laisse encore quelques moments pour protester ; faisons-le avec toute l'énergie d'hommes d'honneur, avec tout le calme de sujets courageux et fidèles. Quand un grand sujet d'effroi va se répandre dans la nation qu'elle ait un motif de consolation et d'espérance en apprenant qu'aucun de nous ne se sépare des honorables compagnons de ses travaux. Vous avez vu dans l'édit sur la cour plénière quelle représentation dérisoire les ministres voulaient donner de ces assemblées, où nos rois conféraient avec leurs grands vassaux. C'est à l'aide d'un tel fantôme qu'ils ont entrepris de dégager le roi d'une parole solennelle, et de lui faire éluder la convocation des états-généraux.

«La nation n'oublie point les paroles données par le monarque ; elle n'oubliera point non plus ce que nous avons fait pour qu'elle rentrât dans ses droits.

«Après l'honneur d'avoir fait une si noble réclamation il en reste encore un que nous allons obtenir ; c'est d'être punis de notre fidélité aux constitutions du royaume. Bientôt nous serons plaints et regrettés par le roi, que

nous avons en vain essayé d'éclairer sur ses véritables intérêts et sur sa gloire; mais rendons grâce au ciel de ce que l'excès de la violence est accompagné de l'excès du délire. Les progrès qu'a faits la nation depuis dix-huit ans sont incalculables. Elle était en quelque sorte dans un état d'enfance lorsqu'un homme dont je rougis d'avoir encore à prononcer le nom devant cette compagnie, le chancelier Maupeou, forma et put exécuter le projet de dissoudre les parlements. Aujourd'hui, où l'on veut renouveler cette tentative, la nation est dans toute sa force; les trois ordres du royaume sont animés des mêmes sentiments; c'est de nous qu'ils les ont reçus. Il faut aimer les périls qui produisent un si bel effet. Gardons-nous ici de tout acte qui caractériserait la rebellion. La force d'inertie est pour les magistrats la défense de l'honneur. Vos ancêtres n'avaient que cette force à opposer aux menaces du roi d'Espagne Philippe II et à la tyrannie des Seize. Laissons les siéges qu'ils occupèrent tellement honorés que ceux même qui ne rougissent de rien craignent de nous y remplacer. »

Il y avait dans ce discours tout ce qu'il fallait pour produire un grand effet sur l'assemblée qui l'avait écouté.- D'Epréménil, homme de

conviction, n'avait rien dit qui ne lui fût parti du cœur. Or ce qui part de l'âme va à l'âme. Les hommes de conviction ont des paroles plus puissantes que toutes celles de l'éloquence étudiée; leur force part de la conscience comme une flèche part de l'arc.

L'assemblée des chambres, dans une agitation, dans un enthousiasme qui se ressentent souvent en France, fut entraînée par le discours de d'Epréménil; chacun des membres convint qu'il fallait protester. Voici la protestation qui fut arrêtée:

«La cour, justement alarmée des événements funestes dont une notoriété trop constante paraît menacer la constitution de l'état et la magistrature; considérant que les motifs qui portent les ministres à vouloir anéantir les lois et les magistrats sont la résistance inébranlable que ceux-ci ont mise à s'opposer à deux impôts désastreux, la demande qu'ils n'ont cessé de faire des états-généraux avant tout impôt nouveau, les projets que peuvent avoir ces ministres de libérer l'état sans les convoquer et en se servant d'un moyen auquel ils prévoyaient bien que les cours souveraines s'opposeraient constamment; désirant ladite cour, avant tous événements, poser les principes d'une manière positive, déclare que la France est une monar-

chie dans laquelle le roi gouverne par des lois fixes et établies; qu'au nombre de ces lois il en est de fondamentales, celles qui assurent la couronne à la maison régnante, à ses descendants, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture; celle qui conserve aux états-généraux seuls, convoqués légalement, le droit d'octroyer les impôts; celle qui assure l'inamovibilité des offices de magistrature, celles qui maintiennent la liberté individuelle et la propriété des citoyens, etc., etc. Déclare en outre ladite cour que dans le cas où, subjuguée par la force, elle se trouverait dans l'impossibilité de veiller elle-même aux principes ci-dessus établis elle dépose dès à présent ce dépôt entre les mains du roi lui-même, des princes de son auguste maison, des pairs du royaume, des états-généraux et de tout le royaume; déclare qu'elle n'entend prendre aucune part à ce qui pourrait être tenté contre ces principes, et que dans le cas où l'on prétendrait établir un corps quelconque pour représenter la cour des pairs aucun membre de ladite cour ne peut ni n'entend y prendre séance, et n'entend reconnaître pour telle que celle qui existe. »

Mes enfants, en transcrivant ces pages j'ai voulu vous montrer ce qui arrive souvent aux opposants. Pour entraver la marche du pou-

voir qui existe ils forgent des armes... et plus tard ces mêmes armes sont retournées contre eux; avec ces armes ils ont blessé, et avec ces armes on les tue.

Cette énergique protestation du parlement contre les volontés de la cour fut le modèle de ce grand serment du jeu de paume qui l'année suivante produisit une telle sensation dans toute la France, et qui commença la destruction des grands corps de l'état, dont les parlements faisaient partie.

Quand le ministère apprit que tous les plans dont il croyait avoir si bien assuré le secret avaient été divulgués par d'Epréménil à ses collègues il fut frappé de consternation, et dans son irritation il se décida à une éclatante mesure derigueur. L'ordre fut donné au marquis d'Agoust, capitaine des gardes françaises, d'arrêter deux conseillers, d'Epréménil et le jeune de Goislard de Montsabert. Cette arrestation, qui devait être faite de nuit et à leur domicile, fut manquée : les deux membres de l'opposition avaient été avertis du sort qui les attendait, et s'étaient absentés de chez eux. Mais d'Epréménil n'était pas de caractère à fuir comme auraient fait bien d'autres : s'il n'avait pas voulu se laisser arrêter vulgairement chez lui c'est que dans pareille arrestation il

n'y aurait pas eu assez d'éclat ; aussi au lieu de quitter Paris il alla de nouveau sommer ses collègues de se réunir. Le jeune de Montsabert, qui partage toute son exaltation, se rend la tête haute à l'assemblée générale, qui se tient au lieu ordinaire de ses séances.

Comme on doit le penser, cette assemblée était loin d'être calme ; car il y a dans la persécution autre chose que des périls, il y a de l'excitation, et cette excitation, cette fièvre que vous donnent des mesures de rigueur dirigées contre vous n'est pas sans attrait. Il y a des chênes qui ne viennent jamais aussi beaux que lorsqu'ils sont exposés aux tempêtes : les orages les rivent en terre et les font grandir. Nous connaissons des hommes qui ressemblent à ces chênes-là.

Réuni dans la grand'salle du palais, le parlement arrête qu'il prend sous sa sauvegarde les deux conseillers proscrits, qu'il sera sur-le-champ envoyé une députation au roi, et que tous les conseillers resteront en séance jusqu'au retour de leurs députés.

Le roi refuse de recevoir les députés, et leur fait dire qu'avant tout il veut être obéi, et qu'il n'écoutera rien avant que MM. d'Epréménil et Goislard de Montsabert se soient rendus en prison.

Cette réponse est rapportée au parlement, et le parlement nomme une nouvelle députation, qui ne fut pas plus heureuse que la première ; alors vous devinez combien l'on s'exalte, combien l'on s'excite à la résistance ! Il y aurait honte et déshonneur à céder, s'écrient quelques-uns; la liberté naîtra de la tyrannie, disent d'autres, qui ajoutent aux injures qu'ils débitent contre Brienne et Lamoignon des outrages contre le comte d'Artois, contre la reine et même contre le roi ! Tous les ménagements sont mis de côté ; ce n'est plus seulement le parlement qui se déclare contre la cour; l'opposition, je devrais dire la révolte, s'est accrue de plus de dix mille personnes du dehors. D'où venait tout ce monde? Dès le temps dont je vous parle c'était déjà comme aujourd'hui : quand une rebellion, un bouleversement, un malheur politique devaient arriver on voyait surgir de je ne sais quelles régions ignorées une population inconnue, aux visages sinistres, aux regards hardis, à la voix haute et aux bras nus, souillés et menaçants.... Quand un orage est près d'éclater on voit de même dans les champs sortir de dessous terre une foule d'insectes noirs et laids qui ont senti la tempête, et qui viennent profiter des dégâts qu'elle va faire.

Les vastes salles du palais, ordinairement si tranquilles et silencieuses quand la journée des plaideurs est passée, sont remplies, inondées de cette multitude bruyante et sale que je viens de vous peindre. Chaque fois qu'elle voit passer un pair du royaume qui arrive se joindre aux membres opposants du parlement elle le salue de ses cris de joie, et plusieurs de ces nobles personnages répondent à ces acclamations en disant : Nous venons faire un rempart de nos corps à d'Epréménil.... Oui, oui, crie la foule, défendez-le, car il défend les droits du peuple. Vive d'Epréménil ! Vive le parlement ! A bas Brienne ! à bas Lamoignon ! à bas ceux qui trompent le roi !....

Pour ajouter à l'horreur de cette sédition la nuit, qui enhardit les méchants, était venue avec ses ombres et ses ténèbres ; des flambeaux, des torches sont attachés aux murs, aux piliers des galeries et de la grand'salle des Pas-Perdus, et leur lueur rougeâtre tombe sur les flots du rassemblement tumultueux, agités, ondulants comme ceux de la mer quand le vent de l'orage commence à souffler.

Tout à coup à minuit des baïonnettes, des épées, des sabres brillent au dessus des têtes ; ce sont les armes de trois détachements des *gardes françaises*. Des gardes suisses, des pelo-

tons de cavalerie sont dans les cours, et en occupent les avenues. A cette vue un silence subit remplace le bruit; c'est le silence de l'étonnement: on n'avait pas cru que la cour en viendrait là. Le marquis d'Agoust, loyal et fidèle serviteur du roi, suivi de quatre sapeurs, s'avance vers la salle où le parlement est assemblé. Les portes de cette salle sont fermées; mais sur un mot de M. d'Agoust elles s'ouvrent, et l'homme dévoué qui venait obéir et faire obéir aux ordres du roi vit alors devant lui, assis sur leurs siéges fleurdelisés, cent cinquante magistrats et dix-sept pairs du royaume tous revêtus des insignes de leurs dignités. A l'entrée de l'envoyé de la cour les conseillers du parlement et les pairs restent sur leurs siéges, et le plus profond silence règne dans la noble assemblée. Dans ce calme imposant et majestueux une seule voix se fait entendre; c'est celle du marquis d'Agoust. *Je viens*, dit-il, *au nom du roi; sa majesté m'a ordonné d'arrêter M. Duval d'Epréménil et M. Goislard de Montsabert: je n'ai pas l'honneur de les connaître, mais je les invite à se conformer à la volonté du roi.*

D'Epréménil et Goislard de Montsabert allaient se lever et se nommer; mais un signe du président leur interdit une si prompte obéissance, et s'adressant au marquis d'Agoust le

président lui dit que le parlement avait envoyé une troisième députation au roi, qu'il attendait son retour, *et qu'il fallait à la cour du temps pour délibérer.*

— *Vos formes sont de délibérer*, repartit M. d'Agoust; *mais moi je ne connais pas ces formes-là. Je suis chargé des ordres du roi: ils ne souffrent pas de delai; il faut que je les exécute.* Puis il somma le président de lui livrer les deux magistrats nommés dans l'ordre dont il était porteur, ou de signer son refus.

— L'ordre n'est pas adressé au parlement; c'est à celui qui en est porteur à agir.

— Je suis prêt à agir; nommez-moi ces messieurs. Je vous le répète, je n'ai pas l'honneur de les connaître.

Alors d'un coin de la salle une voix crie: Nous sommes tous d'Epréménil et Goislard de Montsaber; puisque vous ne les connaissiez pas emmenez-nous tous, ou choisissez.

— Je somme MM. d'Epréménil et de Goislard de Montsabert d'obéir aux ordres de sa majesté.

Alors d'Epréménil, qui avec la franchise de son caractère aurait voulu se nommer tout de suite, se lève et dit: Je suis un de ceux que vous cherchez; j'obéis à l'autorité, mais je proteste contre la violence.

Puis, étant descendu de son siége et ayant salué le marquis d'Agoust il lui demanda : Vous proposez-vous d'employer la force ou les moyens ordinaires ?

— Le roi, reprit le capitaine, vous en laisse le choix.

— En ce cas suivez-moi, monsieur le marquis, suivez-moi, et nous échapperons par des issues secrètes à une foule qui pourrait contrarier votre mission.

Goislard de Montsabert imita noblement son collègue.

Les deux magistrats, qui connaissaient tous les étroits corridors, tous les escaliers dérobés, toutes les portes secrètes de cet immense palais, vaste dédale de pierre, conduisirent leurs gardes et l'homme qui venait les arrêter jusque dans la cour de la Sainte-Chapelle; là deux voitures attendaient : M. d'Epréménil monte dans l'une, M. Goislard de Montsabert dans l'autre, et les deux magistrats sont conduits, d'Epréménil aux îles Sainte-Marguerite et Montsabert au fort de Pierre-Scise.

Après cette double arrestation le parlement, qui avait été sommé de se dissoudre, obéit ; mais on peut facilement concevoir dans quelles dispositions. Quand les magistrats furent descendus de leurs siéges, quand ils

eurent quitté la salle de leurs séances la foule aussi abandonna le palais où elle s'était ruée toute la nuit; les gardes françaises en firent fermer les portes, et l'on put croire que l'on allait rentrer dans l'ordre; mais non, les passions du peuple avaient été trop excitées pour pouvoir s'apaiser tout de suite. La multitude agitée se répandit dans divers quartiers de Paris, et insulta le guet en vociférant des injures contre la cour.

Mes enfants, je vous ai longuement raconté ces journées *du* 19 *novembre* et *du* 7 *mai*, parceque je les ai regardées comme les premières étincelles du vaste incendie qui a duré si longtemps, et dont les flammes ont dévoré ce que notre belle France avait de meilleur, de plus auguste et de plus saint.

LE 27 AOUT 1788.

L'exemple a partout une immense influence, mais chez aucun peuple autant que chez les Français; eux plus que tous les autres sont imitateurs. Paris s'étant fait opposant, les provinces se mirent aussitôt à faire de l'opposition, et de toutes parts des voix s'élevèrent pour soutenir les parlements et demander LES ÉTATS GÉNÉRAUX. Le clergé lui-même, oubliant que l'esprit irreligieux semé dans les masses par le philosophisme trouverait à se faire jour dans ces grandes assemblées nationales, en pressa la convocation. L'archevêque de Paris Juigné, si vénérable par ses vertus et son austère piété, avait cru devoir assister aux séances les plus orageuses du parlement, et dans une assemblée générale du clergé avait appuyé de son autorité de vives réclamations contre les édits de la cour. Quand une tête si sage et presque déjà entourée de l'auréole des saints cédait à l'entraînement c'était preuve que le mouvement devenait irrésistible.

Plus on lit les annales des peuples, plus on acquiert la conviction qu'à certaines époques il y a des idées impérieuses qui se lèvent tout

à coup au dessus des hommes pour courber et dominer leurs volontés. Alors ceux qui veulent le bien et qui ont attaché leur cœur à la justice croient entendre la voix de Dieu dans la voix du grand nombre, et quand ils auraient peut-être l'envie de lutter ils ne luttent plus, et comme tous les autres roseaux ils plient sous le vent qui souffle sur la nation.

Dans notre noble et loyale Bretagne, dans cette terre où l'on a si bien su combattre, souffrir et mourir pour le roi l'opposition aux volontés du roi se déclara plus hardie et plus impétueuse que partout ailleurs: à Rennes, à Nantes la rebellion aux décrets royaux était passée à l'ordre du jour, et quand le pouvoir fit clore le parlement de Bretagne les scènes les plus violentes, les troubles les plus graves éclatèrent, et durent révéler à ceux qui gouvernaient alors que l'opposition n'existait pas qu'à la surface des choses, mais qu'elle avait poussé de profondes racines dans le pays. Les régiments que le roi envoyait pour faire respecter ses volontés étaient insultés par la multitude des villes ; et comme au temps du *combat des trente* on vit à Rennes quinze officiers se battre contre quinze Bretons. Ce fut alors que les officiers du régiment de Bassigny publièrent une déclaration dans laquelle ils osè-

rent protester contre les ordres mêmes dont l'exécution leur était confiée, et qu'une confédération se forma entre les jeunes hommes de Rennes et de Nantes.

Dans ce temps l'opposition à tout ce qu'ordonnaient les ministres et la cour était si vive qu'elle ne laissait pas de place à d'autres haines; aussi noblesse et tiers état, gentilshommes et bourgeois s'entendaient et ne se divisaient point entre eux. Plus tard ils devaient s'entretuer; mais alors ils se donnaient la main et *fraternisaient* ensemble.

Quelques membres de la noblesse bretonne, avec l'impétuosité naturelle au pays, ne reculèrent point devant la déclaration suivante:

« Nous soussignés, membres de la noblesse de Bretagne, déclarons INFAMES ceux qui pourraient accepter soit dans l'administration nouvelle de la justice, soit dans l'administration des états, des places qui ne seraient pas avouées par les lois constitutionnelles de la province. »

Puis après cette déclaration douze députés furent nommés par la noblesse pour aller faire au roi de respectueuses et énergiques représentations contre les édits qui leur paraissaient violer les priviléges et la constitution de la Bretagne.

Pareille députation n'était pas sans périls, et peut-être même à cause des dangers qu'elle présentait fut briguée par beaucoup de jeunes gentilshommes.

Quelques vénérables membres du parlement de Bretagne blâmaient ce qui se passait dans ces jours d'effervescence ; mais leurs voix se perdaient dans le bruit que faisaient les passions déchaînées, passions qui criaient haut d'elles-mêmes, mais que stimulait encore l'ennemi le plus acharné et le plus hypocrite du roi et de la reine, le duc d'Orléans.

Contre tant d'adversaires égarés ou coupables la cour luttait toujours ; mais aux yeux de tous elle ressemblait à l'athlète qu'avec pitié l'on regarde combattre, car l'on sait d'avance qu'il doit être vaincu.

A peine les députés bretons furent-ils arrivés à Paris que Brienne les fit arrêter. D'autres mesures de rigueur suivirent celle-ci ; le régiment de Bassigny fut cassé, et les officiers signataires de la protestation dont j'ai parlé tout à l'heure déclarés indignes et incapables de servir.

Pour appuyer ces actes le maréchal de Stainville reçut l'ordre de conduire seize mille hommes en Bretagne, et d'y tenir haute et ferme la bannière du roi.

Dans le Dauphiné l'opposition se montrait aussi, moins fougueuse qu'en Bretagne, mais plus habile, car elle y était plus intimement liée avec le *tiers état*. Mounier, homme de bien et de cœur, était son chef.

N'ayant jamais qu'une pensée dans l'esprit, qu'un besoin dans le cœur, le bonheur de la France, Louis XVI à la vue d'une opposition si générale crut qu'il s'était trompé, qu'il avait fait fausse route en s'engageant dans le système des rigueurs, et soudainement rebroussa chemin. En moins de quinze jours il déclara dans trois arrêts du conseil d'abord qu'il renonçait à l'établissement de *la cour plénière*, ensuite que les états-généraux seraient convoqués le 1er mai 1789, enfin que les divers corps du royaume et toutes les sociétés savantes étaient invitées à lui adresser des mémoires sur le meilleur mode de composition des états-généraux.

Les états-généraux! c'était là le cri de l'époque. Le pays tout entier avait été appris à le répéter. Il partait de la place publique et des cloîtres, des cafés et des académies, des salons et des cabarets, des chaumières et des palais! L'habitant des campagnes, l'habitant des villes s'unissaient pour voir dans cette grande assemblée nationale une source d'ordre, de paix et de

prospérité. L'inquiétude qui agitait, qui tourmentait tous les esprits, les entraves du commerce, les dissentiments d'opinions, les rancunes de partis, les abus d'autorité, la licence de l'opposition, les priviléges froissants, le désordre dans les finances, les gaspillages de la cour, les passedroits de la faveur, toutes ces causes de mécontentement et d'irritation devaient être mises à néant par LES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

On le voit, quand un tel délire était entré dans les esprits le monarque pouvait bien lui-même être atteint du vertige. Le cercle d'or que les rois portent au front ne les défend pas des erreurs humaines, et le trône où ils s'asseyent n'est point assez élevé au dessus de la foule pour que les passions n'y puissent monter. Louis XVI n'eut donc plus qu'une pensée, celle de céder à la volonté de tous ; et quand quelques personnes de sa famille lui témoignaient de lointaines inquiétudes il leur répondait : *J'ai résisté trop long-temps ; il n'y a point de danger à se faire aimer, et les Français m'aimeront quand j'aurai travaillé avec eux au bonheur de la nation.*

Nobles et saintes illusions que celles-là ! Louis XVI les avait dans le palais de Versailles ; et dans la Tour du Temple il répétait encore : *Quand je veux oublier une partie de*

nos maux je me persuade qu'il y a des Français qui nous aiment.

Brienne ne pouvait plus rester au ministère; ses mains étaient maintenant reconnues inhabiles à tenir les rênes de l'état, et la reine, qui l'avait long-temps appuyé de son crédit, sentait maintenant que ses conseils conduiraient de précipice en précipice jusqu'au fond de l'abîme.

Ce qu'il fallait pour le salut de tous Marie-Antoinette le savait à présent; *c'était un homme d'une conviction forte et d'une volonté égale à sa sonviction :* l'archevêque de Toulouse était bien loin d'être cet homme.

« Un instant encore avant sa retraite ce ministre, qui n'avait fait que marcher d'incertitude en tergiversations et de mesures de rigueur en concessions, disait hautement dans le conseil : *J'ai pourvu à tout, j'ai tout prévu, même la guerre civile.*

Dans les derniers instants de son pouvoir, dit un homme dont j'aime à redire les paroles, car elles ont la double autorité de la vertu et du talent, M. le vicomte de Conny, Brienne rêvait encore des plans qui attestaient combien il avait peu compris le véritable caractère de l'époque et la nature des dangers qui menaçaient la monarchie. Fortement préoccupé de la puissance et de l'union des deux premiers

ordres, il n'attribuait les obstacles qui avaient renversé ses calculs qu'aux passions qui s'étaient élevées contre lui dans leur sein : il résolut d'appeler le *tiers état* à son aide comme en d'autres temps avaient fait les rois de France pour détruire la puissance de la féodalité.

Le tiers état n'avait cessé de s'agrandir depuis deux siècles, tandis que le clergé et la noblesse avaient éprouvé des pertes progressives. Brienne ne comprenait pas que la marche du temps avait rendu la puissance du *tiers état* si forte que le problème à résoudre était de savoir la contenir dans de justes limites, et de prévenir de trop soudaines irruptions. Dans une telle situation politique Brienne pensait encore à flatter l'orgueil du tiers état et à combattre les derniers débris de la puissance des deux premiers ordres, dans la folle pensée que la royauté dégagée de ces résistances et plus libre de ses mouvements deviendrait plus puissante.

Le dessein secret de l'archevêque de Toulouse était de diriger les esprits vers l'examen d'une seule question : quel rang le tiers état occuperait-il aux états-généraux ? Il espérait conquérir par la discorde entre les trois ordres un pouvoir qu'il n'avait pu obtenir par de misérables intrigues. En convoquant les états-généraux le premier devoir du gouvernement était de ré-

gler à l'avance et la composition de ces états et leur mode de délibération. On demanda des avis à tous les corps, à tous les citoyens sur le mode de convocation. On arma ainsi toutes les passions ; c'était ébranler la constitution du royaume jusqu'en ses fondements ; c'était appeler l'anarchie au cœur de la France. »

Ces réflexions de l'historien royaliste sont pleines de sagesse ; et comme lui je vous répète, mes enfants, que si chaque député à cette grande assemblée nationale avait trouvé en y arrivant sa place marquée d'avance alors le bien aurait eu chance de se faire, car il n'y aurait pas eu de perturbation ; mais convoquer des amours-propres, des prétentions, des rivalités ; les réunir ensemble, et puis leur dire : faites-vous à chacun votre part, c'est vouloir créer une autre Babel, c'est assembler les vents pour éloigner les tempêtes, c'est dire aux ouragans : venez, et donnez-nous le calme.

Aux éléments divers qui allaient composer les états-généraux, à tant d'orgueils et d'ambitions soulevés et mis en jeu il aurait fallu une voix assez puissante pour pouvoir leur commander comme Dieu aux vagues de la mer : *Vous viendrez jusqu'ici, et vous n'irez pas plus loin.*

La convocation de ces grandes assemblées,

qui rappelaient celles des Francs sous leurs rois chevelus, avait dû être méditée long-temps d'avance, car c'était une grande résolution, et qui ne pouvait être conduite à bien que par des hommes d'un haut caractère : avec un homme d'état c'était la voie du salut; avec des ministres faibles c'était le chemin des abîmes. Necker remplaça Brienne ; le Genevois revenait-il aux affaires publiques sans rancune dans l'âme? Je ne crois pas ; l'orgueil (et Necker en avait beaucoup) ne pardonne jamais qu'à demi.

Le négociant de Genève avait su que la reine s'était réjouie lorsqu'il avait été forcé de quitter les finances, et pour venir remplacer l'archevêque de Toulouse dans un moment de crise, il voulut que la fierté de Marie-Antoinette fût contrainte à lui faire une prière, à lui écrire de prendre le portefeuille que Brienne laissait : c'était là mal agir. Quand un roi dans des jours prospères vous appelle à lui vous pouvez hésiter à aller vous placer près de son trône; mais quand les mauvaises passions commencent à s'agiter autour du palais, et que le prince vous crie : venez à moi, j'ai besoin de votre aide, il est peu généreux d'exiger des sollicitations. Necker fut coupable de cette indélicatesse; il exigea une lettre d'instances de la reine avant de rentrer dans le conseil de

Louis XVI, et quand il y eut repris le pouvoir il ne s'effaça point assez. Au lieu de laisser le peuple voir le roi c'était toujours lui-même qui se montrait à la nation pour accaparer la popularité. Je vous ai dit ailleurs, mes enfants, le cas qu'il faut faire de cette faveur, de cet engouement de la multitude : c'était cependant de cette vaine fumée, de cet encens qui brûle si vite que Necker aimait à se repaître. D'autres en arrivant aux affaires ont soif de puissance ou de richesse; lui c'étaient les sourires, les vivat, les applaudissements de la foule qu'il voulait. Il y avait en cet homme de l'habileté, de la probité, de bonnes vues ; mais une incessante, une insatiable vanité s'étendait sur tout ce qu'il avait de bon dans l'âme, et souvent le neutralisait.

A peine la nomination de Necker fut-elle connue que le public passa du plus profond découragement à la joie la plus effrénée et la plus délirante. Les opposants, surtout les ennemis de Marie-Antoinette, faisaient avec l'enthousiasme qu'ils montraient pour le ministre une insulte à la cour. Dans les provinces, dans les villes où siégeaient les parlements l'effervescence fut folle : à Grenoble il était midi lorsque le courrier porteur de la nouvelle du rappel de Necker y arriva, et les *meneurs de l'enthou-*

siasme populaire furent stupides au point de faire illuminer en plein jour, le soir étant trop loin pour leur impatiente joie!

Les capitalistes, les négociants, les protestants, les mauvais catholiques étaient ceux qui exaltaient le plus le ministre genevois ; dans l'amour qu'ils lui portaient il y avait de la haine pour l'Église, pour la cour et pour la noblesse.

Les premiers actes de Necker durent être de défaire ce qu'avait fait Brienne; les grands bailliages furent supprimés, et un homme selon le cœur de Dieu et du roi, M. Barentin, fut nommé garde-des-sceaux. Les édits publiés au dernier lit de justice furent révoqués, et enfin une déclaration fixa la convocation des états-généraux au mois de janvier suivant.

Ce qui apprend le plus aux peuples la désobéissance au pouvoir ce sont les hésitations, les incertitudes et les changements de système : ne pas aller droit son chemin, rétrograder c'est révéler le secret de sa faiblesse, c'est faire évanouir le prestige de la royauté, que les hommes aiment à se représenter comme éclairée d'en haut.

Le jour où le parlement fit sa rentrée devint pour la multitude un jour de licence et d'anarchie.... Alors ce peuple dont je vous ai parlé

autre part, cette multitude qui vit dans des régions ignorées, et que l'on n'aperçoit pas quand le ciel est serein, sortit de ses obscurs repaires, et se mêla à des jeunes gens du barreau, autre nation effervescente qui aime le mouvement et le bruit ; dans leur allégresse de commande ces perturbateurs remplirent plusieurs rues de la capitale, et, poussant d'horribles vociférations, dirigèrent des fusils, des pétards et des serpenteaux contre toutes les personnes qui ne paraissaient pas partager leur insolente joie : plusieurs femmes furent blessées, et des agents de police ou des hommes désignés comme tels furent outragés, frappés et laissés comme morts sur le pavé.

Dans l'enthousiasme furieux de ces hommes des corps-de-garde avaient été attaqués et démolis ; la troupe du guet, après avoir résisté quelque temps, avait été forcée de fuir devant ces bandes, dont la hardiesse allait toujours croissant. Comme pour accoutumer la foule à devenir cruelle les hommes qui avaient fomenté ces troubles donnèrent à des jeunes gens l'idée de prendre deux mannequins, et de les habiller, l'un en habits pontificaux pour représenter l'archevêque de Toulouse et l'autre en simarre de garde-des-sceaux pour figurer Lamoignon.... et quand ces deux simulacres des

ministres tombés furent revêtus de tous les insignes de leurs charges ils furent bruyamment portés dans les rues, sur les quais et les ponts, et de toutes parts couverts des ordures que la populace leur jetait... Puis arrivée sur le Pont-Neuf la multitude, de plus en plus échauffée, excitée, enivrée, se rua sur les barraques de bois qui y étaient construites, les brisa, les démolit, et de leurs débris éleva deux bûchers en face de la statue de Henri IV. Là des étudiants en droit parodièrent un jugement, et prononcèrent une sentence de condamnation contre Brienne et Lamoignon.. Aussitôt la sentence fut exécutée sur les deux simulacres des condamnés; les deux mannequins furent jetés dans les flammes aux cris de joie de la foule insensée.

Oh ! c'était là un horrible jeu! et si la statue du grand roi avait pu rompre son silence de bronze, comme elle aurait parlé haut au peuple! comme d'un mot, comme d'un geste de son épée elle l'aurait fait rentrer dans le devoir!...

Légers et insouciants Parisiens, le 27 août 1788 c'étaient des mannequins que l'on livrait à vos moqueries et à vos insultes; vos maîtres en révolutions auraient craint de vous détourner des voies où ils voulaient vous engager et vous

conduire si dès le premier jour ils vous avaient donné de vrais hommes à outrager et à tuer... C'est par gradation qu'ils ont voulu vous accoutumer aux horribles spectacles. Le 27 août 1788 vous avez ri en voyant jeter dans les flammes les effigies d'un archevêque et d'un garde-des-sceaux ; le 21 janvier 1793 vous avez vu un vrai roi, le 16 octobre de la même année vous avez vu une vraie reine conduits à un véritable échafaud ; et, comme votre éducation révolutionnaire était alors tout à fait achevée, vous avez regardé, vous avez croisé les bras, vous n'avez rien dit, vous avez dans un lâche et stupide silence laissé passer la charrette du bourreau ; et quand le fils de S. Louis et la fille des Césars sont montés sur les planches rougies de sang vous n'avez point crié : NON, ILS NE MOURRONT PAS !

Non, vous n'avez rien fait de tout cela : les amis de Philippe-Egalité vous avaient façonnés à leur guise.

Pour la haine de quelques hommes c'était trop peu que les deux effigies des ministres jetées dans les flammes ; aussi à la voix des meneurs les attroupements se portèrent vers les hôtels de Brienne et Lamoignon proférant des menaces de pillage et d'incendie ; quelques invalides réussirent à les protéger. Le guet

avait lutté tant qu'il avait pu contre les séditieux; sur plusieurs points de Paris il avait empêché des excès et réprimé des cruautés : il devait dès lors être en butte aux vengeances des hommes qui avaient suscité les troubles. Le commandant de cette garde, un officier de cœur et de dévouement nommé Dubois, attirait surtout leur haine; des brigands furent donc dirigés contre sa demeure pour la piller et la démolir; mais lui se trouva là, et entouré de quelques-uns de ses soldats répondit par des menaces aux sommations de la foule, qui venait d'enlever des armes d'un corps-de-garde dont elle s'était emparée.

Les mutins, enivrés, excités, commencèrent l'attaque de la maison; Dubois ordonna une décharge qui en fit périr plusieurs. Voilà donc les pavés de Paris qui commencent à boire le sang!

Sur qui faut-il faire retomber ce sang? à qui attribuer ces premiers troubles, ces essais de désobéissance et de révolte? La voix du temps répond à ces questions :

Aux rancunes réunies de l'Angleterre et du duc d'Orléans.

Certes le parlement n'avait point provoqué les émeutes que je viens de raconter; tous les conseillers en gémissaient, et plusieurs firent

de courageux efforts pour arrêter ces excès, et cependant quelques jours après, quand le parlement eut à juger plusieurs des rebelles qui avaient été arrêtés avec des armes ou des torches à la main, il montra une indulgence si excessive qu'aux yeux de certaines gens elle ressemblait presque à de la complicité; tous les mutins furent mis *hors de cour*, à l'exception d'un seul, qui passa quelques jours dans la geôle.

Le lieutenant de police et le brave et fidèle Dubois furent mandés à la barre du parlement; la multitude répandue dans les salles du palais redoubla de joie et d'insolence; et le parlement termina la séance par un arrêt qui ordonnait d'informer non sur les attroupements et les actes séditieux, mais sur les excès commis par les préposés à la garde de Paris.

Pour les nations il n'y a plus qu'à gémir quand les choses en sont venues là, quand les cris et les menaces de la révolte ont retenti assez haut pour pénétrer dans l'enceinte, j'allais dire dans le sanctuaire des tribunaux, et y intimider les juges. La justice, voyez-vous, mes enfants, la justice est fille de Dieu; elle doit être impassible comme lui.

LE 27 AVRIL 1789.

Enfin les états-généraux vont s'ouvrir, et les hommes qui les ont demandés avec le plus de chaleur et d'autorité, les hommes qui pour en obtenir la prompte convocation n'ont pas rougi de faire alliance avec le duc d'Orléans, les hommes qui n'ont pas craint de contrister le cœur du roi et qui ont voulu de la popularité à tout prix ont maintenant peur de ce qu'ils ont obtenu. Avec les améliorations qui peuvent venir que de maux, que de dangers peuvent arriver !

Le jour tant demandé approche; il vient comme un inconnu. Est-ce le bien, est-ce le mal qu'il apporte dans les plis de son manteau?

A présent il peut y avoir encore de l'enthousiasme, mais il s'est tu tout à coup; c'est comme ces instants de silence qui précèdent l'orage.

D'Epréménil avait perdu cette confiance qui avait donné tant d'énergie à son opposition. Maintenant il hésitait; car il savait que toutes les espérances du parti populaire, du parti qui l'avait porté si haut, reposaient sur la *double représentation du tiers état*; et cette double re-

présentation lui semblait pleine de périls. Son imagination ardente et frappée lui faisait entrevoir dans l'avenir un vaste ébranlement, et sa conscience lui demandait : *Y auras-tu été tout à fait étranger?* Il éprouvait des remords, et craignait le peuple au moment où il était encore l'objet de ses acclamations.

Avec une âme comme la sienne, le remords ne pouvait pas être stérile; aussi dans la séance où le parlement procédait à l'enregistrement de la déclaration concernant la convocation des états-généraux, sans développer les motifs de son opinion, il demanda que la cour mît pour condition expresse à l'enregistrement que les formes de la convocation des états-généraux de 1640 seraient exactement suivies. Les trois ordres y avaient délibéré séparément, et la représentation du tiers état avait été à peu près dans la même proportion que celle des deux autres ordres. L'ami de d'Epréménil, Duport, et plusieurs autres jeunes magistrats réclamèrent vivement contre cette proposition; mais la majorité du parlement y vit son salut et celui de la noblesse, et ce qu'avait proposé d'Epréménil fut adopté.

A partir de cette décision les parlements, si vantés, si flattés, si exaltés par les révolutionnaires, perdirent toute leur popularité. Ils l'a-

vaient achetée cher; ils avaient lutté avec véhémence contre la volonté du roi; ils avaient fait un pacte avec un prince taré dans l'opinion. Sans le vouloir sans doute ils avaient donné lieu à des troubles et à de graves désordres, et voilà que la faveur de la foule leur échappe! Necker aussi voit se refroidir cet amour de la populace qu'il avait quêté au détriment de la cour.

Savez-vous à qui la multitude va désormais porter ses suffrages? à qui elle prodiguera ses bravos et ses vivat? connaissez-vous le nom de sa nouvelle idole?

C'est le duc d'Orléans!

Oui, lui-même; car il s'est déclaré le champion du tiers état. Et dans sa demeure, au Palais-Royal, qu'il venait de faire agrandir, et où il hébergeait les passions les plus mauvaises et les vices les plus éhontés, il tenait journellement des conciliabules contre ce qu'il appelait les prétentions surannées de la cour.

On en était là. Dans peu de jours cette nouvelle assemblée des états-généraux, qui devait, selon l'avis du grand nombre, mettre fin à l'irritation des esprits, allait s'ouvrir. L'ère de bonheur était proche. Le 1er mai était fixé pour l'ouverture solennelle de cette grande assemblée nationale; et le 27 avril, quatre jours au-

paravant, une scène sanglante éclata. Tout à coup on répandit le bruit dans le faubourg Saint-Antoine qu'un fabricant de papiers peints, le sieur Réveillon, riche et respectable industriel d'alors, avait dit que *les ouvriers étaient payés trop cher, et que le prix de leur journée devait être réduit à quinze sous.*

— Oui, vociféraient dans les groupes des hommes étrangers au faubourg, oui, il a tenu ce propos ; c'est un aristocrate vendu à la cour et aux nobles.

— Il a dit bien d'autres choses, répétaient des femmes au visage rouge et aviné ; il a dit que le pain de froment était trop bon pour nous, nos maris et nos enfants, et qu'il fallait nous nourrir comme les porcs avec des pommes de terre.

— Et cependant ils l'ont nommé électeur de Paris ; c'est lui qui va être chargé de parler en faveur du peuple aux états-généraux.

— Il ne faut pas qu'il y aille.

— Il est nommé.

— C'est égal, nous pouvons bien casser sa nomination.

— Non, vous ne le pouvez pas.

— Oui, nous le pouvons, il a été nommé parcequ'il était riche : faisons-le pauvre, et il n'ira plus à l'assemblée.

— Oui! oui! celui qui a parlé ainsi a bien parlé. Allons à sa manufacture, allons à son hôtel.....

A peine ces paroles ont été hurlées dans les attroupements que les divers groupes s'unissent et se fondent en un immense rassemblement. Les habitants du quartier où cette scène se passe ne peuvent plus de leurs fenêtres apercevoir le pavé des rues. La foule est si pressée, si compacte que d'en haut, en plongeant sur toutes ces têtes, on dirait une mosaïque qui se meut ou un torrent qui va renverser sa digue pour tout dévaster. Les ondes ne bouillonnent pas encore; mais les voilà mises en mouvement : maintenant qui pourra leur dire de s'arrêter?

Cette émeute ne pouvait être excitée par Réveillon, car ses ouvriers l'aimaient; il venait de les nourrir pendant les rigueurs de ce terrible hiver de 89, dont la France a gardé souvenir. Six mille bandits s'étaient attroupés sur la place Royale; et là fut recommencé ce jeu d'un mannequin habillé comme l'homme auquel on en voulait; devant cette effigie de Réveillon on lut *un arrêt du tiers état* qui le condamnait *à être pendu.*

Instruit des dangers qui le menacaient, car déjà l'attroupement grossi par d'autres factieux

se dirigeai vers sa manufacture, Réveillon était allé réclamer du secours. Vingt ou trente soldats seulement sont envoyés pour garder sa maison et ses propriétés; mais quand ils virent à quelle immense multitude armée de haches et de piques ils allaient avoir affaire ils restèrent spectateurs des désordres qu'ils étaient venus combattre.

Réveillon n'avait qu'un moyen d'échapper aux mains des furieux qui demandaient sa tête; c'était de fuir : il trouva une porte ignorée pour s'évader, et se sauva. Mais le riche établissement restait là; les pillards y pénétrèrent, et le dévastèrent en entier... Quand le désordre, la destruction et la ruine eurent remplacé dans cette belle usine l'activité du travail et la richesse des produits un nombreux détachement de gardes françaises et de Suisses arriva, et investit de toutes parts la maison où les brigands continuaient à piller. Ces bandes, qui n'ont pas seulement brisé les meubles et bouleversé les ateliers, mais qui ont pénétré dans les caves, gorgées de vin et de liqueurs, poussent des crix affreux et se disposent à la résistance.

La maison Réveillon va devenir leur citadelle; ils s'y barricadent, ils s'y fortifient; tout va devenir arme et projectile dans leurs mains.

Des fusils, ils en ont trouvé quelques-uns, et ils tirent par les fenêtres dont les persiennes fermées les protègent contre le feu des soldats. D'autres sont montés sur les toits, en arrachent les ardoises ou les tuiles, et les font pleuvoir sur la troupe. Les soldats, irrités par cette défense, qui se prolonge et qui a blessé plusieurs d'entre eux, deviennent terribles; quatre à cinq cents de ces hommes, qui dès ce jour se désignent entre eux et sont désignés sous le nom de *brigands*, sont tués par le fer et les balles; d'autres furent trouvés étendus dans les caves où ils étaient descendus..... Les malheureux, croyant boire des liqueurs, avaient pris de l'acide nitreux, et mouraient dans d'horribles convulsions. Quelques prisonniers furent faits, sur lesquels on trouva plusieurs pièces de six francs. Qui leur avait donné cette solde? M. de Bezenval, qui avait été chargé de faire marcher les Suisses dans cette journée, n'hésite pas à dire : *L'événement du faubourg Saint-Antoine est l'explosion d'une mine chargée par des mains ennemies, et je la juge devoir partir de l'Angleterre ou du duc d'Orléans.*

L'opinion du baron de Bezenval fut partagée par la cour; là on ne doutait plus que ce ne fût par ces scènes d'anarchie que le premier prince du sang préludait à son usurpation. Avec cette

croyance-là il ne fallait pas lui laisser la liberté d'avancer dans ses mauvais desseins : un exil sérieux, un exil ailleurs qu'à Villers-Cotterets ou au Raincy aurait dû éloigner de Paris, alors si vivement agité, le prince dont le nom se trouvait mêlé à toutes les émeutes.

Parmi les hommes à la mine menaçante et aux bras nus armés que remarqua la police dans les attroupements du faubourg Saint-Antoine plusieurs paysans de Villers-Cotterets, où le duc d'Orléans avait de grandes possessions, furent signalés : ainsi le seigneur avait fait venir ses vassaux, et les avait convoqués au désordre comme à une fête ; lui les soldait, eux se battaient pour sa cause... Oh! mes enfants, je ne vous conseille la haine pour personne, Dieu ne veut pas que l'on maudisse ; mais en vérité s'il y avait des haines permises et des malédictions pardonnées par le ciel ce seraient celles qui tomberaient sur les ambitieux sans courage. Certes ce ne sera pas moi qui chercherai à excuser les usurpations, elles sont toujours un malheur et un crime ; mais il y en a qui méritent d'être moins détestées que les autres, ce sont celles qui se font à l'aide du courage de l'homme auquel elles doivent profiter. L'usurpateur qui s'arme ouvertement, qui marche au trône qu'il convoite à travers des périls, et qui

pose la couronne dont il s'empare sur un casque bossué dans les batailles excite un tout autre sentiment que l'être au cœur avide et lâche qui ne conspire qu'avec de l'argent: le fer, il aurait peur de s'en armer; il le donne aux misérables qui ont de la force et des bras à vendre, et il leur crie d'aller de l'avant, de frapper, de renverser. Alors le feu brille, le sang coule, la mort vient; mais aucun danger n'arrive à l'ambitieux poltron; sa cache est sûre et bonne, il n'en sortira que lorsque tout sera fini, que lorsque la foudre ne grondera plus; il ne voudra même pas s'asseoir sur le trône inoccupé avant que l'on en ait lavé les taches de sang, car le sang lui fait peur.

LE 5 MAI 1789

OUVERTURE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Avez-vous vu un père de famille qui va recevoir chez lui tous ses enfants, qui va réunir sous son toit, à son foyer, à sa table tous les êtres qui lui sont chers? Les jours qui précèdent le jour de la réunion tant désirée il les emploie à tout préparer pour la fête; il fait aérer les chambres de la maison, et d'après ses ordres les plus belles fleurs, les plus rares arbustes de sa serre sont apportés dans les jardinières du salon et sur les marches du vestibule; il veut que la joie qu'il a dans le cœur se montre au dehors et se fasse visible aux yeux de tous. Il en était de même de Louis XVI quelques jours avant l'ouverture des états-généraux; il était tout préoccupé des pompes de cette grande assemblée, pompes qui devaient être les dernières d'une monarchie que Louis-le-Grand avait rendue si digne, si noble et si majestueuse! Dans la préoccupation du roi, dans ses fréquentes visites à la salle où les états devaient tenir leurs séances, il y avait vraiment quel-

que chose de paternel ; en le voyant surveiller les travaux on devinait le désir qu'il avait que tous ceux qui y étaient appelés s'y trouvassent bien, et qu'aucune susceptibilité, aucune prétention, aucun amour-propre n'y fussent blessés.

Ses ministres, qui étaient alors MM. Necker, de Montmorin, de Saint-Priest, de La Luzerne et de La Tour-du-Pin, partageaient tout à fait la pensée royale, et cependant ils furent mal inspirés pour le choix des costumes ; ils devaient savoir que si les trois ordres du clergé, de la noblesse et du tiers état existaient encore le temps dans sa marche en avait prodigieusement effacé les marques distinctives extérieures ; avec la marche des esprits, avec cette tendance vers l'égalité que les doctrines du philosophisme avait inoculée au pays c'était déjà beaucoup que cette division : il fallait la garder pour les affaires ; mais il était maladroit de la montrer tranchante et froissante pour quelques-uns. Quand on connaît les hommes on sait qu'il n'y a pas que les choses importantes qui les occupent et qui les blessent ; une vanité humiliée devient souvent une mortelle ennemie. Les habits attribués à chaque ordre étaient de nature à mécontenter le tiers état, auquel on venait d'accorder la double repré-

sentation. Quand vous rendez un homme fort faites-le content.

Ce fut au règne de Louis XIII que l'on remonta pour choisir les costumes; ce fut là, je le répète, une mauvaise inspiration et sous le rapport politique et sous le rapport de l'art.

La noblesse portait l'habit noir, avec veste et parements de drap d'or; manteau de satin noir, cravate de dentelle à bouts pendants, chapeau relevé à la Henri IV avec le panache blanc, et l'épée au côté.

Le clergé gardait sa soutane, le grand manteau de soie et le bonnet carré; les évêques et archevêques avaient le rochet de dentelle pardessus leurs robes violettes, et la croix pastorale suspendue par un cordon d'or sur la poitrine.

Le tiers état avait en partage un costume par trop simple; point d'épée, habit de laine noire, un simple manteau de taffetas noir, la cravate de batiste et un chapeau rabattu sans ganse ni bouton.

Il y avait dans ces distinctions trop tranchées de quoi irriter beaucoup d'esprits; aussi le mécontentement ne tarda pas à se manifester; et commencer des conférences politiques avec du mécontentement dans l'âme

c'est fâcheux. Si vous voulez que les hommes soient sages et justes versez-leur du bonheur dans l'âme.

Aujourd'hui les gouvernements croient à leurs propres lumières, aussi ils ne vont plus devant les autels demander à Dieu de les éclairer : en 1789 il n'en était pas encore ainsi ; le 4 mai, veille de l'ouverture des états-généraux, les trois ordres marchèrent processionnellement en grand cortége vers l'église Saint-Louis de Versailles pour y assister à une messe du Saint-Esprit. Le saint Sacrement était porté par l'archevêque de Paris; Monsieur, M. le comte d'Artois, le duc d'Angoulême, le duc de Berry tenaient les cordons du dais. Les régiments des gardes françaises, des gardes suisses étaient sous les armes.

Arrêtons-nous un instant ici, mes enfants. Je viens d'écrire les noms de Monsieur, depuis Louis XVIII ; du comte d'Artois, depuis Charles X ; du duc de Berry et du duc d'Angoulême ; où sont-ils donc tous aujourd'hui?

Louis XVIII dans sa tombe de roi, à Saint-Denis.

Charles X dans sa tombe de roi exilé, au caveau des franciscains de Goritz.

Monseigneur le duc de Berry, assassiné par Louvel, aussi à Saint-Denis.

Et Louis-Antoine avec la fille de Louis XVI, avec Marie-Thérèse, avec les enfants de son frère, proscrits bien loin sur la terre du bannissement.

Mais pourquoi me suis-je ainsi interrompu dans mon récit des pompes de 1789? Ah! je le sais, c'est que j'ai voulu d'un seul coup d'œil vous faire voir combien les espérances humaines sont décevantes et trompeuses. De tous ces princes que je viens de vous nommer, et qui escortaient Louis XVI aux états-généraux, y en avait-il un dont le cœur ne battît d'espoir? et où cet espoir les a-t-il conduits? A l'exil et à la tombe!

Mais reprenons.

Le roi et la reine suivaient le saint Sacrement. Le peuple ému les regardait passer, priait pour eux, qui priaient pour la France. Ah! certes il existait déjà de la haine contre eux, et d'horribles complots avaient déjà été tramés; mais dans ce jour rien de ces infernales pensées ne se montrait, c'était un aspect général de bonheur.

Le duc d'Orléans, qui marchait à la tête de la noblesse, affectait de régler son pas de manière à pouvoir se mêler aux députés du ties état. Je ne sais quel sourire se voyait sur ses lèvres; il contrastait avec le recueillement des

autres princes. La joie de Satan ne ressemble point à celle des anges fidèles.

Arrivés à l'église Saint-Louis, le roi et la reine se placèrent sous un dais parsemé de fleurs de lis d'or. Cette pompe religieuse et militaire, unissant tant d'espérances à tant de souvenirs, liant ainsi le passé, le présent et l'avenir, portait dans toutes les âmes une profonde émotion. Cette émotion s'accrut encore quand M. de La Fare, évêque de Nancy, du haut de la chaire prouva que ce qui assurait aux empires le plus d'éclat et de puissance et aux peuples le plus de liberté et de bonheur c'était la religion. A ce mot de liberté (si souillé depuis) l'orateur sacré fut interrompu tout à coup, et ni la sainteté du lieu ni la présence du roi ne purent contenir les applaudissements qui éclatèrent de toutes parts.

Sur le chemin qui conduisait du château à l'église, de distance en distance, des chœurs de musique avaient été placés ; ainsi rien n'avait été oublié de tout ce qui pouvait ajouter à la solennité de cette journée si long-temps attendue, si ardemment demandée.

Le lendemain 5 mai le roi fit l'ouverture des états-généraux. Tout au fond de la vaste *salle des Menus*, élevé sur une estrade, resplendissait d'un grand éclat un magnifique trône

à tentures de pourpre semées de fleurs de lis; bien au dessus des fauteuils du roi et de la reine était suspendu un riche baldaquin, dont les pentes garnies de crépines d'or étaient surmontées de gros panaches blancs et de l'écusson de France. Louis XVI et Marie-Antoinette vinrent s'asseoir sur leurs fauteuils dorés. Celui de la reine était placé un peu plus bas que celui du roi: quelques-uns assurent que Marie-Antoinette s'apercevant de cette innovation ne dit que ce mot : DÉJA!

Jamais les Français, si idolâtres de la beauté, n'avaient vu leur reine si majestueuse, si gracieuse et si belle. Elle portait une robe de cour bleu de ciel, ouverte sur une jupe de taffetas blanc; une guirlande de fleurs bleues ceignait son jeune front, que la couronne d'or n'avait point encore meurtri.

Louis XVI n'avait pris pour cette séance si solennelle ni le manteau, ni le sceptre, ni le diadème royal, et je crois que c'était à tort. Le frac de soie comme on le portait alors, et qu'il avait choisi en cette grande journée, allait mal avec la magnificence du trône.

Les princes, les princesses, les hauts dignitaires, les grands officiers de la couronne, revêtus du costume de leurs charges et de leurs dignités, étaient rangés près du trône, autour

duquel on distinguait les ducs et pairs du royaume. Non loin les ministres entouraient une table couverte d'un tapis de velours vert à franges et galons d'or; le garde-des-sceaux, M. Barentin, en simarre fourrée d'hermine, se tenait debout tout près de la dernière marche du trône. Huit hérauts d'armes, avec leurs dalmatiques de velours violet fleurdelisé, leurs fraises de dentelle, leur tunique de satin blanc et leurs chapeaux empanachés, marquaient la place du tiers état. Le clergé et la noblesse occupaient les deux côtés de la salle, en avant des colonnes qui supportaient la voûte; les tribunes, remplies par le public admis à la séance, se trouvaient un peu en arrière de ces colonnes; plus rapprochées des membres de l'assemblée, appuyées sur une balustrade recouverte de riches tapis, se montraient dans d'élégantes toilettes les femmes les plus distinguées de la cour.

Avec quelle émotion tous les Français témoins de cette imposante solennité ne devaient-ils pas attacher leurs regards sur le jeune monarque qui portait en sa noble figure l'empreinte des vertus de son âme; un monarque héritier de la plus ancienne, de la plus illustre dynastie qui fût sous le soleil !

Pour que la prospérité, le calme et le bon-

heur revinssent à son peuple ce roi, si aimant, si juste et si bon rouvrait les états-généraux fermés depuis cent soixante-quinze ans, et venait y renoncer au pouvoir absolu : c'était vraiment là le père qui rassemblait ses enfants autour de lui pour leur dire : Soyons heureux ensemble, moi par votre amour, et vous par mes soins et ma paternelle justice.

Quand tout le nombreux personnel de cette grande assemblée fut placé comme l'avait indiqué le programme, quand chacun fut rendu à son siége, quand un religieux silence fut bien établi dans toute la vaste salle, d'une voix ferme et sonore, et avec l'accent d'une sensibilité mesurée, mais profonde, Louis XVI prononça son discours, où se révélaient dans chaque phrase, dans chaque mot la droiture de ses intentions et son amour pour son peuple. Ce discours est trop important pour que je ne le transcrive pas : des paroles du roi martyr rien ne doit se perdre, car en toutes on retrouve son amour du pays.

« Messieurs, ce jour que mon cœur attendait depuis long-temps est enfin arrivé, et je me vois entouré des représentants de la nation à laquelle je me fais gloire de commander.

« Un long intervalle s'était écoulé depuis les

dernières tenues des états-généraux, et quoique la convocation de ces assemblées parût être tombée en désuétude, je n'ai pas balancé à rétablir un usage dont le royaume peut tirer une nouvelle force, et qui peut ouvrir à la nation une nouvelle source de bonheur.

« La dette de l'état, déjà immense à mon avénement au trône, s'est encore accrue sous mon règne; une guerre dispendieuse mais honorable en a été la cause: l'augmentation des impôts en a été la suite indispensable, et a rendu sensible leur inégale répartition.

« Une inquiétude générale, un désir exagéré d'innovations se sont emparés des esprits, et finiraient par égarer totalement les opinions si l'on ne se hâtait de les fixer par une réunion d'avis sages et modérés.

« C'est dans cette confiance, messieurs, que je vous ai rassemblés; et je vois avec sensibilité qu'elle a déjà été justifiée par les dispositions que les deux premiers ordres ont montrées à renoncer à leurs priviléges pécuniaires: l'espérance que j'ai conçue de voir tous les ordres réunis de sentiments concourir au bien général ne sera point trompée.

« J'ai déjà ordonné dans les dépenses des retranchements considérables; vous me présenterez encore à cet égard des idées que je

recevrai avec empressement; mais malgré les ressources que peut offrir l'économie la plus sévère je crains, messieurs, de ne pouvoir soulager mes sujets aussi promptement que je le désirerais. Je ferai mettre sous vos yeux la situation exacte des finances, et quand vous l'aurez examinée je suis assuré d'avance que vous me proposerez les moyens efficaces pour y établir un ordre permanent et affermir le crédit public. Ce grand, ce salutaire ouvrage, qui assurera le bonheur du royaume au dedans et sa considération au dehors, vous occupera essentiellement.

« Les esprits sont dans l'agitation; mais une assemblée des représentants de la nation n'écoutera sans doute que les conseils de la sagesse et de la prudence. Vous avez jugé vous-mêmes, messieurs, qu'on s'en est écarté dans plusieurs occasions récentes; mais l'esprit dominant de vos délibérations répondra aux véritables sentiments d'une nation généreuse, et dont l'amour pour ses rois a toujours fait le caractère distinctif. J'éloignerai tout autre souvenir.

« Je connais l'autorité et la puissance d'un roi juste au milieu d'un peuple fidèle et attaché de tout temps aux principes de la monarchie : ils ont fait la gloire et l'éclat de la France. Je

dois en être le soutien, et je le serai constamment.

« Mais tout ce qu'on peut attendre du plus constant intérêt au bonheur public, tout ce qu'on peut demander à un souverain, le premier ami de ses peuples, vous pouvez, vous devez l'espérer de mes sentiments.

« Puisse, messieurs, un heureux accord régner dans cette assemblée, et cette époque devenir à jamais mémorable pour le bonheur et la prospérité du royaume : c'est le souhait de mon cœur ; c'est enfin le prix que j'attends de la droiture de mes intentions et de mon amour pour la France. »

Ces royales paroles furent écoutées avec une respectueuse attention ; les applaudissements, les cris de *vive le roi! vive la reine!* les suivirent ; et Louis XVI, croyant qu'il était compris et approuvé de tous, ressentit au dedans de lui une telle joie que ses yeux se mouillèrent de larmes, et qu'en ce moment il s'applaudit de la convocation des états-généraux.

Les deux partis, préoccupés de leurs discordes, s'attendaient à une décision émanée du trône qui fixerait le mode de délibération. Cette décision souveraine ne fut pas donnée, et l'effet d'un discours touchant, sincère et conciliateur fut perdu. La bonté venait de se mon-

trer; si la fermeté et la résolution l'eussent accompagnée, si le vague n'avait pas été laissé aux partis, il aurait pu résulter un immense bonheur de cette assemblée, qui ne s'égara que faute d'un plan tracé de main royale.

Le discours du garde-des-sceaux fut trouvé pâle et faible : ce qui y perçait davantage c'était l'*irrésolution* ; or l'*irrésolution* n'indique jamais la force, et il n'y a que la force qui rallie.

Necker avait en cette circonstance une belle occasion de dérouler tous ses plans d'amélioration, de réforme et de prospérité. Dans le sein de l'assemblée devant laquelle il était appelé à parler il comptait de nombreux admirateurs, de chauds partisans, et il resta au dessous de l'opinion de tous : il lut sur la situation du royaume un long mémoire qui ne répondit à l'attente de personne; il parla avec la plus étrange affectation des heureux effets de son second ministère, qui datait à peine de six mois. Lorsqu'il en vint à la grande question du mode de délibération ses paroles, encore plus vagues, plus incertaines que celles de M. Barentin, blessèrent tous les ordres.

Si au lieu de cette maladroite timidité le roi et ses ministres avaient franchement tracé eux-mêmes le mode qu'ils croyaient le plus convenable à adopter, toutes les irritations qui ne

tardèrent pas à éclater n'auraient pas eu lieu : devant la volonté du roi toutes les volontés se seraient soumises. En 1789 l'on n'en était pas où nous en sommes aujourd'hui ; l'habitude d'obéir aux souverains n'était pas encore perdue ; les ceptre avait alors une magie qu'il n'a plus.

Le discours de Necker terminé, le roi leva la séance au milieu de vives acclamations. Cependant, il faut le dire, les cris qui avaient salué Louis XVI et Marie-Antoinette à leur arrivée dans la salle des états-généraux avaient eu bien plus d'élan que ceux qui retentirent à la fin de la séance ; cette décroissance d'enthousiasme prouvait que les discours prononcés n'avaient rempli l'attente d'aucun parti. Le tiers état crut pouvoir traduire ainsi les paroles du ministre : *Je vous ai donné la double représentation, à présent c'est à vous à conquérir la délibération en commun.* De leur côté le clergé et la noblesse surent peu de gré des ménagements craintifs de M. Necker, et s'obstinèrent à ne voir qu'hypocrisie dans sa modération.

Voilà comme parlent les partis ; le mot *hypocrisie* n'était point celui dont il fallait se servir pour définir la conduite du ministre genevois ; en agissant ainsi qu'il avait fait il n'avait point été *faux*, il avait été *faible*. Mais il arrive des

temps où la faiblesse est funeste ; en 1789 nous en étions là.

Les hommes qui ont eu le plus de hardiesse et le plus d'audace contre le pouvoir royal eussent été bien plus faciles à conduire si une main forte s'était fait sentir. Croyez-vous que ce Mirabeau que les ennemis de la royauté saluèrent quand ils l'eurent reconnu parmi les députés du *tiers état*, croyez-vous qu'il eût été aussi fougueux s'il n'avait pas compté sur la débonnaireté du roi et sur le manque d'énergie des ministres d'alors. Ce tribun, dont on veut aujourd'hui réhabiliter la mémoire, et qui a sa statue dans une des salles du palais des députés, il faut, mes enfants, que vous le connaissiez ; il faut que vous sachiez la valeur des hommes que les révolutionnaires honorent et offrent en exemple.

Honoré Riquetti, comte de Mirabeau, descendait d'une ancienne famille de Provence. Les Riquetti se disaient d'origine napolitaine ; et l'homme que je veux vous peindre, l'homme qui déclamait souvent avec tant de véhémence contre la noblesse, aimait à faire remonter cette origine bien haut, jusque dans la nuit des temps ; tout démocrate qu'il s'était fait il mettait de l'orgueil à se rattacher à des noms illustres, entre autres à l'amiral de Coligny. Avec

cette tendance à aimer les illustrations on doit penser que si la noblesse de sa province avait voulu de lui pour représentant il ne se serait point déclaré son ennemi. Le jour où il fut repoussé par elle il jura de se venger; et il dit à son frère: *Ah! elle ne veut pas de mon appui! Eh bien! elle mourra sous mes coups.*

C'était donc la rancune dans le cœur qu'il s'asseyait parmi les députés du tiers état; rien ne pousse autant à la haine que le mépris.

Mirabeau était de taille moyenne et fortement constitué; sa poitrine était large et ses membres musculeux et forts; il y avait en lui du lazzarone de Naples; sa tête, hérissée d'une épaisse chevelure et posée sur un cou de taureau, était énorme; la petite vérole avait ajouté à sa laideur native, et il le savait, car un jour une femme, se trouvant à Versailles au milieu d'un grand nombre de députés, lui dit sans le connaître, Montrez-moi, monsieur, M. de Mirabeau; on dit qu'il est si laid! — Fort laid en effet, madame, imaginez-vous un tigre qui a eu la petite vérole, et vous pourrez en juger; c'est lui qui a l'honneur de vous parler.

Les gentilshommes qui n'avaient pas voulu être représentés par lui aux états-généraux ne s'étaient point déclarés contre lui par caprice et sans motifs : les hommes purs doivent-ils

accorder leurs suffrages à qui ils refusent leur estime, et la sage politique peut-elle jamais conseiller une bassesse? C'en eût été une que de choisir Mirabeau. La noblesse ne pouvait pas, ne devait pas nommer un homme taré pour son député: il y a des armes qui peuvent vous servir à faire du mal à vos ennemis, mais qui sont si sales et si souillées qu'on ne les ramasse pas. L'extrême laideur de Mirabeau, dit un historien, laissait cependant régner sur ses traits quelque expression de noblesse; tout annonçait en lui des passions mobiles et pourtant énergiques; il semblait quelquefois tirer avantage de sa laideur même et de l'effroi qu'il inspirait. Quand on venait de le provoquer fortement dans l'assemblée, *Je vais*, disait-il, *je vais leur présenter la hure.*

Lui, devenu grand orateur, avait reçu de la nature une voix rauque et souvent aiguë; s'il n'était parvenu à captiver l'esprit, les oreilles se seraient promptement fatiguées de son organe; on ne lui pardonnait ses défauts que parcequ'il vous dominait comme un maître. Quand il improvisait son élocution était d'abord lourde, embarrassée et surchargée de mots inutiles; il allongeait la parole pour donner le temps à la pensée de venir... Eh bien! en l'écoutant, même dans ses moments faibles, on n'était point

tenté de s'en aller, car on savait que le coup de tonnerre était proche et que de l'effet serait bientôt produit.

Du reste ne croyez pas que le gentilhomme tribun cherchât toujours à faire peur, *à montrer la hure;* non, souvent il était souple, flatteur, caressant, et l'hyperbole qui régnait dans ses flatteries semblait alors échapper à la force de ses impressions. Les vices qui s'étaient emparés de cet homme, les démons qui le possédaient n'avaient point éteint son imagination ; elle lui rappelait parfois de nobles sentiments, il ne les sentait plus, et il trouvait encore des paroles pour les peindre et pour les faire éprouver à d'autres.

Satan se souvient aussi du ciel, et sait parler de ses délices à ses compagnons de l'abîme.

Sa jeunesse avait été tout agitée de violentes passions. Avec son horrible figure il visait à la réputation de roué et de séducteur. Déjà marié lui-même, il avait audacieusement enlevé la femme du premier président de Besançon. Un arrêt de cour souveraine l'avait condamné par contumace à être décapité, ce qui lui faisait dire: *Ma tête était laide, mais avec leur sentence ils l'ont rendue belle.*

Son père, affligé de ses désordres, le fit enlever en Hollande, où il s'était réfugié, et con-

duire par une lettre de cachet à Vincennes. Il y resta deux ans. Quelquefois la prison a été salutaire à ceux qui y ont été renfermés ; quelquefois la sagesse a parlé dans le silence de la geôle, et plus d'un rayon du ciel est venu au captif à travers les barreaux de fer du cachot. Pour MIRABEAU il n'en fut point ainsi, et si quelque chose de lui est sorti de derrière les verrous c'est la honte d'une scandaleuse correspondance.

Et quand la liberté lui eut été rendue il fit mourir de chagrin la femme qu'il avait flétrie par ses lettres, puis revint en tyran à la jeune épouse qu'il avait délaissée et dont il avait reçu une dot considérable. Ce joug fit horreur à la femme dont il ne reprenait la main que pour ressaisir la fortune, et elle demanda une séparation de corps et de biens. Mirabeau en plaidant contre elle fit connaître les étonnantes ressources de ses talents oratoires; ainsi ce fut la soif de l'or qui révéla son talent, et ce fut d'une source troublée et boueuse que découla ce fleuve !

Son éloquence tenait du torrent; sa plus grande force était dans sa colère : cette passion, qui d'ordinaire n'élève pas le cœur dont elle s'empare, emportait Mirabeau loin des souvenirs de sa jeunesse ; alors, se sentant plus à

l'aise parcequ'il n'entendait plus la voix de ses remords, il devenait éloquent ; alors il lui revenait même comme des sentiments généreux.

C'était dans ces moments qu'il gouvernait l'assemblée comme il se gouvernait lui-même. « Même en faisant le mal, dit Lacretelle, il ne rompait pas avec le bien ; c'était un orateur incorrect, brusque, pénible, mais adroit, puissant, redoutable et quelquefois sublime. La vertu en eût fait un orateur accompli. »

La vertu ! peut-être Mirabeau entrevit-il un jour sa beauté, car peu de temps avant sa mort il prononça des paroles de repentir, et sembla vouloir quitter les voies dans lesquelles il avait marché. Mais il ne faut pas que j'anticipe sur les événements. Je veux vous faire encore quelques rapides esquisses des hommes qui se faisaient le plus remarquer dans la grande assemblée des états-généraux.

Le jeune Barnave avait pris place auprès de Mirabeau ; il était là comme pour établir un contraste frappant, comme pour montrer la beauté auprès de la laideur, les mœurs pures auprès des mœurs dépravées. La conscience scrupuleuse auprès de la conscience qui se vend. Aussi un jour Barnave sera un puissant antagoniste de Mirabeau. Barnave, quand il

verra Mirabeau roi dans le peuple usurpateur de la couronne de Louis XVI, voudra être à son tour l'usurpateur de Mirabeau. Cela se conçoit, quand il n'y a plus de frein pour quelqu'un il faut qu'il n'y ait plus de frein pour personne.

Quand Mirabeau fut le maître il n'y eut pas de raison pour que Robespierre n'eût pas son tour; seulement dans cette lutte de pouvoirs éphémères qui s'élèvent et qui tombent, dans ce nombre d'ambitions niaises ou sanglantes, plaignons les ambitions honnêtes, plaignons Barnave; il eut l'ambition d'un honnête homme dont on a dérangé la voie: celles-là se paient toujours cher. (1)

L'abbé Maury était aussi un des hommes qui attiraient les regards du public admis dans les tribunes de la salle des états-généraux. Pauvre ecclésiastique du comtat d'Avignon, il avait commencé à se faire une renómmée avec quelques sermons, et surtout avec un panégyrique de S. Vincent de Paule. Quelques-uns disent qu'il s'était fait protéger par le parti philosophe, et que c'était grâce à cette recommandation peu catholique qu'il était parvenu à se faire connaître de Brienne et de Lamoignon, qui

(1) Jules Janiu.

l'employaient à faire les préambules de leurs édits et de leurs ordonnances.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Maury, parti de son village et mort sous la pourpre romaine, avait en lui ce qui aide à bien traverser les révolutions ; il avait de l'esprit pour bien voir les choses et du cœur pour ne pas s'en effrayer. Tout au commencement de nos troubles il avait dit : *Je périrai dans la révolution, ou en la combattant j'obtiendrai le chapeau de cardinal.*

Personne n'a poussé plus loin que lui le sang-froid et le courage au milieu des dangers des émeutes ; il traversait les groupes des furieux d'un pas vif et ferme, et répondait à leurs menaces par des saillies pleines d'assurance et de gaieté : c'est lui qui menacé de la lanterne échappa à cette affreuse mort en disant à la populace : *Eh bien ! après en verrez-vous plus clair ?*

Son éloquence était loin d'avoir l'entraînement de celle de Mirabeau ; l'homme d'étude et de savoir se retrouvait dans les discours de l'abbé Maury, et alors qu'il parlait du haut de la tribune politique on se souvenait qu'il avait commencé sa carrière par des sermons. Son style constamment soigné était fleuri et harmonieux, une mémoire prodigieuse donnait souvent à ses paroles l'éclat de l'improvisation ; mais son tort c'était de viser plus à l'esprit

qu'au cœur; il plaisait toujours et n'entraînait que rarement.

Dans les tribunes on se montre également M. de Cazalès, député de la noblesse: c'est de son régiment qu'il arrive aux états-généraux. Il y vient sans antécédents politiques, sans savoir administratif, sans études gouvernementales; mais il arrive avec un esprit juste et élevé et une âme noble et généreuse. « Simple, familier, enjoué dans le commerce de la vie, il recevait à la tribune ce que Bossuet eût appelé *de soudaines illuminations.* La conviction jaillissait de son regard, de son geste et de la moindre de ses paroles. » (1)

Il faut encore nommer parmi ceux qui défendront avec éclat les doctrines monarchiques MM. de Clermont-Tonnerre, Malouet, Mounier, Lally-Tollendal et Bergasse.

A ces nobles champions de la royauté les antagonistes ne manqueront pas (2). Lafayette est à leur tête, Lameth, Latour-Maubourg Bureau-de-Pusy, Toulongeon, d'autres encore se pressent autour de celui que ces jeunes enthousiastes ne désignent plus que sous le nom de *l'ami de Washington.* Au milieu de cet entraînement, caractère distinctif de ces temps,

(1) Lacretelle. (2) Vicomte de Conny.

le jeune Montmorency viendra prêter l'appui du plus beau nom de France et de l'âme la plus franche à des erreurs qu'un jour il doit combattre avec la plus grande constance.

Parmi les adversaires de la bonne cause, parmi ceux qui veulent une révolution à tout prix voici un jeune prélat. La croix pastorale brille sur sa poitrine.... Oh! comment ce signe sacré ne garantira-t-il pas cet homme du démon des apostasies? Comment la croix ne défendra-t-elle pas ce cœur de prêtre de la faim des parjures et de la soif des trahisons? Comment Dieu n'aura-t-il pas pitié de son sanctuaire, et comment laissera-t-il une seule vie d'homme accaparer toutes ces félonies? Mes enfants, inclinons-nous devant les décrets d'en haut, et ne murmurons pas. L'Éternel a ses desseins; souvent il veut humilier notre orgueil en nous faisant voir ce que l'âme qui le renie peut contenir de turpitudes et de bassesses.

En 1789 l'évêque d'Autun préludait aux œuvres du prince de Talleyrand! Un jour qu'il venait de révéler dans un discours prononcé devant l'assemblée des états-généraux tout ce qu'il avait de mauvais dans le cœur, le comte de Toulouse, Lautrec, qui n'avait pas perdu une seule de ses paroles, lui dit au sortir de la séance avec sa vivacité et son accent méridio-

nal : *Ah, monseigneur! si monsieur votre père, qui était un brave et loyal gentilhomme, vous avait enténdu aujourd'hui il vous aurait mis les bras comme vous avez les jambes.*

Laissez-le faire, quoiqu'il soit boiteux il ira vite et loin dans le chemin du mal, et il finira par devenir un grand danger pour la jeunesse ; car arriveront des jours si étranges qu'un tel homme, après avoir renié Dieu, la république, l'empire et les rois, aura encore comme de la considération, des égard et des respects autour de sa vieillesse. Malheur à ces jours-là : ce sont les jours de gangrène !

Encore un autre prêtre qui se fera apostat, c'est l'abbé Sieyès; tourmenté par l'orgueil, il poursuit d'une haine envieuse toutes les supériorités : pour qu'il arrive à la fortune il lui faut un bouleversement; eh bien, il y travaillera sans cesse et sans relâche. Il a étudié Locke et Condillac; il ramenera souvent dans ses discours des souvenirs faussés de leurs principes. Son jargon rancuneux imposera à la foule, et il dominera les esprits faibles et cette tourbe de niais politiques qui forme le peuple des révolutions.

Ce n'est pas tout, il me reste à vous dire le nom d'un autre prêtre qui a fait scandale sur le corps respectable du clergé de France ; c'est

le curé d'un village de Lorraine, l'abbé Grégoire. Lui, ministre de Jésus-Christ, s'est occupé depuis long-temps de l'état politique des Juifs; il s'est lassé de leur proscription, et dans sa philanthropie il voudrait faire mentir les prophéties qui retombent sur le peuple déïcide... Après les Juifs il prendra en grand amour les noirs, et pour obtenir leur plus prompte émancipation il exposera les jours des blancs. Puis plus tard il se fera un des chefs du nouveau schisme qui va désoler l'Église. Lui ne fera point comme Talleyrand et comme Sieyès, lui ne dépouillera point la soutane; au contraire il enviera et obtiendra la mitre et la crosse, et votera la mort de Louis XVI en descendant de l'autel, et ce sera avec des mains souillées du sang du juste couronné *qu'il bénira son peuple!*

Les révolutionnaires en ont fait un de leurs saints.

Talleyrand, Sieyès et Grégoire trouveront quelques complices parmi les députés assis sur les bancs du clergé, mais heureusement le nombre en sera petit. Dieu a bien voulu qu'il y eût quelques infidèles dans la sainte tribu..... Mais quand l'orage sera déchaîné, quand la tempête rugira, quand la foudre frappera, alors jetez les yeux sur le clergé; et quand vous le

verrez dans les geôles et les cachots, sur les planches de l'échafaud et sur les chemins de l'exil, à bord des bateaux à soupapes de Carrier ou la tête sous le couteau de la guillotine, alors vous concevrez toute la vérité de ces paroles du Christ : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre mon Église. »

Des savants que la grande solennité des états-généraux a fait sortir de leur cabinet se distinguent dans les rangs pressés du tiers état ; en voyant là ces hommes d'étude et de science on se demande s'ils ont bien fait de troquer la tranquillité et le calme inspirant de la retraite contre l'agitation d'une arène politique. Bailly, faible et vaniteux, ne sera-t-il pas entraîné plus loin qu'il ne voudra aller : il est encore plein de respect pour Louis XVI; un jour comment recevra-t-il le roi à l'Hôtel-de-Ville?

Garat, il a quitté l'asile des lettres et des sciences, il s'est levé du fauteuil académique pour entrer dans les affaires ; plus tard il se lèvera pour aller lire l'arrêt de mort au roi.

On retrouvait parmi les députés du tiers état toute une nation de parleurs, tout un peuple d'avocats, et c'était là un mauvais signe ; car voyez-vous, quand la société a du malaise, quand elle va avoir à souffrir, alors les hom-

mes d'affaires, de bruit et de parole sortent de chez eux, et comme une nuée noire tombent sur le pays. Habitués à l'agitation, le calme leur pèse, et la plupart d'entre eux voient venir une révolution comme un bon et long procès qui les occupera tous.

Nos paysans disent que les corbeaux ont un instinct qui les fait arriver par bandes là où il doit y avoir une bataille, là où le fer doit joncher la terre de cadavres; quand cette prévision arrive aux noirs oiseaux de proie alors il y a une grande joie parmi eux; du haut des grands arbres où ils aiment à percher quand l'ouragan fait plier les vieux chênes ils s'élancent, volent, tournoient tantôt tout près des nuages gris, tantôt en s'abaissant vers la terre, car ils viennent d'apprendre que des morts vont leur être livrés.

Parmi les hommes qui prendront de l'influence sur l'assemblée il faut donc compter les avocats; ilsy sont en grand nombre, et ils y sont venus avec l'habitude et le désir de la parole;aussi ils en prostitueront la puissance.

Parmi ces hommes on distingue Treillard, Merlin et d'autres encore, qui à leur exemple travailleront avec acharnement à détruire les vieilles lois du pays; un homme supérieur est

assis près d'eux , c'est le jeune Thouret; sa renommée est déjà bien établie.

Un cultivateur de Bretagne siége parmi les membres du tiers état; il y est venu sans rien changer à l'habit de sa province, il porte noblement ses vêtements de laboureur. Lui n'est point venu aux états-généraux pour briller et s'élever; il n'a quitté ses champs que pour apporter son avis au roi, et quand il aura rempli ce devoir il retournera à sa charrue.

La noblesse bretonne n'a point voulu faire comme ce paysan. Dédaignant de se plier aux simples calculs de la prévoyance humaine, les gentilshommes bretons ont refusé de nommer des députés aux états-généraux; leur absence se fera bientôt sentir, et ce sera au détriment de la royauté. Mais soyez tranquilles, beaucoup de ceux qui ne sont pas venus *parler* pour le roi iront plus tard *se battre* pour lui; le champ de bataille les tentera plus que *la tribune*.

Les prélats qui faisaient partie de l'assemblée étaient parfois effrayés du grand nombre des curés qui y étaient entrés à leur suite... La plupart de ces pasteurs des campagnes, nés plébéiens, ne pencheraient-ils pas vers la démocratie, et n'avaient-ils pas à se plaindre de quelques abus?

Parmi les prélats on citait M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, et M. de Cicé, archevêque de Bordeaux... M. de Boisgelin avait prononcé le discours du sacre de Louis XVI dans la magnifique et royale cathédrale de Reims. Je l'ai entendu à Londres dans l'humble chapelle de King-Street faire l'oraison funèbre du roi martyr, je l'ai vu mener le deuil du 21 janvier.

Oh! dans des temps comme ceux que nous avons traversés que d'événements divers, que de chances différentes, que de gloires et d'abaissements dans une seule vie d'homme!

Maintenant, mes enfants, je vous ai fait connaître devant quels hommes Louis XVI était venu épancher son cœur de roi. Dans les vieux jours de la monarchie une assemblée française n'aurait pas fait d'opposition, et le monarque, compris des représentants de la nation, aurait pu faire le bien et assurer au pays du calme, de la prospérité et de la gloire... Mais les doctrines du philosophisme, doctrines qui prêchent l'indépendance et l'orgueil, avaient été depuis long-temps répandues à pleines mains, et plusieurs des hommes qui venaient d'entendre Louis XVI étaient arrivés aux états-généraux imbus de ces principes: à eux la soumission et l'obéissance ne pouvait plus convenir; pour briller il fallait parler, et pour

avoir occasion de parler il fallait ne pas se soumettre; car rien de si muet que l'obéissance!... Vous allez voir comme dès le lendemain de la solennelle séance du 5 mai les difficultés surgirent. La vanité du tiers état avait été blessée, elle ne pardonnera pas. O mon Dieu! tant de grands malheurs, tant de profondes infortunes, tant de sanglantes calamités ont-elles pu provenir d'une si misérable cause?

— Oui.

Le 6 mai les ordres se réunirent dans leurs salles respectives pour la vérification des pouvoirs. Le tiers état, à qui l'on avait ménagé une salle assez grande pour pouvoir contenir tous les ordres réunis, parut s'étonner de ne voir arriver ni la noblesse ni le clergé. Vous le voyez, commencèrent bientôt à dire des amis du duc d'Orléans, vous le voyez, les hauts et puissants seigneurs des deux autres ordres craindraient de déroger en venant délibérer avec nous; ils s'obstinent à rester à part. A quoi servira l'avantage de la double représentation qui nous est accordée si les délibérations ne se font pas en commun?

— Ne pas venir avec nous, ajoutaient d'autres agitateurs, c'est nous déclarer la guerre...

— Eh bien, va pour la guerre! Si l'on veut

nous la faire nous avons la force et le nombre.

— Oui, mais ils ont la cour pour eux.

— S'ils ont la cour nous avons le peuple.

— Ils ont aussi les prêtres.

— Nous nous avons les philosophes.

Avec tous ces propos les esprits se montaient et s'exaltaient; quelques habiles surent calmer cette irritation ; et pendant plus de trois semaines, au milieu des embarras les plus urgents des finances et des rapides progrès de l'anarchie, les trois ordres, comme des enfants qui boudent, restèrent inactifs dans l'enceinte particulière qui avait été assignée à chacun d'eux.

Cet état ne pouvait durer long-temps; les hommes les plus sages, les plus honorables du tiers état, Mounier, Malouet, Bergasse et Thouret, firent tous leurs efforts pour empêcher une éclatante scission. Eux voulaient encore ménager les ordres privilégiés; mais il n'était ni dans leur vœu ni dans leur pouvoir de se joindre aux deux ordres qui ne leur faisaient aucune avance.

Mais dans le clergé comme dans la noblesse il y avait bien des députés qui avaient envie de passer au tiers état; ce qui les retenait c'était la crainte du blâme qui s'attache toujours aux défections; alors les noms de transfuge et d'a-

postat faisaient peur, car ce n'a pas été tout de suite que la France a pu s'accoutumer au cynisme des apostasies. Il lui a fallu la révolution de 1830.

Le tiers état ne pouvait ignorer les dispositions amies de plusieurs membres des deux autres ordres. Rien ne lui était plus facile que de négocier avec succès auprès des hommes qui ne demandaient pas mieux que de venir à lui, et qui supportaient impatiemment au milieu de leur ordre des reproches souvent aggravés par le dédain. Le tiers état envoyait seul des commissaires aux deux ordres; et le clergé, se souvenant de sa mission pacifique, recevait toujours ces députés avec égards.

Un jour Target, qui avait été envoyé vers le clergé, termina un de ses discours par ces paroles: Je vous adjure au nom du Dieu de paix, dont vous êtes les ministres, de vous réunir à nous dans l'assemblée générale pour aviser aux moyens d'opérer l'union et la concorde.

Beaucoup de curés en l'entendant ainsi les adjurer furent au moment de se lever et de le suivre; mais la présence des évêques, qui n'avaient point partagé leur enthousiasme, les retint.

Pendant tous ces pourparlers et ces incertitudes l'agitation allait toujours croissant dans

le public, dans l'intérieur de la salle du tiers état. Le duc d'Orléans avait soin de faire remplir les tribunes par un peuple qui lui était vendu : une fois que Malouet demanda que les galeries où étaient les étrangers fussent évacuées, *Des étrangers!* s'écria Volney, *en est-il parmi nous? l'honneur que vous avez reçu deux fois lorsqu'il vous ont nommé député vous permet-il d'oublier qu'ils sont vos frères et vos concitoyens? oubliez-vous que vous n'êtes que leur fondé de pouvoirs?*

Les membres du tiers état appelaient leur salle *nationale*, et affectaient de donner le nom *d'appartements particuliers* aux chambres où siégeaient la noblesse et le clergé.

Et les masses peu éclairées, qui se laissent toujours prendre par les mots, disaient : C'est à la *salle nationale* que tous doivent se réunir; la *salle nationale* c'est là le lieu convenable des délibérations, c'est là que la noblesse et le clergé doivent se rendre; ils y seront plus à l'aise que dans *leurs appartements particuliers*.

Il n'y a pas de propos si niais qui n'ait sa puissance quand il est journellement répété ; à Paris surtout il finit presque toujours par dominer les esprits du peuple; et puis l'opinion des rues ne reste pas sur le pavé, elle entre dans les boutiques, et souvent des magasins, des ca-

fés et des estaminets elle trouve le moyen de se glisser dans les salons particuliers, et de là dans les assemblées publiques. Un mot dit à la Halle fait souvent fortune en France, et sert de texte à des discours de tribune.

Le tiers état voyant que ses prétentions étaient appuyées par la moyenne classe des habitants de Paris s'y enracina davantage; ses députés, sûrs de voir bientôt à eux une partie considérable des membres du clergé et plusieurs hommes distingués de la noblesse, parlèrent de se *constituer*.

Tout allait dépendre du titre qu'ils voudraient donner à leur assemblée. Jamais le choix d'une dénomination ne pouvait avoir des conséquences plus étendues : il y avait là à réfléchir beaucoup, car de là que de choses graves, que de grands événements à prévoir et à redouter! Avant d'ouvrir le sein de la terre à une source qui bouillonne sous le gzon sachez quelles eaux doivent en découler; car si elles sont empoisonnées, si elles donnent la mort, quelle responsabilité pour vous!

LE 17 JUIN 1789.

Il ne faut pas laisser cette journée passer inaperçue; c'est celle où les mandats ont été méconnus, c'est celle de l'usurpation du tiers état. Le roi l'avait admis en sa présence, l'avait invité à venir l'aider de ses lumières; et tout à coup, enflé d'orgueil et d'ambition, il s'est intitulé par sa propre puissance *Assemblée nationale!*

Avant de s'arrêter à ce titre la discussion entre les députés fut vive et longue; les bons esprits s'effrayaient du pouvoir dont l'assemblée allait se doter elle-même. Le roi, la noblesse, le clergé ne seraient pour rien dans le choix de cette dénomination; on se passerait d'eux, et l'on se sentait si fort et si grand que l'on marcherait tout seul.

Les députés les plus calmes, les moins ambitieux proposaient de s'appeler *les représentants connus et vérifiés du tiers état*; cette dénomination seule était vraie, et pouvait sans usurpation être prise; d'autres, ceux qui s'étaient engoués des principes constitutionnels de l'Angleterre, substituaient à ces mots *du*

tiers état, des *communes françaises* : Mounier surtout appuya cette proposition avec clarté et profondeur.

L'abbé Sieyès allait beaucoup plus loin ; il en était ainsi toutes les fois qu'il prenait la parole, il dépassait toujours les autres ; préoccupé de son idée fixe, sa haine de toute supériorité. Il n'était arrêté par rien dans sa fougue orgueilleuse et peu convenable à la robe qu'il portait; il supprimait les noms, les faits, les institutions, les lois et les usages de quatorze siècles de notre histoire; toutes ces choses étaient pour lui comme si elles n'avaient jamais été.

Les observateurs, qui ne manquaient pas dans les tribunes de nos premières assemblées, ont souvent remarqué que les ecclésiastiques devenus députés avaient plus de fougue que leurs collègues laïques ; quand une fois ils s'étaient saisis d'une question ils la traitaient d'une manière plus absolue, plus exclusive que les autres membres de l'assemblée ; ils supportaient impatiemment la contradiction. Il y avait là, à ce que l'on prétendait, un ressouvenir de la chaire, où la parole n'est jamais interrompue, où l'autorité est sans bornes, et d'où l'horizon est bien plus étendu que de partout ailleurs, puisque là les limites du temps dispa-

raissent pour être remplacées par l'incommensurable éternité.

L'abbé Sieyès, avec une audace que peut seule donner l'assurance que l'on vous écoutera sans vous contredire, pour prouver l'omnipotence du tiers état et le droit qu'il avait de donner à l'assemblée la dénomination qu'il lui plairait réduisait tout à un calcul numérique vraiment effrayant. « Qui êtes-vous? s'écriait-il, qui êtes-vous? la chambre de la noblesse représente à peine cent cinquante mille individus, et nous nous sommes chargés de la procuration de vingt-cinq millions d'hommes. S'il était permis d'arrêter l'action d'une assemblée en refusant de s'y rendre ce serait mettre le corps dans la dépendance de quelques membres, ce serait étouffer la volonté de vingt-cinq millions de Français sous l'obstination despotique de quelques milliers d'individus. »

Dans le désert où aucune institution ne s'élève, où les sauvages n'ont même pas encore construit leurs huttes de branches et de feuillages, où ils n'ont encore ni adoré le grand être, ni creusé une tombe, un homme de la horde errante aurait pu parler comme venait de le faire l'abbé Sieyès; mais au milieu d'une société constituée par les usages et les lois, placer le

nombre avant tout c'était une bien funeste erreur si ce n'était une pensée, une prévision bien coupable.

Appuyé sur l'arithmétique et sur des abstractions, il persista à vouloir qu'une assemblée formée encore des seuls députés du tiers état s'appelât *l'assemblée des représentants de la nation française.*

Mirabeau, qui n'était pas l'homme des ménagements, eut peur lui-même de la proposition si tranchée de son collègue; lui n'avait point juré dans son âme qu'il anéantirait la noblesse. Il proposa de substituer à ces mots de *représentants de la nation française* celui de *représentants du peuple français.*

A ce mot de *peuple* de tous les bancs du tiers état il s'éleva un long murmure d'improbation; c'était la vanité blessée qui s'étonnait et se plaignait de l'expression de Mirabeau.

Quelques-uns disaient déjà: Voilà ce que c'est que de nommer un gentilhomme pour défendre notre ordre. A peine admis parmi nous, il nous offense, et nous jette à la face un nom de mépris, *un nom qui n'est pas respecté.* Mirabeau entendant ces dernières paroles s'écria de sa voix tonnante:

« Oui, c'est parceque le nom du *peuple* n'est pas assez respecté en France, parcequ'il est

obscurci, couvert de la rouille du préjugé, parcequ'il nous présente une idée dont l'orgueil s'alarme et dont la vanité se révolte, parcequ'il est prononcé avec mépris dans les chambres des aristocrates, c'est pour cela même, messieurs, que je voudrais, c'est pour cela même que nous devons nous imposer non seulement de le relever, mais de l'ennoblir, de le rendre désormais respectable aux ministres et cher à tous les cœurs.

« Si ce nom n'était pas le nôtre, il faudrait le choisir entre tous, l'envisager comme la plus précieuse occasion de servir ce peuple qui existe, ce peuple qui est tout, ce peuple que nous représentons, dont nous défendons les droits, de qui nous avons reçu les nôtres, et dont on semble rougir que nous empruntions notre dénomination et nos titres. Ah ! si le choix de ce nom rendait au peuple abattu de la fermeté, du courage..... mon âme s'élève en contemplant dans l'avenir les suites heureuses que ce nom peut avoir !

« Le peuple ne verra plus que nous, et nous ne verrons plus que le peuple ; notre titre nous rappellera nos droits et nos forces : à l'abri d'un nom qui n'effarouche point, qui n'alarme point, nous jetterons un germe, nous le cultiverons, nous en écarterons les ombres funestes

qui voudraient l'étouffer. Nous le protégerons; nos descendants seront assis sous l'ombrage bienfaisant de ses branches immenses.

« Représentants du peuple, daignez me répondre : irez-vous dire à vos commettants que vous avez repoussé le nom de *peuple?* que si vous n'avez pas rougi d'eux vous avez pourtant cherché à éluder cette dénomination, qui ne vous paraît pas assez brillante? qu'il vous faut un titre plus fastueux que celui qu'ils vous ont conféré? Eh! ne voyez-vous pas que le nom de *représentants du peuple* vous est nécessaire, parcequ'il vous attache le peuple, cette masse imposante sans laquelle vous ne seriez que des individus, de faibles roseaux que l'on briserait un à un. Ne voyez-vous pas qu'il vous faut le nom du peuple, parcequ'il donne à connaître au peuple que nous avons lié notre sort au sien; ce qui lui apprendra à reposer sur nous toutes ses pensées et toutes ses espérances.

« Plus habiles que nous, les héros bataves qui fondèrent la liberté de leur pays prirent le nom de *gueux*; ils ne voulurent que ce titre, parceque le mépris de leurs tyrans avait prétendu les en flétrir; et ce titre, en leur attachant cette classe immense que l'aristocratie et le despotisme avilissaient, fut à la fois leur force et leur gloire et le gage de leur succès. Les

amis de la liberté choisissent le nom qui les sert le mieux, et non celui qui les flatte le plus; ils s'appelleront les *démontrants* en Amérique, les *pâtres* en Suisse, *les gueux* dans les Pays-Bas. Ils se pareront des injures de leurs ennemis; ils leur ôteront le pouvoir de les humilier avec des expressions dont ils auront su s'honorer. »

Des paroles prononcées dans les assemblées des hommes la plupart sont emportées par le temps, et d'elles il ne reste plus rien; mais quelquefois aussi il y en a qui tombent dans les esprits pour y germer et pour y vivre. Dans le discours de Mirabeau, que je viens de transcrire, mes enfants, il y a de ces paroles-là, de ces mots qui deviennent *puissances* et leviers pour agiter et remuer les nations.

Le fougueux orateur du tiers état, malgré les mauvaises passions qui l'agitaient alors, n'aurait pas laissé tomber de ses lèvres les mots d'ARISTOCRATIE et de PEUPLE FRANÇAIS s'il avait pu prévoir tous les malheurs, toutes les spoliations, tous les crimes, tous les exils, tous les meurtres qui en découleraient! Oh! non, si du haut de la tribune Mirabeau avait tout à coup pu voir la mer de larmes et de sang que ces mots allaient faire gonfler pour étendre ses flots sur tout le pays, oh! non, il ne les aurait pas prononcés.

Ces deux mots sont devenus des armes dans la main de tout ce qu'il y avait de plus abject, de plus corrompu et de plus méchant. En France un bel hôtel, de vastes jardins, de splendides ameublements faisaient-ils envie à la populace des faubourgs de nos villes, une seule voix de la multitude n'avait qu'à s'élever et dire : « Tout ce que vous voyez là appartient à un aristocrate. Pourquoi l'aristocrate en possède-t-il tant quand le peuple n'a rien? » C'en était fait aussitôt du splendide ameublement, du vaste jardin et du magnifique hôtel ; le peuple levait ses mille bras, et saisissant les fourches, les pioches, les pics, les barres de fer, les torches, les flambeaux, les pierres qu'il trouvait autour de lui, se ruait, se poussait, s'irritait contre les murs de l'hôtel, en enfonçait les portes, et comme un torrent qui n'a plus de digue pénétrait par toutes les ouvertures de la maison, enlevant, entraînant, brisant, emportant tout ce qui se rencontrait sur son passage ; et si quelques membres de la famille qu'on venait ainsi assaillir voulaient s'opposer à ces horribles dégâts, si un vieillard accourait sur le seuil de la demeure qu'il tenait de ses pères, si un fils courait se placer devant le lit où sa mère était gisante, si une mère couvrait de son corps le berceau où était son enfant, si elle étendait les

bras pour empêcher les furieux de venir effrayer et faire mal à son fils...... alors ce n'était pas seulement la dévastation et la rapine, c'était le meurtre ; et sur la poussière blanche des débris le sang venait s'étendre !... Puis, quand il n'y avait plus rien à prendre et à briser dans la maison où le *peuple* avait fait irruption, quand le vin des caves avait abreuvé à grands flots cette sale et hideuse tourbe, on voyait le torrent revenir dans la rue; et au dessus de la foule s'apercevaient alors de brillants restes du riche mobilier, des cadres dorés, des lambeaux de tapisseries, des tentures de lits et de rideaux, le damas et le lampas se déployant et flottant au vent comme des drapeaux, et pardessus toutes ces choses brisées, déchirées, pillées et volées d'horribles trophées portés au bout de longues piques, des têtes d'hommes, de femmes et d'enfants, d'où le sang découlait en pluie rouge sur le *peuple*, pressé, foulé dans les rues étroites, et hurlant :

Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne.
Ah ! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates on les pendra.

Mirabeau, dans ton discours tu t'es écrié : Ah! mon âme s'élève en contemplant dans

l'avenir les suites heureuses que ce nom peut avoir ! *Peuple français*. Eh bien ! je viens de te peindre une des suites du mot que tu as jeté aux passions de la multitude. Je ne sais plus où gît le peu de poussière qui reste de toi aujourd'hui ; mais, j'en suis sûr, dans la tombe qui t'a été donnée plus d'une fois ton cadavre aura tressailli, plus d'une fois tu auras voulu briser la planche ou le plomb de ton cerceuil, percer la terre, et réapparaître un instant au monde pour en retirer les mots funestes que tu lui avais légués et qui ont fait couler tant de sang qu'il a suinté jusque sur les morts.

Partout, mes enfants, il y a de ces mots qui deviennent terribles comme le fer et le feu quand ils sont livrés aux révolutionnaires, mais nulle part autant qu'en France ; chez nous les semences de la révolte germent plus vite et portent plus promptement qu'ailleurs leurs fruits de mort.

Le premier mot que j'aie entendu jeter sur un homme pour l'exposer à l'animadversion, aux insultes et à la haine de la populace a été *aristocrate*. Je me souviens du jour où il fut hurlé sous les fenêtres de mon père : la veille au soir il y avait eu du sang répandu sur le Champ-de-Mars ; des ouvriers des carrières

d'ardoises qui avoisinent Angers s'étaient battus avec des soldats, et dans cette rixe, que moi et mon frère (enfants tous les deux) nous avions vue du haut d'une terrasse, un jeune homme fut tué Quand le calme eût été rétabli, quand les ouvriers qui s'étaient armés parceque le pain était trop cher furent renvoyés de la ville, on apporta le corps du mort dans notre cour pour qu'il y attendît jusqu'au lendemain un prêtre et un cercueil...

Ce fut là le premier mort que mes yeux aient regardé... Quand le portail de l'hôtel fut refermé mon père fit placer le corps du jeune ouvrier dans une chambre basse; on l'étendit sur un lit, et alors qu'on lui eut placé un crucifix sur la poitrine on nous fit mettre à genoux, et nous qui ne comprenions pas encore la mort, nous priâmes avec ceux qui avaient déjà vu bien des funérailles.

Quand nous fûmes remontés dans notre chambre, toujours avec la figure de mort dans l'esprit, une vieille gouvernante nous dit : *De toutes les affaires qui se préparent il ne sortira rien de bon ; ça commence mal pour nous, mes enfants, ça commence par un mort sous notre toit.*

La vieille Henriette avait bien parlé, et depuis ce jour, en grandissant, mon frère et moi avons eu bien à pleurer.

Si j'écrivais l'*histoire*, je ne pourrais pas jeter ainsi au milieu des affaires publiques des souvenirs d'enfance et des réminiscences de famille ; mais vous le savez, mes enfants, c'est pour vous que j'écris ces pages, et plus je vieillis, plus ma pensée se reporte à mes premiers jours. Le ruisseau qui coule vite veut aussi revenir à sa source ; pour y remonter il fait mille détours dans la vallée ; mais c'est en vain, il faut que ses eaux aillent se perdre dans le fleuve.

Je reviens à la séance du 17 juin 1789. Mirabeau malgré son éloquence ne put faire adopter par l'assemblée la dénomination de *représentants du peuple français*. Un député obscur proposa le titre absolu et presque souverain d'ASSEMBLÉE NATIONALE, et la vanité du tiers état n'en voulut plus d'autre.

La discussion s'était prolongée avant dans la nuit : quatre cent quatre-vingts députés avaient voté pour cette dénomination, et quatre-vingt-dix l'avaient rejetée. Il était une heure du matin, il restait à décider si l'on se constituerait à l'instant même, ou si l'on remettrait au lendemain. Plusieurs membres, ceux qui étaient les plus sincèrement attachés à l'antique monarchie française, s'opposèrent à toute précipitation ; mais les têtes sages sont souvent en mino-

rité dans les assemblées ; cette fois elles le furent, et la victoire demeura aux novateurs.

Telle fut la première usurpation du tiers état sur la couronne; désormais il n'aura plus peur d'y porter la main ; la majesté du trône est violée par des bourgeois appelés pour donner des avis, et qui, de leur propre puissance, se déclarent *assemblée nationale* ; et le roi, l'image de Dieu sur la terre, le père, le chef de l'état, et la noblesse, qui a tant combattu pour défendre la terre sacrée de la patrie, qui a attaché tant de gloire aux drapeaux et au nom français! et le clergé, qui a civilisé, fertilisé et béni la France, que sont-ils donc pour que le tiers état puisse ainsi se passer d'eux ?...

Pareille usurpation devait être punie sur-le-champ; elle ne le fut pas, et ce fut là une immense faute du pouvoir : dès le lendemain la décision du tiers état devait être foudroyée et mise à néant. Du haut de sa puissance (il lui en restait encore) Louis XVI aurait dû parler en maître, et déclarer que Dieu ne lui avait pas donné la couronne de S. Louis et de Louis XIV pour que le tiers état vînt la fouler aux pieds. De ses rangs s'étaient élevées des voix pour demander s'il existait un pouvoir supérieur à la volonté de vingt-cinq millions de Français ? Mais ces vingt-cinq millions que l'on

invoquait, que demandaient-ils? que voulaient-ils? L'ordre et la stabilité, la prospérité du pays et la gloire du trône. Et comme la résolution qui venait d'être prise par la majorité des membres du tiers état était attentatrice à la majesté royale et aux droits des deux autres ordres, la décision arrêtée était nulle et demeurait sans effet.

Au lieu de cette volonté énergique qui pouvait arrêter l'usurpation à son premier pas, on ne vit alors du côté du pouvoir qu'irrésolution et faiblesse, et cette faiblesse et cette irrésolution doublèrent tout de suite la hardiesse et la force des factieux.

Si la popularité était encore acquise à M. Necker c'était une belle occasion de montrer que la faveur de la multitude donne de la force. Il s'était occupé depuis long-temps d'une déclaration royale qui aurait posé les bases législatives d'un nouvel ordre de choses, et qui aurait établi en France les formes gouvernementales de l'Angleterre sans trop violer les lois et les coutumes de notre vieille monarchie; le passé y était modifié et non aboli: c'était le moment de publier cette déclaration, et de l'appuyer sur un déploiement de forces matérielles.

Louis XVI avait approuvé ce projet, et nos pères auraient pu s'arranger de son exécution,

comme nous l'avons fait plus tard ; car c'était à peu près la constitution que Louis XVIII a octroyée aux Français en 1814. On ne sait pourquoi M. Necker ne publia point cette déclaration, que madame de Staël prétend avoir été faite et rédigée huit jours après l'ouverture des états-généraux ; à cette époque où les idées anglaises s'étaient propagées dans un grand nombre d'esprits amoureux de changements et d'innovations, cette copie du gouvernement représentatif anglais aurait pu satisfaire les hommes qui s'agitaient le plus.... Je regarde donc comme coupable M. Necker d'être resté muet et inactif dans d'aussi graves circonstances : la popularité d'un ministre doit profiter au roi qu'il sert ; celle du ministre genevois n'a jamais été utile à Louis XVI.

J'ai dit que le roi avait donné son approbation au projet d'établir en France les bases constitutives anglaises en les modifiant et les faisant coordonner avec les lois et les usages de notre vieille monarchie ; mais à la cour et parmi la noblesse, dans celle de province surtout, les idées anglaises trouvaient peu de partisans ; aussi quelques historiens racontent que le jour où le roi dans son conseil allait signer la déclaration qui établissait ces changements, la reine ayant fait demander un entretien à Louis XVI,

la séance fut suspendue pendant une demi-heure, et que lorsque le roi était rentré il avait ajourné la décision.

Cependant le temps pressait, l'agitation des esprits allait toujours en faisant plus de bruit. Un nouveau conseil eut lieu, et les princes frères du roi, MONSIEUR et le comte d'Artois, y assistèrent, et là il fut arrêté que le roi ramenerait les états-généraux aux anciens principes de la monarchie, et qu'une force imposante appuirait cette décision. Les bonnes résolutions ne perdent jamais à se montrer fortes : des régiments arrivèrent donc à Versailles peu de jours après que cette résolution eut été prise. Necker, croyant toujours que sa popularité valait mieux que des baïonnettes, s'était d'abord opposé à tout déploiement de forces et d'arrivée de troupes, mais avait fini par un froid acquiescement à la résolution de la cour.

Mais comme il n'avait approuvé que du bout des lèvres les mesures arrêtées dans le conseil, il fit part à plusieurs membres influents du tiers état de la délibération qui avait eu lieu, affectant de la blâmer sévèrement, annonçant même que si l'on y donnait suite lui était résolu à remettre sa démission entre les mains du roi.

Il n'en fallait pas tant pour doubler l'audace des novateurs ; à leurs yeux la cour sans l'appui de Necker était vaincue : il fallait donc redoubler d'efforts et faire un coup d'éclat. Bientôt de sourdes rumeurs circulent dans Versailles... Nous sommes menacés, s'en vont répétant des députés du tiers, nous sommes menacés dans notre liberté ; la décision que nous avons prise, notre nouveau titre d'*assemblée nationale* a offensé le roi et la noblesse, et voilà que des régiments arrivent pour nous chasser du lieu de nos délibérations... A ces propos mille bruits sinistres se joignent ; l'alarme gagne et se propage ; d'abord elle a été feinte, et maintenant elle existe réelle dans les masses si impressionnables et si mobiles. Ceux qui veulent l'émotion populaire se réjouissent ; car ils ont besoin de trouble pour réussir. Quand le ciel est serein, les oiseaux qui aiment les tempêtes restent comme endormis dans les fentes des rochers ; mais dès que les nuages sombres s'amoncellent, dès que les vagues prennent une couleur plombée, dès que leurs crêtes commencent à moutonner, les alcyons, les mouettes et les courlis secouent leur plumage, redressent la tête, battent des ailes et poussent un cri de joie, s'élancent et vont raser de leurs ailes blanches les flots assombris. Il en

était ainsi des députés les plus ardents du tiers état; pressentant que le tonnerre allait se mettre à gronder, que le pouvoir, se sentant offensé, allait à la fin s'armer pour se défendre, on les voyait courir de groupe en groupe pour y semer l'agitation et la crainte.

Le duc d'Orléans, qui avait des émissaires et qui de deux heures en deux heures était informé de tout, ne restait plus inactif; sans se montrer (chose qu'il ne faisait toujours qu'à la dernière extrémité) il trouvait le moyen d'agir; alors il stipendiait l'alarme, comme plus tard il paiera le crime. A ce moment des états-généraux il ne fallait que répandre la frayeur; quand il faudra donner de l'or pour faire couler le sang, agitateurs, soyez tranquilles, vous le trouverez encore; pour cette guerre faite à coups d'argent il ne vous manquera pas : cependant il est avare; mais c'est égal, il aime mieux payer que de s'exposer.

LE 20 JUIN 1789.

SERMENT DU JEU DE PAUME.

Le 20 juin le son des trompettes éclata dans les rues de Versailles, et la foule vit arriver du château les hérauts d'armes vêtus de leurs dalmatiques fleurdelisées, et proclamant à chaque carrefour et sur chaque place, la prochaine tenue d'une séance royale.

Pour cette solennelle séance il fallait disposer la grand'salle des états, il fallait y replacer le trône qui en avait été enlevé après la séance d'ouverture. Le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, écrivit aux présidents des trois ordres que jusqu'au 23 juin la salle devait être fermée pour les préparatifs qu'il y avait à faire.

On le voit, tous les égards envers les députés avaient été observés par la cour et les ministres, et c'est à tort et à dessein que quelques écrivains ont avancé que les *membres du tiers état n'avaient été avertis de la fermeture de la salle que par un placard posé sur le mur comme une affiche de spectacle, annonçant que, le*

roi ayant résolu de tenir une séance royale le 22 juin, les assemblées des trois ordres étaient suspendues et les salles fermées pour cause de préparatifs intérieurs.

Les partisans et les salariés du duc d'Orléans répandaient l'irritation dans les esprits et parmi les groupes, tandis que les principaux chefs du tiers état, feignant d'ignorer la fermeture de la salle, se présentèrent en grand nombre pour y entrer. Bailly était parmi eux, et prenant les devants alla droit à la porte gardée par des factionnaires.

— On n'entre pas, dirent les soldats.

— Nous sommes les députés de la nation.

— Notre consigne est de ne laisser entrer personne; retirez-vous... arrière!

— Mais c'est une odieuse tyrannie.

— Retirez-vous! répétèrent les factionnaires.

— Vous servez le despotisme.

— Arrière! nous ne connaissons que notre consigne.

D'autres soldats allaient venir du poste voisin, car déjà le rassemblement devant la porte de la salle commençait à se faire bruyant; alors les députés se répandent dans les rues de Versailles; ils sont entraînés ou suivis par la foule toujours avide de bruit et de scandale. Eux disent qu'ils sont menacés, qu'il n'y a plus de

sécurité pour eux, et que d'autres régiments sont encore en marche pour venir chasser de la ville la représentation nationale, et la multitude répète: Nos députés sont menacés dans leur liberté et dans leur vie ; défendons-les contre la tyrannie. C'est indigne! c'est horrible. On a fermé les portes de l'assemblée nationale! La liberté que l'on nous avait promise, on n'en veut plus.

Les députés avaient effrayé d'abord le peuple, et voilà maintenant que la foule rassure par ses propos ceux des députés qui avaient vraiment eu peur. Les plus timides prennent courage en se voyant suivis et appuyés de la multitude, et, entourant Bailly, déclarent qu'ils n'obéiront jamais à une constitution qu'ils n'auront point décrétée; puis tous se mettent en recherche d'un emplacement assez vaste pour pouvoir les contenir tous; là ils protesteront en assemblée générale du tiers état contre la tyrannie de la cour. Les plus fougueux s'écrient :

— C'est à la face du ciel, c'est sur la place du château, sous les fenêtres du roi qu'il faut aller protester.

— Oui! oui! ajoutent d'autres agitateurs, c'est au château que l'on nous forge des chaînes, c'est au château qu'il faut nous montrer:

à notre aspect ils verront s'ils sont de taille à nous donner des fers.

— Au château! au château! répète la foule.

Le flot de la populace allait se porter et rugir de ce côté quand un député dont le nom rappelle une machine d'échafaud, Guillotin, proposa de se rendre au Jeu de Paume de la rue Saint-François.

Bailly préfère cette salle à l'esplanade du château, et y appelle tous les députés. A sa voix c'est vers le Jeu de Paume que le torrent roule et se précipite; le pêle-mêle est nombreux et bizarre: des hommes et des femmes du peuple avec leurs vêtements de travail, des stipendiés du duc d'Orléans aux bras nus, au visage horrible, aux haillons dégoûtants, des bourgeois, des médecins, des avocats, des notaires en frac noir se précipitent pressés, confondus dans la salle qui va devenir celle de la prétendue assemblée nationale.

Oh! alors quel bruit! quel tumulte! on dirait que toute cette foule a été poursuivie par des hommes armés, et que cette salle qui s'ouvre devant elle lui devient un lieu de refuge, un asile contre d'imminents dangers; et cependant pas une menace n'a été faite à toute cette multitude, pas une seule baïonnette n'a été dirigée contre elle, pas un ordre qui pût lui inspirer

des craintes n'a été donné par ceux qui commandent à Versailles; cependant il y a une vive émotion dans le rassemblement, qui augmente toujours. Voyez les regards de tous ces hommes, ils sont animés d'un feu extraordinaire; écoutez leurs propos, ils sont tous énergiques et menaçants... Eh! mon Dieu, il en arrive souvent ainsi: une frayeur feinte, un enthousiasme simulé provoquent et font naître de vrais enthousiasmes et de véritables frayeurs; c'est là le grand art des agitateurs, c'est de savoir donner au peuple ce qu'ils n'ont point au dedans d'eux-mêmes. Ils inoculent à la masse une âme qu'ils n'ont point.

Certes les députés qui avaient mis tout ce monde en mouvement en criant au danger! à la tyrannie! l'avaient d'abord fait à froid, et maintenant que les voilà entrés au Jeu de Paume ils sont émus et animés; l'enthousiasme les a gagnés aussi: eux qui ont donné la fièvre à la foule l'ont prise à leur tour.

Une table sert de tribune; Bailly y monte: à l'instant l'assourdissant tumulte qui s'élevait de toutes parts dans la salle cesse..... Là où une seconde auparavant il y avait tant de bruit, tant d'agitation sont subitement venus l'immobilité et le silence; quelques soldats ont quitté leur poste, et sont arrivés à l'entrée du

Jeu de Paume pour servir de garde aux députés.

A présent il ne manque plus rien à la sédition : elle a sa salle, sa tribune et sa garde. Bailly, voyant toutes choses si bien établies, déclare la séance ouverte. Mais les plus ardents de l'assemblée redoutent la prudence de leur président ; ils le savent temporisateur. En effet Bailly apporte en toutes choses la lenteur d'un homme d'étude ; la science ne court pas : il croit qu'il en est de même de la politique.

Des députés proposent de se rendre à Paris et de partir à l'instant même ; Chapelier et Barnave s'écrient qu'il faut s'engager par serment à ne pas se séparer avant l'établissement de la constitution..... A ce mot les passions qui se contenaient et qui faisaient silence éclatèrent, et de toutes les parties de la salle on n'entend plus que ces mots :

La constitution ! la constitution !

Chacun a quitté sa place ; on se presse autour du président ; mille cris, mille clameurs s'élèvent, se croisent et se confondent ; le tumulte est au comble, et la foule insensée répète toujours :

La constitution ! la constitution !

Enfin dans ce désordre immense, qu'aucune langue ne peut redire et qu'aucun pinceau ne

peut bien retracer, quelques hommes ont rédigé la déclaration suivante :

« L'assemblée nationale considérant qu'appelée à fixer la constitution du royaume, opérer la régénération de l'ordre public, et maintenir les vrais principes de la monarchie, rien ne peut empêcher qu'elle ne continue ses délibérations et ne consomme l'œuvre important pour lequel elle est réunie dans quelque lieu qu'elle soit forcée de s'établir, et qu'enfin partout où ses membres se réuniront là est l'assemblée nationale, arrête que tous les membres prêteront à l'instant serment solennel de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront jusqu'à ce que la constitution du royaume et la régénération de l'ordre public soient rétablies et affermies sur des bases solides, et que, le serment étant prêté par tous les membres et chacun d'eux en particulier, ils confirmeront par leur signature cette résolution inébranlable. »

Bailly qui avait proposé ce serment réclama l'honneur de le prêter le premier, et le signa avant tous les autres.. Monté sur la table qui servait de tribune, quand il leva le bras, quand il étendit la main pour jurer..... alors dans l'assemblée tous les bras se levèrent, toutes les mains s'étendirent et toutes les bouches

répétèrent le serment. Là des vieillards affaiblis par les ans et les maladies, là de jeunes hommes dans l'effervescence de leur âge et des passions, là des religieux avec la robe de leur cloître, là des hommes en haillons et des bourgeois vêtus de noir, tous les regards animés, le visage ému et la voix haute jurèrent *la régénération de leur pays.*

Amis des révolutions, mandataires infidèles, Dieu, que vous preniez alors à témoin de vos serments, vous a entendus, et voyez le bonheur qu'il vous a accordé ! Barnave, Chapelier, Bailly, vous fûtes les premiers au Jeu de Paume, et vous n'avez pas été des derniers à monter à l'échafaud. Fils aînés de la révolution, votre mère vous a dévorés.

« Il est des instants dans la vie des peuples, dit le loyal vicomte de Conny, où l'esprit de vertige devient si puissant que nul ne peut y résister; c'est une commotion électrique; les hommes les plus vertueux semblent tout à coup frappés de stupeur, ils restent sans force pour le combattre. Le tiers état renfermait dans son sein des hommes qui plus tard devaient honorer leurs noms par une noble et courageuse fidélité aux principes monarchiques; dans cet instant tous les courages furent glacés, et les convictions les plus profondes sem-

blèrent ébranlées par le retentissement de ces cris de délire.

Un homme cependant ne se courba pas sous l'ouragan révolutionnaire, et je me hâte, mes enfants, de vous dire son nom ; ce fut Martin d'Auch.

Honneur à lui ! et souvenez-vous de son nom et de son courage ; car, voyez-vous, dans des temps comme ceux que vous êtes destinés à traverser, ainsi que dans ceux qu'ont traversés vos pères, l'exemple des autres hommes ne peut être invoqué comme excuse : faire quelque chose de mal parce qu'on le voit commettre autour de soi c'est une lâcheté.

Le chêne ne paraît jamais si beau et si grand que lorsque les arbres qui l'entourent plient et s'abaissent sous le vent.

Quand chacun fut appelé pour signer sur le registre de l'assemblée le serment qui venait d'être prêté Martin d'Auch s'avança, et signa une protestation contre tout ce qui venait d'être fait. A l'instant même le député Le Camus, qui remplissait les fonctions de secrétaire, irrité de voir cette audacieuse opposition, s'écria avec colère ; Voici un faux frère ! je le dénonce à l'assemblée : c'est Martin d'Auch ; il vient de protester contre votre déclaration.

A cette dénonciation un nouvel orage s'élève,

les cris, les menaces forment comme un tonnerre sur la tête du député courageux; mais ne croyez pas qu'il en soit intimidé; d'une voix forte et qui ne tremblait pas il dit :

« Oui, j'ai protesté contre votre délibération; je l'ai fait parceque ma conscience de sujet fidèle me commandait de le faire. Vous dites que vous voulez la liberté; eh bien! laissez celle de la conscience.

— Signez, signez comme nous.....

— Jamais !.....

La colère, les vociférations redoublent encore; les poings fermés lui touchent presque le visage; il est heurté, pressé, presque étouffé par les furieux qui se ruent autour de lui, et il demeure calme, impassible, inébranlable dans sa résolution. *Je mourrais plutôt que de rayer un seul mot de ce que je viens d'écrire.*

Des serments prêtés par tous les autres il ne reste aujourd'hui plus rien; et le souvenir de son courageux refus n'est point passé...Oh! mes enfants, je conseille à tous ceux qui veulent que leur nom reste dans la mémoire des hommes d'y attacher une noble action; alors le vent de l'oubli ne l'emportera pas.

Il n'y avait jamais eu un seul instant de danger pour les députés qui prirent part à cette insurrection, et cependant il y a des écrivains

qui exaltent bien haut le serment du Jeu de Paume, et qui veulent en faire un point de départ glorieux de la révolution de 1789; moi je n'y vois qu'une rebellion sans aucun péril. Ceux qui y firent le plus de bruit connaissaient le caractère de Louis XVI; les meneurs du tiers état avaient des intelligences à la cour et dans les ministères; et ce n'était pas sérieusement qu'ils avaient parlé des fers et des chaînes que l'on forgeait pour eux au château. Si un seul d'entre eux avait pu avoir peur Necker l'eût bientôt rassuré.

Depuis la révolution de 1830 le serment du Jeu de Paume est adopté avec amour par le gouvernement; les statues de Bailly, de Mirabeau sont commandées par lui à nos premiers artistes. Aux soins que l'on se donne pour empêcher le souvenir de ce serment de périr on dirait que le dévouement de ceux qui y pérorèrent fut beau comme celui des trois cents Spartiates qui avaient juré de mourir aux Thermopyles, ou digne d'être cité aux âges futurs comme le courage des Machabées.

L'assemblée illégale en se déclarant souveraine et constituante usurpait à la fois et les droits de ses commettants et ceux de la royauté; ses membres avaient été envoyés auprès du roi pour l'aider de leurs conseils, et non pour lui

faire violence. Nous leur avions dit : Allez porter des lumières au souverain, qui veut bien s'entourer de vous; mais pas une voix ne leur avait donné pouvoir de se faire constituants et d'imposer des lois au pays.

Eux, méconnaissant et déchirant leurs mandats, en appelaient à la force brutale du nombre. De cet oubli du devoir et de probité politique il ne pouvait résulter que trouble et malheur; car Dieu le veut ainsi. Le bonheur des nations ne peut provenir des serments méconnus et trahis, pas plus que la santé ne peut jaillir d'une source empoisonnée.

A cette séance douze députés de notre belle et riche colonie de Saint-Domingue, membres dont les titres étaient constatés par l'assemblée même, vinrent demander à prêter le serment... (C'était alors le commencement de cette manie de jurer sa foi qui a pris à la France, et qui dure depuis quarante ans.) Un d'entre eux prononça ces paroles: « La colonie de Saint-Domingue bien jeune encore s'était donnée à Louis XIV; aujourd'hui riche et puissante, elle se met sous la protection de l'assemblée nationale. »

L'assemblée nationale étendit la main en signe de protection, et de cette main qu'est-il tombé sur la colonie? du sang et des désastres.

Le 21 juin la salle des états-généraux resta

encore fermée aux députés du tiers état ; ils ne vinrent point devant ses portes faire un nouveau scandale ; plusieurs de ceux qui avaient montré le plus d'effervescence au Jeu de Paume n'étaient même pas sans inquiétudes sur les suites de l'assemblée si illégale de la veille. Cependant ils se rendirent tous à l'église Saint-Louis ; singulier lieu pour une assemblée comme la leur ! On s'étonne que le clergé de cette paroisse ait consenti à laisser cette assemblée siéger dans son sanctuaire ; mais peut-être que le lieu saint fut usurpé : les hommes qui empiétaient sur les droits du trône pouvaient bien manquer au respect dû à Dieu.

A peine les députés du tiers état y étaient-ils installés que leur président reçut l'avis que cent quarante-neuf députés du clergé demandaient à se réunir à l'assemblée que le serment du Jeu de Paume avait déclarée nationale ; dès qu'il eut fait part de cette communication la joie et l'enthousiasme éclatèrent sur tous les bancs : on vient à nous ! on nous *reconnaît !* le clergé nous appuie ; qui donc aujourd'hui pourrait douter de notre force ? Tels étaient les propos que l'on entendait répéter dans toutes les parties de l'église.

Seize membres du tiers état furent aussitôt

envoyés à leur rencontre, et des cris de joie, des élans d'enthousiasme les accueillirent à leur arrivée dans l'assemblée.

L'archevêque de Vienne, qui avait été élu leur président, vint s'asseoir dans un fauteuil auprès de Bailly.

Ainsi voilà l'alliance conclue entre cent quarante-neuf membres du clergé et les députés rebelles du tiers état; voilà que des prêtres apportent le secours de l'autel à la résistance qui se préparait contre le trône de S. Louis! Ce fut là une immense faute, faute qui mériterait de bien sévères blâmes... Mais si vous le pouvez, mes enfants, portez vos regards sur tout ce qui vous entoure, et tâchez de découvrir un objet qui ne vous redise pas combien cette faute a été cruellement expiée! Ah! le sang des martyrs a laissé des traces partout! sous toutes ces ruines d'églises et de couvents que vous trouvez dans nos villes et dans nos campagnes il y a des ossements de prêtres, de religieux et de pieuses filles des cloîtres. La hache et le couteau de la guillotine se sont ébréchés et usés à force de couper les têtes des saints; nos fleuves ont été embarrassés de leurs cadavres et rougis de leur sang; et les déserts d'outre-mer ont été sanctifiés par les souffrances et la résignation des confesseurs de la foi! En face de tant de per-

sécutions et de tant de fortitude chrétienne, de tant de malheurs et de tant de vertus qui pourrait reprocher amèrement au clergé la faute de quelques-uns de ses membres? Mes enfants, ce ne sera ni vous ni moi.

LE 23 JUIN 1789.

SÉANCE ROYALE.

Le ciel était sombre et tout chargé de nuées comme pour un prochain orage. Louis XVI en se rendant à la solennelle séance avait voulu que peu de pompe signalât son cortége. Comme sur le ciel, il y avait sur le beau front du roi quelque chose de triste, et comment en aurait-il pu être autrement? comment le découragement n'aurait-il pas gagné ce noble cœur? tout ce qu'il voulait faire pour le bonheur de son peuple ne tournait-il pas contre lui? toutes les améliorations, toute l'aisance, toute la liberté, toutes les joies qu'il avait rêvées pour ses sujets ne se changeaient-elles pas pour lui en amertumes? Pour assurer la félicité de la France, pour faire disparaître les embarras de ses finances, pour extirper de son sol des abus et lui assurer de nouvelles franchises, pour aviser aux moyens d'étendre au loin sa prospérité, son influence et sa gloire n'avait-il pas convoqué auprès du trône les représentants du pays?.... Et voilà qu'une grande partie des hommes qui de toutes les provinces ont été députés vers lui se font opposants à ses volontés et presque hostiles à sa personne!

Certes dans ces pensées-là il y avait de quoi attrister le cœur et assombrir le front de Louis XVI; aussi tous ceux qui étaient venus voir passer le cortége purent facilement deviner la pensée royale.

Entre le 4 mai 1789 et le 23 juin de la même année il n'y avait eu que six semaines d'écoulées, et cependant en si peu de temps combien les choses politiques avaient marché vite! combien de vœux déjà déçus! combien d'intrigues nouées, d'ambitions mises en jeu! combien d'espérances évanouies!

Dès le lendemain de la séance du Jeu de Paume la chambre de la noblesse s'était hâtée d'adresser au roi une protestation contre les actes du tiers état. « Les députés de cet ordre, disait-elle, ont cru pouvoir concentrer en eux seuls l'autorité des états-généraux sans attendre le concours des deux autres ordres et la sanction de votre majesté.

« Ils ont cru pouvoir convertir leur décret en loi; ils en ont ordonné l'impression, la publication et l'envoi dans les provinces; ils ont détruit les impôts, ils les ont recréés; ils ont pensé sans doute pouvoir s'attribuer les droits réunis du roi et des trois ordres.

« C'est entre les mains de votre majesté que nous déposons ces protestations et opposi-

tions personnelles contre de pareilles prétentions. »

Cette protestation connue du tiers état n'avait fait qu'accroître son irritation; quarante-sept membres de l'ordre de la noblesse venaient de passer à lui. Quand le roi entra dans la salle les députés du Jeu de Paume se levèrent, mais aucun cri de *vive le roi* ne sortit de leurs bouches. Froids et silencieux, ils virent passer le père du peuple sans lui donner un de ces signes d'affection qui allaient tout de suite à son cœur, et qui lui faisaient tant de bien! La politique a sa cruauté comme les mauvaises passions ont la leur.

Le roi arrivé à son trône, les ministres prirent place; mais un siége reste vacant. Qui manque ainsi à cette journée, qui n'est point une journée de joie et de triomphe? Qui fait défaut à la royauté dans une circonstance si grave?

C'est Necker.

Oh! voyez-vous, vous donneriez à ce ministre toutes les qualités, toutes les vertus qui font chérir et vénérer l'homme de bien que je ne saurais jamais me résoudre à l'aimer... Ne pas venir prendre sa place auprès d'un roi parceque des jours mauvais se lèvent contre lui! refuser son appui au prince qui vous a honoré de son choix alors que son trône chan-

celle c'est vouloir garder sa popularité à trop vil prix.

De dessous le dais royal Louis XVI s'aperçut de l'absence de son ministre, et en fut profondément blessé; mais surmontant sa tristesse et son émotion il parla ainsi:

« Messieurs, je croyais avoir fait toutce qu'il était en mon pouvoir pour le bien de mes peuples lorsque j'avais pris la résolution de vous rassembler, lorsque j'avais surmonté toutes les difficultés dont votre convocation était entourée, lorsque j'étais allé pour ainsi dire au devant des vœux de la nation en manifestant à l'avance ce que je voulais faire pour son bonheur.

« Il semblait que vous n'aviez qu'à finir mon ouvrage, et la nation attendait avec impatience le moment où, par le concours des vues bienfaisantes du souverain et du zèle éclairé de ses représentants, elle allait jouir des prospérités que cette union devait lui procurer.

« Les états-généraux sont ouverts depuis près de deux mois, et ils n'ont point encore pu s'entendre sur les préliminaires de leurs opérations. Une parfaite intelligence aurait dû naître du seul amour de la patrie, et une funeste division jette l'alarme dans tous les esprits. Je veux le croire et j'aime à le penser, les Français ne sont pas changés; mais pour éviter de faire à au-

cun de vous des reproches je considère que le renouvellement des états-généraux après un si long terme, l'agitation qui l'a précédé, le but de cette convocation si différent de celui qui rassemblait vos ancêtres, les restrictions dans les pouvoirs et plusieurs autres circonstances ont dû nécessairement amener des oppositions, des débats et des prétentions exagérées.

« Je dois au bien commun de mon royaume, je me dois à moi-même de faire cesser ces funestes divisions; c'est dans cette résolution, messieurs, que je vous rassemble autour de moi; c'est comme le père commun de tous mes sujets, c'est comme le défenseur des lois de mon royaume que je viens vous en retracer le véritable esprit, et réprimer les atteintes qui ont pu y être portées.

« Mais, messieurs, après avoir clairement établi les droits respectifs des différents ordres j'attends du zèle des deux premiers ordres pour la patrie, j'attends de leur attachement pour ma personne, j'attends de la connaissance qu'ils ont des maux urgents de l'état que dans les affaires qui regardent le bien général ils seront les premiers à proposer une réunion d'avis et de sentiments que je regarde comme nécessaire dans la crise actuelle, et qui doit opérer le salut de l'état. »

Après ce discours, dans lequel l'âme du roi se révélait aimante et attristée, le garde-des-sceaux lut une première déclaration dont l'objet était de régler le mode de délibération des trois ordres.

Voici quels en étaient les principales dispositions.

La distinction des trois ordres, leur existence en trois chambres délibérant séparément étaient maintenues comme principe immuable de la constitution française, avec faculté aux trois ordres de se réunir d'un commun accord et avec la permission du roi, mais seulement pour délibérer sur des objets d'un intérêt général. Les délibérations du tiers état, à commencer par celle où il s'était constitué en assemblée nationale, étaient annulées comme illégales et inconstitutionnelles.

Cette dernière clause était la mesure sévère, la mesure qui irritait et humiliait les hommes du serment du Jeu de Paume; auprès de cet acte de justice le cœur de Louis XVI avait senti le besoin de joindre tout de suite une seconde déclaration par laquelle de nouvelles et larges libertés étaient assurées au pays.

Par cette déclaration il était accordé aux Français tout ce qu'ils ont aujourd'hui; aucun impôt ne pouvait jamais être établi sans le con-

sentement des états-généraux, il en était de même des emprunts; tout privilége, toute exemption en matière d'impôt était abolie; la publication annuelle des états du trésor royal et la libertéde la presse étaient promises par une bouche royale qui n'avait jamais promis en vain.

Eh bien, il y avait alors dans certains esprits tant d'exaltation, tant de délire que la majorité des hommes qui entendirent cette généreuse déclaration demeurèrent froids.

Le roi s'aperçut de cette froideur; elle lui fit mal, et d'une voix plus émue qu'à son premier discours il parla ainsi:

« Vous venez d'entendre, messieurs, le résultat de mes dispositions et de mes vues; elles sont conformes au vif désir que j'ai d'opérer le bien public; et si, par une fatalité loin de ma pensée, vous m'abandonniez dans une si belle entreprise, seul je ferais le bien de mes peuples, seul je me considérerai comme leur véritable représentant; et connaissant vos cahiers et l'accord parfait qui existe entre le vœu le plus général de la nation et mes intentions bienfaisantes j'aurai toute la confiance que doit inspirer une si rare harmonie, et je marcherai vers le but que je veux atteindre avec tout le courage et la fermeté qu'il doit inspirer.

« Réfléchissez, messieurs, qu'aucun de vos projets, aucune de vos dispositions ne peut avoir force de loi sans mon approbation spéciale. Ainsi je suis le garant naturel de vos droits respectifs, et tous les ordres de l'état peuvent se reposer sur mon équitable impartialité: toute défiance de votre part serait une grande injustice. C'est moi jusqu'à présent qui ai fait tout pour le bonheur de mes peuples, et il est rare peut-être que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent enfin pour accepter ses bienfaits.

« Je vous ordonne, messieurs, de vous séparer tout de suite, et de vous rendre demain matin chacun dans les chambres affectées à votre ordre pour y reprendre vos séances; j'ordonne en conséquence au grand-maître des cérémonies de faire préparer les salles. »

Certes il n'y a dans ces paroles du roi rien de trop sévère; cependant quelques historiens de la révolution que j'essaie de vous raconter, mes enfants, ont écrit qu'il eût été *plus sage au souverain de s'arrêter après l'énumération des bienfaits qu'il octroyait à la France.* Je ne puis partager cet avis. Un père fait toujours bien de montrer sa tendresse à la famille dont il est le chef; mais il doit aussi prouver qu'il est maître. Or Louis XVI n'avait-il pas bien ce droit du

père de famille, surtout au moment où des Français affectaient l'ingratitude, et se passaient de lui pour faire des lois et créer des impôts.

Le roi de France avait donc bien fait de dire devant les hommes du Jeu de Paume des paroles sévères ; le tort qu'il a eu c'est de n'avoir pas appuyé ces paroles par des mesures d'énergie et de vigueur. Un proverbe devenu trivial à force d'avoir été répété dit : *Les paroles s'envolent.* Il faut que les paroles de roi ne soient pas comme celles des autres hommes, il ne faut pas que le vent les emporte ; il faut quand elles ont été prononcées qu'il en demeure quelque chose, et que l'on en ressente les effets.

Mirabeau aurait dû être arrêté... Mais n'anticipons pas sur les événements. Voici le grand drame qui commence, et maintenant les scènes que je vais avoir à reproduire seront encore plus tristes pour la royauté que celles que je vous ai dépeintes jusqu'à ce jour.

Pendant la lecture de la déclaration comme après le discours du roi les membres du tiers état restèrent immobiles sur leurs bancs. Ces hommes orgueilleux auraient cru déchoir de la dignité qu'ils se faisaient eux-mêmes s'ils avaient donné au roi une marque d'obéissance et d'amour. Entre le troisième ordre de l'état et

la royauté le duel était commencé: l'un descendait dans la lice les mains pleines de bienfaits, l'autre y arrivait le cœur plein de rancune et d'envie. L'envie et la rancune sont de terribles ennemis.

L'ordre entier de la noblesse et une grande partie du clergé conformément à l'ordre du roi se levèrent et sortirent de la salle, et ceux du tiers état, croisant les bras et se drapant en rebelles, regardèrent fièrement sortir de la salle les deux autres ordres.

C'était là un moment saisissant: en France jusqu'à ce jour un commandement sorti de la bouche du roi ne rencontrait pas de désobéissance: les plus grands vassaux, les plus hauts personnages, les plus glorieux guerriers ne croyaient point déroger en s'inclinant devant la couronne, en se soumettant à un ordre parti du trône. Comment se faisait-il donc qu'une réunion de bourgeois, de médecins, de notaires et d'avocats se fût faite tout à coup si insoumise et si fière? Ah! mes enfants, je le sais bien, et je vais vous le dire; la classe moyenne d'alors, comme celle d'aujourd'hui, avait au dedans d'elle une grande haine contre toutes supériorités. Elle ne le disait pas encore, mais ce qu'elle voulait, ce qu'elle avait juré d'obtenir avant la *liberté* c'était l'*égalité*...... et le maintien des

trois ordres distincts, maintien que le roi venait d'annoncer par son discours, l'avait blessée au cœur, l'avait froissée dans ce qu'elle avait de plus vivace, sa vanité.

Certes il y avait parmi ces hommes du tiers état qui demeuraient dans la salle après l'ordre formel du roi un grand nombre de députés qui auraient voulu ne pas désobéir au souverain; car alors comme aujourd'hui dans cette classe, que M. Guizot a appelée *classe moyenne* pour ne pas se servir du mot usé de *bourgeoisie*, il y avait un grand nombre d'honorables caractères, d'esprits sages, de cœurs droits, qui avaient su se faire la plus belle de toutes les noblesses, celle qui a pris pour devise *probité, courage et religion*, et qui a ses titres dans l'amour et la considération de ses concitoyens; mais la funeste puissance qui règne sur tant d'âmes, le respect humain, les retint sur les bancs que le roi lui-même venait de leur ordonner de quitter.

Une fois hors de la salle, les deux ordres qui s'étaient conformés à la volonté royale avaient peine à s'expliquer l'audacieuse désobéissance du tiers état. Ceux qui toute leur vie s'étaient appuyés sur leur épée, ceux qui avaient consacré tous leurs jours au sanctuaire ne pouvaient comprendre comment finirait cettte rebellion; ceux mêmes qui s'en rendaient coupa-

bles étaient remplis d'émoi, et pendant quelque temps se regardèrent en silence. Tout à coup Mirabeau se leva : il venait de réfléchir que si l'on arrivait à une conciliation son rôle perdait de son éclat, et devenait secondaire. Or le député provençal répétait souvent : *Voici une révolution qui va tomber comme une tempête sur le pays ; j'en veux être un des foudres.* Du milieu du silence qui régnait dans la salle sa voix retentissante tonna subitement, elle dit :

« J'avoue, messieurs, que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie si les présents du despotisme (le despotisme de Louis XVI !) n'étaient toujours dangereux. Quelle est cette insultante dictature ! l'appareil des armes, la violation du temple national pour vous commander d'être heureux ! qui vous fait ce commandement ? votre mandataire ; qui vous donne des lois impérieuses ? votre mandataire, lui qui doit les recevoir de vous et de nous, messieurs, qui sommes revêtus d'un sacerdoce politique et inviolable, de nous enfin de qui seuls vingt-cinq millions d'hommes attendent un bonheur certain, parcequ'il doit être consenti, donné et reçu par tous.

« Mais la liberté de vos délibérations est enchaînée ; une force militaire environne les états. Où sont les ennemis de la nation ? Catilina est-il

à nos portes ?.. Je demande qu'en vous couvrant de votre dignité, de votre puissance législative vous vous renfermiez dans la religion de votre serment: il ne nous permet de nous séparer qu'après avoir fait la constitution.... »

Ces paroles à la fois hardies et prudentes et qui décelaient que l'homme qui venait de les prononcer n'était pas sans crainte, produisirent une vive émotion dans l'assemblée : chacun s'était levé, on se rapprochait; des groupes se formaient, et partout l'agitation était au comble.

A cet instant les deux battants de la porte de la salle s'ouvrent, et précédé de deux hérauts d'armes le marquis de Brézé, grand-maître des cérémonies, entre le chapeau à la Henri IV sur la tête.

— A bas le chapeau ! crièrent quelques voix.

M. de Brézé resta couvert ; il le devait, car il venait parler au nom du roi.

— A bas! à bas le chapeau !

— Non, répondit d'une voix ferme le grand-maître des cérémonies ; non, je ne me découvrirai pas. Je viens, messieurs, vous apporter un ordre de sa majesté.

Le calme alors s'établit un peu : dans un devoir accompli il y a toujours de la puissance. M. de Brézé s'adressant à l'assemblée ajouta ces

mots avec calme et avec force: *Vous avez entendu, messieurs, les intentions du roi.*

— Oui, répliqua Mirabeau, nous avons entendu les intentions que l'on a suggérées au roi; mais nous qui sommes ici par la volonté nationale, nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes.

— Je ne puis reconnaître, reprit le grand-maître des cérémonies, dans M. de Mirabeau que le député du bailliage d'Aix, et non l'organe de l'assemblée.

Mirabeau visait toujours à l'effet; il venait d'en produire. Les paroles que je viens de répéter il les avait dites d'un ton héroïque, et maintenant voilà que de plusieurs bancs de l'assemblée on crie: Nous pensons tous comme M. de Mirabeau; sa résolution est la nôtre...

L'abbé Sieyès s'élance en disant: *Nous sommes aujourd'hui ce que nous étions hier.*

Barnave, Grégoire, Pétion sont les plus ardents à exciter leurs collègues à la résistance... C'était le moment de faire briller ces baïonnettes dont Mirabeau venait de parler, et de faire vider la salle aux députés rebelles; au lieu de cela il n'y entra que des ouvriers auxquels on avait commandé d'enlever les tapis et les siéges. Ainsi une misérable tracasserie vint à la place de l'acte de vigueur qu'il aurait fallu.

Mirabeau, ne redoutant plus les mesures énergiques, reprit la parole:

« Je bénis, s'écria-t-il, la liberté de ce qu'elle mûrit de si beaux fruits dans l'assemblée nationale; assurons notre ouvrage en déclarant inviolable la personne des députés aux états-généraux. Ce n'est pas manifester une crainte, c'est agir avec prudence, c'est un frein contre les conseils violents qui assiégent le trône. »

Il y a là toute une révélation du caractère de Mirabeau: cet homme au regard de feu, au visage de tigre, à la large poitrine, cet homme qui semblait avoir été créé pour être tribun populaire avait sous son extérieur de force et d'audace une grande disposition à la prudence politique; quand il avait lancé de foudroyantes paroles contre le pouvoir il lui prenait tout de suite le besoin de se mettre en sûreté et de se faire déclarer inviolable.

L'assemblée fit ce que le député du bailliage d'Aix avait proposé, et tous les membres rebelles du tiers état, voulant se mettre à l'abri des foudres peu probables de la cour, prononcèrent leur inviolabilité.

Pendant que ces choses s'étaient passées ainsi que je viens de vous les raconter le roi était rentré au château de Versailles. Pour se

rendre du palais à l'assemblée déjà le cortége avait été triste; au retour il fut lugubre, ces quelques heures avaient encore précipité le cours des choses. Le peuple de la ville de Louis XIV, le peuple que Louis XVI, Marie-Antoinette et madame Elisabeth avaient nourri et chauffé pendant l'hiver précédent fit entendre des cris séditieux sur le passage du roi; *les gardes françaises* elles-mêmes ne montraient plus aucune ardeur pour la cause du trône, et tout en escortant la royauté avaient l'air de partager les sentiments de la foule. Cet aspect hostile, car c'était déjà plus que de l'indifférence, navrait l'âme de Louis XVI. Aussi quand il fut rentré dans les petits appartements, trouvant sur la table de la reine l'*Imitation de Jésus-Christ*, il dit à Marie-Antoinette: *Ma chère, apprenez dans ce livre la résignation, car nous en aurons avant peu grand besoin; nos beaux jours s'en vont!*

Pendant que le cœur du monarque était si rempli d'amertume sous les fenêtres du château on poussait des cris de joie; c'était la populace qui voyait arriver les députés du tiers état: ils venaient complimenter Necker.

Le complimenter! et de quoi, grand Dieu! c'était sans doute d'avoir déserté son poste de ministre, d'avoir abandonné son roi au jour du

danger : agir ainsi c'était en effet bien servir les révolutionnaires.

Quand les grandes perturbations politiques troublent le jugement des hommes ce n'est plus le juste qu'ils honorent, c'est à l'homme d'ostentation et de vanité qu'ils portent leurs hommages. Voyez Israel dans le désert, n'a-t-il pas abandonné le vrai Dieu pour aller adorer le veau d'or? Eh bien, ici l'aveuglement est presque aussi grand. Dans cette magnifique demeure de Versailles il y a un jeune roi qui a dû se défendre de l'entraînement des plaisirs et de l'enivrement des grandeurs du trône pour ne s'occuper que du bonheur de ses sujets; rendre la nation que Dieu a placée sous son sceptre prospère, puissante et heureuse ç'a été là toute son ambition : il n'a ni favoris ni maîtresses; sa piété est sincère, son esprit éclairé, son cœur compatissant; il a aboli la torture dans ses états, il n'a plus voulu de corvées dans son royaume. Il encourage les lettres, les sciences et les arts; sans morgue, sans orgueil, il a appelé auprès de lui les représentants pour aviser aux moyens de faire disparaître des embarras de finances et des abus surannés, et ce ne sera point pour ce prince si digne d'amour que s'élèveront les cris et les bénédictions de la foule! non, stupidement in-

grate, la multitude n'aura de *vivat* et d'acclamations que pour le ministre qui jouit de sa faveur ; et quand lui prodigue-t-elle ainsi son enthousiasme et ses louanges? quand le porte-t-elle en triomphe à travers la ville? Le jour même où il a délaissé le roi qui lui avait fait l'honneur de l'admettre dans ses conseils.

Sous ces palmes et ces couronnes jetées à M. Necker il y avait des insultes à Louis XVI; cependant il ne s'en irrite pas, et, cédant à quelques personnes qui le conseillaient mal, il veut prier le ministre qui l'avait abandonné pour rester populaire de ne plus penser à la démission qu'il avait offerte la veille.

Necker, sollicité par le roi et la reine de garder son portefeuille, consentit à ce qui lui était demandé avec instance; mais s'il renonçait à l'idée de quitter le ministère il ne pouvait se résoudre à ne pas accepter l'ovation que le peuple attroupé sous les fenêtres du château voulait lui faire. Il descendit donc sur la place, et là la populace l'enleva sur ses bras et le reconduisit à son hôtel.

Il y avait toujours dans les acclamations populaires un tel charme pour ce ministre, il savourait avec tant de bonheur l'encens de la place publique qu'il s'en enivrait tout de suite; aussi, emporté en triomphe par la foule, il ne pensait

pas qu'il servait mal la royauté en *intercédant* pour Louis XVI ; ce n'était point merci qu'il fallait demander pour le prince, c'était ses vertus, ses lumières, ses actions qu'il fallait redire.

Il ne fallait pas surtout cacher que cette déclaration qui avait choqué les députés du tiers état était en grande partie son ouvrage ; recevoir des louanges de ce peuple qui avait méconnu et presque outragé le roi c'était là une indigne faiblesse.

Le lendemain de la séance royale quarante-six députés de la noblesse, qui faisaient partie de la minorité de cet ordre, se rendirent à l'assemblée du tiers état. Le duc d'Orléans marchait à la tête de cette défection ; c'était naturel. Dès qu'il eut mis le pied sur le seuil de la salle, dès que le peuple qui remplissait les tribunes l'eût aperçu ce ne fut plus dans les galeries que délire, trépignements et vociférations !

Peut-être que cet enthousiasme des spectateurs eût été moins ardent, peut-être même se fût-il éteint tout à fait s'ils avaient su que cet homme dont on voulait faire un chef de parti et un conspirateur venait de s'évanouir comme une femme au moment où il s'était levé des bancs de la chambre de la noblesse pour venir s'asseoir sur ceux de la salle du tiers état : une telle décision avait été trop forte, trop tranchée

pour lui; et quand l'instant de l'exécution fut venu le faible prince tomba en défaillance. Alors des députés qui se trouvèrent auprès de lui s'empressèrent d'ouvrir ses habits pour le faire respirer plus à l'aise, et découvrirent qu'il était plastronné.

Quand on en est ainsi à craindre les poignards et les balles il ne faut pas prétendre à être chef de parti. La peur n'attire pas à celui qui la ressent, et mieux vaudrait cent fois pour réussir une mauvaise tête qu'un cœur qui se couvre du plastron.

Malgré cette révélation et ce stigmate de peur le duc d'Orléans fut nommé président de l'assemblée au sein de laquelle il venait de se rendre; il refusa ce poste: cette fois il se fit justice à lui-même, et déclina l'honneur qui lui était offert en déclarant *qu'il se sentait incapable de remplir ce poste.*

Peut-être entrait-il dans ce refus encore une pensée de pusillanimité: un président est plus exposé dans les tempêtes révolutionnaires que les simples membres des assemblées politiques; il en est comme le chêne; et, vous le savez, les arbres qui attirent le plus la foudre sont ceux qui dominent la forêt.

Après le refus du duc d'Orléans M. Le Franc de Pompignan, archevêque de Vienne,

lequel avait marché à la tête du clergé qui s'était réuni au tiers état dans l'église Saint-Louis, fut élu président

Il y avait dans ce choix quelque chose d'étrange. L'archevêque de Vienne était frère de ce Le Franc de Pompignan qui avait déclaré et soutenu une sainte guerre contre Voltaire, et qui plus d'une fois avait prédit que les doctrines du chef de la philosophie moderne amèneraient sur la France des fléaux plus terribles que ceux qui avaient jadis désolé l'Egypte; et cependant les hommes qui venaient de faire un tel choix étaient pour la plupart sectaires des principes voltairiens. En portant leurs suffrages sur le frère de leur ennemi *les philosophes* voulurent donner une preuve de leur impartialité. On verra combien de temps dura cet esprit de modération, et comment le prélat expia ses premiers pas dans l'assemblée.

Les favoris de la foule étaient alors le duc d'Orléans, Necker et Bailly; de ces trois hommes un seul a fini de mort naturelle; les deux autres ont pu voir du haut de l'échafaud, avant que la guillotine leur fermât les yeux, d'autres favoris de la multitude, leurs successeurs dans les bonnes grâces du peuple, applaudis et portés en triomphe comme ils l'avaient été eux-mêmes.

Les hommes qui voulaient que la révolution marchât et marchât vite entouraient le roi de suggestions pour le déterminer à combattre lui-même la résolution que la noblesse avait prise. Si elle ne se réunit pas au tiers état, répétaient certains meneurs déguisés au monarque, dont le malheur était de manquer de persistance, elle accroîtra beaucoup l'influence du duc d'Orléans et de son parti, qui grossit chaque jour. Il est urgent, ajoutait-on, de calmer l'irritation du tiers état pour empêcher les factieux de prêter leur appui à ce prince.

Mais, répondait alors Louis XVI, le croyez-vous donc conspirateur? et s'il est conspirateur est-il assez habile pour devenir dangereux et nous donner des craintes? Dernièrement encore il nous a juré que nous n'avions pas de plus dévoué sujet que lui....... et en nous parlant ainsi, ajoutait le roi, (qui avec sa loyauté ne comprenait pas l'hypocrisie) notre cousin pleurait d'avoir été seulement soupçonné.

Dans un conseil où les princes avaient été admis Necker n'avait point hésité à déclarer qu'il était de la dernière urgence que le trône se prononçât clairement pour la réunion du clergé et de la noblesse. C'est dans cette réunion que sera non seulement la force, mais le

salut du pays ; et, s'était écrié le ministre, la semaine prochaine il sera trop tard..... La discussion du conseil durait encore, il était deux heures du matin ; un député de la minorité de la noblesse frappe à la porte du conseil et demande à parler à l'un des princes : on l'introduit ; alors il raconte qu'un courrier expédié par le lieutenant de police annonce que si demain les trois ordres ne sont pas réunis trente mille hommes marcheront de Paris sur Versailles. Mais, dit le roi, M. Necker parlait tout à l'heure de huit jours, et vous, monsieur, vous annoncez le danger pour demain.

— Oui, sire.

— Qui a reçu le courrier ?

— Monseigneur le duc d'Orléans.

— Il serait étrange qu'il fût mieux instruit que nous.

Oui, sans doute, cela était étrange, et cependant cela existait. Heure par heure le prince conspirateur recevait des nouvelles de Paris ; ses affidés, ses partisans, ses espions le tenaient au courant de tout, tandis que la cour n'avait rien changé à ses anciennes habitudes ; dans les temps ordinaires et tranquilles elle ne recevait de communication de la capitale qu'une fois chaque jour. Eh bien, l'étiquette avait voulu que rien ne fût dérangé à ce qu'elle avait réglé.

Oh! l'étiquette c'est la plaie des cours, c'est la stupidité faite immobile. Je l'ai vue dans des temps encore peu loin de nous rester muette quand elle aurait dû parler, rester les bras croisés quand elle aurait dû agir.

De fidèles serviteurs, des hommes éprouvés arrivaient avec d'importantes nouvelles :

Nous avons à parler au roi.

— Ce n'est pas l'heure.

— Mais le danger est aux portes !

— La porte du roi ne doit s'ouvrir que dans un quart d'heure.

— Alors il sera peut-être trop tard.

— Il est trop tôt pour entrer chez sa majesté.

— Mais pendant ce délai la révolte marche.

— Regardez l'aiguille de la pendule, elle marche aussi ; vous n'avez plus que quelques minutes à attendre : *attendez.*

Le roi et le grand-maître du palais, qui ont les premiers établi ensemble *les invariables règles de l'étiquette*, croyaient sans doute avoir passé un pacte avec le destin, et s'être rendus plus forts que les événements.

Versailles, avec ses rues si larges, ne laissait arriver la vérité au roi que lentement ; cette fois la nouvelle apportée au conseil par le membre de la minorité de la noblesse était fausse ; et cependant, grâce à elle, on parvint à effrayer

la reine sur les périls qui, d'après les rapports mensongers, menaçaient les jours du roi.

Enfin Louis XVI, entraîné par de funestes conseils, adressa au cardinal de La Rochefoucauld, président de l'ordre du clergé, la lettre la plus pressante ; on y lit ces mots :

J'engage mon fidèle clergé à se réunir sans délai avec les deux autres ordres pour hâter l'accomplissement de mes vues paternelles.

La noblesse continuait ses délibérations au milieu du déchaînement de toutes les passions ; les succès que venait de remporter le tiers état les avaient toutes mises en mouvement et soulevées. Maintenant les menaces assaillent de toutes parts les gentilshommes qui ne veulent point se rendre à la prétendue assemblée nationale ; quand ils défendent les principes d'ordre on leur crie de la rue que l'on va incendier leurs châteaux. C'est égal, fidèles à ce qu'ils pensent être leur devoir, ils ne cèdent point ; la majorité de leur assemblée résiste à toutes suggestions ; elle jette un cri non d'effroi, car elle ne connaît pas la peur, mais un cri de douleur vers le trône ; elle a pressenti l'avenir, et les paroles qu'elle adresse à Louis XVI ne sont que trop prophétiques.

« Votre majesté, dit-elle par la bouche de son président, le duc de Luxembourg, doit tout

craindre d'une assemblée unique et sans contrepoids, dont la violence s'est annoncée par un serment téméraire et coupable. Si cette assemblée nous voit arriver dans son sein, quel fruit ne tirera-t-elle pas de cette nouvelle victoire, quels égards montrera-t-elle pour deux ordres dont elle a juré la ruine! Notre présence accroîtra sa considération, son pouvoir, sans modérer ni ses prétentions ni ses fureurs. Séparés du tiers état, nous offrons encore un contrepoids et peut-être une digue à ses projets factieux. Notre position est difficile sans doute; mais, sire, laissez-nous des périls où nous nous plaisons, puisque nous les encourons pour le trône. Contre une force d'attaque dont l'impétuosité va toujours s'accroissant laissez-nous employer la force de l'inertie; ce n'est pas trop que deux sanctions à donner à tous les décrets qu'on prépare dans cette assemblée. La résistance de l'autorité royale sera faible et nulle si celle de la noblesse est déjà écartée. Tous les amis du trône et ceux de la vraie liberté frémissent de voir le tiers état s'emparer de la puissance législative dans toute sa plénitude. Dans le conflit que nous nous engageons à soutenir tous les actes de votre médiation seront sacrés pour nous : les sacrifices que vous nous avez demandés dans votre sagesse royale

nous sommes prêts à les ratifier; mais conservez-nous au moins la liberté de vous en offrir de nouveaux.

— Non, répondit le roi, je ne puis laisser ma fidèle noblesse soutenir une lutte trop inégale: il est de mon devoir, il est dans mon cœur de lui sauver des périls manifestes. Eh, messieurs! que n'auriez-vous pas à craindre d'une multitude qui n'a point respecté dans M. l'archevêque de Paris son bienfaiteur, son guide spirituel!

— Sire, reprit M. de Luxembourg, il n'est aucun de nous qui ne s'attende et qui ne s'apprête à mourir victime de la fureur populaire; mais les attentats commis sur nos personnes frapperont de nullité une assemblée qui se sera délivrée par des meurtres du tiers de ses membres.

— Voilà, répliqua le roi avec une vive émotion, ce qu'il m'est impossible de souffrir. Mes réflexions sont faites, ma ferme résolution arrêtée; je suis déterminé à tous les sacrifices. JE NE VEUX PAS QU'IL PÉRISSE UN SEUL HOMME POUR MA QUERELLE. Dites donc à l'ordre de la noblesse que je le prie de se réunir aux deux autres; si ce n'est pas assez, je le lui ordonne comme son roi; je le veux. »

A ces mots le duc de Luxembourg s'in-

clina, et reporta à l'assemblée la décision royale.

Les prêtres, plus façonnés à l'obéissance que les gentilshommes, cédèrent sans résistance aux volontés du roi; mais le corps de la noblesse, fortement convaincu que la destruction des ordres sapait dans ses bases l'autorité royale et assurait le triomphe des révolutionnaires, résistait encore aux plus pressantes invitations qui se succédaient d'heure en heure du cabinet de Louis XVI.

Il y avait dans cette assemblée de la noblesse tant de convictions du devoir, tant de pressentiments de l'avenir qu'elle aurait persisté dans sa résistance; mais on était, à force d'adresse et de ruses, parvenu à persuader à la reine et au jeune comte d'Artois que les jours du roi étaient véritablement menacées. Un député transmet au président de la noblesse les vives alarmes du prince et de la reine: MESSIEURS, s'écrie le président, IL Y VA DE LA VIE DU ROI!

A ces mots on put voir que le sang des preux et des chevaliers n'était point tari; à ces mots on put se convaincre que le vieux dévouement de nos ancêtres était passé en héritage à nos pères: tous ces hommes, qui n'avaient pas peur pour eux, eurent peur pour LE ROI, et s'élancè-

rent vers la porte pour se rendre à l'assemblée du tiers état. Et soyez-en assurés, mes enfants, pour ces braves gentilshommes c'était là une cruelle concession : tous auraient bien mieux aimé que le souverain leur eût commandé de courir sur un champ de bataille pour y soutenir et défendre sa cause l'épée à la main ; mais la parole de leur président retentissait encore à leur oreille : MESSIEURS, IL Y VA DE LA VIE DU ROI.

Pour eux ce fut là le mot de commandement ils obéirent, et ne délibérèrent plus.

JE NE VEUX PAS QU'IL PÉRISSE UN SEUL HOMME POUR MA QUERELLE : ces mots sont devenus comme la devise de Louis XVI ; ils sont beaux, ils sont chrétiens, mais ne sont pas des paroles de roi.

Un roi c'est le père de la nation ; et pour que la nation soit heureuse il faut que son père soit respecté et vénéré, il faut qu'il soit conservé à la grande famille ; et si dans cette famille il y a quelques enfants qui manquent d'amour, d'égards et d'obéissance envers le chef il faut pour le bonheur de tous que les irrespectueux soient punis, que les rebelles périssent.

Tous les devoirs d'un roi ne sont pas seulement dans l'amour qu'il doit avoir pour son peuple ; ils sont aussi dans la sévérité qu'il doit

employer quand la majesté du trône est insultée et quand la paix publique est troublée.

Je me souviens avoir lu sur une médaille à l'entour de l'effigie de Louis XVI ces deux vers qui lui vont bien :

> Louis ne sut qu'aimer et pardonner :
> S'il avait su punir il aurait su régner.

Dès que la nouvelle de la réunion des trois pouvoirs fut répandue dans Versailles la multitude fit éclater des transports de joie qui tenaient du délire; elle se porta vers le château en faisant retentir l'air des cris de *vive le roi ! vive le roi !*

A ce cri le cœur de Louis XVI se remit à battre de bonheur; mais ce bonheur ne dura que quelques instants, le nom de la reine n'était point mêlé aux acclamations d'amour, et ce qui fait le plus de mal c'est de voir dans un jour heureux que l'on sépare de nous ceux que nous aimons le plus. Ah! certes quand nous souffrons nous avons besoin d'avoir nos amis tout près de nous ; mais quand on les disjoint du bonheur que l'on veut nous faire c'est nous apporter une peine au lieu d'une joie.

La foule ne garde pas long-temps ses secrets, et celle qui était venue crier dans la cour du château *vive le roi* sans ajouter à ses acclama-

tions le nom de *la reine* révéla bientôt toute sa pensée; car elle se hâta d'aller porter sa bruyante allégresse sous les fenêtres de Necker et du duc d'Orléans.

Des feux furent allumés; des illuminations, des danses, où les habitants se mêlaient aux soldats des *gardes françaises,* célébrèrent follement cette journée pleine d'humiliations pour la royauté, humiliations cachées sous des airs de fête et des semblants d'amour comme l'aspic l'avait été sous les fleurs et les fruits donnés à Cléopâtre alors qu'elle avait résolu de mourir.

LE 30 JUIN 1789.

Depuis six ans les constructions du Palais-Royal, celles que nous voyons aujourd'hui, étaient achevées; alors il y eut de la place dans ce vaste bazar pour toutes les hontes, pour tous les vices. Le duc d'Orléans les y appela tous.

En réunissant ainsi autour de lui tout ce que Paris avait de plus impur, de plus vil et de plus sale ce prince s'était environné de ce qu'il aimait. Les animaux malfaisants se plaisent auprès des mares infectes, et leur venin s'accroît des miasmes qui s'exhalent des eaux corrompues.

Pareil lieu devait être le rendez-vous des oisifs, des curieux, des escrocs et des agents de police souvent experts émérites des vices qu'ils sont chargés de surveiller; aussi pareil peuple ne manquait point au Palais-Royal, et tout ce peuple avait pour chef et suzerain le duc d'Orléans. C'était sur cette nation avilie et tarée que régnait le premier prince du sang; et vous verrez par la suite, mes enfants, quelle terrible influence il avait su prendre sur elle, et comme il la faisait agir à son gré!

Dès que le duc d'Orléans se fut fait factieux toutes les mauvaises passions qu'il logeait et hébergeait lui furent en aide dans ses funestes projets Satan; n'a pas plus d'empire sur les démons de l'abîme.

Autrefois ce long jardin resserré dans son cadre d'arcades, où chaque vice a sa maison, avait eu de beaux et magnifiques ombrages; mais ces vieux et grands arbres, mais ces pelouses de gazon qui s'étendaient devant le palais que le cardinal de Richelieu avait donné au roi de France, n'étaient d'aucun revenu; ils étaient sans doute d'un bel effet à l'entour de la somptueuse demeure, mais ne rapportaient aucun argent au prince avide; alors il les abattit. Il avait à solder tous les vices et toutes les hontes: c'est une nombreuse armée que celle-là, et qui ne manque guère au pavé de Paris.

Chaque café du Palais-Royal était devenu un club, et avait sa tribune rarement inoccupée; là les partisans du prince professaient hautement les principes de la révolte, qui allait bientôt être proclamée *le plus saint des devoirs*. Pour écouter ces hommes, sectaires ardents de Voltaire, de Jean-Jacques, de Diderot et de Raynal, l'étudiant quittait les écoles, le clerc désertait le palais; des femmes même abandonnaient leur ménage.... Sur tous ces esprits jeunes et

légers les mauvais principes, les doctrines impies qui ôtent le frein aux passions, tombaient comme de l'huile sur des flammes : l'effervescence était partout.

Là des fanatiques de l'abbé Mably et de l'abbé Sieyès annonçaient un nouvel âge d'or ; là les stipendiés du duc d'Orléans accusaient la cour de détourner les subsistances de la capitale, et de vouloir livrer Paris aux horreurs de la famine... *La reine* avec *les aristocrates*, qui étaient ses complices, rêvaient une autre Saint-Barthélemi ; cette fois c'était le sang des *patriotes* qui devait couler ! Et pour croire à toutes ces paroles, à tous ces discours il se trouvait des niais.

Les capitalistes, les rentiers, gens crédules et timides, tremblaient en écoutant ces prédictions ; et quelquefois dans leurs moments d'effroi eux aussi faisaient entendre comme des menaces contre le pouvoir. Des femmes, des mères de famille, qui il y a quelques mois n'auraient pas voulu traverser le Palais-Royal de peur d'y être coudoyées par la débauche, venaient s'asseoir dans le jardin devenu animé, et là prêtaient l'oreille aux voix des divers orateurs.

Avec de telles dispositions, vous le voyez, mes enfants, il aurait fallu regarder Paris comme

une vaste poudrière, et n'en pas laisser approcher des imprudents ou des méchants avec des torches embrasées à la main; eh bien! il n'en était point ainsi, et quand l'agitation s'étendait sur tout le pays et le remuait dans tous les sens le pouvoir semblait dormir dans la sécurité comme si tant de bruit n'était pas parvenu jusqu'à son oreille.

On laissait les électeurs de l'assemblée du tiers état de Paris se constituer en corps délibérant; leur unique mission, comme celle de toutes les assemblées électorales du royaume, consistait tout entière dans la rédaction des cahiers et dans la nomination des députés, et lorsqu'elle fut accomplie la séparation immédiate aurait dû être prononcée; mais par un funeste aveuglement bien commun dans ces jours de vertige il n'en fut point ainsi: on laissa ces députés se constituer en corps délibérant, et achever tranquillement une nouvelle usurpation.

Le jour n'était pas loin où cette assemblée allait appeler tout le royaume à l'insurrection.

Au milieu de tant d'éléments de trouble des hommes avaient une mission d'anarchie à laquelle ils travaillaient sans relâche, c'était celle d'inoculer à l'armée le venin qui faisait

déjà tant de ravages dans le peuple : corrompre les soldats c'était doubler la force des factieux, c'était épointer les baïonnettes et les épées aux mains qui devaient en faire usage contre la sédition.

Cette branche de corruption coûtait cher, et l'on assure qu'un jour le duc d'Orléans dit à un des meneurs qui lui demandait de nouvelles sommes pour *travailler les gardes françaises* : « Si vous ne me placez pas bien vite sur le trône il faudra que vous me reteniez une place à l'hôpital, car vous me ruinez. »

Depuis plus d'un mois le régiment des gardes françaises, qui comptait trois mille six cents hommes, et qui était cité comme le meilleur de l'armée, offrait à l'observateur des changements visibles ; les soldats y devenaient raisonneurs comme les habitués du Palais-Royal, la politique gagnait les chambrées : là les écrits du temps, les pamphlets du jour étaient lus et commentés.

Le maréchal de Biron venait de mourir, le duc du Châtelet lui avait succédé comme colonel des gardes françaises, et malgré sa réputation bien établie d'homme de cœur, de talents militaires et de fermeté plaisait moins aux soldats que son prédécesseur. Quelques officiers de ce corps avaient aussi été atteints de

l'esprit novateur; parmi eux on citait le jeune marquis de Valady, rêveur philanthrope, élève de Raynal, qui s'en allait de caserne en caserne prêcher les doctrines nouvelles et l'insubordination.

Lorsque l'archevêque de Paris, le S. Vincent de Paul de l'époque, qui dans un seul hiver donna de ses propres deniers plus de cent mille francs aux pauvres de son diocèse, fut insulté par ceux qu'il avait nourris un peloton du régiment des gardes, commandé pour dissiper un attroupement séditieux, avait refusé d'obéir en criant à son officier : *Les hommes contre lesquels vous nous commandez de croiser la baïonnette sont nos frères.*

Ce délit était grave, il importait de le punir : onze gardes françaises furent envoyés à la prison militaire de l'Abbaye.

Les agitateurs du Palais-Royal, qui avaient des émissaires répandus sur toute la surface de Paris, furent promptement instruits de leur détention. Une lettre, apportée au café de Foi et arrivée à six heures du soir, apprit cette nouvelle ; c'était justement l'heure qui convenait le plus à l'agitation, l'heure où la foule est nombreuse et oisive après le travail de la journée. Un homme sort du café, court dans le jardin, monte sur une chaise, et fait publique-

ment lecture de cette lettre. A ces mots, *ils n'ont pas voulu tirer sur leurs frères, et les voilà dans les cachots!* un cri s'élève de la multitude pressée à l'entour de l'homme qui tient la lettre encore ouverte : COURONS LES DÉLIVRER !

Ce cri parti du palais du duc d'Orléans s'en va retentissant dans toutes les longues galeries, entre dans tous les cafés, sort de toutes les arcades, et met en mouvement comme les flots de la mer toute la foule qui emplit le jardin. En quelques secondes plus de dix mille hommes sont rassemblés, et cette masse mouvante, composée d'hommes que les révolutionnaires trouvent toujours quand ils ont besoin d'effrayer et de bouleverser, débouche de dessous les vestibules du palais en criant : A L'ABBAYE, A L'ABBAYE !

Des jeunes gens sortant du collége, et qui y ont appris à aimer les républiques de Rome et d'Athènes, des bourgeois ennuyés de mener une vie monotone et pour lesquels un peu d'agitation sera comme un plaisir, se joignent au tumultueux rassemblement ou sont entraînés par lui. Comme la distance est grande entre le Palais-Royal et l'Abbaye, la révolte recrute sur son passage, et quand on arriva devant la prison militaire le nombre des perturbateurs était

de plus de dix mille. En partant du Palais-Royal la multitude était sans armes, sans instruments pour enfoncer les portes de l'Abbaye; mais sur son chemin elle s'en est procuré : maintenant elle a, elle brandit au dessus de ses dix mille têtes des pioches, des piques et des barres de fer, des maillets et des haches. Pour ajouter au désordre voilà que la nuit arrive; il est plus de huit heures du soir, et toute l'immense foule, resserrée dans les rues étroites qui avoisinent la prison, s'arrête en vociférant : DÉLIVRONS, DÉLIVRONS NOS FRÈRES!

Un faible détachement de dragons gardait la prison; soit que ces soldats fussent effrayés par le nombre, soit qu'ils partageassent les sentiments de la foule, ils se retirèrent sans faire usage de leurs armes.

Bientôt la première porte de l'Abbaye tombe brisée, et les premiers du rassemblement pénètrent sous les guichets; de derrière les barreaux de fer des fenêtres tous les prisonniers regardent la multitude, et la multitude levant la tête leur crie : NOUS VENONS VOUS DÉLIVRER!

Au bout de quelques instants les chefs de l'émeute, ceux qui l'ont conduite à travers les rues de Paris, ressortent de la prison AVEC LES

ONZE GARDES FRANCAISES en uniforme..... Vous redire les cris, les trépignements, les hurlements, le vertige de la foule à la vue des soldats qu'elle vient de délivrer me serait impossible; c'était un de ces moments où la folie prend aux masses, et puis ce délire va encore s'accroître, l'orgie va venir mêler ses chants et ses débauches aux excitations de la révolte. Pour les agitateurs ce n'est point assez d'avoir fait sortir de prison les onze gardes françaises, oh! non, ils ont bien d'autres projets! ils veulent corrompre l'armée; ils veulent que leurs séductions s'étendent et aillent tenter d'autres soldats!

Pour les gardes françaises ce n'est plus seulement une délivrance, c'est un triomphe. Des torches, des flambeaux éclairent le retour au Palais-Royal. C'est de là qu'est partie l'émeute, c'est là qu'elle retourne : elle a maintenant l'orgueil des vainqueurs. Et quand cette populace, échauffée de son expédition, est revenue dans le jardin d'où elle partie, qui lui versera des rafraîchissements et du vin? Soyez sans craintes pour elle, elle a bien mérité des révolutionnaires; le prince qui en est le chef va se faire libéral: c'est lui qui désaltérera l'émeute.

Toute la nuit se passe à fêter les gardes fran-

çaises ; quand ils ne peuvent plus boire, quand ils sont rassasiés de mêts, fatigués de débauche ; quand tous les vices de Palais-Royal se sont mis à leurs ordres on leur dresse des lits dans la salle du théâtre Montansier, et des milliers d'hommes veillent sur leurs dangers !

Il était trois heures du matin quand l'orgie séditieuse finit ; le jour commençait à poindre quand la foule sortit du Palais-Royal. Sans égards pour le prince qui y logeait, bien des voix avinées chantaient d'obscènes refrains en passant entre les colonnes des vestibules. Des cris de *Vive le duc d'Orléans ! vive notre père !* se mêlaient aux chansons.

Qui criait ainsi au duc d'Orléans *Vive notre père?* c'étaient la crapule, le vice et la sédition !

Le lendemain les gardes françaises furent logés à l'hôtel de Genève, où les meilleurs appartements leur avaient été préparés ; des paniers suspendus aux fenêtres invitaient les passants à y déposer leurs offrandes ; à une des fenêtres des galeries était un orateur qui cherchait par ses discours à stimuler la *générosité des patriotes*. C'était, il faut l'avouer, mesquin et pitoyable, et les militaires pour lesquels on faisait cette quête eurent de quoi rou-

gir ; mais ceux qui se donnent aux révolutionnaires doivent dépouiller toute fierté. On ne descend pas dans le sang et la boue sans se souiller.

Les hommes qui avaient brisé les portes de l'Abbaye députèrent vingt de leurs complices vers l'assemblée nationale pour lui demander de rendre la liberté à leurs frères. On pense bien que semblable démarche dut embarrasser l'assemblée ; les factieux qui la composaient se réjouissaient sans doute de voir leur esprit s'étendre et faire des prosélytes parmi le peuple et les soldats ; mais la joie qu'ils ressentaient de l'émeute de la veille il fallait la cacher ; eux qui se vantaient de vouloir régénérer le pays ne pouvaient approuver tout haut la révolte.

Voici la lettre que les députés de l'émeute du Palais-Royal adressèrent au président de l'assemblée.

« Monsieur le président,

« Une sévérité inouïe et déplacée a porté hier dans Paris l'alarme et la consternation. On a couru en foule aux prisons de l'Abbaye, où les ordres de M. du Châtelet avaient fait conduire des gardes françaises qui le soir même

devaient être transférés à Bycêtre. Ces malheureuses victimes du patriotisme ont été arrachées à leurs fers et portées au bruit des acclamations et des applaudissements généraxu au Palais-Royal, où ils sont actuellement sous la sauvegarde du peuple, qui s'en est rendu responsable; incertains de leur sort, ils supplient que l'autorité prononce sur leur liberté; le public impatient ose le demander. Ils nous ont députés au nombre de vingt pour vous en rendre compte et en conférer avec l'assemblée nationale, à laquelle nous désirons présenter une requête. Nous attendons, monsieur le président, votre réponse pour rendre le calme à nos concitoyens et la liberté à nos frères; nous avons l'honneur de vous offrir les vœux et les hommages de toute une nation reconnaissante (nation du Palais-Royal) qui sait vous apprécier, » etc., etc.

Le président Bailly, ne sachant que répondre à cette singulière lettre, alla trouver le ministre Necker; c'était mal s'adresser, Necker n'avait point en lui l'énergie et la décision qu'il aurait fallu pour bien répondre à la députation. Mais Bailly, qui penchait vers la faiblesse, allait trouver un homme qui ne pouvait lui donner aucun conseil de vigueur. Il en est presque toujours ainsi: la timidité ne va

que bien rarement consulter le courage ; car elle craindrait qu'il ne l'exposât comme il s'expose lui-même.

« Nous convînmes M. Necker et moi, dit Bailly dans ses mémoires, qu'il fallait tâcher que l'assemblée recommandât ces prisonniers à la bonté du roi. »

C'était donner trop d'importance aux émeutiers du Palais-Royal que de lire leur lettre à l'assemblée ; cependant Bailly crut devoir en donner lecture. La plus vive agitation succéda à cette communication : quatre heures se consumèrent en misérables discussions. Vainement un député de la noblesse représenta à l'assemblée qu'elle ne pouvait voir avec indifférence les portes forcées par les factieux et les coupables soustraits à la sévérité des lois ; ces cris de raison furent étouffés par cent motions différentes, qui s'élevaient, se croisaient, se contrariaient de toutes les parties de la salle. Target demanda *que le roi fût supplié d'employer les moyens infaillibles de la douceur et de la confiance dans le peuple le plus fidèle de la terre....*

LE PLUS FILÈLE DE LA TERRE ! Oh ! que ces mots ont aujourd'hui l'air d'une cruelle dérision !

Sur la proposition de Chapelier l'assemblée décréta qu'il serait répondu aux envoyés de la

capitale qu'ils doivent reporter dans cette ville le vœu de la paix et de l'union, qui seul peut faciliter les travaux auxquels va se consacrer l'assemblée nationale; qu'il sera adressé une députation solennelle à sa majesté pour invoquer sa clémence en faveur des personnes qui pourraient être coupables, et la supplier d'employer pour le rétablissement de la paix les moyens infaillibles de douceur et de bonté si naturels à son cœur, et de la confiance que mérite son peuple.

L'intervention de l'assemblée, tout à fait déplacée dans cette circonstance, ne fit qu'enhardir la sédition. Un exemple sévère aurait pu arrêter les progrès de l'insubordination; les égards que l'assemblée montra aux députés des cafés èt des estaminets fut comme une prime accordée à la révolte.

Les gardes françaises qui avaient été mis à l'Abbaye par les ordres de leur colonel, le marquis du Châtelet, n'avaient été emprisonnés que parcequ'ils avaient refusé de prêter main-forte contre les factieux qui s'étaient assemblés pour outrager et menacer l'archevêque de Paris.

Ce pieux prélat crut que la charité chrétienne lui faisait un devoir d'intercéder auprès du roi pour que tout ce qui rappelait ces insultes et

ces outrages fût oublié et pardonné ; il mêla donc sa voix à celles de l'assemblée, et demanda clémence pour les hommes qui avaient refusé de le protéger.

On était assuré de cette clémence. Le roi souscrivit à une transaction presque dérisoire ; les onze gardes rentrèrent en prison, et en ressortirent le lendemain.

Dans les moments graves rien de si funeste que de jouer ainsi la rigueur et la sévérité ; mieux vaudrait cent fois pardonner tout de suite, car alors le peuple pourrait croire que vous cédez à un mouvement de votre propre cœur ; mais quand vous levez le bras et que vous ne frappez pas il dit : il voudrait punir, et il n'ose.

On le voit, avec tant de mollesse de la part du pouvoir la sédition pouvait grandir tout à son aise ; rien ne la gênait : plus d'ordre dans la population, plus de discipline dans les troupes ; alors il ne se passait pas un jour où le Palais-Royal n'eût des scandales. Ces désordres, loin d'être réprimés, étaient applaudis par la populace et le prince qui y faisait sa résidence ; alors on voyait à la face du soleil le vice et la débauche couronner l'émeute et la sédition.

A l'action révolutionnaire, qu'excitaient à

Paris et la réunion des électeurs dans la salle de l'Hôtel-de-Ville et les scandales séditieux du Palais-Royal, il se joignait encore dans l'esprit public des inquiétudes et des craintes; des rumeurs peu rassurantes circulaient dans les masses. On dirait qu'en dehors des murs de la capitale il y avait toute une *armée de brigands* campée et prête à revenir brûler et piller, comme quelques-uns de ces hommes avaient fait à la manufacture de Réveillon. Cette troupe de vagabonds, qui eux-mêmes s'étaient donné le surnom de *brigands*, inspiraient une grande terreur : elle reconnaissait pour chef un homme de haute taille, à longue barbe, à l'aspect féroce. Le nom véritable de ce Goliath de la populace n'a jamais été connu d'une manière certaine; ses soldats le saluaient du titre de *coupe-tête*. Son premier aide-de-camp s'appelait Maillard ; sa réputation de cruauté avait commencé dans les premiers troubles du faubourg Saint-Antoine : depuis elle a grandi dans toutes les scènes de carnage qui ont ensanglanté Paris.

Cette armée avait aussi son héroïne, une fille belle, jeune et hardie, partie du Palais-Royal pour aller camper avec les *brigands*. Elle avait nom Théroigne de Méricourt ; elle

nè marchait qu'armée ; son langage était celui des halles et des corps-de-garde. Le duc d'Orléans la recevait pourtant dans ses salons, et l'on raconte que bien souvent elle obtenait de lui une augmentation de solde pour les faubourgs.

Dans les rues plusieurs fois cette femme était abordée par des hommes en haillons, qui lui disaient : *Théroigne, nous avons faim ; va demander du pain pour nous à notre père.*

Leur père c'était le duc d'Orléans ! Ils n'avaient point eu honte de lui, et lui n'avait pas rougi d'eux. Entre deux bassesses l'alliance est facile et naturelle.

Tant d'éléments de désordre réunis à Paris ne pouvaient manquer d'amener bientôt une violente explosion ; le volcan grondait si fort, la fumée qui s'échappait du cratère devenait si épaisse et si noire que l'irruption ne pouvait tarder à avoir lieu. Ce fut alors que le roi ordonna de rassembler plusieurs régiments aux environs de la capitale ; il en confia le commandement au maréchal de Broglie. Son courage, ses talents militaires, sa loyauté étaient connus : il accepta avec dévouement une mission que ces temps rendaient difficile.

L'homme aux temporisations et aux ménagements, Necker, avait blâmé dans le conseil

cette réunion de forces : selon lui il fallait toujours caresser le peuple et le laisser faire. Ce fut donc malgré son opposition que l'on forma au Champ-de-Mars un camp dont les régiments se faisaient remarquer par leur excellente discipline.

Certes la pensée de tenir près des factieux des forces imposantes était une bonne pensée; mais il ne fallait pas faire venir les soldats si près des habitants de Paris, il n'y a jamais sagesse à se rapprocher des séductions. Le camp du Champ-de-Mars était devenu un but de promenade, un objet de curiosité pour les bourgeois de Paris. Aucun cordon sanitaire n'avait pu être établi autour des tentes de ces soldats français : l'air, les paroles, les refrains de Paris leur arrivaient de tous côtés et toujours. Avec toutes ces corruptions si bien enveloppées de louanges et de caresses, comment rester purs, inébranlables ? c'était presque impossible ; aussi peu à peu la discipline perdit de ses rigueurs, et les novateurs, au lieu d'avoir près d'eux des adversaires, finirent par pouvoir compter sur tous ces soldats qui avaient été campés là pour les maintenir. Ce qui avait été appelé pour réprimer était devenu auxiliaire.

Le duc d'Orléans avait un de ses principaux

affidés, Laclos, dans un des régiments du camp du Champ-de-Mars : il y fomentait les intrigues et les principes du Palais-Royal.

Il aurait fallu que le camp d'intimidation eût été assez proche de la capitale pour y arriver promptement en cas de révolte, mais assez éloigné pour ne pas se trouver dans le rayon de promenade des bourgeois de Paris.

Au bout de quelques semaines les forces réunies au Champ-de-Mars ne faisaient plus peur à personne; cependant l'assemblée nationale feignit une grande terreur, et à l'instigation de Mirabeau présenta le 10 juillet une adresse au roi.

Comme rien ne peut aussi bien peindre une époque que l'on veut faire connaître que les propres paroles des hommes notables de cette époque, je vais, mes enfants, vous mettre sous les yeux l'œuvre de Mirabeau.

« Sire,

« Vous avez invité l'assemblée nationale à vous témoigner sa confiance : c'était aller au devant du plus cher de ses vœux.

« Nous venons déposer dans le sein de votre majesté les plus vives alarmes. Si nous en étions l'objet, si nous avions la faiblesse de

craindre pour nous-mêmes, votre bonté daignerait encore nous rassurer, et même en nous blâmant d'avoir douté de vos intentions vous accueilleriez nos inquiétudes, vous en dissiperiez la cause, vous ne laisseriez point d'incertitudes sur la position de l'assemblée nationale.

« Mais, sire, nous n'implorons point votre protection ; nous avons conçu des craintes, et, nous osons le dire, elles tiennent au patriotisme le plus pur, à l'intérêt de nos commettants, à la tranquillité publique, au bonheur du monarque chéri qui, en nous aplanissant la route de la félicité, mérite bien d'y marcher lui-même sans obstacle.

« Les mouvements de votre cœur, voilà, sire, le vrai salut des Français. Lorsque les troupes s'avancent de toutes parts, que des camps sont formés autour de nous, que la capitale est investie, nous nous demandons avec étonnement : le roi s'est-il méfié de la fidélité de ses peuples ? s'il avait pu en douter, n'aurait-il pas versé dans notre cœur ses chagrins paternels ? Que veut dire cet appareil menaçant ? où sont les ennemis du roi qu'il faut subjuguer ? où sont les rebelles, les ligueurs qu'il faut réduire ?... Une voix unanime répond dans la capitale et dans l'étendue du royaume : *Nous chérissons notre*

roi, nous bénissons le ciel du don qu'il nous a fait dans son amour.

« Sire, la religion de votre majesté ne peut être surprise que sous le prétexte du bien public. Si ceux qui ont donné ces conseils à notre roi avaient assez de confiance dans leurs principes pour les exposer devant nous, ce moment amenerait le beau triomphe de la vérité.

« L'état n'a rien à redouter que des mauvais principes qui osent assiéger le trône même et ne respectent pas la conscience du plus pur, du plus vertueux des princes. Et comment s'y prendrait-on, sire, pour vous faire douter de l'attachement et de l'amour de vos sujets? Avez-vous prodigué leur sang? êtes-vous cruel? êtes-vous implacable? Avez-vous abusé de la justice? Le peuple vous impute-t-il ses malheurs? vous nomme-t-il dans ses calamités? Ont-ils pu vous dire que le peuple est impatient de votre joug? qu'il est las du sceptre des Bourbons?

« Non, non, ils ne l'ont pas fait; la calomnie du moins n'est pas absurde, elle cherche un peu de vraisemblance pour colorer des noirceurs.

« Votre majesté a vu récemment tout ce qu'elle peut sur son peuple: la subordination s'est rétablie dans la capitale agitée, les prison-

niers mis en liberté par la multitude d'eux-mêmes ont repris leurs fers, et l'ordre public, qui peut-être aurait coûté des torrents de sang si l'on eût employé la force, un seul mot de votre bouche l'a rétabli ; mais ce mot était un mot de paix ; il était l'expression de votre cœur, et vos sujets se font gloire de n'y résister jamais. Qu'il est beau d'exercer cet empire ! c'est celui de Louis IX, de Louis XII et de Henri IV, c'est le seul qui soit digne de vous.

« Nous vous tromperions, sire, si nous n'ajoutions pas, forcés par les circonstances : cet empire est le seul qu'il soit possible d'exercer ; la France ne souffrira pas qu'on abuse le meilleur des rois, et qu'on l'écarte par des voies sinistres du noble plan qu'il a lui-même tracé. Vous nous avez appelés pour fixer de concert avec vous la constitution, pour opérer la régénération du royaume ; l'assemblée nationale vient vous déclarer solennellement que vos vœux seront accomplis, que vos promesses ne seront point vaines, que les piéges, les difficultés ne retarderont point sa marche, n'intimideront point son courage.

« Où donc est LE DANGER? affecteront de dire nos ennemis... que veulent leurs plaintes puisqu'ils sont inaccessibles au découragement?

« Le danger, sire, est pressant, est universel, est au-delà des calculs de la prudence humaine.

« Le danger est pour le peuple des provinces : une fois alarmé sur notre liberté, nous ne connaissons plus de frein pour le retenir. La distance grossit tout, exagère tout, double les inquiétudes, les aigrit, les envenime.

« Le danger est pour la capitale : de quel œil le peuple, au sein de l'indigence et tourmenté des angoisses les plus cruelles, se verra-t-il disputer les restes de sa subsistance par une foule de soldats menaçants ? La présence des troupes échauffera, ameutera, produira une fermentation universelle, et le premier acte de violence exercé sous prétexte de police peut commencer une suite horrible de malheurs.

« Le danger est pour les troupes : des soldats français rapprochés du centre des discussions, participant aux passions comme aux intérêts du peuple, peuvent oublier qu'un engagement les a faits soldats pour se souvenir que la nature les fit hommes.

« Le danger, sire, menace les travaux qui sont notre premier devoir, et qui n'auront un plein succès, une véritable permanence qu'autant que les peuples les regarderont comme entièrement libres. Il est d'ailleurs une conta-

gion dans les mouvements passionnés: nous ne sommes que des hommes; la défiance de nous-mêmes, les craintes de paraître faibles peuvent entraîner au-delà du but; nous serons obsédés d'ailleurs par des conseils violents et démesurés, et la raison calme, la tranquille sagesse ne rendent pas leurs oracles au milieu du tumulte, des désordres et des scènes factieuses.

« Le danger, sire, est plus terrible encore, et jugez de son étendue par les alarmes qui nous amènent devant vous. De grandes révolutions ont des causes moins éclatantes; plus d'une entreprise fatale aux nations s'est annoncée d'une manière moins sinistre et moins formidable.

« Ne croyez pas ceux qui vous parlent légèrement de la nation et qui ne savent vous la représenter que selon leurs vues, tantôt insolente, rebelle, séditieuse, tantôt soumise, docile au joug, prompte à courber la tête pour le recevoir: ces deux tableaux sont également infidèles. Toujours prêts à vous obéir, sire, parceque vous commandez au nom des lois, notre fidélité est sans bornes comme sans atteinte; prêts à résister à tous les commandements arbitraires de ceux qui abusent de votre nom parcequ'ils sont ennemis des lois,

notre fidélité même nous ordonne cette résistance, et nous nous honorerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire.

« Sire, nous vous conjurons au nom de la patrie, au nom de votre bonheur et de votre gloire, renvoyez vos soldats aux postes d'où vos conseillers les ont tirés ; renvoyez cette artillerie destinée à couvrir nos frontières ; renvoyez surtout les troupes étrangères, ces alliés que nous payons pour défendre et non pour troubler nos foyers : votre majesté n'en a pas besoin. Eh! pourquoi un roi adoré de vingt-cinq millions de Français ferait-il accourir à grands frais autour du trône quelques milliers d'étrangers? Sire, au milieu de vos enfants, soyez gardé par leur amour. Les députés de la nation sont appelés à consacrer avant tout les droits éminents de la royauté sur la base immuable de la liberté du peuple ; mais lorsqu'ils remplissent leur devoir, lorsqu'ils cèdent à leur raison, à leurs sentiments, les exposeriez-vous au soupçon de n'avoir cédé qu'à la crainte? Ah! l'autorité que tous les cœurs vous défèrent est la seule pure, la seule inébranlable ; elle est le juste retour de vos bienfaits et l'immortel apanage des princes dont vous serez le modèle. »

Avant de poursuivre le récit des événements qui désormais vont aller vite, vite comme les eaux du torrent qui a rompu sa digue, je veux, mes enfants, vous faire remarquer tout ce que Mirabeau a su mettre dans cette adresse ; aucun de ces mots qui ne manquaient jamais d'aller au cœur de Louis XVI n'ont été oubliés, aucune des images qui pouvaient l'alarmer ne sont omises : la menace (il y en a) s'est toute revêtue de respect ; on l'appellerait presque de la soumission.

Devant Henri IV et Louis XIV Mirabeau n'aurait point eu si souvent recours à ce mot DANGER, qui revient régulièrement en tête de chaque paragraphe ; non, il aurait craint qu'en portant la main sur la garde de leur épée ces deux rois, qui *savaient leur métier* ou plutôt leurs devoirs, ne lui eussent imposé silence.

Oh ! il y a un beau passage dans cette adresse, c'est celui où l'orateur s'adressant au roi (depuis le roi martyr) entasse l'une sur l'autre des questions qui sont toutes des louanges : Sire, pour vous faire douter de l'attachement et de l'amour de vos sujets,

Avez-vous prodigué leur sang ?
Etes-vous cruel, implacable ?
Avez-vous abusé de la justice ?

Le peuple vous impute-t-il ses malheurs?
Vous nomme-t-il dans ses calamités?
Est-il impatient de votre joug?
Est-il las du sceptre des Bourbons?

Quand Mirabeau écrivait ces lignes si un voyant de l'avenir était venu arrêter sa main et lui dire:

Oui, à ce même roi auquel tu t'adresses aujourd'hui des hommes qui siégent à cette assemblée que tu peins si fidèle et si soumise viendront dire:

Parceque tu as prodigué le sang des Français;
Parceque tu es cruel et implacable;
Parceque tu as abusé de la justice;
Parceque le peuple t'impute ses malheurs;
Parcequ'il te nomme dans ses calamités;
Parcequ'il est impatient de ton joug;
Parcequ'il est las du sceptre des Bourbons;

IL TE CONDAMNE A PEINE DE MORT, IL TE CONDAMNE A AVOIR LA TÊTE TRANCHÉE SUR UN ÉCHAFAUD EN FACE DE TON PALAIS.....

A pareil homme Mirabeau aurait crié avec sa voix de tonnerre: MISÉRABLE, TU ES UN FAUX PROPHÈTE!

Car, voyez-vous, mes enfants, Mirabeau, tout corrompu qu'il était, n'aurait pas voulu

aider à la révolution s'il avait su qu'elle devait un jour amonceler les cadavres pour s'en faire un trône, et boire le sang le plus pur comme une prostituée boit le vin dans une orgie.

JOURNÉES DES 12 ET 13 JUILLET 1789.

Vous avez vu dans les journées précédentes comme la sédition parlait haut, comme la révolte ne prenait plus la peine de se masquer; vous avez entendu la voix de Mirabeau énumérer au roi tous *les dangers* de la situation.

Il était simple qu'après tous ces avertissements Louis XVI pourvût à la sûreté du trône. Il ne renvoya donc point les régiments campés au Champ-de-Mars, et pour leur retremper l'esprit dans la vieille et noble fidélité d'autrefois il plaça toutes ces troupes sous le commandement du vieux maréchal de Broglie, qui par la victoire de Berghen et autres exploits militaires avait réparé l'honneur de nos armes dans la guerre de sept ans.

Le maréchal de Broglie avait un tort, c'était d'avoir vieilli. En France c'est un grand tort; à un peuple aussi léger, aussi remuant que nous le sommes les cheveux blancs imposent peu de respect: on se moqua donc du général de Louis XVI. Et puis, il faut l'avouer, le mou-

vement politique de la révolution naissante et grandissant à vue d'œil devait étonner et embarrasser un homme qui avait pris beaucoup d'années dans les habitudes de l'obéissance militaire, et qui savait mieux se retrancher devant l'ennemi ou s'emparer de ses positions que commander aux séditions de l'esprit.

Louis XVI le manda à Versailles, et il s'empressa d'y accourir.

— Maréchal, j'ai besoin de vous, dit le roi en lui tendant la main.

— Le roi sait que tout mon sang jusqu'à la dernière goutte est à lui.

— Oui, oui, je le sais, et si c'était à l'étranger, contre des armées ennemies et régulières que j'eusse à vous envoyer, je serais assuré de revoir d'autres journées de Berghen;... mais, maréchal, depuis vos succès les temps sont bien changés!

— Sire, le changement des temps ne fait rien à mon dévouement, et je suis heureux et fier d'en donner aujourd'hui l'assurance à votre majesté.

— Vous allez prendre le commandement des troupes rassemblées autour de la capitale. Je ne me cache pas les progrès que l'esprit de révolte a faits parmi elles; je ne vous cache pas non plus que c'est un roi sans finances, sans

crédit que vous venez assister. Les Français dont je voulais être aimé se détachent de moi, l'armée perd ses vieilles idées de fidélité et d'honneur : c'est à vous à les ranimer; ma dernière espérance est dans votre dévouement et votre gloire. Vous aurez rempli le plus cher de mes vœux si vous parvenez sans violence, sans effusion de sang à renverser tous les projets dont mon trône est menacé, et qui feraient bien long-temps le malheur de mon peuple.

— Sire, je me faisais vieux; mais la confiance de votre majesté me rend ma jeunesse. Malheur à ceux qui se déclareront rebelles à votre autorité! malheur aux factieux!

Sorti du cabinet de Louis XVI, le maréchal de Broglie disait à tous ceux qu'il rencontrait : « Oh! pourquoi les hommes qui se sont faits les ennemis du roi ne peuvent-ils tous l'approcher, le voir et l'entendre? il les gagnerait, il les désarmerait tous! »

C'est là une erreur des nobles âmes; elles croient que ce qui les a touchées remuera les cœurs durs et froids. Eh, mon Dieu! non; voyez les douces ondées du printemps; elles amollissent, elles fertilisent la terre, et glissent sur le rocher qu'elles laissent aride.

Depuis plusieurs mois tout était triste et morne dans la royale vie de Versailles; il n'y

avait pas à cette époque une chaumière en France qui n'abritât sous son humble toit plus de paix, plus de joie, plus de bonheur que le magnifique palais de Louis-le-Grand.

L'inquiétude de l'avenir était venue tomber tout à coup sur la jeunesse du roi et de la reine; aussi tout bruit de fête avait cessé autour d'eux; si quelquefois dans l'intimité des petits appartements on se permettait encore de plaisanter et de rire, on se le reprochait tout de suite; car au bout d'un éclat de rire il pouvait y avoir un malheur; si l'on projetait un plaisir, arrivait une mauvaise nouvelle de Paris; et le premier ministre Necker, qui un mois auparavant avait été une espérance, était devenu une gêne; on ne lui confiait plus que des mesures insignifiantes. Louis XVI se sentait mal à l'aise avec lui; était-ce un ressouvenir de sa conduite équivoque dans la journée du 23 juin? je ne le crois pas, car le cœur du roi ne savait pas garder rancune; c'était plutôt la récente opposition que le premier ministre avait faite dans le conseil lorsqu'il avait été question de déployer à l'entour de Paris des forces imposantes.

La reine et ce que l'on appelait son parti avaient un nouveau favori, le baron de Breteuil: le comte d'Artois l'appuyait aussi; dans leurs pensées c'était lui qui devait hériter du por-

tefeuille de Necker. C'était mettre la légèreté courtisanesque à la place de la vanité compassée et lourde du négociant de Genève : de M. de Breteuil à un homme d'état il y avait loin!

M. Necker pressentant son successeur et fatigué de n'obtenir du roi que de froides paroles l'avait conjuré de s'expliquer avec lui; si je ne puis, lui avait-il dit, écarter des nuages qui rendent inutile tout ce que je puis tenter encore pour le service de votre majesté, j'oserai lui demander encore une fois ma démission. Je me retirerai hors du royaume, et j'aurai soin de dissimuler mon départ, de manière que cet événement n'amène point de catastrophe terrible.

En écoutant ces mots Louis XVI était profondément ému, et d'un ton plein de bonté il répondit : M. Necker, je prends votre parole, et quoi qu'il advienne je me souviendrai de votre dévouement.

— Il est sans bornes, sire.

— Je le sais, et j'y compte.

Le 11 juillet M. Necker avait beaucoup de monde dans son salon : une conversation politique était alors engagée entre lui et quelques meneurs du tiers état; on lui apporta un billet du roi; il sortit du cercle, se rapprocha d'une

console où il y avait des bougies allumées, lut la lettre, la mit dans la poche de son gilet, et sans que l'on pût remarquer aucune altération sur ses traits revint prendre part à la conversation : la soirée continua. Quand les étrangers furent partis, quand il ne resta plus que la famille sa fille (madame de Staël) vint lui dire bonsoir ; madame Necker allait aussi se retirer.

— Il ne faut pas songer à coucher ici cette nuit, leur dit M. Necker.

— Comment?

— Nous partons à l'instant.

— Pour aller où?

— Hors du royaume, je ne suis plus ministre.

— Comment le savez-vous?

— Par ce billet que le roi vient de m'écrire.

— Ainsi donc M. de Breteuil et le parti antipopulaire l'emportent.

— Pas un mot de plainte, pas un mot qui puisse rien faire deviner; je veux obéir au roi sans éclat ; je le lui ai promis.

Alors le ministre disgracié tira de sa poche le billet, et le lut à sa femme et à sa fille ; il était ainsi conçu :

« Le moment que vous aviez prévu est arrivé ; j'attends de votre dévouement à ma per-

sonne que vous cachiez votre départ, la nécessité me force d'y souscrire. »

Après avoir lu ce peu de lignes Necker ajouta : « Obéissons tout de suite; allez faire vos préparatifs : dans une heure il faut que nous soyons en route sans avertir personne. »

Voilà un moment dans la vie politique de M. Necker que je préfère bien à celui où il fut porté en triomphe après la journée du 23 juin. Alors au milieu des cris de joie il devait entendre sa conscience lui reprocher de n'avoir pas paru le matin aux côtés du roi, et cette nuit où il obéissait en silence à un ordre de disgrâce il pouvait écouter la voix que Dieu a mise au dedans de nous; en cette circonstance elle a dû lui dire : TU FAIS BIEN. Au milieu du triomphe elle ne disait rien de semblable.

La nouvelle de la disgrâce de M. Necker parvint à Paris le 12 juillet, et comme le Palais-Royal était toujours le rendez-vous des agitateurs et le foyer permanent des émeutes c'est là d'abord qu'elle fut promulguée, et son effet fut électrique sur la foule oisive et avide d'événements.

Que tout le parti des novateurs regrettât Necker, que le peuple de la capitale, que même beaucoup d'esprits sages vissent avec peine ce ministre renvoyé des affaires, cela pouvait se

concevoir; mais que pour ce départ Paris fît éclater une douleur, un désespoir que la mort de nos monarques les plus chéris, que les calamités les plus profondes n'avaient jamais causé, c'était la preuve que de coupables pensées se cachaient sous cet aspect de désolation et de deuil.

Effectivement le silence de la *consternation* ne dura pas long-temps. Des cris de fureur et de vengeance le rompirent bientôt.

Aux armes ! aux armes !

Qui le premier a fait entendre ce cri ? C'est un homme qui ne tardera pas à souiller son nom par des écrits pleins d'un cynisme barbare.

C'est Camille Desmoulins. Monté sur un des bancs de pierre qui bordent les galeries, il harangue la multitude et lui montre le pistolet dont il s'est déjà armé.

Aux armes ! aux armes! répète la foule exaltée par ses paroles.

Pour que les patriotes se reconnaissent, crie encore Desmoulins, arborons ce signe de ralliement! Et parlant ainsi il arrache une touffe de feuillage et la place à son chapeau. Oh! alors quel mouvement dans la multitude! Tous les bras se lèvent : hommes, femmes et enfants se haussent, se grandissent et s'élancent pour atteindre aux branches des tilleuls et des or-

meaux pour en détacher quelques feuilles et prendre cette cocarde improvisée. De petits garçons montés dans les arbres cassent les rameaux et les jettent à toutes les mains qui s'ouvrent, à tous les bras qui se tendent; en moins de quelques minutes on dirait qu'un terrible ouragan a passé sur le jardin et en a emporté la verdure et l'ombrage. Les chapeaux ronds, les chapeaux à trois cornes, les bonnets de femmes, les casques de dragons ont tous le nouveau signe.

Ceux de l'immense rassemblement qui à cause de la distance n'ont pu bien entendre l'orateur demandent ce qu'il a dit: alors mille exagérations naissent, et s'en vont grandissant encore de bouche en bouche.

— Il n'y a plus qu'un jour pour prévenir le massacre des patriotes; tous les membres de l'assemblée nationale doivent être les premières victimes.

— Une autre nuit de la Saint-Barthélemy est décidée, arrêtée par la reine et le comte d'Artois.

— Tous les bons citoyens doivent rester en armes; les soldats du Champ-de-Mars viennent de recevoir des cartouches pour tirer sur le peuple, on les a vus aiguiser leurs sabres et affiler leurs baïonnettes pour le carnage! —

La cour a soif de sang ! A bas les aristocrates ! vive le tiers état ! vive Necker ! vive le duc d'Orléans !

Voilà les vociférations, les cris de haine, les menaces, les malédictions qui sortent de mille bouches pour ne former qu'un bruit assourdissant, horrible, épouvantable ! cris de sang, rugissements de tigres, immense rumeur qui couvriraient et les éclats du tonnerre et le fracas des vagues dans une tempête.

Pour accroître encore ce tumulte des hommes du peuple, qui sans doute avaient reçu des ordres des *grands émeutiers*, entrent dans le salon de Curtius, faiseur de figures de cire, fragile musée où l'on voyait représentés différents personnages, qui à des titres divers, soit crimes, soit vertus, avaient acquis la célébrité du moment. On pense bien que Necker, *le ministre populaire*, et que d'Orléans, *l'ennemi de la cour, l'ami du tiers état*, devaient avoir leurs images dans cette *galerie des illustres*. Elles y étaient en effet ; leurs partisans s'en emparent : on les place sur un brancard ; les deux bustes sont recouverts d'un long voile de crêpe, car il importe de faire craindre pour leur liberté et même pour leurs jours.

— Le prince est banni !

— Necker est à la Bastille ! répètent en

avançant à travers les flots pressés de la foule les ordonnateurs de cette ovation.

Ces mensongères nouvelles font sur la multitude ce que l'huile fait sur le feu, ce que le vitriol fait sur une plaie, ce que les vents déchaînés font sur les vagues des mers.

Les deux images voilées, que l'on aperçoit de loin portées au dessus de toutes les têtes, sont saluées par les cris de

VENGEANCE! VENGEANCE!

CHAPEAU BAS! CHAPEAU BAS!

HONNEUR, HONNEUR AUX AMIS DU PEUPLE!

Puis à mesure que les bustes avancent on voit les têtes se découvrir et s'incliner. Stupide foule! les esprits forts lui ont enseigné à ne plus honorer Dieu, et la voilà qui se prosterne presque devant l'image de d'Orléans: ils ne veulent plus du vrai Dieu, ils veulent Moloch.

Ces mouvements tumultueux, ce déshonorant scandale duraient depuis plus de trois heures, et nulle force armée ne s'était encore présentée pour dissiper les factieux, pour faire cesser la honte. Déjà beaucoup de rues avaient été parcourues, les boutiques fermées étaient obligées de se rouvrir pour laisser voir le hideux triomphe et son effrayant cortége composé d'hommes à demi nus, quelques-uns armés de fusils pris la nuit dernière dans les

corps-de-garde, et d'autres de longs bâtons ferrés qu'ils brandissaient comme des cannibales altérés de sang.

Un détachement de dragons rencontré par ces séditieux est insolemment sommé de répéter leurs cris et de rendre le salut militaire aux bustes de NECKER et du duc D'ORLÉANS; cette sommation fut reçue comme elle devait l'être par des soldats que l'esprit de rebellion et d'indiscipline n'avait point encore atteints. Les dragons jetèrent un regard de mépris sur les deux simulacres et sur les bandits qui les escortaient.

— Retirez-vous, cria l'officier de dragons.

— Vous êtes amis du peuple, vous ne nous ferez pas de mal.

— Retirez-vous!

— Vous ferez comme les gardes françaises: ils viennent de prendre la cocarde verte.

— Retirez-vous et faites nous place.

— Criez VIVE NECKER! VIVE LE DUC D'ORLÉANS!

— VIVE LE ROI! répondit l'officier, EN AVANT.

A cet ordre les dragons avancent, et quelques-uns d'entre eux, irrités des insultes de la populace, vont briser les idoles improvisées, les renversent dans la poussière, frappent ou blessent ceux qui les portent, et dissipent le cortége. C'est alors qu'un soldat des gardes fran-

çaises fut tué : la cocarde verte de la rebellion qu'il avait à son chapeau ne lui avait pas porté bonheur.

Ce fut là la première victime de la révolution ; quelle longue liste son nom a commencée !

En répétant vengeance ! vengeance ! l'attroupement prend la fuite, et se dirige dans le désordre de la peur vers le jardin des Tuileries.

Le baron de Besenval avec les gardes suisses et deux régiments étrangers prend poste sur la place Louis XV. La volonté du roi bien connue, bien souvent répétée a fait donner à ces troupes l'ordre de rester immobiles et de ne répondre à aucune provocation ; ordre semblable n'est pas donné sans que la multitude en sache quelque chose. Alors elle se fait hardie ; car elle sait que les sabres nus qu'elle voit briller au soleil ne frapperont pas de manière à faire couler le sang.

L'immobilité, l'impassibilité de ces fidèles régiments ont donné du courage aux plus lâches : la populace a osé avancer jusqu'auprès des chevaux, des femmes sont venues aborder les soldats et leur disant :

« Vous ne tournerez pas vos armes contre nous. »

Les gardes françaises, qui depuis vingt-quatre heures ont déserté leur caserne, sont au milieu des attroupements; ils ont déjà fait feu sur un détachement de royal-allemand.

Les pierres commencent à pleuvoir sur les soldats postés, alignés sur la place; la foule se montre d'autant plus impatiente d'en venir aux mains qu'elle a connaissance des ordres donnés. Cependant les insultes, les outrages, les provocations continuant et augmentant toujours, la patience des régiments s'usait, l'irritation leur venait et la colère s'allumait en eux. Encore quelques pierres, encore quelques outrages, disait le baron de Besenval, et je ne pourrai plus les contenir. Et moi, répondait le prince de Lambesc, colonel du régiment de royal-allemand, je ne réponds plus de mes hommes; leur phlegme est à bout.

Il prononçait ces mots quand il s'aperçut que la multitude s'efforçait de lever le pont-levis qui existait alors entre la place et le jardin des Tuileries, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui une grille de fer entre deux corps-de-garde, et qui s'appelle encore *grille du pont tournant*. A cette vue il s'avance au grand trot pour empêcher ce mouvement : il est assailli par une grêle de pierres. Un homme s'élance au devant du prince, et saisit son cheval

par la bride; un coup de sabre lui fait lâcher prise, et le régiment continue son mouvement et chasse devant lui la foule, qui s'aperçoit que l'on s'est enfin décidé à faire agir les troupes, et qui en moins d'une demi-heure a évacué le jardin, où elle avait voulu se retrancher.

Pendant tout ce trouble plusieurs coups de fusil avaient été tirés; un vieillard appelé Chauvet avait été renversé par le cheval du prince de Lambesc et dangereusement blessé.

Alors la foule changea de cri : — Au meurtre! au meurtre!.... on égorge le peuple. A bas les Allemands! a bas les étrangers!

A cet instant un coup de canon tiré pour rassembler les troupes mit le comble à la terreur. Les gardes françaises, qui ont tout à fait déserté la cause royale, accourent prendre sous leur protection la populace dispersée; sans officiers ils se forment en bataille. Pour ajouter à tout ce désordre la nuit était venue; au milieu de l'obscurité, à onze heures du soir, le régiment de royal-allemand est attaqué de nouveau; ce n'est plus à coups de pierres, mais à coups de fusil tirés par les gardes françaises. Plusieurs soldats furent blessés et tués; mais le régiment, obéissant à des ordres formels, ne riposta pas. Le baron de Besenval craignit de s'engager dans les rues étroites et obscures

de Paris, et le prince de Lambesc ordonna également la retraite, et se retira sur Saint-Cloud.

Voilà donc la capitale livrée à elle-même ; ce qui règne maintenant sur elle c'est la rebellion, cette rebellion à coups de feu, à coups de sabre, on pouvait l'anéantir ; par humanité on ne l'a pas voulu ; on a eu pitié d'elle. Maintenant elle va grandir ; bientôt elle changera de nom, elle ne s'appellera plus *révolte ;* elle se fera saluer du titre de Révolution Française, et sur cette même place où l'on aurait pu l'écraser comme un serpent naissant elle dressera des échafauds ; elle les y maintiendra en permanence ; elle usera le fer des bourreaux à force de couper des têtes, et le roi, qui avait dit *je ne veux pas qu'un seul homme périsse pour ma querelle*, sera une de ses victimes !

Oh ! il y a souvent bien de l'humanité dans des mesures sévères.

Je viens de vous le dire, les troupes du roi ne sont plus dans l'enceinte de Paris. A présent que les soldats, que les révoltés appelaient *stipendiés de la cour, assassins royaux, suppôts de la tyrannie*, à présent qu'ils ont quitté la capitale insurgée, que vont faire les factieux de ce qu'ils nomment leur victoire ?

Quand on a fait lever la foule, quand on a armé ses mille bras, quand on a allumé ses passions il lui faut de l'occupation : alors que vous éveillez le lion, alors que vous démuselez le tigre il lui faut sa proie. La populace est de même, on ne l'agite pas pour rien; aussi, ne voyant plus devant elle les troupes royales, elle se rue dans tous les sens; la bête féroce ne sait où porter sa rage. Du milieu du bruit confus que font réunis ensemble et les factieux de Paris et les brigands qui vivent au-delà de ses murs on entend s'élever le mot PILLAGE! à ce mot terrible il vient s'en joindre un autre, FAMINE.

— On veut affamer la ville; aux barrières! on a arrêté des blés!

— Brûlons les barrières.

— Le feu ! le feu aux barrières!

— Des torches! des flambeaux!

Et tout à coup l'obscurité de la nuit disparaît; une lueur rougeâtre éclaire les maisons et la multitude; les piques, les sabres, les baïonnettes reflètent la sinistre lumière des torches agitées, embrasées, qui s'en vont courant dans toutes les directions comme des vagues de feu. Une partie des factieux a pris le chemin des barrières; une autre s'est portée vers la rivière, y brise et dévaste les ba-

teaux appartenants à la ferme générale. Ainsi, pendant que la nuit se rougit des feux de l'incendie, pendant que les barrières brûlent, la Seine se couvre de débris. Les employés de la ferme sont menacés, maltraités et chassés de tous leurs postes; des prisonniers de la Force et de l'Abbaye sont mis en liberté par l'attroupement que guide l'huissier Maillard, qui aura bientôt sa renommée sanglante. Les bandits sous ses ordres forcent les magasins d'armuriers; là s'armant de tout ce qu'ils trouvent, vieilles armures et armes nouvelles, pistolets et poignards, haches et baïonnettes, lances et piques, fusils et hallebardes, casse-têtes et espingoles sont emportés par eux; sur leurs sales haillons ils ont mis de reluisantes cuirasses et se sont coiffés de casques d'acier.

Les portes des églises ne seront pas plus respectées que celles des boutiques et des magasins; sous les coups des brigands elles s'ouvrent, le tumulte pénètre dans la maison de paix; mais cette fois les autels ne seront point profanés, c'est vers les clochers que la foule se hâte pour sonner le tocsin.

Il bat, il bat à coups redoublés; sa voix de fer traverse l'air, et s'en va réveiller les quartiers tranquilles que la révolte n'a point en-

core parcourrus. Les habitants ouvrent leurs fenêtres, voient de toutes parts l'horizon en feu, et croient aussitôt à l'embrasement général de Paris ; alors dans chaque maison les cris des enfants et des femmes.... Ce n'est pas tout, pour augmenter l'effroi des familles on tire des coups de fusil et de pistolet dans les rues ; et comme dans la nuit de la Saint-Barthélemy on y crie : TUE ! MEURS ! POINT DE MERCI, POINT DE QUARTIER !

A ces horribles vociférations chacun se barricade dans sa maison, et s'apprête à y soutenir un siége.

D'autres rebelles ont couru vers l'Hôtel-de-Ville en répétant AUX ARMES ! Toutes les autorités civiles ont disparu depuis plusieurs mois ; leurs paroles, leurs conseils ne sont plus écoutés ; dans l'inaction de tous les pouvoirs les électeurs se sont assemblés dans la grande salle Saint-Jean, et se sont emparés de l'administration que des mains inhabiles et faibles avaient laissés échapper ; quelques-uns, je me hâte de le dire, se sont rendus à ce poste usurpé dans l'espoir d'arrêter le désordre.

Au milieu d'un affreux tumulte, pendant que les cours, les escaliers, les salles sont remplis de factieux qui demandent des armes, les électeurs, qui se sont constitués, ordon-

nent que tous les citoyens seront convoqués pour constituer à leur tour dans les districts soixante assemblées délibérantes... Tous les citoyens sont en armes ; un conseil d'électeurs reste en permanence depuis plusieurs jours, règle l'organisation d'un corps de quarante-huit mille hommes, et ce corps s'appellera MILICE PARISIENNE; sa cocarde ne sera plus *verte*, mais aux deux couleurs des armes de Paris, *rouge et bleu.*

Ce fut là la première origine de la garde nationale ; on le voit, son berceau n'est pas pur.

Les hommes qui l'ont d'abord décrétée s'étaient emparés d'un pouvoir qui surpasse tous les genres de despotisme, celui de l'insurrection. Le plan d'organisation de cette garde avait été médité depuis long-temps au Palais-Royal. Le duc d'Orléans voulait aussi avoir son armée : le travail de la distribution des emplois dans l'état-major était réglé d'avance ; les fonctions les plus importantes étaient confiées aux principaux initiés, aux plus chauds partisans du prince : il ne restait plus à nommer que le général en chef de cette milice, et déjà sourdement on faisait circuler son nom.

Dans cette nuit de désordre et de tumulte

les magasins des armuriers pillés par la populace ne lui avaient point encore fourni assez d'armes, et les électeurs de Paris ordonnèrent la fabrication de cinquante mille piques.

Des poudres destinées pour Versailles descendaient la Seine sur des bateaux; les bandits s'en emparent, et elles sont à l'instant distribuées.

Cette distribution d'armes et de poudre à la populace mit le comble aux alarmes, aux craintes de toutes les familles : dans chaque maison on ne songe qu'à une chose, c'est à fuir une ville exposée à tant de dangers! Mais tous ceux qui voulaient quitter la capitale, qui avaient demandé des chevaux de poste pour s'éloigner étaient traînés à l'Hôtel-de-Ville; le nombre en était si grand que le procès-verbal le dit *impossible à décrire.*

Parmi ceux qui avaient fait leurs apprêts pour partir de Paris il y en avait beaucoup dont les noms étaient déjà inscrits sur des listes de proscription, affichées aux arbres et aux arcades du Palais-Royal; cependant on ne leur permettait pas d'abandonner la ville, dont les autorités n'avaient plus la force, plus les moyens, peut-être plus la volonté de les protéger.

Parmi les noms voués à la haine du peuple

Le bruit de la foule rugissante parvint jusqu'à l'oreille de quelques-uns des religieux ; ceux-là se turent pour écouter.... mais le supérieur élevant la voix dit :

« Le Seigneur est avec nous, qui donc nous fera trembler?... Mes frères, si c'est l'ennemi qui heurte à notre porte raison de plus pour prier avec ferveur.

Et la prière recommença.... quand elle fut terminée, quand chaque chartreux fut rentré dans sa cellule l'abbé du monastère avec sa robe de laine blanche et son scapulaire noir alla au devant des factieux, dont plusieurs avaient déjà escaladé les hauts murs du couvent.

— Que voulez-vous, messieurs? dit le supérieur.

— Des armes.

— Des armes chez nous!

— Oui, oui, chez vous comme chez tous les ennemis du peuple.

— Mais nous ne sommes ennemis de personne.

— Vous êtes des cafards, des hypocrites, des traîtres; laissez-nous visiter le couvent.

— Je vais vous en ouvrir toutes les portes.

— A la bonne heure, place! place au peuple!

— Autrefois vous laissiez entrer chez vous

les rois et les reines, les princes et les princesses; aujourd'hui il faut laisser entrer les citoyens et les citoyennes. Le bon temps est venu pour nous.

C'était avec ces propos et de sales vociférations que la populace pénétrait dans la maison sainte. Des femmes, la lie et le rebut de la population des faubourgs, s'étaient jointes à cette expédition. L'idée de pénétrer dans un couvent pour y porter du scandale leur avait été une grande et vive excitation... Des armes! criaient-elles, des armes! il y a ici vingt-cinq mille fusils, il nous les faut pour nos maris, nos fils et nos frères...; qu'en feriez-vous, grands fainéants que vous êtes?...

— Mais regardez donc, en voilà qui feraient de beaux soldats; il faut les délivrer du cloître comme nous avons délivré les gardes françaises de la prison de l'Abbaye.

— Cherchez les armes que vous croyez cachées dans nos cellules: nous vous avons tout ouvert; cherchez, mais ne nous insultez pas.

— Est-ce vous insulter que dire que vous feriez de bons soldats?

— Nous sommes des religieux.

— Vous êtes des esclaves.

— Nous ne voulons pas de votre liberté.

— Insensés!

A toutes ces paroles joignez le bruit des armoires, des placards, des caisses, des coffres, des portes que l'on enfonce, que l'on brise à coups de hache et de barre de fer; éclairez ces réfectoires, ces longs corridors, ce cloître à arceaux, ces cent petites cellules de la lueur des torches agitées dans les mains des meneurs du rassemblement, et vous aurez l'idée de cette scène de nuit, de ce bruit dans cette maison de silence, de ce trouble dans l'asile de la tranquillité, de tant d'obcènes propos sous des voûtes si sacrées.

Le supérieur et un des religieux, l'économe du couvent, furent traînés au comité des électeurs, car les séditieux, qui n'avaient rien trouvé dans leurs recherches, ne voulaient pas sitôt renoncer au cruel plaisir qu'ils trouvaient à tourmenter des moines. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville le rassemblement de peuple était immense, et quand cette multitude vit qu'on lui amenait deux chartreux elle poussa d'horribles cris de joie, des cris semblables aux rugissements des tigres quand on leur jette leur proie...

— Ah! voilà les recéleurs d'armes.

— On les tient enfin ces ennemis du peuple...

— Ils faiaient l'exercices dans leur cloître.

— Les Suisses et les Allemands leur apprenaient le maniement d'armes.

— La charge en douze temps.

— Eh bien, il faut leur montrer que le peuple aussi sait se servir d'armes et faire feu.

— Ils veulent que le pain soit cher; eh bien, faisons-leur passer le goût du pain.

— Bravo! mort aux moines!

— Mort aux recéleurs d'armes!

Mais, disaient quelques-uns, vous vous trompez; on n'a rien trouvé chez eux...

— Silence! si l'on n'a rien trouvé il ne faut pas le dire...

— On a cherché depuis la cave jusqu'au grenier; on n'a rien découvert.

— Vous êtes un aristocrate.

— Non, je suis un citoyen comme vous.

— Pas comme moi, puisque vous défendez les moines.

— Je dis la vérité.

— A bas la vérité!

— Mais en ne disant pas ce que nous avons vu aux Chartreux, voyez, ces deux hommes vont être mis à mort, déchirés par la populace!

— Il n'y a pas de populace.

— Comment! ces hommes aux bras nus, ces femmes échevelées, ces furies.....

— Ce n'est pas de la populace, C'EST LE PEUPLE.

— Moi j'étais aux Chartreux... Ne tuez pas ces deux hommes; nous avons tout visité, il n'y avait d'armes nulle part; je vous le jure, il n'y a pas un fusil, pas un sabre.

La voix de l'honnête homme qui criait ainsi aurait dû se perdre dans le tumulte immense de la place; mais Dieu lui donna tant de force qu'elle fut entendue d'une vingtaine d'hommes qui se trouvaient près des deux religieux, et qui se réunissant ensemble éloignèrent les assassins, dont les couteaux brillaient déjà sur la poitrine des solitaires.

Pendant qu'un rassemblement de révoltés s'était porté pardelà le Luxembourg, au monastère des Chartreux, une autre troupe de bandits avait couru au couvent de Saint-Lazare. Là ce n'était pas dans l'espoir d'y trouver des armes; mais, d'après le bruit répandu dans le peuple, cette maison religieuse était devenue un entrepôt de farines: un autre couvent à piller c'était une autre joie, un autre bonheur pour les révolutionnaires.

S. Vincent de Paul avait soigné les lépreux, avait nourri les pauvres dans cette même maison de Saint-Lazare; mais la mémoire du saint ne sera point une sauve-

garde à l'hospice. Le crime des novateurs c'est l'ingratitude. Voilà donc la maison envahie par les brigands; et pour les en chasser, quand ils l'auront tout à fait dévastée, il faudra que des gardes françaises (qui cependant se sont faits alliés des révoltés) viennent leur tirer des coups de fusil.

Il n'était plus ni d'autorité municipale ni de tribunaux qui pussent imposer un frein à l'insurrection: la tourbe qui se disait le peuple s'introduisait partout, et partout parlait haut.

— Nous voulons des armes, nous voulons pouvoir nous défendre..... La cour fait marcher des soldats contre nous; nous voulons devenir soldats. Des armes! donnez-nous des armes!

C'est ainsi que crie la multitude. Les cours, les escaliers, les corridors, les bureaux, les salles de l'Hôtel-de-Ville sont envahis par elle; les chefs, les employés ne savent qui entendre et à qui répondre; le désordre est au comble. Le bureau suppléant ordonne la fabrication de cinquante mille piques puisque les fusils manquent. Dans deux jours ces cinquante mille piques seront fabriquées, et, quelques jours encore, plusieurs d'elles porteront de sanglants trophées.

Il y a des temps où la fièvre populaire n'a point de répit, point d'intermittences quand elle a fait bouillir le sang de la foule pendant tout le jour; la nuit venant n'apporte point de calme à la multitude. Les douze heures de la journée n'ont point suffi aux révoltés pour tout ce qu'ils ont à faire, et au lieu de dormir ils s'agitent encore: la mer a été si profondément remuée que ses vagues sont long-temps avant de s'abaisser, avant de redevenir unies comme le terrain d'une plaine.

La nuit du 13 juin fut toute remplie de tumulte et d'alarmes; d'heure en heure des factieux qui avaient pour mission de répandre la crainte et de crédules habitants que la frayeur avait véritablement gagnés accouraient au comité suppléant, annonçant que tout était perdu, que la capitale allait être prise, que vingt mille soldats débouchant par le faubourg Saint-Antoine allaient s'emparer de l'Hôtel-de-Ville. D'un autre côté partaient du comité qui siégeait en permanence à l'Hôtel-de-Ville des émissaires qui étaient loin de rassurer les habitants de Paris par les ordres qu'ils apportaient aux soixante districts récemment établis dans les différents quartiers de la capitale : partis du centre de tout le mouvement, ils commandèrent de dépaver les

rues et d'y élever des barricades : dans l'immense et turbulente cité c'était un flux et reflux continuel d'inquiétudes, de mensonges et d'exagérations.

Pendant que les Parisiens s'occupaient tant de se procurer des armes et de la poudre et de faire des coupures dans leurs rues pour empêcher par tous les moyens l'intervention des troupes royales, les régiments se resserraient sur Versailles, comme pour laisser plus de liberté aux mouvements de la capitale. Un régiment campait dans la magnifique orangerie, et d'autres dans les bosquets de Versailles, tandis que le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, auquel de vagues rumeurs étaient parvenues, ne cessait de demander du renfort pour le poste qui était confié à sa garde.

Après avoir fouillé les couvents pour y découvrir des fusils la multitude, mutinée et belliqueuse parcequ'elle n'avait plus près d'elle de forces imposantes et répressives, obtint de la municipalité, qui obéissait à toutes les exigences, qu'une députation serait envoyée aux Invalides pour leur demander des armes... Ces députés ne faisaient que précéder un rassemblement plus nombreux que tous ceux qu'on eût encore vus... Dans ces jours de vertige (on a peine à le croire, mais c'est un fait qu'il faut

constater pour prouver combien le délire était général) ces vieilles têtes respectées dans les batailles et blanchies par les années s'étaient aussi enthousiasmées des idées nouvelles. Ces vétérans de nos armées avaient prêté l'oreille aux discours des novateurs, et ils s'étaient persuadés que la cour voulait opprimer le tiers état, dont ils faisaient partie; aussi les vit-on s'empresser d'ouvrir leurs portes et d'indiquer les dépôts d'armes à trente ou quarante mille hommes qui faisaient irruption dans le magnifique hôtel bâti par Louis XIV!

M. de Sombreuil ne put résister long-temps à toute cette foule; lui aussi avait demandé du secours deux jours auparavant, et n'avait rien obtenu des nouveaux ministres. En écrivant ces pages pour vous, mes enfants, oh! que mon cœur se contriste souvent, et comme je me persuade de plus en plus que la sagesse des hommes est folie quand Dieu se retire des conseils des rois, quand dans ses décrets impénétrables il a résolu de châtier une nation. Voyez, M. de Launay demande du renfort pour la Bastille, le gouverneur des Invalides sollicite des troupes pour défendre son hôtel, et l'on garde des régiments entiers dans le parc de Versailles, immobiles comme ses statues de marbre.

En peu d'heures tout ce qu'il y avait d'armes aux Invalides fut enlevé; vingt mille fusils, vingt pièces de canons, emportés, traînés par les factieux, furent le butin de cette journée; de glorieux drapeaux déchirés, usés de guerres, noircis par la poudre des batailles, illustrés par des victoires, des drapeaux que l'on avait toujours vus dans les rangs des fidèles défenseurs du trône, les voilà aux mains de la populace! les voilà profanés! Oh! ne me laissez pas croire que tous les vieux invalides aient pu voir emporter ainsi leurs glorieux étendards sans éprouver un vif chagrin, sans avoir ressenti comme de la honte; non, non, plus d'un aura pleuré en secret, et de sa main mutilée essuyé de nobles larmes de soldat.

Des témoins oculaires m'ont redit que rien ne leur avait semblé plus lugubre que le bruit que faisaient ces canons en roulant sur le pavé des rues; la foule enivrée de *sa victoire* les avait parés de branches de laurier et de rubans rouges et bleus, et les traînait en chantant pendant que le tocsin sonnait à toutes les églises et se répondait de tous les clochers.

Tout à côté de l'hôtel royal des Invalides il y avait des troupes casernées; mais leur esprit

avait été tellement travaillé et corrompu par les agitateurs de l'époque que M. de Sombreuil n'osa pas les appeler à son secours.

Les révolutionnaires sont comme les harpies de la fable, ils souillent tout ce qu'ils touchent; là où ils s'abattent il y a sacrilége... Ils ont pillé le royal hôtel de Louis-le-Grand; ils ne s'arrêtent pas là, ils courent au Garde-Meuble; là de nobles, d'illustres, de saintes armures, des cuirasses qui ont recouvert des poitrines de chevaliers et de rois, des casques que l'on a toujours vus au chemin de l'honneur sont volés au dépôt de gloire; et l'épée de Henri IV est aux mains de L'INSURRECTION!. Oh! Louis XVI, homme de cœur et de courage, si tu avais eu un SULLY dans ton conseil, il t'aurait dit:

— Sire, vite, vite à cheval, et en avant contre les révoltés! en avant pour arracher aux factieux l'épée de votre aïeul, et rétablir votre autorité.

Hélas! aucune voix ne s'est élevée pour parler ainsi au roi.....

L'étiquette peut-être ne le permettait pas!

LE 14 JUILLET 1789.

PRISE DE LA BASTILLE.

Il y a des mots avec lesquels on fait peur aux enfants.

Il y a des mots avec lesquels on fait peur aux peuples.

Le mot BASTILLE a été du nombre de ces derniers. Ce vieux château-fort n'épouvantait point les hommes qui l'ont signalé à l'insurrection comme un moyen de tyrannie; eux connaissaient son origine, son histoire, et savaient combien étaient peu nombreux les prisonniers qui y étaient renfermés ; mais dans leurs desseins ils se gardaient bien de révéler la vérité: un des grands moyens des révolutionnaires c'est le mensonge.

Avant de vous peindre la journée du 14 juillet, journée que la révolution range parmi ses plus belles, ses plus illustres et ses plus mémorables, et dont elle chôme encore l'anniversaire ; avant de vous dire à quoi se réduisent les exploits de ses vainqueurs je veux, mes enfants, vous raconter l'origine de ce château.

La bataille de Poitiers venait d'être perdue ; la France y avait vu périr la fleur de sa chevalerie.... et son roi, fait prisonnier dans la mêlée, était détenu dans la Tour de Londres; une grande tristesse pesait sur le pays ; la France sans son roi était comme une famille sans père ; elle avait pour ainsi dire peur de se trouver seule, sans l'appui de son monarque, et elle fortifiait ses villes contre l'ennemi. Paris sous l'inspiration d'Étienne Marcel, prevôt des marchands, s emit à réparer ses murailles, élevées par Philippe-Auguste. Les constructions nouvelles furent conduites avec zèle et intelligence : l'ancien plan d'enceinte ne fut point changé; de fortes tours flanquèrent et défendirent les portes ; de nombreux ouvriers creusèrent de profonds fossés, où les eaux de la Seine vinrent bientôt ajouter à la force de la défense. Cette longue ceinture de murailles qui entouraient Paris en 1356 était de distance en distance bosselée de tours appelées BASTILLES ; on donnait surtout ce nom à celles qui défendaient les portes.

En 1369 Hugues Aubriot, prevôt de Paris, homme de bien et de savoir, et que le sage Charles V aimait à consulter, posa la première pierre de la Bastille Saint-Antoine.

Charles V aimait cette partie de Paris, et

la forteresse élevée par les soins du prevôt servit quelquefois de résidence au roi; de l'autre côté du fossé d'enceinte s'étendaient de verdoyantes prairies dont les pelouses ombragées de saules allaient en inclinant vers le fleuve; là le prince maladif et faible respirait un air plus pur que dans son hôtel Saint-Paul et que dans son Louvre.

La bastille Saint-Antoine était alors un des avant-postes de Paris; elle n'avait ni cachots ni prisonniers d'état: un roi de France pouvait donc y demeurer et s'y plaire; car dans le cas où la capitale eût été attaquée il serait arrivé le premier sur ses murailles pour la défendre et repousser l'ennemi.

Dans la lutte cruelle et sanglante des Bourguignons et des Armagnacs la Bastille eut à soutenir un siége; elle renfermait alors des prisonniers armagnacs, et la faction bourguignonne voulait qu'ils fussent compris dans cette terrible boucherie de prisonniers qu'elle avait commandée et qui dura douze heures sans relâche et sans aucun quartier.

A la prison de Saint-Éloi tous les armagnacs, qui étaient en grand nombre, périrent à coups de hache; un seul échappa au carnage, ce fut Philippe de Vilette, abbé de Saint-Denis: il se vêtit de ses habits sacerdotaux, et

se mit à genoux devant l'autel de S. Éloi avec le saint sacrement dans les mains!... Les massacreurs de 1415 n'osèrent pas frapper le prêtre qui portait Dieu; plus tard cette pensée de foi n'arrêta point les égorgeurs: en 1793 la sainteté des autels ne sauvait personne!

Dubourg de Lespinasse, qui avait été nommé gouverneur de la Bastille par les ligueurs, en remit les clefs à Henri IV.

Du temps de la fronde la garde de ce fort fut confiée à Broussel et à son fils. A cette époque une femme de la maison d'Orléans montra qu'elle savait bien servir la cause qu'elle avait embrassée; du haut des tours de la Bastille elle fit tirer le canon sur l'armée royale commandée par Turenne... Devant tant de hardiesse Turenne, qui ne s'arrêtait guère, s'arrêta; et le grand Condé, grâce à ce coup de canon, fit son entrée dans Paris « comme un dieu Mars, dit le comte de Chavagne, monté sur un cheval plein d'écume, la tête haute et élevée; tout fier encore de l'action qu'il venait de faire, il tenait à la main son épée tout ensanglantée, traversant les rues au milieu des acclamations et des louanges qu'on ne pouvait se dispenser de donner à sa valeur. »

Derrière les épaisses murailles de cette for-

teresse, devenue prison d'état depuis plusieurs siècles, étaient renfermés les hommes accusés de conspirer contre les jours du roi et la paix du royaume. Des ministres comme Mazarin et Richelieu, dont la puissance s'irritait de la satire et de la critique, y envoyèrent souvent des écrivains irrespectueux; de jeunes gens dont l'inconduite pouvait déshonorer leurs familles y furent aussi captifs en vertu de lettres de cachet sous Louis XIV.

Le premier prisonnier de la Bastille a été Aubriot, prevôt des marchands, qui en avait posé la première pierre et qui dans une émeute y fut renfermé;

Après Aubriot, en 1457, le comte de Saint-Pol, connétable de France, condamné à avoir la tête tranchée pour crime de lèse-majesté contre le roi Louis XI; sa sentence fut exécutée en place de Grève.

En 1476, encore pour crime de lèse-majesté contre le même roi, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours et comte de La Marche, mis à la Bastille le 4 août 1476, a eu la tête tranchée le 4 août de l'année suivante; il fut décapité aux halles de Paris. Louis XI, lors de cette exécution, se laissa aller à son penchant de cruauté; il ordonna que les enfants du duc de Nemours seraient attachés sous l'échafaud, directement

sous le poteau de décollation, pour recevoir sur la tête le sang de leur père!

En 1602 Charles de Gontault, duc de Biron, pair, maréchal et amiral de France, gouverneur et lieutenant général du duché de Bourgogne, arrêté pour crime de lèse-majesté contre le roi Henri IV, décapité dans la cour de la Bastille.

En 1661 Nicolas Fouquet, surintendant général des finances sous Louis XIV, accusé de concussion, arrêté à Nantes et de là amené à la Bastille, d'où il fut transféré au château-fort de Pignerol; c'est dans cette prison qu'il mourut en protestant toujours de son innocence.

En 1674 Louis de Rohan, grand-veneur de France, accusé du crime de lèse-majesté contre le roi Louis XIV, fut décapité le 27 novembre 1674. On le conduisit de plain pied à l'échafaud par une galerie dressée à la hauteur de la fenêtre de la salle d'armes de l'Arsenal. M. de Rohan avait eu plusieurs complices, le chevalier de Préaux, madame de Villars, le sieur Affinius Vendenenden, jésuite renégat, et le sieur L'Hatreaumont : tous furent renfermés à la Bastille.

Le comte de Lally-Tollendal, condamné à avoir la tête tranchée et exécuté le 9 mai 1766,

Sa mémoire a été noblement réhabilitée par son fils.

Après ces condamnés on ne compte plus parmi les autres prisonniers que des personnages ignorés; ce sont pour la plupart des hommes et des femmes coupables de sacriléges, des empoisonneurs ou des fabricants de poudres mystérieuses, dangereux charlatans qui il y a cent ans trouvaient crédit même dans les plus hautes classes : alors on croyait aux talismans, aux sorts, à la transmutation des métaux, aux faiseurs d'or. Plus tard viennent les écrivains licencieux et séditieux, les semeurs de mauvais principes et de troubles, les hommes qui s'attaquent à Dieu et aux rois, et qui veulent bouleverser l'état pour faire fortune parmi les débris de la société. Il faut mettre en tête de ces autres grands coupables Voltaire; il fut enfermé pour des écrits impies et des épigrammes; sa détention ne fut pas longue, et quand il sortit de la Bastille il jura de se venger : il a bien tenu son serment. A la même époque le duc de Richelieu fut mis à la Bastille pour outrage aux mœurs, et un peu plus tard Mirabeau y fut conduit pour la même cause.

Sous le règne de Louis XIV un prisonnier fut bien long-temps retenu dans cette prison

d'état, où il mourut sans que jamais son vrai nom ait été révélé, et encore aujourd'hui on se demande qui était *l'homme au masque de fer*. Les uns en ont fait le duc de Monmouth, les autres un frère jumeau de Louis XIV. Je ne crois ni à l'une ni à l'autre de ces versions; avec l'histoire je reste dans le doute, et je ne veux point accuser la mémoire de Louis-le-Grand.

Depuis long-temps le parti révolutionnaire pensait qu'il lui fallait une action d'éclat; à présent qu'il avait conquis de la force, à présent qu'il avait des armes il lui fallait une victoire: quel serait son premier exploit? Il ne le savait point encore; mais ses émissaires adroits et nombreux s'insinuaient et pénétraient partout; quelques-uns étaient parvenus dans l'intérieur de la Bastille, et s'étaient convaincus de la faiblesse de sa garnison. La garde de ces vieilles et hautes tours était confiée à quatre-vingt-deux invalides et à trente-deux Suisses. Avec ce peu de troupes le service de la forteresse pouvait se faire; mais pareille force une fois connue n'était pas propre à imposer de la crainte aux factieux. Jamais leur courage ne s'allumait autant qu'à la voix de la prudence, et il devait en être ainsi avec le chef qu'ils s'é-

taient choisi. Vous venez de voir comment les journées et les nuits DU 12 ET 13 JUIN ont été pleines d'agitation, de troubles et de périls: des coups de fusil ont été tirés, du sang a coulé dans les rues, et le duc d'Orléans n'a paru nulle part; ceux qui travaillent pour lui et avec lui, Mirabeau et Sièyès, se tiennent également à l'écart des dangers; ils ne se montrent point dans Paris; à eux sans doute une part active dans la conspiration qui se déroule chaque jour davantage, mais à eux la part cachée; à d'autres la place publique, à eux le chemin couvert

Par les soins des novateurs depuis plusieurs mois des écrits contre la tyrannie, contre le despotisme et l'arbitraire étaient répandus parmi le peuple, et la Bastille était toujours montrée comme un lieu de torture renfermant dans ses cachots de nombreuses victimes; ses lourdes chaînes, ses instruments de supplices, ses roues, ses gibets trouvaient place dans tous les récits que l'on faisait aux enfants et au peuple, qui est un grand enfant, doux et bon quand il est livré à lui-même et qu'il se souvient des enseignements religieux, mais méchant, terrible et cruel quand les impies lui ont soufflé leur haine contre Dieu et les rois.

Parmi un grand nombre d'hommes sans aveu que renfermait alors Paris les plus déterminés étaient ceux que l'on y avait secrètement attirés, population nomade que les agitateurs font marcher à leur gré. A cette gent ce n'est pas la paix qu'il faut : la tranquillité c'est son ennui, l'ordre c'est son désespoir, et ses joies sont des troubles ; pour qu'elle se sente vivre elle a besoin d'orages ; c'est dans les débris qu'elle cherche fortune, et c'est sur les ruines qu'elle s'élève. Ces hommes nous les avons déjà vus à la manufacture de Réveillon, sur le Pont-Neuf, au Palais-Royal, à la prison de l'Abbaye, au couvent des Chartreux, à la maison de Saint-Lazare, aux Invalides, au Garde-Meuble et à l'Hôtel-de-Ville. A présent que cette turbulente population a ses cinquante mille piques, ses cinquante mille fusils et ses vingt pièces de canon elle a bien plus d'audace : ceux qui l'ont fait se lever, ceux qui l'ont armée répandent maintenant dans tous les quartiers de Paris que dix mille soldats allemands et six milles Suisses allaient déboucher de divers souterrains et même des égouts ; que le prince de Condé, le baron de Besenval et le prince de Lambesc se présenteraient à leur tête ; que le pillage de la ville leur était promis ; que l'incendie serait

porté à la fois dans plusieurs quartiers, et qu'après le massacre on dresserait des gibets sans nombre.

Tout absurbes qu'étaient ces bruits ils trouvaient des gens crédules, qui après les avoir recueillis s'en allaient les répandre plus loin. Ce que l'on répétait surtout c'était l'arrivée de seize mille soldats étrangers, qui allaient envahir le faubourg Saint-Antoine; car il entrait dans le plan des ordonnateurs des troubles de s'emparer de la Bastille : il fallait donc faire couler le torrent populaire de ce côté; il avait à peine pris cette direction que quelques voix s'élevent de la multitude en mouvement, et crient :

A LA BASTILLE! A LA BASTILLE!

Un tonnerre de voix répète tout à coup ce cri :

— A LA BASTILLE! A LA BASTILLE!

Et alors cinquante mille bras brandissent les piques, les sabres, les épées, les lances, les hallebardes dont ils se sont armés la veille; un soleil ardent darde ses rayons sur cette scène, et s'y réflète en éclairs sur toutes ces pointes de fer, agitées comme les épis d'un champ de blé quand le vent se lève dans les campagnes.

Attaquer la Bastille c'était aux yeux de ce

peuple, travaillé depuis long-temps par les principes de Voltaire et de Rousseau, attaquer la tyrannie dans son plus redoutable asile; les hommes auxquels cette expédition venait d'être proposée y trouvaient de l'héroïsme, et à l'aide de cette pensée s'exaltaient entre eux..... Ce projet, que quelques-uns voulaient faire considérer pour si hardi, avait eu comme un prélude dans la nuit du 13 au 14 juillet : à la lueur d'un clair de lune plusieurs coups de fusil avaient été tirés sur des factionnaires de garde sur les tours. Dès le matin de bonne heure il s'était formé des attroupements devant les portes. Le comité des électeurs de l'Hôtel-de-Ville et de plusieurs autres districts avait envoyé des pétitions au gouverneur pour lui demander des armes, afin de combattre, disait-il, les brigands qui menaçaient Paris. Avant l'arrivée de la foule, qui n'avait fait que grossir sur son chemin, trois députés du comité permanent, suivis d'une centaine d'hommes, s'étaient présentés vers les dix heures à la grille de la forteresse, et avaient demandé à parler au gouverneur. M. de Launay les admit sans vouloir recevoir ceux qui les suivaient.

Cette première députation avait pour objet d'engager le marquis de Launay à retirer les

canons qui du haut des tours menaçaient la ville.

A peine ces trois députés avaient-ils fait cette demande au gouverneur qu'une autre députation, celle du district de Saint-Louis-la-Culture, succéda à celle de l'Hôtel-de-Ville; l'orateur de celle-ci était M. Thuriot de La Rozière. En ces jours-là les orateurs ne manquaient pas.

— Monsieur, dit-il au marquis de Launay, je viens au nom de la nation et de la patrie vous représenter que les canons braqués sur les tours de la Bastille causent beaucoup d'inquiétude et répandent l'alarme dans tout Paris; je vous supplie de les faire descendre, et j'espère que vous voudrez bien acquiescer à la demande que je suis chargé de vous faire.

— Monsieur, vous me parlez au nom de la nation et de la patrie, et j'ai l'honneur de vous répondre au nom du roi que je ne puis sans un ordre exprès de lui faire descendre les canons des tours où ils sont placés depuis long-temps. C'est à tort que les habitants de Paris s'alarment de voir ces pièces où elles sont;.... tout ce que je puis faire je l'ai fait: je les ai fait reculer et sortir de leurs embrasures.

— Donnez-nous l'assurance, ajoute M. Thuriot de La Rozière, que vous ne tirerez pas sur le peuple.

— Je vous la donne si vous me répondez que la foule rassemblée n'attaquera pas follement le poste que mon devoir est de défendre.

— Aujourd'hui, monsieur le gouverneur, tous les Français sont frères.

— Aujourd'hui, monsieur, mes devoirs ne sont pas changés.

Après ces paroles les députés du comité de l'Hôtel-de-Ville demandèrent à visiter l'intérieur de la forteresse. M. de Launay commença par faire quelques difficultés, mais malheureusement eut l'imprudence de céder à leurs instances et de les mener sur la plate-forme; là ils surent que les canons n'étaient point armés. Dans un autre temps le gouverneur de la Bastille n'aurait point eu ces complaisances; mais dans la circonstance actuelle il cherchait à gagner du temps; il gardait l'espoir que les demandes qu'il avait si souvent faites au ministre de la guerre seraient enfin écoutées, et d'heure en heure il s'attendait à voir les troupes royales fondre sur la multitude et lui arriver avec des secours d'hommes et de vivres... mais non, aucun renfort ne lui vient. A Versailles M. de Launay passait pour être un alarmiste, et quand il peignait sa situation les ministres et les

chefs militaires l'accusaient toujours d'exagérer les dangers.

Cette disposition à traiter d'alarmistes ceux qui disent la vérité est fréquente chez les hommes qui ayant le pouvoir se trouvent éloignés des mouvements politiques: comme ils se dérangeraient à regret de leur douce quiétude, ils ne veulent pas croire aux rapports vrais que la fidélité vient leur faire. « Un jour, dit Lacretelle, M. de Launay en s'entretenant avec le maréchal de Broglie parut si troublé, si incertain que le baron de Besenval en conçut un triste augure, et dit au maréchal : Hâtez-vous de remplacer le gouverneur de la Bastille; un tel poste n'est pas en sûreté entre ses mains.

Eh! mon Dieu, ce n'était point celui qui entrevoyait le danger qui avait tort, c'étaient ceux qui ne voulaient point être réveillés de leur sécurité.

Ou M. de Launay se trompa ou il commit une faute; ce fut lorsqu'il consentit à laisser pénétrer dans l'intérieur de la forteresse les députés de l'Hôtel-de-Ville et des différents districts; car dans cette visite Thuriot de La Rozière saisit l'occasion de s'entretenir avec quelques soldats, et de s'assurer de leurs dispositions pacifiques pendant que ses deux

collègues s'emparaient de l'attention du gouverneur de la citadelle. Thuriot racontait aux invalides de la garnison que la veille leurs camarades de l'hôtel leur avaient livré vingt mille fusils et vingt canons, que M. de Sombreuil avait prêté ses chevaux pour conduire ces canons à l'Hôtel-de-Ville, et que dans tout Paris les troupes avaient fraternisé avec le peuple.

Laisser entrer un révolutionnaire là où il faut de la subordination et de l'obéissance c'est s'exposer à ce que les éléments d'ordre et de discipline disparaissent et se perdent. Celui qui veut la tempête laisse venir à lui l'ouragan.

Sortis de la forteresse, les députés du district de Saint-Louis-la-Culture vont rejoindre la multitude, et redoublent son audace en racontant dans ses groupes que les soldats auxquels est confiée la garde de la Bastille sont bien plus près de tendre la main aux patriotes que de leur envoyer des balles.

A cette assurance les cris ATTAQUONS, ATTAQUONS LA BASTILLE! retentissent de toutes parts. Pendant les pourparlers l'enthousiasme s'était un peu refroidi, l'ardeur n'était plus la même qu'au début de la journée,.... c'était comme un feu qui a besoin d'une brise pour le raviver.

Voici ce qui remplaça le souffle qui ranime la flamme. Un détachement de trente à quarante hommes s'était présenté devant la porte, et avait demandé, comme députation nouvelle, à être admis dans la forteresse. Par une insigne faiblesse le gouverneur venait de consentir à les recevoir... A peine entrés dans la cour de l'avancée, ces insurgés ne gardent plus le ton de parlementaires; ils somment les invalides de leur livrer les armes du château : de Launay leur répond de manière à ne pas les satisfaire; les portes se sont refermées sur eux, et M. de Launay ne leur accordant pas tout de suite les armes qu'ils étaient venus demander ils entrent en défiance ; la peur leur arrive, et quelques-uns d'entre eux trouvent moyen d'indiquer à des hommes du dehors comment ils pourront rompre les chaînes du pont-levis : alors les plus intrépides des factieux fichent et enfoncent des baïonnettes dans le ciment qui lie ensemble les pierres des hautes murailles; à l'aide de ce frêle appui deux hommes parviennent à escalader jusqu'au toit du corps-de-garde dont une partie donne dans l'intérieur; de là à coups de hache ils cherchent à couper une pièce de bois à laquelle tiennent les chaînes qui lèvent et abaissent le pont. Pendant

qu'ils travaillent ainsi les invalides qui occupent le corps-de-garde, au lieu de tirer et de faire feu sur ces deux hardis révoltés, ne font qu'échanger quelques paroles avec eux. Ces paroles ne les arrêtent pas; ils continuent leur périlleux travail; le madrier est déjà fortement entamé, la coupure se creuse,.... elle avance,.... le bois crie, rompt, et pesamment avec ses chaînes le pont s'ébranle et tombe.... Dans sa chute il écrase un de ces hommes et blesse l'autre grièvement.... Au bout de quelques instants le pont se relève, et quelques coups de fusil sont alors tirés.... des assaillants ont été atteints.... A présent les colères sont allumées de part et d'autre; leurs suites seront terribles! Toutes les approches de la Bastille sont si encombrées par la multitude, les piques, les baïonnettes sont si rapprochées que si du haut des remparts et des tours un homme se précipitait il ne trouverait pas place pour tomber à terre; la foule dans ces passages étroits est si compacte qu'elle étouffe et s'irrite davantage; elle crie:

—Nous voulons, nous aurons la Bastille: on y massacre nos frères. A nous, Parisiens! à nous! à bas les troupes, à bas les traîtres! ils ont laissé entrer nos députés; à présent ils les égorgent!

— A bas! à bas les soldats de la tyrannie! à bas Launay, à bas sa tête!

Malgré ces vociférations, malgré le danger qui augmentait le gouverneur ne voulut point faire usage de quelques canons chargés à mitraille, dont l'effet eût été terrible sur une telle masse d'assaillants..... Cette masse n'est point arrêtée par quelques décharges de mousqueterie; elle avance poussée par les bandes qui arrivent derrière elle: les portes cèdent, la foule est maintenant dans les cours; partout elle frappe, elle attaque ; mais ses coups sont mal dirigés: du haut d'une plateforme les invalides et des Suisses tirent sur elle, et sur une telle multitude une balle ne peut pas se perdre; il faut qu'elle blesse ou qu'elle tue; aussi le sang commence à couler, ce n'est pas assez.

— Place! place ! voici des charrettes de paille. Mettons le feu à la maison du gouverneur.

— Grillons-le avec les invalides et les Suisses.

Et ces paroles sont suivies d'un prompt effet. En quelques secondes la paille est entassée contre la demeure du marquis de Launay et contre le corps-de-garde; le feu y est mis. D'abord une épaisse fumée monte en

tourbillons, et va cacher les soldats qui sont sur le haut des tours; ils ne tirent plus qu'à travers un nuage... puis la flamme paraît, elle grandit, elle s'étend, elle se colle aux murs, atteint les toits, les brûle, les dévore.... Les pétillements de l'incendie, les craquements des poutres qui se brisent et qui tombent avec les murs croulants, tous ces horribles bruits vont se joindre aux cris que poussent les révoltés et aux détonations des armes à feu. Maintenant le nombre des factieux qui ont pénétré dans les cours de la Bastille est si grand que ceux qui sont blessés, que ceux qui sont tués par les décharges qui partent d'en haut n'ont pas de place pour tomber à terre. Debout, hideux à voir, ils sont ballottés par le flux et le reflux de la foule.

Dans cet instant d'horrible confusion un coup de canon est tiré; ce fut le seul!... Oh! alors comme la foule s'ébranle, comme elle recule! comme elle se disperserait si elle avait de l'espace! Le torrent qui vient si subitement de rebrousser son cours entraîne tout avec lui. Les électeurs députés, Thuriot et ses collègues sont enlevés par les flots de la multitude qui fuit épouvantée, et reportés jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

Un homme blessé par un coup de fusil est

placé sur un brancard; il demande en vain qu'on le laisse dans sa maison, voisine de de la Bastille; mais on a besoin de lui, il faut montrer sa blessure et son sang pour évoquer les haines : on le prend, on l'enlève, on le ballotte à travers les rues en criant:

VENGEANCE ! VENGEANCE ! VOUS LE VOYEZ ! ON MASSACRE LE PEUPLE !

Ces moyens produisent toujours leur effet; la vue du sang allume la colère. La rage de la multitude ne peut être comparée qu'à celle d'un tigre que des chasseurs ont blessé et forcé de retourner à sa tannière. Parvenue à la place de Grève, la foule cesse de fuir... Elle n'entend plus retentir le canon qui lui a causé tant d'épouvante; elle commence à se remettre de sa frayeur; elle en a honte, et bientôt une nouvelle masse d'assiégeants va reprendre le chemin de la Bastille. Des armes que renfermait l'Hôtel-de-Ville viennent d'être remises aux mains des factieux : vingt-huit mille fusils et vingt pièces de canon ont été le résultat de l'invasion des révoltés; les hommes chargés du pouvoir municipal ne leur ont opposé qu'une faible résistance... la hardiesse dans le peuple, la timidité dans les administrateurs étaient à l'ordre du jour. Les canons roulent dans Paris, plus de cinquante

mille fusils brillent au soleil. Les piques, les bâtons ferrés arment le reste de cette innombrable multitude fuyant épouvantée tout à l'heure et maintenant ressaisie d'une belliqueuse ardeur. Cependant malgré le courage et la confiance qui lui sont revenus, malgré les nouvelles haines qu'elle a allumées, malgré les nouveaux bras qu'elle a armés elle aurait été impuissante et se serait vainement ruée contre ces hautes et épaisses murailles de la Bastille si d'autres circonstances n'avaient hâté sa reddition.

Le régiment des gardes françaises était en pleine défection; c'était par ce beau régiment que la corruption et l'indiscipline étaient entrées dans l'armée. Un seul bataillon de cette troupe d'élite restait fidèle à son drapeau: dans la journée du dimanche il avait eu à lutter contre un rassemblement immense qui s'était porté en armes au dépôt du régiment pour enlever son artillerie; le dépôt avait été défendu jusqu'à l'arrivée du bataillon par les jeunes enfants du régiment et par l'énergie de son officier, qui seul pendant plusieurs minutes lutta à la grille contre la masse de la populace... Déjà les barres de fer de la grille pliaient sous les efforts du rassemblement quand le fidèle bataillon arriva au pas de

course. La vue de ces braves soldats suffit pour mettre en fuite les meneurs du mouvement; eux et la foule qui les avait suivis s'éparpillèrent, et renoncèrent pour cette fois à la capture qu'ils avaient voulu faire.

Au défaut de la force, dit M. de Conny, il fallut avoir recours à la ruse et au mensonge. Les soldats du régiment étaient consignés depuis plusieurs jours à la caserne de la rue Verte; ils n'avaient aucune communication avec l'extérieur: les factieux jettent pardessous la porte un écrit dans lequel on exaltait le courage et la fidélité de ce bataillon, seul débris du plus beau régiment de France; on l'informait que dans l'instant même le peuple venait de prendre la Bastille, d'en égorger la garnison, et qu'il n'y avait que des lâches qui pussent se laisser enfermer dans leur caserne au lieu de voler à la défense de leurs camarades qu'ils laissaient ainsi massacrer par la populace.

C'était là, il faut l'avouer, un adróit mensonge, et celui qui en avait eu l'idée connaissait le cœur du soldat. Un tel écrit produisit sur le fidèle bataillon l'effet qu'il devait produire; à peine a-t-il été lu que tous les soldats coururent aux armes, et demandèrent à grands cris à être conduits à la Bastille pour replanter

son drapeau et venger la mort des leurs.

Vainement les officiers représentent à ces soldats que la Bastille n'a pu être prise par le peuple des faubourgs, et que dès lors il est impossible que les troupes qui la défendaient aient été massacrées; le bataillon tout entier n'écoute plus ses chefs, saisit ses armes, s'empare de deux canons et de leurs caissons, fond sur la porte de la caserne, qu'il enfonce à coups de hache, et sous la conduite de deux caporaux marche vers la Bastille.

C'était là une noble faute; en désobéissant ils croyaient aller au secours de leurs camarades. Sur le boulevart un de leurs officiers les rencontra, et se mit à leur tête dans le dessein d'entrer avec eux dans la Bastille, et de conserver au roi les débris de ce régiment.

— Place aux braves! place à leur drapeau! crie la multitude qui se range de droite et de gauche pour les laisser passer. Arrivés en face de la forteresse, les artilleurs dirigent leurs canons sur le pont-levis: le feu a presque entièrement rompu les chaînes; un invalide, oubliant sa consigne et trahissant la confiance du gouverneur, achève à coups de hache de briser le dernier obstacle: le pont s'abaisse et donne passage dans la première cour. Le bataillon des gardes françaises y est déjà, et n'y a pas

pénétré seul ; la foule a suivi les soldats égarés : malgré leur bravoure leur succès n'aurait pas dépassé cette première enceinte si les invalides avaient fait leur devoir ; mais ils se souvenaient des paroles et des promesses de Thuriot et de ses collègues députés : impatients de poser les armes, ils avaient retiré les canons des remparts. Trente-deux Suisses commandés par un loyal et vaillant officier, M. de Flue, sont seuls demeurés fidèles aux ordres du gouverneur.

Quand le marquis de Launay vit qu'une partie de la garnison ne lui obéissait plus il eut, à ce que l'on assure, la pensée de s'ensevelir sous les ruines de la forteresse qui avait été confiée à son courage en la faisant sauter ; mais les invalides s'étaient saisis de la clef des poudres... Oh ! si cette terrible pensée avait été réalisée, que de ruines, que de malheurs, que de larmes, que de sang, que de morts ! Mais peut-être sous cette immense, sous cette épouvantable catastrophe la révolution eût été écrasée. Et toi, fidèle de Launay, ta fin eût été moins cruelle, ton agonie moins longue !

Alors que le bataillon des gardes françaises était entré dans la première cour une jeune et belle personne, cherchant à fuir, vint à paraître aux yeux de la foule.

— C'est la fille du gouverneur, s'écrie un homme atroce.

— Prenons-la pour otage.

— Bien, bien ; que de Launay se rende avec sa garnison, ou qu'il voie sa fille expirer sous ses yeux.

— Jetez-la sur cette paillasse.

— Oui, on l'y brûlera; puisque son père s'obstine à résister au peuple il faut qu'elle meure !

— Je ne suis pas sa fille!

— Elle a honte de son père; elle le renie.

— Mettez le feu à la paillasse; il faut en finir, une femme ne peut nous arrêter.

— C'est ma fille, c'est ma fille, s'écrie un officier placé sur le haut des remparts; c'est ma fille!

— Oui, c'est mademoiselle de Montigny.

— Voilà son père.

Effectivement il s'était précipité dans la cour, il accourait auprès d'elle, étendue, évanouie, sans mouvement sur la paillasse qui commençait à prendre feu.

— Il ne la sauvera pas; et disant ces affreuses paroles un homme tire à bout portant sur M. de Montigny et le renverse.

Alors un grenadier des gardes françaises, un homme dont je me hâte de dire bien vite

le nom pour que vous le bénissiez, mes enfants, AUBIN BONNEMER, quitte l'escalade, vient auprès de la jeune fille, l'enlève des mains des barbares, l'emporte dans une maison voisine, l'y dépose, et retourne combattre dans la cour, car on commençait alors le siége de la seconde enceinte. Dans un moment où la fumée s'était un peu dissipée on aperçut au sommet d'une des tours un drapeau blanc, signe de parlementaire.

— Ils se rendent ! ils se rendent ! crie la multitude.

— Qu'un de vos officiers vienne prendre ce papier.

Et un bras s'avance à travers une espèce de créneau; c'est celui d'un officier. Alors un homme du peuple qui s'était montré très intrépide, nommé Réole, parvint, à l'aide d'une planche qu'on plaça sur le fossé entre le pont dormant et le bord de la porte de la forteresse, à s'avancer jusqu'au créneau où l'officier tenait le papier; il le prit et le donna au sieur Elie, qui en fit lecture.

Voici son contenu : *Nous avons vingt milliers de poudre; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier si vous ne l'acceptez.*

— Abaissez votre pont, et il ne vous arrivera rien.

— Acceptez-vous la capitulation ; la garnison sortira avec les honneurs de la guerre.

— Abaissez, abaissez le pont.

— Foi d'officier, s'écrie Elie, nous l'acceptons.

Alors le gouverneur donna la clef du petit pont-levis ; il se baissa aussitôt, et la foule se précipita dans ce passage étroit. Dans la cour de la seconde enceinte les Suisses et les invalides étaient rangés en ligne et avaient posé les armes ; dans les rangs de vétérans il y avait moins de tristesse que parmi les soldats suisses ; les idées du jour, je vous l'ai dit ailleurs, étaient entrées dans ces têtes blanchies, rien de semblable n'était venu aux trente-deux hommes que commandait le capitaine Louis de Flue ; on leur avait dit : Vous êtes au service du roi de France, il vous a confié la garde d'une de ses forteresses ; êtes-vous prêts à mourir pour la défendre ? Ils avaient répondu Oui ; et certes sans l'ordre formel du gouverneur ils seraient tous morts plutôt que de poser les armes devant la populace ameutée.

La reddition de la Bastille avec si peu d'éclat ne suffisait point aux meneurs de la journée ; il fallait à leurs desseins une victoire plus marquée : avec si peu de sang versé leur soif n'aurait point été assouvie. Le canon ne ces-

sait donc de foudroyer les murailles de la forteresse, et le danger était ainsi devenu le même pour les vainqueurs que pour les vaincus. Après les exaltés courageux venaient les lâches, et comme on ne ripostait plus à leurs coups de fusil ils avançaient en grand nombre; eux aussi voulaient être appelés vainqueurs de la Bastille et avoir pénétré dans son enceinte; et quand ils y sont parvenus, quand ils ont appris qu'il y a eu capitulation, ils s'indignent, ils s'irritent. Launay, s'écrient-ils, n'avait-il pas capitulé dès le commencement de l'attaque, n'avait-il pas laissé venir auprès de lui des parlementaires pour les faire égorger?

— Non, non, point de capitulation avec ces traîtres.

— Vengeance! vengeance!

— Où est Launay? qu'il paraisse; le peuple veut justice.

— Ne déshonorez pas votre victoire, dit un officier nommé Becquard.

— Nous ne voulons point de tes leçons, répond un furieux; et Becquard tombe percé de deux coups d'épée: cherchant à se relever de terre, il tend la main à un de ses camarades; un coup de sabre lui abat le poignet. Asselin veut comme lui faire entendre raison à la foule

toujours croissante et dans le délire de son succès; un coup de feu le couche auprès de son ami.

Elie et Hullin, deux grenadiers des gardes françaises, pour arrêter le massacre portent la capitulation à la pointe de leur épée, et crient à la multitude:

— Ne frappez plus, ne frappez plus; vous le voyez, voici la capitulation!

— A bas la capitulation! nous voulons que de Launay se montre.

— Le voici, répondent les deux grenadiers, le voici; nous venons de l'arrêter.

— Bravo! bravo!

— Mais vous ne toucherez pas à un cheveu de sa tête; nous allons le conduire à l'Hôtel-de-Ville.

— Bravo! bravo! là on nous fera justice.

Elie et Hullin s'étaient saisis du gouverneur de la Bastille pour le sauver de la fureur de la populace. Tous les deux cherchent à se frayer un chemin à travers la foule pressée; mais c'est avec peine qu'ils avancent de quelques pas: tous veulent voir de Launay, beaucoup veulent l'insulter et le frapper.

C'est alors qu'une cruelle agonie commence pour le fidèle officier; il est accablé

de coups et d'outrages. Ah ! messieurs, répète-t-il aux gardes françaises, ce n'est pas là ce que vous m'aviez promis.

— Monsieur le gouverneur, nous protégerons votre vie aux dépens de la nôtre.

— Je le sais ; mais vous périrez aussi..... Tenez, abandonnez-moi à ces cannibales ; ils me tueront tout de suite : la mort vaut mieux que les tourments que j'endure !...

— Ah ! ah ! disent en ricanant les factieux qui sont les plus rapprochés de lui, il veut la mort ; eh bien, il va l'avoir ; voici une lanterne, elle fera son affaire.

— Vous ne le toucherez pas ; nous avons répondu de lui.

— Ce sont deux traîtres ; ils veulent sauver celui qui a tiré sur nos frères.

— A bas les traîtres !

Alors ce n'est plus seulement le malheureux gouverneur qui est exposé aux cruels outrages de la multitude ; Hullin et Elie sont aussi menacés. Un flot de la foule emporte les deux grenadiers, et les sépare du gouverneur ; en vain ils cherchent à revenir à lui pour le protéger encore, car ils ont engagé leur parole ; mais c'est en vain, maintenant le marquis de Launay est au pouvoir de ceux qui ont soif de son sang et qui veu-

lent jouer avec son agonie; il est traîné à la Grève.

— A la lanterne! à la lanterne!

— Tout à l'heure; nous le tenons, il ne nous échappera pas.

— Nous ne pouvons le voir, montrez-nous monsieur le marquis.

— Patience, patience, nous allons l'élever comme il mérite de l'être.

En ce temps-là, à cette époque de régénération les bourreaux sortaient en foule de la multitude; plus de cent mains se disputaient la corde qu'il fallait nouer autour du cou de la victime! Enfin le nœud coulant est fait, le corps du gouverneur de la Bastille est élevé au dessus des têtes! et des applaudissements et des bravos se font entendre, et un pareil meurtre ne suffira pas aux Français qui y ont assisté; l'horreur appelle l'horreur, et la cruauté populaire ne veut pas boire le sang d'un seul trait.

Après le marquis de Launay ce sont Asselin et Becquard qui vont être attachés au fer de la lanterne : on aurait pu les laisser mourir dans la cour de la Bastille, où ils étaient tombés blessés et mutilés; mais là leur agonie, leurs dernières douleurs, leurs dernières convulsions n'auraient point réjoui les regards

de la populace : ils sont donc amenés sur un brancard jusqu'à la place de Grève. Sans doute que bien des gens en les voyant ainsi transportés auront cru qu'on ne les avait enlevés du sol ensanglanté et fumant de la forteresse que pour les mettre en un lieu sûr, que pour les soigner et panser leurs blessures ; oh ! non, le tigre joue avec la proie qu'il a saisie avant de la dévorer ; le peuple révolutionné est de même.

Becquard, c'est l'invalide qui n'a plus qu'une main ; il avait empêché le gouverneur de la Bastille de faire sauter la forteresse qu'il ne pouvait plus défendre. Voici comment les révolutionnaires le récompensent ; ils le pendent à la même corde qui a strangulé son chef.

Après Asselin et Becquard c'est de Losmes, major de la Bastille. Déjà les prompts exécuteurs de la justice du peuple ont la main sur lui ; un jeune homme, Belport, s'élance pour le leur arracher.

— Ah ! s'écrie-t-il en se jetant à genoux, qu'allez-vous faire ? vous allez égorger le père des prisonniers à la Bastille. J'ai connu son humanité, j'y ai été renfermé : il était bon pour nous tous.

Mais la foule ne tenait compte de ses sup-

plications et continuait toujours à maltraiter le vieillard; chaque fois qu'un coup lui était porté l'intrépide jeune homme ou le détournait ou le recevait.

— Je ne puis souffrir plus long-temps, dit de Losmes à Belport, que vous vous exposiez ainsi pour moi; vous allez périr aussi, et vous ne me sauverez pas.

— Non, je ne vous abandonnerai pas; vous avez été bon pour moi.

— Je n'ai fait que mon devoir.

— Je veux aussi faire le mien.

— Le vôtre est de vous conserver pour vos parents.

— Mon devoir est d'être reconnaissant envers vous.

— Ah! je mourrai moins malheureux que mes compagnons puisque j'ai trouvé un cœur comme le vôtre... Adieu, jeune homme; adieu.

A cet instant deux brigands aux bras nus enlevèrent Belport, qui s'était attaché à M. de Losmes, et le jetèrent à l'écart; quand le jeune homme se releva de terre il aperçut le corps du major de la Bastille balancé à la fatale lanterne.

Après de Losmes ce fut M. de Miray, aide-major. Après tous ces meurtres n'allez pas croire que ce soit encore tout; voilà les cada-

vres de de Launay, de Becquard, d'Asselin et de de Losmes gisants au dessous des réverbères : on n'en a pas encore fini avec eux ; les sabres, les lances n'ont pas été remis aux mains de la multitude pour ne pas servir...; les têtes des quatre victimes sont coupées et fichées comme trophées au bout des longues piques... la main de Becquard n'est point oubliée non plus ; on l'a apportée de la Bastille, et elle est attachée au fer d'une lance.

Electeurs de Paris, applaudissez-vous maintenant des cinquante mille piques que vous avec commandées et que vous avez distribuées au peuple ; vous le voyez, elles sont utiles dans l'occasion; mais passez, passez vite ; il pourrait dégoutter du sang sur vous.

D'au dessous de ces têtes coupées qui s'aperçoivent de loin, et qui vont s'élevant et s'abaissant, agitées et ballottées, savez-vous quel est le cri que poussent les cannibales ?

C'est celui de LIBERTÉ ! LIBERTÉ ! Oh ! quel baptême de sang ils ont donné à ce mot que les révolutionnaires prennent encore pour devise ! il est cependant tout usé de mensonge.

Un autre officier de la Bastille, M. de Persan, fut tué à coups de fusil sur le port au blé. M. Caron, lieutenant, couvert de bles-

sures, fut porté à l'Hôtel-de-Ville. Dumont, soldat invalide, mourut à l'Hôtel-Dieu de quatre coups de feu qu'il avait reçus sur les remparts de la Bastille. Je ne voudrais pas omettre un seul nom de nos premiers martyrs; il faut toujours honorer les fidèles.

L'ivrogne qui a bu le matin veut encore boire le soir; il en est de même de la populace quand elle s'est enivrée de sang; elle se rassasie difficilement du carnage: ç'avait été à grand'peine que les gardes françaises étaient parvenus dans la matinée à sauver de sa fureur les invalides et les Suisses.

Les Suisses! leur jour viendra bientôt. Le marquis de La Salle déploya dans cette journée de troubles et de crimes un grand courage et une grande humnaité; bien des victimes furent arrachées par lui des mains des assassins.

C'était l'heure où les manufactures se ferment et renvoient leurs ouvriers; heure qui suit le travail de la journée et qui précède le repos de la nuit, heure qui fait naître à Paris une agitation nouvelle, car c'est alors que l'on voit s'ouvrir les salles de spectacle, les guinguettes où l'on danse et les maisons où l'on joue.

A ce moment la population des faubourgs

semble doublée ; chacun vient sur le seuil de la maison qu'il habite avec tant d'autres pour s'entretenir avec les voisins et les voisines des événements de la journée. Le jour où la Bastille avait été prise on sent que les conversations devaient être longues et animées : elles avaient succédé au bruit du canon, aux roulements des tambours, aux cris de victoire ; depuis deux heures environ il était revenu un peu de silence et comme un peu de calme à la grande cité... Les femmes, les filles, les sœurs de ceux qui s'appelaient superbement LES VAINQUEURS DE LA BASTILLE se couronnaient alors de fleurs et de rubans rouges et bleus pour s'aller montrer dans les théâtres et dans des quartiers éloignés ; les cannibales promenaient encore les têtes des victimes immolées dans la matinée.

C'est là ce qui se voit souvent dans les capitales ; ces grands corps sont au même instant livrés aux émotions les plus diverses et les plus opposées ; ici l'émeute se rue, là l'ordre règne ; ici l'on danse, là on se tue.

Tout à coup ceux qui causaient sur le seuil de leur demeure et les groupes qui s'étaient formés aux carrefours écoutent ; les terribles rumeurs viennent de renaître ; elles approchent, elles grandissent ; ce sont encore des

cris de triomphe et de joie!... Quelle nouvelle victoire a donc été remportée?

Écoutez!

Deux députés du Palais-Royal venaient d'entrer dans la salle où siégeait le comité des électeurs de Paris, et là avaient dénoncé M. de Flesselles, prevôt de Paris, comme un traître à la patrie qui depuis vingt-quatre heures trompait ses concitoyens par de fausses promesses d'armes et de munitions.

M. de Flesselles présent se leva, répondit avec sang-froid, et dut se croire justifié dans l'esprit du comité.

Mais bientôt une députation du district des Blancs-Manteaux vint renouveler les dénonciations des deux députés du Palais-Royal. La haine, la calomnie, la vengeance avaient dans tous les quartiers des voix prêtes à dénoncer.

— Quand j'ai promis des armes, dit M. de Flesselles de nouveau interrogé, c'est que l'on m'en avait promis; quand je n'en ai point donné c'est que je n'en avais pas; si j'ai trompé c'est que l'on m'avait trompé moi-même.

— C'est un traître! crie un député; il veut gagner du temps pour nous faire perdre le nôtre.

— Voici, voici la preuve de sa trahison. On

vient de trouver sous le réverbère de la place de Grève, dans la poche de son digne complice de Launay, dont le peuple a fait justice, un billet que voici.

— Lisez ! lisez !

Alors un des membres du comité lut ce peu de mots :

« *J'amuse les Parisiens avec des cocardes et des promesses : tenez bon jusqu'au soir; vous aurez du renfort.*

Après cette lecture un des électeurs, Garan de Coulon, s'adressant au prevôt des marchands, lui crie :

— Vous avez trahi la patrie, la patrie vous abandonne.

— C'est vous, monsieur, ajoute un autre membre du comité, c'est vous qui serez responsable des malheurs qui vont arriver : vous n'avez pas encore donné les clefs des magasins de la ville : où sont les armes et les canons?

— Sa trahison est maintenant prouvée; qu'il sorte du comité.

— Je sortirai, répond M. de Flesselles ; mais je prie que deux de ces messieurs viennent chez moi visiter mes papiers, et l'on verra si je suis un traître.

Après ces paroles le prevôt des marchands, fort de la pureté de sa conscience, allait sortir

de la salle ; mais à ce moment elle était remplie d'une foule immense qui y avait fait irruption, et qui ne voulait pas laisser échapper une victime qu'on venait de lui marquer.

— A quoi bon le laisser aller chez lui ?

— Messieurs, c'est pour me justifier ; laissez-moi sortir d'ici.

— Oui, tu en sortiras.

Alors des brigands se saisissent de lui, et l'entraînent ; à peine est-il arrivé sur la place, un d'eux s'écrie :

— Traître, tu n'iras pas plus loin !

Et en même temps lui tire droit au cœur à bout portant un coup de pistolet. La foule se précipite sur lui.

— Quel dommage ! nous ne pouvons pas le faire souffrir, le traître ! il est mort.

— Sa mort a été trop douce ; il aurait fallu l'écarteler.

— Le couper en morceaux...

— Et envoyer ses quartiers à la cour...

Pendant ces hideux propos la multitude se presse autour du cadavre, et continue le supplice sur ses membres inanimés ; sa tête, les lambeaux de sa chair sont portés au bout des piques : horribles trophées de plus !

On a pu voir que le comité des électeurs de Paris avait cédé avec assez d'empressement

à tout ce que les factieux venaient exiger de lui : eh bien, toutes ces condescendances n'avaient pu le mettre à l'abri de l'inconstance populaire ; il avait été approuvé, loué et exalté par la multitude, et voilà que maintenant les voix de la multitude le menacent et le maudissent. Dans sa peur il quitte le lieu de ses délibérations, et va se réfugier dans une salle voisine. Au bout de quelque temps les électeurs sont revenus à leurs siéges accoutumés pour être témoins de l'ovation que la foule fait à Elie et à Hullin ; elle les proclame VAINQUEURS DE LA BASTILLE, et pose sur leurs fronts des couronnes de laurier et de chêne. A ces palmes le sang vient encore se mêler ; car pendant que ces joies civiques éclatent sous les voûtes de l'Hôtel-de-Ville, en face, sous ses fenêtres, la populace s'abandonnait aux plus lâches fureurs. Le brigand qui avait assassiné le prevôt des marchands se montrait fièrement la tête haute au milieu d'un nombreux cortége, et des hommes à ses côtés criaient en le montrant au peuple : VOILA LE CITOYEN QUI A TUÉ M. DE FLESSELLES.. Et, chose honteuse à redire, du haut de quelques fenêtres des rubans, des fleurs et des couronnes sont jetées sur la tête du meurtrier !

Il fallait faire hommage des têtes coupées au Palais-Royal ; aussi elles y furent portées

et promenées dans les cours : on ne dit pas que le prince payeur des faubourgs les ait regardées.

Les vainqueurs de la Bastille n'avaient pas à montrer à Paris que ces sanglantes enseignes de leur triomphe ; ils promenaient aussi dans les rues les prisonniers délivrés. Il y avait eu depuis long-temps tant de déclamations contre l'arbitraire, le despotisme et la tyrannie ; pour faire assiéger et prendre la prison d'état on avait tant répété que ses cachots et ses geôles étaient comblés de malheureux enchaînés que la foule avait dû s'attendre à voir les captifs en sortir par centaines.

Ils étaient au nombre de sept !

Et parmi ces sept prisonniers pas un seul n'avait été mis à la Bastille pour affaire d'état ; quatre avaient été arrêtés pour de fausses lettres de change, trois autres pour des désordres qui auraient jeté l'opprobre sur leurs familles s'ils avaient été amenés devant les tribunaux. Souvent alors les parents qui ne pouvaient pas contenir les écarts de leurs fils et qui les voyaient souiller un nom honorable demandaient à l'autorité de leur prêter main-forte pour les arrêter sur la pente de l'abîme. Grâce à cet arbitraire il y avait moins

d'écoles de scandale pour le peuple qu'il n'y en a aujourd'hui, et les choses honteuses et flétrissantes n'étaient pa données en pâture chaque jour du haut des tribunaux à la populace, toujours avide d'émotions

Rien n'était plus cruel que cette ovation forcée que les libérateurs décernaient aux libérés : ces hommes long-temps détenus, accoutumés au silence de leur prison, étaient étourdis du bruit qu'ils entendaient ; éblouis du mouvement dans lequel ils se trouvaient si subitement jetés, pâles, défaillants, saisis de vertige, ils regardaient avec des yeux hébétés la foule agitée et bruyante qui les emportait en triomphe. Un d'eux, devenu fou, avait depuis plusieurs années laissé croître sa barbe, qui lui descendait sur la poitrine ; les traits de cet homme avaient l'expression d'une douloureuse surprise : c'était lui surtout qui attirait les regards de la multitude ; bien des voix s'élevaient et lui criaient :

— Homme à la longue barbe, qui êtes vous?

— Je suis le major de l'immensité, répondait le fou...

Ce pauvre aliéné s'appelait Whyte ; avant d'être enfermé à la Bastille il avait été détenu au château de Vincennes : après sa délivrance sa liberté ne dura pas long-temps ; les

électeurs du comité de Paris l'envoyèrent à Charenton, et la folie qui lui était venue dans son étroite chambre de la Bastille, la pensée fixe de se croire maître de l'immensité, lui qui n'avait eu pendant de longues années que quelques pieds carrés pour se mouvoir, ne l'abandonna pas; en mourant il répétait IMMENSITÉ! IMMENSITÉ! Son âme allait la voir!

Le sieur de Solages, comte de Carmond, avait été renfermé pour des déréglements de jeunesse d'après la demande de son père. En passant sur le boulevart il dit à ceux qui le portaient: Je me sens très mal, laissez-moi descendre... Non, non, répondirent les vainqueurs du jour; nous avons besoin de montrer au peuple tous ceux que nous avons délivrés: si vous aviez été plus nombreux, à la bonne heure; mais vous êtes trop peu de libérés pour que nous vous laissions aller.

Tavernier avait passé trente-neuf ans en prison: quand des gardes françaises entrèrent dans sa chambre il leur cria: N'avancez pas ou je vous tue.

— Nous venons vous délivrer.

— On ne délivre pas ici.

— Il n'y a plus de Bastille; vous êtes libre, nous vous apportons la liberté.

— Il n'y a plus de liberté ; retirez-vous ou je vous écrase.

Parlant ainsi il avait saisi une chaise, et l'élevant d'un bras encore vigoureux il en menaçait ceux qui venaient de pénétrer dans la cellule qu'il avait si long-temps habitée seul. Après quelques instants de lutte on se saisit de lui, et de force on le rendit à la liberté : à lui aussi cette liberté n'était pas bonne ; ses libérateurs s'en aperçurent, et le firent conduire à Charenton.

Les autres prisonniers étaient détenus pour falsification de lettres de change, hommes si peu dignes des honneurs d'une ovation que quelques mois après leur délivrance de la Bastille on les y fit rentrer ; mais pour le jour du triomphe, pures ou impures, il fallait montrer aux regards de tous *les victimes de la tyrannie délivrées par le peuple.*

Un chef des factieux, l'abbé Fauchet, en parlant du jour où la Bastille a été prise, s'est écrié : *Journée heureuse où l'humanité morte par la servitude s'est ranimée par la pensée !...*

Malgré la victoire, malgré le triomphe, malgré les félicitations, les congratulations que les vainqueurs se faisaient entre eux, sous toutes ces apparences de joie il y avait

dans Paris une vive inquiétude ; tout le monde se disait : *La cour se réveillera enfin ; les ministres du roi finiront par sévir, non plus contre une émeute, mais contre une révolution qui se lève forte et menaçante.*

Le peuple porte dans ses craintes la même exagération que dans son orgueil : tout à l'heure il marchait superbe et le front haut, enflé de son succès, le regard hardi ; il semblait vouloir tout défier, et tout à coup sa contenance a changé ; il ne crie plus, il écoute ; il ne menace plus, il s'enquiert des forces de l'ennemi. Ecoutez les propos qui se tiennent, les groupes formés çà et là dans les rues...... « Le roi et les princes ont juré de reprendre la Bastille ; ils vont marcher sur Paris ; déjà plus de quinze mille hommes sont campés dans le bois de Boulogne. Le prince de Condé et le prince de Lambesc les commandent ; ils ont fait devant la reine le serment d'exterminer tous les patriotes..... Malheur ! malheur aux vainqueurs de la Bastille s'ils viennent à tomber aux mains des Allemands et des Suisses ! »

D'autres ajoutaient : « Les princes se sont rendus à l'Orangerie de Versailles ; on y a fait jouer : *O Richard ! ô mon roi !* à la musique des régiments ; les soldats, auxquels l'on a

pas épargné le vin, ont formé des danses; une joie insolente a éclaté de toutes parts; des dames de la reine, des courtisans sont venus se mêler à ce délire et l'ont partagé.

Ces propos répandaient l'effroi à un tel point qu'un corps assez nombreux de bourgeois armés, placé dans la rue Vaugirard, ayant entendu un bruit de chaînes dans le lointain, et s'imaginant que ce pouvait être un train d'artillerie de siége, fut saisi d'une terreur panique; un homme qui traversait la rue dans ce moment ayant crié: Voila les hussards! toute la troupe de vainqueurs déserta son poste. Cependant un des fuyards arrivé dans une maison osa se mettre à la fenêtre, et découvrit que ce prétendu train d'artillerie et que cette colonne de hussards n'était qu'une charrette de roulier chargée de fer et attelée de six chevaux. Je pourrais citer plusieurs autres traits qui vous prouveraient, mes enfants, qu'après l'exaltation de la matinée, après la Bastille tombée au pouvoir de la multitude, après le sang versé, après les têtes coupées et promenées dans les rues, Paris était sombre, consterné, abattu comme l'homme qui a commis le mal et qui sent le remords : dans cet état il eût mieux aimé un pardon du roi qu'une victoire de plus.

Il aurait fallu profiter de cet instant de stupeur; mais Dieu rend aveugles ceux qu'il veut punir. Pendant la journée du 14 le canon de la Bastille avait été entendu à Versailles, et là on disait : C'est de bon augure; car cela prouve que le combat est engagé, et le résultat ne peut être que le succès : comment la populace pourrait-elle résister à des troupes régulières et fidèles; les coups de canon prouvaient qu'il n'y avait plus d'irrésolution parmi elles et qu'elles faisaient leur devoir. Tout était donc pour le mieux.

Vers la nuit on connut avec tous leurs détails les faits de la journée; des témoins étaient venus raconter comment la Bastille était tombée au pouvoir du peuple; ils avaient redit les horreurs sanglantes de la mort du marquis de Launay et de ses officiers : eh bien, ces relations trouvaient des incrédules, et les vieux militaires optimistes répondaient : Il est impossible qu'une forteresse comme la Bastille, défendue par des soldats dévoués et par du canon, ait été prise par des bourgeois armés de piques et de mauvais fusils, par des habitants de faubourgs sans discipline et sans chef renommé; et quand à ces dénégations on opposait la réalité du fait, obstinés, ils ajoutaient : Cela ne s'est jamais vu.

C'est là un des torts, ou du moins un des malheurs des hommes qui ont vieilli ; ils veulent que l'avenir soit toujours jeté dans le moule du passé; ils n'ont vu que cela, et ils s'entêtent à croire que leurs fils ne verront que ce qu'ils ont vu : à les écouter on croirait que le temps dans sa marche incessante ne peut jamais changer de chemin, et que les siècles en passant sur le monde ont pris l'engagement de se ressembler tous.

Cette disposition d'esprit est toute remplie de dangers quand elle vient aux gouvernants ; car elle donne une fausse sécurité et endort sur le bord de l'abîme. C'était malheureusement celle de la cour de Versailles; on jouait la confiance autour de Louis XVI, et lui, qui voyait presque toujours mieux que ses conseillers, dit à quelques courtisans qui affectaient de la gaieté : Messieurs, je ne saurais rire comme vous.

— Mais, répondit le comte de Vergennes, est-ce que le roi peut croire aux récits exagérés que l'on est venu faire à sa majesté?

— Messieurs, on a parlé de beaucoup de sang versé, de fidèles serviteurs massacrés; je ne sais encore si tout cela est bien exact, mais le doute seul doit empêcher de sourire.

Vous devinez qu'après ces paroles du roi son salon prit un aspect plus sérieux. Pourquoi dans ce moment un royaliste bien inspiré, un royaliste que l'étiquette n'eût point encore énervé, n'a-t-il pas élevé la voix pour dire au petit-fils de Henri IV : Sire, montez à cheval ; venez à Paris à la tête des régiments que vous gardez ici inactifs ; venez, tout ce qu'il y a de fidèle et de dévoué se pressera autour de vous ; venez, montrez-vous au peuple égaré ; il sait que vous tenez le sceptre avec justice ; prouvez-lui que vous portez bien l'épée : sire, dans les temps comme ceux-ci l'épée est le meilleur sceptre ; il y a des jours où le casque va mieux aux rois que la couronne.

Hélas ! personne ne parla ainsi au roi, et dans la nuit du 14 juillet, après la prise de la Bastille, après les têtes coupées et promenées dans Paris, après tant de sanglantes horreurs, l'étiquette voulut que dans le château de Versailles le coucher eût lieu comme à l'ordinaire, et que le lendemain rien ne fût dérangé à l'heure du lever.

JOURNÉE DU 15 JUILLET 1789.

L'assemblée dans sa séance du 14 avait reçu un grand nombre d'avis mêlés de beaucoup d'exagération; de moment en moment, dans une séance permanente, elle avait envoyé des députations au roi pour obtenir de lui le renvoi des troupes comme la seule mesure propre à ramener le calme dans Paris; Louis XVI pensait avec raison que ce n'était pas le moment d'affaiblir le pouvoir royal quand ses ennemis se faisaient si hardis! mais dans ses réponses transmises à l'assemblée il ne montrait pas assez de résolution, et l'indécision, le vague que l'on remarquait dans les paroles royales donnaient plus d'audace aux députés factieux. Les plus ardents d'entre eux déclaraient hautement qu'il fallait exiger du roi le renvoi des troupes et le rappel de Necker : des membres plus modérés, et qui plus tard devaient combattre la révolution avec courage, prêtaient l'appui de leurs noms au parti révolutionnaire; aussi dans leurs réclamations au pouvoir perçait le respect et le dévouement qu'ils avaient conservés pour la majesté royale. *Le roi est*

le maître, disaient-ils; *mais nous pouvons, nous devons lui signaler de mauvais ministres et lui indiquer des serviteurs fidèles.*

Une députation ayant été présentée au roi sollicita le rappel de Necker; l'assemblée demandait aussi qui lui fût permis d'aller tenir ses séances à Paris : les factieux ne se trouvaient pas à Versailles assez en contact avec les révoltés des rues.

Louis XVI répondit à la députation :

« Je me suis sans cesse occupé de toutes les mesures propres à rétablir la tranquillité de Paris ; j'avais en conséquence donné ordre au prevôt des marchands et aux officiers municipaux de se rendre ici pour concerter avec eux les dispositions nécessaires : instruit depuis de la formation d'une garde bourgeoise, j'ai donné ordre à des officiers généraux de se mettre à la tête de cette garde afin d'aider de leur expérience et de seconder le zèle des bons citoyens. J'ai également ordonné que les troupes qui sont au Champ-de-Mars s'éloignent de Paris. Les inquiétudes que vous me témoignez sur les désordres de cette ville doivent être dans tous les cœurs; elles affectent douloureusement le mien. »

Quand cette réponse, où la révolte des

Parisiens ne trouvait pas une parole de blâme, fut rapportée à l'assemblée le marquis de Sillery, capitaine des gardes du duc d'Orléans, proposa une adresse dont le but évident était de porter le peuple de Paris à de nouveaux excès ; on y lisait cette phrase : *Ce matin encore un convoi de farine qui se rendait à Paris a été arrêté au pont de Sèvres ; si cette nouvelle parvient à la capitale, elle va redoubler le trouble et la colère des citoyens...*

Comment ! cette nouvelle si elle est connue doit redoubler l'exaspération populaire, et vous la consignez dans une adresse ; on pouvait en douter, on pouvait l'ignorer, et vous la publiez, et vous la rendez officielle. Oh ! marquis de Sillery, à cette adresse proposée par vous on reconnaît le confident intime du grand promoteur de troubles et de rebellion.

Dans cette adresse il y avait des passages cruels pour l'âme du roi, entre autres celui-ci :

Votre majesté ne serait-elle inflexible qu'à la voix de la nation fidèle ? Les flots de sang qui ont coulé empoisonneront la vie du meilleur des rois ; et la nation, sire, va prononcer l'anathème contre ceux qui auront donné ces conseils sanguinaires.

M. de Sillery, il faut que je vous le dise

tout de suite, mes enfants, a noblement effacé le scandale de cette adresse par le vote courageux qu'il émit à la convention lors du procès de Louis XVI. Oh! il se sépara tout à fait de son ancien maître, et déclara que sa conscience lui défendait de se faire juge de son roi.

Ce qu'avait proposé M. de Sillery ne fut point adopté; l'on nomma une nouvelle députation, et quand elle fut au moment de sortir de la salle de l'assemblée pour se rendre au château Mirabeau de sa voix tonnante leur cria:

« Retournez, retournez vers le roi; malgré le mépris qu'on semble faire de nos instances, retournez, portez-lui la voix du peuple à toutes les heures du jour et de la nuit; touchez son cœur, effrayez son esprit par toutes les vérités qu'on lui cache. Oui, messieurs, encore une députation, encore un affront à subir s'il le faut, encore un péril à courir; car tel est le malheur de la France qu'il y a pour ses députés des périls à courir dans le palais du roi; qu'avons-nous besoin d'arranger avec art les termes d'une adresse? vous, mes collègues, qui êtes choisis pour lui porter nos nouvelles instances, dites-lui que les hordes étrangères dont nous som-

mes investis ont reçu hier la visite des princes, des princesses, des favoris et des favorites, leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents; dites-lui que toute la nuit des satellites étrangers gorgés d'or et de vin ont prédit dans leurs chants impies l'asservissement de la France, et que leurs vœux invoquaient la destruction de l'assemblée nationale; dites-lui que dans son palais même ils ont mêlé leurs danses au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy; dites-lui que ce Henri dont l'univers bénit la mémoire, celui de ses aïeux qu'il voulait prendre pour modèle, faisait passer des vivres dans Paris révolté, qu'il assiégeait en personne, et que ses féroces conseillers font rebrousser les farines que le commerce apporte dans Paris fidèle et affamé. »

Ces paroles violentes de Mirabeau produisirent un grand effet sur l'assemblée. Jusqu'à ce moment il avait gardé comme une sorte de respect envers la famille royale; ici il jette au loin tous ménagements, tous égards; il dénonce les princes et les princesses, il nomme presque la reine; il ne veut plus laisser d'intermédiaire entre le roi et le duc d'Orléans; il veut avilir l'un pour élever l'autre..... mais

celui que les révolutionnaires désiraient placer sur le pavois avait peur. Tandis que Louis XVI était en proie aux plus grandes incertitudes les complices du duc d'Orléans l'entraînent au château ; dans la matinée du 15 on lui fait sa leçon : il devait se présenter comme médiateur entre le roi et la capitale, et il exigeait pour condition de cette médiation le titre de lieutenant général du royaume.

Il y avait là de quoi tenter un ambitieux ; c'était le rapprocher du but qu'il voulait atteindre ; et quand ses conseillers lui recommandèrent de parler avec hardiesse il leur répondit : Laissez-moi faire, je sais et je sens ce que j'ai à dire.

Après cette promesse le duc d'Orléans entra au château ; mais dès les premières marches de l'escalier qui conduisait chez le roi il se mit à trembler; ses jambes défaillaient sous lui quand il rencontra le baron de Breteuil : J'allais chez le roi, lui dit-il; me recevra-t-il?

— Si monseigneur le veut j'irai prendre les ordres de sa majesté.

— Vous me ferez plaisir, monsieur le baron... mais non... je puis vous dire à vous le but de ma visite... Dans les circonstances où nous nous trouvons je ne voudrais pas que

mon nom... que mes intentions... vous concevez... je voudrais m'éloigner et obtenir du roi...

— Quoi, monseigneur?

— La permission de me rendre en Angleterre.

Ce fut à cette plate demande qu'aboutirent toutes les assurances de hardiesse que le prince avait données une heure avant à ses partisans. C'était là la vie de Philippe d'Orléans: promettre et ne pas tenir, et conspirer sans cesse en tremblant toujours. On a bien souvent blâmé Louis XVI de ses incertitudes et de ses irrésolutions; mais soyons justes envers ce malheureux monarque, et voyons comme chaque parti se le disputait, comme tour à tour et quelquefois tous ensemble ils attaquaient son esprit et son cœur.

Ceux-ci, gens égarés sans doute, mais d'un dévouement qui ne peut être contesté, lui disaient : Sire, vous ne l'ignorez plus, le duc d'Orléans conspire; hier il n'a pas osé paraître devant votre majesté; eh bien! il y a un moyen de déjouer ses perfides machinations. Venez à l'assemblée sans appareil aucun, et, nous vous en répondons, les partisans les plus zélés du prince resteront interdits devant vous et ne pourront empêcher cet acte de réconciliation.

Ces conseils c'était le duc de Larochefoucauld-Liancourt qui les donnait au roi dont il était estimé et chéri ; sa place de grand-maître de la garderobe lui donnait un accès facile auprès de sa majesté, et dans la nuit du 14 juillet il avait pris sur lui de réveiller Louis XVI pour lui faire un récit fidèle de tout ce qui s'était passé à Paris et dans l'assemblée.

D'un autre côté la reine, le prince de Condé, le comte d'Artois lui répétaient : On ne vous demande autant l'éloignement des troupes que pour être plus maîtres, que pour se porter à des excès plus grands : ce sont des brigands qui sollicitent le renvoi de la maréchaussée, parceque la maréchaussée gêne leurs brigandages et leurs vols. Sire, ne cédez pas ; gardez-vous de vous rendre au sein d'une assemblée qui compte plus de députés factieux que de sujets fidèles ; votre majesté y sera insultée, et le roi qu'on outrage on le rend faible, on le met dans l'impuissance de faire le bien. Sire, si vous sortez de votre château de Versailles que ce soit pour venir à Paris et pour vous montrer au peuple à la tête de vos fidèles régiments : le temps des discours est passé ; maintenant il faut agir. Sire, tout ce qu'il y a de bon et d'honorable formera votre escorte, et quand vous apparaîtrez ainsi aux yeux des

Parisiens les armes qu'ils ont déjà souillées de sang tomberont de leurs mains, et leurs mille voix ne feront que vous bénir.

Entre des avis si différents la fatalité fit prendre à Louis XVI celui que le duc de Liancourt lui avait donné.

Dans la matinée du 15 on aurait pu facilement deviner à l'aspect général de l'assemblée que la séance ne se passerait pas sans orage. Il n'y a pas que les nuages du ciel qui annoncent la tourmente; la physionomie, les regards, les gestes des hommes, la manière dont ils s'abordent, les groupes qu'ils forment, les serrements de mains qu'ils se donnent peuvent aussi faire pressentir les troubles et les perturbations. Les dispositions de l'assemblée se révélaient très hostiles à la cour lorsque le duc de Liancourt voyant arriver au château une nouvelle députation se hâta de descendre au devant d'elle, et lui donna le pressentiment d'un dénouement plus pacifique qu'on n'avait pu l'espérer. Il venait d'obtenir de Louis XVI la promesse qu'il se rendrait le jour même sans pompe royale, sans escorte au sein de l'assemblée.

Midi venait de sonner; le roi sortit de la chambre de la reine en lui disant :

— Il faut encore faire cette tentative.

— Elle sera vaine comme toutes les autres.

— Je n'aurai rien à me reprocher.

— Vous rendez-vous seul à l'assemblée?

— Oui... vous savez bien, ma chère, que je n'ai pas peur.

— Mon frère n'ira pas sans être accompagné de moi, dit MONSIEUR; j'approuve sa démarche.

— Moi je la désapprouve, ajouta le comte d'Artois; mais j'irai aussi avec le roi mon frère.

— Eh bien! partons tous les trois.

Et sans perdre un moment les trois frères descendirent de chez la reine et marchèrent vers la salle de l'assemblée. De sa chambre Marie-Antoinette les suivit des yeux, et quand elle ne les vit plus elle dit à madame Elisabeth: « Ma sœur, vous qui êtes une sainte, priez pour le roi. »

La députation, au devant de laquelle le duc de Liancourt était accouru pour lui annoncer la résolution du roi, étant de retour à l'assemblée, apprit à ses membres l'arrivée prochaine de sa majesté. Oh! alors que de sentiments divers dans cette réunion d'hommes; les uns, qui n'avaient pu encore se dépouiller du vieux caractère français, qui après Dieu ne vénéraient rien autant que le roi, se di-

saient entre eux : Quand nous le verrons paraître faisons-lui oublier une partie de ses maux en lui témoignant que nous l'aimons toujours ; les autres, fiers plébéiens, voulaient bien en cette circonstance saluer de leurs acclamations la royauté qui se faisait obéissante à leurs désirs : ainsi tous se préparaient à faire bon accueil à Louis XVI; mais il y avait là un fougueux tribun qui ne voulait pas faire l'aumône d'un vivat au descendant de Louis-le-Grand; Mirabeau devinant les sentiments de ses collègues, qui allaient céder à l'entraînement et crier VIVE LE ROI! leur dit: Attendez qu'il nous ait fait connaître ses bonnes dispositions; qu'un morne respect soit le premier accueil fait au monarque; dans ce moment de douleur le silence des peuples est la leçon des rois.

Louis XVI, qui n'avait pas entendu cette recommandation faite par Mirabeau à l'assemblée, s'étonna de la manière froide dont il était reçu par des Français auxquels il venait tendre une main amie; son regard avait pris une vive expression de tristesse, et au dedans de lui il se dit: *Je ne suis plus aimé.* De toutes les pensées c'était celle-là qui faisait le plus de mal à son royal cœur.

Sans prendre place, debout entre ses deux

frères, le front découvert, Louis XVI adressa à l'assemblée silencieuse et émue le discours suivant :

« Messieurs, je vous ai assemblés pour vous consulter sur les affaires les plus importantes de l'état ; il n'en est pas de plus instantes ni qui affectent plus sensiblement mon cœur que les désordres affreux qui règnent dans la capitale. Le chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses représentants leur témoigner sa peine, et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et la paix. Je sais que l'on a donné d'injustes préventions ; je sais qu'on a osé publier que vos personnes n'étaient pas en sûreté. Serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu ?

« Eh bien ! c'est moi qui ne suis qu'un avec la nation, c'est moi qui viens avec mes frères et qui me fie à vous. Aidez-moi dans cette circonstance à assurer le salut de l'état ; je l'attends de l'assemblée nationale. Le zèle des représentants de mon peuple réunis par le salut commun m'en est un sûr garant ; et comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets j'ai donné ordre aux troupes de s'éloigner de Paris et de Versailles : je vous autorise et vous

invite même à faire connaître mes dispositions à la capitale. »

Après ces paroles du roi Mirabeau aurait encore commandé le silence qu'on lui aurait désobéi : l'exaltation était au comble parmi presque tous les membres de l'assemblée ; les plus ardents novateurs faisaient surtout éclater un bruyant enthousiasme, et c'était dans l'ordre. Le monarque avait prononcé le mot d'ASSEMBLÉE NATIONALE : donner ce titre à l'assemblée illégale du tiers état c'était approuver tout ce qu'elle avait fait; c'était plus qu'approuver, c'était presque abdiquer. La révolution l'avait bien compris, et c'était là la cause de sa joie et de son enthousiasme.

L'archevêque de Vienne, président, répondit au roi avec la plus profonde sensibilité ; il y avait entre l'âme pieuse de Louis XVI et celle du prélat bien des points de contact : tous les deux voulaient la gloire de Dieu et le bien du pays.

Quand le roi sortit avec ses deux frères tous les députés, même Mirabeau, se pressèrent autour de lui, et lui formèrent cortége jusqu'au château au milieu des acclamations d'une foule immense. Les cris de cette multitude furent entendus de la reine; d'abord elle s'en effraya, car elle ne distinguait pas la

parole du peuple... mais quand elle sut que c'était VIVE LE ROI qu'il criait ainsi elle vint avec ses deux enfants, et parut à un balcon; son aimable, son gracieux sourire remerciait les Français, qui donnaient encore une preuve d'amour au roi qui méritait si bien d'être aimé d'eux... Mais dans cet instant, malgré la joie qu'elle ressentait de voir rendre justice à Louis XVI, elle dut souffrir, car peu de cris de VIVE LA REINE s'élevaient de la foule. Le duc d'Orléans, qui haïssait personnellement Marie-Antoinette, avait su faire passer sa haine aux hommes qu'il stipendiait. Quant au roi, il paraissait profondément touché de l'enthousiasme dont il était témoin : il y avait tant de différence entre les acclamations qui retentissaient maintenant autour de lui et le silence glacial qui l'avait accueilli une heure avant à l'assemblée! Ces cris dans une si grande partie de la population étaient sincères, mais dans les chefs de la révolution et dans la tourbe qu'ils traînaient à leur suite étaient plutôt des cris de triomphe que des cris d'amour.

Et vous allez voir, mes enfants, que les partisans de la révolutiou avaient bien compris la victoire qu'ils venaient de remporter sur la royauté; car dès le lendemain ils virent cette royauté presque captive, et Mirabeau, plus

franc que son collègue Bailly, qui avait dit en parlant de la journée du 15 : *Hier a été le jour d'une alliance auguste et éternelle entre le monarque et le peuple*, écrivait : *L'antique édifice est tombé pour ne se relever jamais; l'aire est nettoyée, on peut y construire sur un nouveau plan.*

L'assemblée décréta qu'une députation serait chargée de porter à Paris la nouvelle de l'heureuse réconciliation opérée avec le roi : Bailly, Lafayette, Lally-Tollendal, le duc de Liancourt, Mounier, Clermont-Tonnerre, l'évêque de Chartres et l'archevêque de Paris composaient cette députation.

Talleyrand, qui dès ce temps aimait les partis qui triomphent, proposa de faire solennellement déclarer à l'assemblée nationale qu'elle approuvait la conduite des habitants de Paris.

Mais la députation envoyée par l'assemblée avait été précédée à Paris par un homme qui s'était trouvé dans une des tribunes de la salle de Versailles, et qui, après avoir entendu le discours du roi et après l'avoir vu reconduit au château au milieu de la joie générale, était parti à pied et était arrivé couvert de sueur et de poussière à l'Hôtel-de-Ville...

Après un instant de repos, après avoir repris

haleine il dit aux électeurs du comité et à la foule qui l'entourait : Tous les malheurs sont finis... *j'ai vu le roi, je l'ai entendu : il a déclaré qu'il avait donné des ordres à toutes les troupes de s'éloigner à l'instant de Paris et de Versailles.*

Ainsi quand les députés dont je vous ai dit les noms arrivèrent dans la capitale on savait pourquoi ils y venaient, et leurs amis s'étaient portés au devant d'eux. Ces amis disaient aux vainqueurs de la Bastille : N'ayez plus peur, on vient pour vous féliciter ; hier vous craigniez la cour, aujourd'hui on vous envoie des hommages et des palmes. Il était trois heures de l'après midi quand la députation, à la tête de laquelle se montrait M. de Lafayette, parvint à l'entrée du jardin des Tuileries ; là elle fut reçue par l'un des électeurs, qui ne laissa pas échapper l'occasion de faire un discours. C'était le temps des discours et des députations. Un historien révolutionnaire raconte ainsi le trajet des députés de l'assemblée depuis Versailles jusqu'à Paris :

« Tout le long de la route ils furent accueillis sans faste, sans cérémonie et de la manière la plus cordiale ; on criait VIVE LA NATION ! vive le roi ! vivent les députés ! tous les bras étaient tendus vers eux, tous les yeux étaient remplis

de larmes; des fleurs tombaient sur eux de toutes les fenêtres. Jamais spectacle plus majestueux n'avait étonné les rues de la capitale; le patriotisme seul en faisait la pompe et l'ornement. »

Près de l'Hôtel-de-Ville le cortége, qui a grossi d'une innombrable multitude toute parée de bouquets et de rubans, tout ivre de joie, rencontre un soldat aux gardes françaises qu'un autre rassemblement porte en triomphe; c'est cet homme qui le premier a arrêté le gouverneur de la Bastille; on a suspendu à sa boutonnière une croix de Saint-Louis enlevée de la poitrine d'un des officiers massacrés la veille; on a couronné son front de lauriers. La députation avec tous les noms honorables qui la composent est forcée de s'arrêter devant le triomphateur et de le saluer de ses hommages... Ce soldat n'avait fait qu'arrêter M. de Launay! Il eût été un de ceux qui avaient noué la fatale corde autour de son cou, un de ceux qui lui avaient coupé la tête et l'avaient fichée au bout d'une pique pour le promener dans Paris que la députation aurait encore été contrainte à le complimenter.

Oh! il faut prendre garde d'accepter les honneurs que les révolutionnaires vous of-

frent; ces honneurs-là vous mettent souvent les pieds dans la boue et dans le sang.

Après que les députés eurent incliné la tête devant ce vulgaire triomphateur ils continuèrent leur route, et arrivèrent bientôt à l'Hôtel-de-ville; là, comme vous le pensez bien, les attendaient de nouvelles félicitations. Si l'assemblée avait bien mérité des révolutionnaires, si elle avait empiété sur les droits du trône, le comité des électeurs de Paris n'était point resté en arrière; lui aussi avait marché vite dans le chemin de l'illégalité : ainsi entre le comité et l'assemblée il devait y avoir intelligence et bon accord.

Des enthousiastes, des curieux, des vainqueurs et des vaincus, des bourgeois et des soldats, des femmes bien parées et des brigands aux bras nus entrent pèle mêle avec les députés de Versailles et les électeurs de Paris dans cet Hôtel-de-Ville dont les émeutes, les troubles, les révolutions n'ont point encore usé les dalles de granit: là le marquis de Lafayette s'essaya avec peu de succès à parler en public; il redit dans des phrases embarrassées ce qui s'était passé à L'ASSEMBLÉE NATIONALE, *et la promesse formelle que le roi avait faite de retirer toutes les troupes des environs de Paris et de Versailles;* puis il fé-

licita les *Parisiens d'avoir conquis leur liberté. Le roi,* dit-il, *a accordé la paix et la demande au peuple de sa capitale!*

M. de Lally-Tollendal, qui lui ne persistera pas dans la voix révolutionnaire, et qui un jour défendra noblement la royauté, dans le délire d'alors s'adressant à la multitude s'écria: *Le roi est venu se jeter au milieu de nous; il s'est fié à nous, et nous c'est vous; il nous a demandé nos conseils, c'est à dire les vôtres.*

Quand on flatte ainsi le peuple on doit s'attendre à ses suffrages; hélas! on ne le loue souvent que pour obtenir ses louanges; cette fois elles ne manquèrent pas à M. de Lally: des acclamations avaient répondu aux paroles qu'il venait de prononcer; mais l'enthousiasme ne se borna pas là; des femmes lui jetèrent leurs bouquets, et quelqu'un dans l'assemblée ayant tressé à la hâte une couronne de fleurs on la lui mit sur le front, et il fallut qu'il se laissât conduire à la fenêtre pour se montrer ainsi couronné à la multitude. Oh! aurait-il pu dire à ceux qui le menaient au balcon, ne me faites aucune ovation sur cette place; c'est là que mon père a été bâillonné et décapité.

M. Moreau de Saint-Méry répondit à M. de Lally; à peine avait-il achevé de parler qu'un député de l'assemblée nationale profita d'un

moment de silence (ils étaient rares alors) pour annoncer que le roi confirmait et autorisait l'établissement de la garde parisienne, et ajouta que sa majesté accordait aux gardes françaises leur pardon.

A ce mot de pardon un murmure général s'éleva ; la fierté révolutionnaire ne pouvait plus tolérer ce mot : il y avait une demi-heure qu'un de ces soldats avait été salué et complimenté ; aussi un des gardes françaises s'avança jusqu'au bureau et dit :

— Moi et mon camarade ne voulons point de pardon ; en faisant ce que nous avons fait, en prenant la Bastille nous avons dû plaire au roi : il veut la liberté, et nous avons assuré son règne en nous emparant d'un fort détesté, repaire de tyrannie.

Puis M. Moreau de Saint-Méry fit de la générosité en recommandant aux membres de l'assemblée les soldats qui en défendant la Bastille avaient fait couler le sang de leurs concitoyens. C'est au moment du triomphe de la liberté, s'écria-t-il, qu'il convient d'être généreux : les membres de la députation doivent s'occuper du sort de ces malheureux.

Ainsi on en était déjà là ; on demandait amnistie pour les troupes fidèles ; c'était dans

l'ordre puisque l'on venait de couronner les soldats factieux.

Au moment où les députés se disposaient à sortir plusieurs voix crièrent : Puisque le roi a reconnu et confirmé la garde parisienne, il lui faut un commandant ; nommons-le avant de nous séparer.

— Messieurs, ce choix appartient au roi, répondit un royaliste dont j'ignore le nom.

— Le roi et le peuple ne font plus qu'un : nommons, nommons notre commandant.

— Qui nommerez vous ?

— Lafayette ! Lafayette !

— Oui, oui, Lafayette ! il a combattu pour la liberté.

— C'est l'ami de Washington.

— Vive Lafayette, vive notre commandant !

Alors Lafayette, auquel le choix populaire sourit plus qu'une ordonnance royale, monte sur l'estrade et dit : Messieurs, j'accepte le poste que vous me décernez ; et tirant son épée salue le peuple, qu'il reconnaît ainsi pour souverain. En France on va vite en affaire : LE CHEF DE LA GARDE NATIONALE nommé, la tumultueuse réunion procède à une autre élection ; quelqu'un proclame M. Bailly prevôt des marchands.

— Non, non, plus de prevôt des marchands ; mais maire de Paris.

— Oui, maire de Paris.

Ce nouveau choix fait, la couronne qui ceignait le front de M. de Lally lui est demandée, et on la passe sur celui du nouveau maire. Si cette scène n'avait pas été précédée et suivie de journées sanglantes, en vérité on s'amuserait à faire ressortir tout le ridicule de cet enthousiasme parisien, qui joue avec des couronnes et qui les pose niaisement sur le front de ses élus.

En parlant de sa nomination de maire M. Bailly écrit dans ses mémoires : « Quand j'ai été proclamé à la salle de l'Hôtel-de-Ville je ne sais pas si j'ai pleuré, je ne sais pas ce que j'ai dit ; mais je me rappelle bien que je n'ai jamais été si étonné, si confondu, si au dessous de moi-même ; la surprise ajoutant à ma timidité naturelle et devant une grande assemblée, je me levai, je balbutiai quelques mots qu'on n'entendit pas, que je n'entendis pas moi-même, et que mon trouble rendit expressifs. »

Ces choix faits par le peuple, ces nominations improvisées voulaient des réjouissances ; aussi un *Te Deum* fut à l'instant demandé, et l'on se transporta en foule à Notre-Dame : heureusement que ce jour-là la multitude avait abandonné ses sanglants trophées, et il ne fut apporté dans le lieu saint aucune tête,

aucune main, aucun lambeau de chair au bout des baïonnettes et des piques.

Tant de choses venaient d'être accomplies que l'on aurait pu croire que les révolutionnaires allaient se reposer; mais non, un torrent s'arrêterait plutôt.

Avant de se rendre à Notre-Dame, dans la salle même de l'Hôtel-de-Ville des cris s'étaient élevés pour demander que le roi vînt à Paris : plusieurs voix répétées par d'autres voix avaient dit: « Nous voulons voir le roi; nous voulons juger par nous-mêmes de ses sentiments; qu'il vienne à nous sans gardes, qu'il nous donne le même témoignage de confiance qu'à l'assemblée nationale... Pourquoi Necker n'est-il pas déjà revenu au ministère; pourquoi des ministres qui nous sont odieux sont-ils encore en place? Pourquoi les traîtres et les mauvais conseillers n'ont-ils pas déjà subi un juste châtiment?

Au point où la royauté en était de tels vœux étaient des ordres. La faction d'Orléans, voyant que son chef était trop lâche pour se montrer à la tête d'un mouvement, poussait aux clameurs et aux menaces dans la pensée d'effrayer Louis XVI et de le décider à fuir ou à abdiquer.

Une députation nommée par les soixante

districts de Paris devait être envoyée à Versailles pour inviter le roi à se rendre dans sa capitale, et pour obtenir enfin de lui le rappel de Necker. Un instant il fut question de faire escorter cette députation par vingt mille hommes en armes; ceux qui firent cette motion pensaient que ce déploiement de forces appuierait bien les paroles de leurs députés. Ce voyage, il fallait y réfléchir: il n'y avait que quatre lieues de Versailles à Paris; mais ce court trajet pouvait mener loin dans le chemin des abîmes; une fois engagé sur la pente de ce chemin pourrait-on s'arrêter?

Louis XVI, quand on lui représentait que ce voyage offrait des dangers pour sa personne, répondait: JE N'AI PAS PEUR; et il disait vrai; pour tout ce qui ne concernait que lui-même il demeurait toujours sans crainte; il ne devenait timide que lorsque la vie des autres était compromise.

Mais si le roi ne redoutait pas ce voyage sa famille le craignait pour lui; la reine, madame Elisabeth, Monsieur, le comte d'Artois, madame Victoire, madame Adélaïde, le prince de Condé, madame de Lamballe et tous les intimes du château faisaient leurs efforts pour que le roi ne quittât pas Versailles; ils ne pouvaient sans les plus vives alarmes penser aux

mille périls que le monarque courait au milieu d'une multitude en délire déjà accoutumée au sang, et dont une grande partie était à la solde du traître et perfide Orléans.

Le 16 juillet il y eut comité chez le roi; on y devait agiter la question du départ; il y avait à décider ce qui serait le mieux ou de quitter Versailles en partant avec les troupes qui allaient s'en éloigner, ou de se rendre à Paris pour calmer les esprits. La reine désirait le départ avec les troupes; c'était aussi l'avis du comte d'Artois, du prince de Condé et des princesses; Monsieur et plusieurs des ministres penchaient pour que sa majesté se rendît à l'invitation que la députation parisienne venait de lui faire. Après de longues discussions il fut arrêté que dernier avis serait adopté, et le soir en rentrant dans son appartement Marie-Antoinette dit à une de ses femmes, Madame Campan : L'armée part sans le roi; mes beaux-frères et ceux qui courent des dangers imminents s'éloignent aussi; le roi ira demain matin à l'Hôtel-de-Ville. Ce n'est pas lui qui a choisi ce parti; les débats ont été animés; le roi les a terminés en se levant et en disant : *Enfin, messieurs, il faut se décider; dois-je partir ou rester? je suis prêt à l'un comme à l'autre.* La majorité a été pour que le roi restât.

En adressant ces mots à madame Campan la reine semblait très attristée de la résolution qui venait d'être prise, et elle lui redemanda un papier qu'elle lui avait confié en disant : Lorsque je l'avais écrit j'avais espéré qu'il me serait utile; mais Dieu en a ordonné autrement, je crains bien que ce soit pour notre malheur à tous. Puis avec un soupir elle ajouta : Mon Dieu, que votre volonté soit faite; ayez pitié de nous et veillez sur le roi.

Marie-Antoinette ne se trompait pas et avait raison de s'attrister; car le jour où tous ceux qu'elle aimait allaient s'éloigner et se disperser dans des absences indéfinies était venu : dans la soirée de ce jour même le comte d'Artois et ses deux fils, le prince de Condé avec son fils et sa fille, le prince de Conti, plusieurs ministres, le maréchal de Broglie, le maréchal de Castries, le duc et la duchesse de Polignac partirent de Versailles, croyant bien qu'ils ne seraient en sûreté que lorsqu'ils auraient dépassé les frontières de France.

N'allez pas croire, mes enfants, que ces nobles personnages que je viens de vous nommer aient eu les premiers la pensée d'abandonner le roi et la reine dans les circonstances difficiles où ils se trouvaient; non, c'était par ordre du roi qu'ils s'éloignaient de Versailles; il

avait dit à ses frères et aux plus intimes habitués du château : On me fait un crime d'écouter vos avis et vos conseils ; partez, laissez-moi seul quelque temps, et je montrerai à mes ennemis que je sais agir par moi-même. Au duc de Polignac, qui ne voulait pas se séparer de la famille royale, le roi dit avec autorité :

— Je viens de donner à mon frère le comte d'Artois l'ordre de partir ; je vous donne le même ordre ; plaignez-moi et obéissez.

— Mais, sire, en nous éloignant du roi et de la reine ne les laissons-nous pas entourés de dangers ?

— En restant auprès de nous vous les augmentez.

— Cette pensée-là peut seule nous faire obéir.

— Allez... Espérons de meilleurs jours.

Ainsi donc ce ne seront plus seulement les peines du trône qui vont peser de tout leur poids sur nos malheureux souverains ; les séparations, les déchirements de famille, les inquiétudes, les tourments de l'absence vont venir au roi et à la reine comme au dernier de leurs sujets. Leur rang élevé ne les sauvera pas de la loi commune ; toutes nos douleurs ils les auront ; ils ne seront privilégiés que

pour souffrir davantage, car ils auront de plus que nous les ennuis et les périls de la couronne : couronne que l'on voudra briser sur leurs fronts.

La haine des révolutionnaires ne poursuivrait-elle pas ceux qui s'expatriaient pour sauver leur tête; les routes seraient-elles sûres pour les nobles fugitifs ? Voilà quelles étaient maintenant les questions que les augustes condamnés au trône se faisaient entre eux; c'était avec un grand brisement de cœur que la reine se séparait de son aimable et fidèle amie, la duchesse de Polignac. Une pauvre paysanne bien à plaindre pouvait garder sous son toit de chaume l'amie qui l'aidait à porter sa misère ; mais la fille des Césars, la reine de France ne pouvait plus conserver près d'elle la femme qu'elle aimait comme une sœur. Gracieuse et douce *colombe*, (c'était le nom qu'on avait donné à madame de Polignac) il lui était maintenant interdit de demeurer auprès de sa royale maîtresse... Ah ! que je suis malheureuse ! disait à Marie-Antoinette la duchesse, que sa famille pressait de partir ; ah ! que je suis à plaindre d'augmenter vos dangers par ma présence, et de ne pouvoir les partager, les détourner sur moi seule ! Soyez sans alarmes sur mon sort : oh ! madame, par-

tout ailleurs qu'en France l'amitié dont vous m'avez honorée sera mon titre d'honneur et ma protection. Mais vous, madame; ah! que de craintes vont me suivre dans mon exil!

— C'est le roi seul qu'il faut plaindre, lui répondit la reine... Ah! demain que Versailles va me paraître vide!.... Vous figurez-vous ce grand château *sans un ami* près de nous, sans mon frère... et même sans le roi!... mon sang se glace en pensant que demain il va faire son entrée dans la ville rebelle.... Oh, mon Dieu! mon Dieu! veillez sur lui et sur ceux qui s'en vont.

A ces déchirantes paroles madame de Polignac ne pouvait répondre que par un déluge de larmes : elle était tombée à genoux; elle baisait, elle inondait de pleurs les mains de sa reine, de son amie..... Madame Élisabeth, présente à cette cruelle séparation, la releva en lui disant :

— Ma sœur a besoin de toutes ses forces; votre douleur accroît la sienne : partez, douce colombe, vous nous reviendrez avec le rameau d'olivier.

— Jamais! s'écria la reine, jamais! ceci est un adieu pour toujours.

— Ma sœur, vous doutez de la bonté de Dieu; il nous rendra nos amis.

— Dans le ciel! repartit la reine.

Ce fut là le dernier mot qu'entendit la duchesse de Polignac : on l'entraîna alors, et ce dernier mot était une vraie prophétie; les deux amies ne se sont revues que là haut, parmi les martyrs et les anges.

Dans ce splendide, dans ce majestueux Versailles il y avait eu des nuits aussi éclatantes de lumière que les plus beaux jours. Là bien souvent la joie et les refrains des fêtes avaient chassé le silence, le sommeil et le repos. Ici la royauté avait eu ses coupables égarements ; ici devaient venir les jours d'expiations après les nuits de délire : ces temps étaient arrivés.

Louis XVI, lui qui n'avait point failli, expiait les fautes de ses devanciers : entre eux les rois sont solidaires. La nuit du 16 au 17 juillet il l'a passée à brûler les papiers qui pouvaient compromettre ses fidèles serviteurs, et il remit à Monsieur un écrit par lequel il lui conférait la régence si l'on attentait à ses jours ou à sa liberté.

Monsieur en recevant cet écrit dit au roi :

— Mon frère, vous avez des pensées bien tristes : le papier que vous me remettez deviendra inutile ; les choses n'en viendront jamais là.

— Mon frère, répondit Louis XVI, les cho-

ses de l'avenir sont dans les mains de Dieu. Le mois dernier j'ai lu et relu l'histoire de Charles I[er]; les peuples en révolution ne s'arrêtent guère.

— La sagesse du roi donnera aux Français les institutions que l'époque réclame.

C'est avec cette pensée de constitution que Monsieur partit de France. Vingt-cinq ans plus tard, quand il y revint, il l'avait encore; et l'effectua en donnant la charte de 1814.

JOURNÉE DU 17 JUILLET 1789.

VOYAGE DE VERSAILLES A PARIS.

Le 17 au matin il y avait du vide, de la tristesse et de l'inquiétude au château de Versailles; tous ceux qui habitaient son immensité et qui se rencontraient dans les cours, dans les escaliers, dans les passages, dans les longues galeries s'abordaient avec ces mêmes paroles :

Le roi va donc a Paris!

Et quand on s'était répondu Oui, *tel a été l'avis du conseil,* on se quittait plus triste et plus inquiet. Sur tous les esprits, dans tous les cœurs il y avait de funestes pressentiments; pour les accroître une femme était venue donner au capitaine des gardes un avis effrayant: elle avait entendu deux hommes discourant entre eux; celui qui semblait le mieux informé disait à l'autre :

— Il ne faut pas que le peuple soit dupe de ce que fait aujourd'hui le roi; s'il vient à Paris c'est qu'il ne peut faire autrement. Quand il va voir la foule il lui sourira à droite et à gauche; mais tout ça ce sera de l'hypocrisie, il

aime mieux les Suisses et les Allemands que les Français.

— L'Autrichienne surtout nous déteste.

— Elle est plus franche que lui.

— La voilà avec un conseiller de moins; on dit que le comte d'Artois est parti cette nuit.

— Que toute la famille s'en aille, et la France en sera plus heureuse.

— Mais celui-ci ne s'en ira pas.

— Eh bien, l'on s'en défera plus tôt que plus tard.

Ces abominables paroles avaient été entendues par la femme qui était accourue les redire, et qui méritait d'être écoutée avec confiance; car tout ce que l'on savait d'elle attestait sa sincérité et son zèle.

Cet avis fut rapporté au roi. *Surtout que la reine s'en sache rien*, s'écria Louis XVI; *moi je n'ai pas peur ; je me fie à Dieu et aux Français.*

A onze heures il monta en voiture : les députés, revêtus de leur costume, marchaient à pied autour de la voiture du roi; le peuple de Versailles, celui des campagnes environnantes avec des fourches, des faux et des bâtons ferrés s'étaient mêlés au cortége, et lui donnaient un effroyable aspect. On eût dit un

prisonnier plutôt qu'un roi. Quatre cents gardes-du-corps marchaient en tête, noble troupe toute dévouée, et dont les mâles figures exprimaient la tristesse; car ils ne trouvaient plus sur le passage de leur maître le respect qu'ils auraient voulu voir à la multitude. Quand le cortége arriva aux barrières de Paris l'entrée de la ville leur fut refusée, et ces braves gardes-du-corps durent attendre en dehors des barrières le retour du roi. Plusieurs d'entre eux ne purent se résoudre à ne pas veiller sur les jours qu'ils avaient juré de défendre, et quittèrent dans la campagne leurs uniformes pour venir se joindre à la foule qui entourait la voiture de sa majesté. Ce voyage de Paris à Versailles dura sept heures; c'était la voie douloureuse de la passion de la royauté qui s'ouvrait devant elle, et la royale victime, comme le divin Sauveur, ne murmurait pas.

M. d eLafayette, commandant de la garde nationale, nommé par le peuple, et M. Bailly, nouveau maire élu par le comité de Paris, vinrent à la rencontre du cortége jusqu'à la barrière, et cet homme que je ne puis me résoudre à aimer comme font ceux qui lui élèvent aujourd'hui une statue, cet homme qui n'aurait pas dû déserter la science pour la

politique, sous les formes du respect adressa de nouvelles insultes à la royauté.

— Sire, s'écria-t-il en présentant dans son bassin d'argent les clefs de Paris à sa majesté, *ce sont les mêmes qui avaient été présentées à Henri IV : il avait reconquis son peuple ; aujourd'hui c'est le peuple qui a reconquis son roi.*

Ici, mes enfants, remarquez combien est dangereuse la manie de faire de l'esprit ; pour le vain et futile éclat d'une antithèse voilà que Bailly n'hésite pas à se servir de paroles qui blessaient à la fois le malheur, la vertu et la majesté royale.

Louis XVI en les entendant sentit tout ce qu'elles avaient d'amer, et sa noble figure s'assombrit encore davantage. Bailly continua : « Votre majesté vient jouir de la paix qu'elle a rétablie dans la capitale ; elle vient jouir de l'amour de ses fidèles sujets ; c'est pour leur bonheur que votre majesté a rassemblé près d'elle les représentants de la nation, et qu'elle va s'occuper avec eux de poser les bases de la liberté et de la prospérité publique. Quel jour mémorable que celui où votre majesté est venue siéger en père au milieu de cette famille réunie, où elle a été reconduite à son palais par l'assemblée nationale entière ! gar-

dée par les représentants de la nation, pressée par un peuple immense, elle portait dans ses traits augustes l'expression de la sensibilité et du bonheur, tandis qu'autour d'elle on n'entendait que des acclamations de joie, on ne voyait que des larmes d'attendrissement et d'amour. Sire, ni votre peuple ni votre majesté n'oublieront jamais ce grand jour; c'est le plus beau de la monarchie; c'est l'époque d'une alliance éternelle entre le monarque et le peuple. Ce trait est unique dans l'histoire; il immortalisera votre majesté.

« J'ai vu ce beau jour; et, comme si tous les bonheurs étaient faits pour moi, la première fonction de la place où m'a conduit la confiance de mes concitoyens est de vous porter l'expression de leur respect et de leur amour. »

C'était à l'extrémité du Cours-la-Reine que la députation et sa nombreuse escorte avaient arrêté la voiture du roi; c'était là que Bailly avait prononcé le discours que je viens de transcrire, là qu'avaient été remises les clefs qu'Henri IV avait tenues dans ses mains! Après cette réception le cortége se remit en marche, avançant avec peine au milieu de la multitude compacte et pressée. La voiture du roi était fort simple : les glaces baissées permettaient de le voir; aucune inquiétude ne se

lisait sur son beau visage; une expression de tristesse s'y voyait sans doute; mais un roi reçu comme il venait de l'être aurait-il pu sourire sans hypocrisie?

MONSIEUR était au côté du roi; MM. de Beauveau, de Villeroy, de Nesle, de Villequier et d'Estaing étaient dans le même carrosse. Plus de cent mille hommes bizarrement armés de vieux fusils, de piques, de fourches et de faux formaient une double haie mouvante qui avançait avec la voiture. Toute cette multitude avait reçu ordre de ne proférer aucun autre cri que celui de VIVE LA NATION. Quelques députés fidèles, Mounier, Clermont-Tonnerre, Lally et d'autres encore mêlaient aux cris de vive la nation les cris de vive le roi! Mais ce dernier cri ne trouvait point d'écho dans la foule. C'eût été une consolation pour Louis XVI; et ses ennemis avaient juré de l'abreuver de fiel.

Dans le moment où le roi parvint à la hauteur des Champs-Élysées trois ou quatre coups de fusil furent tirés à la fois: on n'a jamais su d'où ils étaient partis. Furent-ils seulement le résultat de l'inexpérience de tant d'hommes qui maniaient des armes pour la première fois? Furent-ils calculés dans la pensée d'exciter un tumulte et de favoriser un

crime? C'est là une question qui reste encore à se faire, et qu'aucun historien n'a jusqu'à ce jour résolue. Toujours est-il qu'une femme qui se trouvait dans la foule et dans la direction de la voiture du roi fut atteinte et blessée mortellement. Dans le même instant le marquis de Cubière, qui se tenait à cheval auprès de la portière de la voiture du roi, se sentit légèrement frappé à la tête; son chapeau tomba; on le lui rendit, et il vit alors qu'il venait d'être percé d'une balle.

Comme pour faire contraste avec ces coups de fusil on avait mis aux embouchures et aux lumières des canons braqués sur le Pont-Neuf de gros bouquets de fleurs. Tout le trajet depuis la barrière de la Conférence jusqu'à la place de Grève se fit au pas; le calice d'amertume devait être bu lentement: ainsi l'avaient ordonné les amis du duc d'Orléans. Le mot d'ordre donné par eux fut presque généralement observé; bien peu de Parisiens firent entendre le cri de vive le roi: d'après les instructions ce cri ne devait retentir qu'après les explications à l'Hôtel-de-Ville.

De droite et de gauche, dans l'escalier qui conduit aux salles supérieures de l'Hôtel-de-Ville, les meneurs de cette journée d'humiliations avaient placé de leurs soldats, et leur

avaient fait former avec leurs baïonnettes et leurs piques une voûte de fer. C'était sous ce joug, sous ces fourches caudines de la royauté qu'ils avaient décidé que le petit-fils de Henri IV et de Louis-le-Grand devait passer.

Louis XVI résigné (trop résigné peut-être) ne rebroussa pas chemin, et monta ces mêmes degrés de pierre que plusieurs de ses prédécesseurs avaient foulés de leurs pieds dans des jours de victoire et de fêtes; sous ces piques dont plusieurs avaient été déjà rougies de sang, sous ces lances dont quelques-unes sans doute avaient porté les têtes de Delaunay, de Becquard, d'Asselin, de de Losmes et de Flesselles, Louis XVI avança sans changer de visage, et arriva à la grand'salle, où un trône lui avait été élevé. Comme il se rendait à ce trône M. Bailly vint lui présenter la cocarde de la révolte; ses couleurs n'étaient plus vertes comme au 12 juin; elles étaient rouge et bleu, et puis on y avait ajouté le blanc; ainsi devenue tricolore, cette cocarde était tout à fait à la livrée d'Orléans. C'était dans l'ordre : la révolution prenait les couleurs de son chef; mais ce qui était étrange, ce qui était outrageant c'était que dans un jour que l'on appelait jour de réconciliation un maire vint offrir cette cocarde à un roi de France;

n'était-ce pas lui dire : Fais-toi vassal de ton ennemi?

Louis XVI mettait de la lenteur à arborer ce signe. M. Bailly insista, et le petit-fils de Henri IV crut devoir un instant laisser de côté les couleurs d'Ivry et de Fontenoy !... Comme c'était là une profonde humiliation pour le roi, ce fut le moment où la foule fit éclater toute sa joie. Alors les cris de vive le roi, dont elle avait été si avare sur toute la route, retentirent avec frénésie. Ce qu' fait le bonheur des révolutionnaires c'est un roi humilié.

M. de Lally, plus ardent que sage, s'écria alors : « Eh bien, citoyens, êtes-vous satisfaits? Le voilà ce roi que vous demandiez à grands cris; jouissez de sa présence et de ses bienfaits. Voilà celui qui vous a rendu vos assemblées nationales et qui veut les perpétuer.... Ah ! qu'il recueille enfin des consolations ; que son cœur noble et pur emporte d'ici la paix, dont il est si digne : quand il veut n'être obéi que par l'amour, n'être gardé que par l'amour acquittons-nous largement d'un tribut digne des Français. Demeurons les défenseurs fidèles de son autorité légitime; conjurons-le de la garder dans toute sa force tutélaire, et jurons de la défendre. »

— Nous le jurons, nous le jurons tous !

Ainsi cria la foule qui remplissait la salle, et mille et mille mains se levèrent et s'étendirent pour prêter ce serment à la royauté telle qu'on venait de la faire, serment qui devait être oublié comme tant d'autres qui l'ont suivi! serment auquel le roi Louis XVI parut ne croire que faiblement, car l'expression de ses traits resta triste quand il l'entendit proféré par cette multitude qui était restée froide et irrévérencieuse sur son passage, et qui ne poussait à présent des acclamations d'enthousiasme et d'amour que parceque ses meneurs lui commandaient de crier..... Et puis comment vouloir que le successeur de François I[er], de Henri IV et de Louis XIV ne demeurât pas alors avec une grande tristesse dans l'âme? ne venait-il pas d'arborer un signe qui pesait lourd sur son front? Ah! sous la cocarde que la révolte venait de lui imposer un roi de France pouvait-il avoir de la fierté dans le regard, du sourire sur les lèvres! Aussi aux discours qui lui avaient été adressés Louis XVI ne répondit que cette phrase : MON PEUPLE PEUT TOUJOURS COMPTER SUR MON AMOUR.

A l'instant où le roi quittait l'Hôtel-de-Ville il appela le nouveau maire et le commandant de la garde parisienne, et leur dit : « M. Bailly, je suis bien aise que vous soyez

maire de Paris; M. de Lafayette, je vous cherchais pour vous dire que je confirme votre nomination à la place de commandant de la garde nationale de Paris. »

Il était écrit que tout dans cette journée serait pénible au cœur du roi, et certes parmi les choses amères auxquelles il fut condamné il faut compter ces paroles que Louis XVI se crut obligé d'adresser et à M. Bailly, le maire de la révolte, et à M. de Lafayette, qui bientôt appellera l'*insurrection le plus saint des devoirs*... Oh! quand les rois descendent des hauteurs où Dieu les avait établis dans quels rudes sentiers on les fait marcher, et comme les ronces et les épines déchirent le manteau royal!...

Ce peuple parisien, qui quelques heures auparavant avait gardé un insolent silence sur les pas de son roi, maintenant se fait ivre de joie, et quand Louis XVI avec le signe de la révolution à son chapeau paraît sur la place pour remonter en voiture c'est le délire dans toutes ses extravagances et dans tous ses emportements. Pour faire entendre de plus près les cris de VIVE LE ROI des hommes sont montés dessus et derrière le carrosse, et ne cessent pas un instant d'assourdir le prince de leurs acclamations. Lacretelle a dit : *L'entrée de*

Louis XVI à Paris n'avait été qu'un long supplice; son retour fut une fête.

Oh! quelle fête! Je me persuade que le malheureux monarque aura moins souffert du silence gardé le matin que des vociférations poussées le soir. Quand dans la matinée on se taisait sur son passage il n'avait au fond de l'âme que de la tristesse; à présent il a plus que cela, il a comme des remords. Cette cocarde qui fait jeter tous ces cris à la multitude c'est une torture qu'il porte au front; elle lui courbe la tête... Et quand la reine va le voir ainsi revenir!

Cette pensée-là seule a dû éloigner de l'esprit du monarque toute idée de fête, et, je le répète, le matin lui aura paru moins cruel que le soir.

Et puis les fidèles serviteurs du roi n'étaient pas seulement attristés du manque d'égards et de la familiarité de la foule; mais ils en étaient encore effrayés. Parmi toutes ces mains qui touchaient aux portières de la voiture quelques-unes ne pouvaient-elles pas être armées? La haine avec ses projets de meurtre ne pouvait-elle pas en prenant le masque de l'enthousiasme et de la joie arriver aussi près du roi que l'amour et le dévouement? Les fidèles serviteurs ne furent

donc rassurés que lorsqu'ils virent les gardes-du-corps descendre des hauteurs de Sèvres pour venir reprendre leur poste auprès de sa majesté. Mais jugez de leur douloureux étonnement en apercevant au chapeau de leur royal maître la cocarde de leurs ennemis; la cocarde aux couleurs d'Orléans...

Un de ces fidèles soldats du trône me l'a dit plus de vingt ans après cette cruelle journée... Moi et plusieurs de mes camarades nous pleurâmes de rage en voyant l'affront qui venait d'être fait à la royauté, et quelques-uns d'entre nous voulaient briser leur épée ; mais je leur criai : Non, non, gardez vos armes, ne les brisez pas : aujourd'hui c'est le jour de l'insulte ; demain ce sera le jour du danger : tenons-nous bien pour défendre le roi et sa famille ; serrons nos rangs autour d'eux, et souvenons-nous de nos serments.

Deux gardes-du-corps prirent les devants pour aller annoncer à la reine que le roi était sorti de Paris la vie sauve ; quand ils parvinrent au château la reine et madame Élisabeth étaient toutes les deux à prier le Dieu des rois.

Au bruit des pas des gardes-du-corps la reine se leva, et se retournant vers eux elle leur dit :

— Eh bien, messieurs, le roi?

— Sera ici avant peu, madame: il y serait déjà si une foule immense, ivre de joie et de bonheur, ne retardait pas sa marche; mais dans son empressement à le voir elle l'empêche d'avancer.

— Soyez béni, mon Dieu! dit la reine; et elle et madame Élisabeth sortirent de la chapelle, et coururent à la chambre où étaient madame royale et le dauphin. Les deux gardes-du-corps n'avaient rien dit de la cocarde tricolore; ils n'avaient point voulu jeter de l'absynthe dans la coupe de miel qu'ils étaient venus apporter à Marie-Antoinette.

Bientôt à travers la distance les cris de vive le roi furent entendus au château, et dans toute son immensité le mouvement, le bruit et l'animation remplacèrent subitement l'abattement, l'inquiétude et le morne silence qui y avaient régné tout le matin.

Voici, voici venir le cortége; la foule remplit la largeur des vastes avenues, et s'étend au loin: au dessus des têtes de la multitude pressée et bigarrée on voit les baïonnettes et les fers des piques entourés de branches de verdure, et au milieu de cette masse serrée avançant au pas s'aperçoit le carrosse royal avec ses dorures, et sur son siége et sur son impé-

riale, et sur ses marchepieds et derrière des hommes du peuple sont montés et agitent leurs chapeaux et leurs bonnets en criant : Vive le roi !

Délivrée de ses inquiétudes et s'abandonnant au bonheur qu'elle éprouve, Marie-Antoinette a pris son fils dans ses bras et a couru au devant du roi : dans sa joie elle n'a vu que lui, elle n'a point remarqué les couleurs qu'il porte, elle n'a point vu les rubans tricolores flottant sur l'impériale de la voiture et à la tête des chevaux ; elle n'a vu, elle ne voit que l'époux pour lequel elle a tremblé tout le jour. Maintenant Louis XVI n'a plus de trompeuses et insultantes paroles à entendre ; le voilà entouré de sa famille ; sa femme, ses enfants, sa sœur l'entourent et l'embrassent ; le jeune dauphin, assis sur les genoux de son père, essuie avec ses petites mains la poussière qui couvre les habits du roi ; tous à l'envi lui font mille questions, et dans cette réception, dans ces empressements de famille le monarque oublie tout ce qu'il a enduré pendant les longues heures de cette cruelle journée.

Oh ! vous qui l'avez accompagné dans la voie douloureuse, vous qui avez été témoins de ce long martyre, vous qui avez ressenti dans vos cœurs fidèles tous les traits enfoncés

dans le sien, vous qui avez entendu les inconvenantes paroles de Bailly, vous qui avez frémi pour les jours du roi quand des coups de fusil ont été tirés aux Champs-Élysées, vous qui vous êtes indignés de cette voûte de fer, de ce joug sous lequel le petit-fils de Henri IV est passé pour monter à la grand'salle de l'Hôtel-de-Ville, vous qui avez mis la main sur vos épées quand le maire de la révolte a osé offrir les couleurs de la rebellion à votre royal maître, vous tous serviteurs dévoués, ah! ne dites rien de toutes ces choses ni à la reine ni à madame Elisabeth, ni au dauphin ni à Madame royale; laissez-leur les instants de bonheur dont ils jouissent encore; par pitié, par compassion pour les descendants de Louis XIV, laissez-leur cette félicité de famille; les tourments de la royauté vont revenir si vite!

LE 22 JUILLET 1789.

MEURTRE DE MM. FOULON ET BERTHIER.

Le cœur plein d'amertume et la main tremblante d'émotion je vous ai montré, mes enfants, la majesté royale amenée par les factieux devant un élu de la révolte; je vous ai fait voir Louis XVI dans la triste journée du 17 juillet réduit à écouter patiemment les insolentes paroles de Bailly; je vous ai redit l'isolement qui commençait à se faire autour du monarque; ses frères, ses neveux, ses amis les plus dévoués obligés de s'éloigner du roi et de la reine, et en passant à l'étranger commençant cette longue liste d'émigrés et de victimes qui fera bientôt la joie des révolutionnaires; car elle deviendra pour eux un titre de spoliation, une source de richesses mal acquises. Aujourd'hui ce va être encore des meurtres que j'aurai à vous peindre. En vérité, quelquefois le cœur me défaille et je suis prêt à renoncer à la tâche que j'ai entreprise par amour pour vous. Quand on écrit on a besoin de diversité, on cherche à varier les sujets de ses pages, et

dans l'histoire de nos révolutions il y a une horrible monotonie et comme une main de fer qui vous retient dans un cercle de sang; il faut donc que je subisse ma destinée d'historien et que je revienne aux mots que j'ai déjà répétés si souvent de *populace altérée de carnage*, de *têtes coupées*, de *têtes portées au bout des piques*, de *hideuses joies* et de *chants féroces devant ces trophées de cannibales!*

Oui, il faut que j'en revienne là; car le duc d'Orléans a continué à marcher les pieds dans la boue vers le but de sa cruelle et lâche ambition. Il ne veut pas que les listes de proscription dressées au Palais-Royal et affichées aux arbres de son jardin soient de vaines menaces; il lui faut à tout prix ressaisir l'occasion que sa couardise a laissé échapper le 14 juillet, et il cherchera maintenant parmi les hommes les plus dévoués à Louis XVI de nouvelles victimes à immoler. Il sait que le peuple se grise avec le sang comme avec le vin, et pour la réussite de ses projets il a besoin que le peuple soit en délire; il se rend assez de justice pour se répéter souvent: Si les Parisiens avaient leur raison ils ne voudraient pas de moi pour chef; pour qu'ils me suivent il faut les enivrer : versons-leur donc du sang. . . . .

Le sang qu'on leur versa le 22 juillet était pur : ce fut celui du vénérable M. Foulon et de M. Berthier, son gendre.

M. Foulon, conseiller d'état, nommé adjoint au ministère de la guerre après le renvoi de M. Necker, était reconnu par tous les partis comme un homme de talent et de probité ; à l'âge de soixante-quatorze ans, alors que l'on a besoin de calme et de repos, il n'avait pas cru pouvoir refuser au roi d'entrer dans ses conseils, et à un ami qui cherchait à le détourner des affaires publiques il répondit en partant pour Versailles : *Vous pensez à mon grand âge ; mais pensez donc au grand danger du roi !*

Après le 14 juillet, averti que son nom était placé le premier sur la liste de proscription, il céda aux conseils de sa famille, et se rendit à Vizy chez un de ses amis : là, mal conseillé, il eut recours au plus imprudent stratagème ; on raconte qu'un de ses domestiques étant venu à mourir il laissa répandre le bruit que c'était lui qui avait succombé à une attaque d'apoplexie, et pour que l'on crût bien que c'était lui qui était mort on ajoute qu'il fit faire à son valet de chambre des funérailles aussi pompeuses que les siennes auraient pu être ; puis il était parti dans la nuit

pour aller demander asile à M. de Sartines. Les haines politiques ont l'oreille fine et la vue longue; les partisans de la révolution, qui savaient que M. Foulon était hostile aux principes de Bailly et de Lafayette, suivirent la trace de ses pas, et le découvrirent chez l'ancien lieutenant général de la police du royaume. A cette capture leur joie fut grande; car ils prétendaient que celui qui avait été deux jours ministre de Louis XVI avait dit: *Un royaume bien administré est celui où le peuple broute l'herbe des champs..... Quand j'aurai le pouvoir je ferai manger du foin aux Français.*

Faisant allusion à ces paroles imputées à tort au vénérable vieillard, ceux qui s'étaient saisis de sa personne lui mirent une couronne d'orties sur la tête, un bouquet de chardons sur le cœur et du foin dans la bouche; puis, lui ayant lié les mains derrière le dos, le conduisirent à Paris en l'accablant d'injures et de coups.

Sans doute ce trajet de chez M. de Sartines à Paris fut horrible pour M. de Foulon; mais quand la populace de la capitale sut qu'on lui amenait l'homme qui selon les calomniateurs avait voulu faire manger du foin aux Français elle se porta tumultueuse et délirante au de-

vant du captif qui lui était amené. En ce temps-là les Parisiens s'ennuyaient quand une journée était sans troubles, sans scandale et sans meurtres : ce fut donc comme une fête pour eux que l'occasion qui leur était offerte d'outrager un homme en cheveux blancs... Ah! s'ils s'en étaient tenus aux insultes; mais non, vous allez voir les bourreaux de de Launay et de Flesselles se surpasser en férocité. Flesselles et de Launay ! c'était là leur coup d'essai: depuis ce début ils ont fait des progrès; vous en serez bientôt convaincus.

Les gardes nationales avaient à grand'peine réussi à conduire M. de Foulon jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, et plus d'un homme de la milice parisienne avait été appelé aristocrate parcequ'il avait repoussé des coups dirigés contre le prisonnier. *A bas ceux qui protègent les ennemis des patriotes*, vociféraient les stipendiés du duc d'Orléans; *pourquoi nous refuse-t-on le sang de l'homme qui a voulu boire le nôtre?*

Il va être jugé! crie une voix partant d'une des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville; c'était celle de Bailly. Ainsi que l'assemblée des électeurs le maire de Paris ne savait que statuer à l'égard de M. de Foulon et de ceux qui se trouvaient dans un cas pareil. Pendant que la foule attendait impatiente, le conseil municipal discutait

longuement, et ce ne fut qu'après plus de deux heures que l'on décida que les personnes arrêtées par la clameur publique seraient renfermées dans les prisons de l'Abbaye Saint-Germain, et que sur la porte de cette prison on placerait l'inscription suivante :

PRISONNIERS MIS SOUS LA MAIN DE LA NATION.

Vous verrez comment cette main de la nation sut protéger ceux qui étaient confiés à sa garde.

Vers midi la multitude avait doublé de nombre, et son effervescence croissant toujours décida le comité à envoyer vingt de ses membres pour apaiser les factieux. Bailly lui-même descendit sur la place, et fit avec ses collègues d'inutiles efforts pour ramener le calme et la raison dans ces masses agitées par le souffle de certains hommes que l'autorité n'avait pas le courage d'arrêter.

Parmi les administrateurs et les fonctionnaires d'alors il se trouvait un grand nombre d'avocats ; ces hommes accoutumés à discourir croyaient à la toute-puissance de la parole, et là où quelques soldats auraient pu rétablir l'ordre ils députaient des orateurs qui n'apaisaient rien ou qui ne calmaient qu'à demi.

Bientôt les cris de la populace devinrent im-

pératifs : *Nous voulons Foulon, qu'on nous livre Foulon !*

— S'il est coupable on fera justice, cria Bailly.

— Nous voulons nous faire justice nous-mêmes.

Ce dernier cri prouvait que déjà le sang cessait de plaire au peuple s'il ne le répandait de ses propres mains. Il fallait donc ne plus ménager les factieux, et cependant on continua à parlementer avec leurs chefs. M. de Lafayette, que l'assemblée des électeurs avait envoyé chercher, n'arrivait pas ; lui toujours si exact aux parades, aux manœuvres et aux revues, pourquoi tardait-il ainsi ce jour-là ? Enfin on aperçut de loin son cheval blanc, et le comité de l'Hôtel-de-Ville commença à reprendre courage. Effectivement la foule fit silence quand le commandant de la garde nationale arriva sur la place.

Respect ! respect à la loi, cria-t-il ; *n'anticipez pas sur le glaive de la justice pour punir cet homme odieux...... Ah ! que diront vos ennemis si vous vous couvrez d'un si lâche attentat ?*

Dans les plus forts orages il y a de courts instants où l'ouragan et le tonnerre cessent de rugir et de gronder. Il en fut de même après

les paroles du marquis de Lafayette; la populace parut un moment apaisée.

Mais bientôt une seule voix suffit pour ramener la tempête; un homme cria : Les nobles sont de connivence; Lafayette veut sauver Foulon! Et à ce cri la masse compacte qui couvrait la place ne demande plus, elle ordonne; elle veut qu'on lui fasse voir à l'instant Foulon, ou ses mille bras mettront le feu à l'Hôtel-de-Ville, et immoleront les électeurs eux-mêmes.

Ces menaces ont répandu la peur parmi les hommes qui doivent juger M. Foulon. Dans les temps révolutionnaires la crainte monte souvent ainsi prendre place au tribunal parmi les magistrats : alors quelle est la garantie de l'accusé?

Celui dont la populace demandait la tête à grands cris était arrivé dès six heures du matin à l'Hôtel-de-Ville; les membres du bureau de la nuit qui l'avaient reçu s'étant retirés, les membres présents ignoraient dans quel endroit de l'Hôtel-de-Ville il avait été déposé...... Admirez donc les soins administratifs de ces hommes de 1789! ils se sont chargés de veiller à la sûreté publique, ils en ont usurpé le pouvoir, et les voilà ne sachant pas où les prisonniers que leur amènent les haines et les soupçons sont placés!

Les voyez-vous parcourant le vaste édifice municipal, montant jusque sous les combles et descendant jusque dans les souterrains pour chercher M. Foulon? enfin on le découvrit dans la salle de la reine, gardé par quatre agents de la police. Alors l'assemblée des électeurs invita MM. Baudoin et Charton à surveiller le prisonnier, à ne plus le quitter. La foule était là demandant son sang : il ne fallait pas laisser échapper la victime.

— Que l'on nous montre Foulon! que l'on nous le fasse voir mangeant du foin!

— Qu'il paraisse, qu'il paraisse au balcon! voilà deux heures que l'on nous fait attendre.

— Si vous ne nous le faites pas voir nous croirons que vous l'avez laissé se sauver, et alors gare à vous!

— Oui, oui, gare à la vengeance du peuple!

Ces cris répétés par dix mille voix parvenaient au vieillard assis sur un banc au dessous d'une statue de la liberté. Les deux électeurs lui dirent : Vous entendez le désir du peuple.

— Il veut ma tête, répondit M. Foulon; la lui donnerez-vous?

— Nous croyons qu'il faut le calmer par l'obéissance : cédez à ses désirs.

— Je suis entre vos mains, faites de moi ce

que vous voudrez; mais, je vous l'avoue, je ne croyais pas que ce fût en montrant de la peur que l'on commandait le respect.

Venez, lui dirent MM. Baudoin et Charton; et prenant le vieillard par les bras ils l'amenèrent à une fenêtre et crièrent:

— Le voila!

— Il n'a plus sa couronne d'orties, son bouquet de chardons et sa botte de foin! Vous voyez bien qu'il a des amis à l'Hôtel-de-Ville, vocifèrent quelques hommes; ils lui ont ôté ces signes ignominieux en attendant qu'ils lui rendent la liberté.

Ces cris ne furent répétés que par une faible partie de la multitude, dont toutes les têtes étaient levées, tous les regards fixés sur le vieillard: ses cheveux blancs, son air noble, les traces des mauvais traitements qu'il avait déjà endurés, cette majesté qui s'attache toujours au grand âge et au malheur semblèrent produire de l'impression sur le peuple; sa rage hurlait moins haut en face de la victime qu'on lui présentait.

Bailly vint se placer près de M. Foulon, et adressa quelques prières à la foule; Lafayette aussi joignit sa voix à celle du maire de Paris, et conjura le peuple de rester digne de lui-même... Un instant on put croire

que la soif du sang était passée et que la raison était revenue à la masse populaire. La hyène aussi se tait quelquefois.

Mais tout à coup ce qui avait fait silence se remit à rugir, ce qui s'était arrêté dans ses trépignements s'agita de nouveau. Un moment cette populace pressée avait présenté une surface plane et unie comme une mer que le vent ne trouble plus; et voilà que d'autres flots se remuent, se gonflent, s'élèvent, roulent et s'engouffrent en grondant sous les porches de l'Hôtel-de-Ville. Tout ce qui veut s'opposer à ce torrent est renversé, foulé aux pieds, étouffé ou entraîné par l'irrésistible courant. Les cours, les escaliers, les corridors, les salles, les bureaux sont envahis; les portes fermées tombent brisées, les tables, les banquettes ploient, craquent et se cassent sous le poids de la multitude; la salle des électeurs n'a plus assez d'espace; le comité est refoulé à l'une de ses extrémités, et ses membres ont perdu leurs fauteuils; le président, Moreau de Saint-Méry, est précipité du sien, et c'est à grand'peine que poussé contre la muraille il monte sur une table, et obtient un instant de silence. Un électeur, M. de Lapoise, profite de ces quelques secondes de calme pour dire que tout

coupable doit être jugé et puni par la justice, et qu'il ne croyait pas que parmi les hommes qui remplissaient la salle il y eût un seul bourreau. Un autre membre du comité, M. Osselin, essaya de faire sentir la nécessité d'une instruction et d'un jugement régulier avant toute exécution.

Mais à ces sages paroles des voix s'élèvent de la foule et crient : *L'affaire est assez instruite, Foulon est jugé ; qu'il soit pendu tout de suite.*

A force de persévérance M. Osselin trouve le moyen de se faire encore écouter ; on consent à ce qu'un tribunal soit improvisé sur-le-champ : procureur du roi et juges seront à l'instant pris parmi les électeurs. Deux curés de Paris furent nommés, mais se souvenant de leur ministère de paix se firent récuser.

On devine que ces lenteurs devaient déplaire à la multitude ; son impatience s'irritait de tous ces délais, et de l'impatience d'hommes en émeute aux excès il n'y a pas loin. Des bras nus se lèvent et font signe de couper une tête ; d'autres mains montrent des cordes et des nœuds coulants tout faits ; des femmes, des furies avancent presque auprès du président du comité, et lui mettant le poing

sur le visage lui crient : *Vous nous amusez, et le prisonnier s'échappe; nous voulons le voir.*

En même temps la foule se presse vers la salle de la reine en répétant : *Nous allons en finir, nous allons en finir!*

Pour apaiser ce mouvement de frénésie et de rage on propose que quatre personnes prises dans la multitude soient commises à la garde de M. Foulon en prêtant serment qu'il ne lui serait fait aucun mal... tous voulaient cet emploi. Quatre voisins, dit le procès-verbal de cette affreuse séance, se sont montrés aux autres, ont prété le serment demandé, et ont été immédiatement introduits dans la salle où M. Foulon était gardé.

Après cette mesure la foule devenue plus calme a nommé M. Bailly et M. de Lafayette comme juges à la place des deux curés. Mais à cet instant, le maire et le commandant de la garde nationale se trouvant hors de la salle, on s'est arrêté à MM. Moreau de Saint-Méry et Duport du Tertre.

Ces juges une fois institués par l'impatience du public, on annonça que l'accusé allait être amené devant eux... Oh! alors le bruit s'apaisa dans la salle, et tous dans cette foule pressée se mirent sur la pointe du pied pour le voir arriver; quelques-uns

même se rangèrent pour lui faire passage. Aux combats des gladiateurs on montrait ainsi de cruels égards aux malheureux qui venaient amuser par les tortures de leur agonie le public de Rome.

D'abord on fit prendre place à M. Foulon sur une chaise en face du président; mais cette chaise étant posée sur le parquet était trop basse pour que de toute la salle on pût voir celui qui y était assis.

— On ne le voit pas! on ne le voit pas! cria l'assemblée avide d'émotions; placez-le plus haut.

Alors par une lâche complaisance le tribunal fit mettre un fauteuil sur une table, et ordonna au vieillard d'y monter. M. Foulon obéit.

Quand avec ses soixante-quatorze années, avec les souffrances qu'il endurait depuis vingt-quatre heures il apparut ainsi au dessus de toutes les têtes... comme s'il était déjà monté sur un échafaud, y eut-il dans la populace qui remplissait la salle un seul cœur qui battît de pitié? En vérité je ne saurais le dire: on n'entendit seulement un de ces murmures d'approbation que le parterre fait éclater quand le rideau se lève et que le spectacle commence.

Souvent dans le cours de mes récits j'aurai, mes enfants, à déverser du blâme sur le marquis de Lafayette; aujourd'hui il faut que je lui rende justice. Il arriva dans la salle au moment où l'on venait de faire asseoir M. de Foulon sur son siége élevé, et connaissant les mauvaises dispositions de l'assemblée contre l'ancien conseiller de Louis XVI il s'écria: « Vous voulez faire périr sans jugement cet homme qui est devant vous; c'est une injustice qui vous déshonorerait, qui me flétrirait moi-même, qui flétrirait tous les efforts que j'ai faits en faveur de la liberté si j'étais assez faible pour la permettre; je ne la permettrai pas cette injustice. Mais je suis loin de vouloir le sauver s'il est coupable; je veux seulement que l'arrêté de l'assemblée soit exécuté, et que cet homme soit conduit en prison pour être jugé par le tribunal que la nation indiquera; je veux que la loi soit respectée, la loi sans laquelle il n'y a pas de liberté, la loi sans le secours de laquelle je n'aurais point contribué à la révolution du nouveau monde, sans laquelle je ne contribuerais pas à la révolution qui se prépare... Plus M. Foulon est présumé coupable, plus il est important que ces formes s'observent à son égard soit pour rendre sa punition

plus éclatante, soit pour l'interroger légalement et avoir de sa bouche la révélation de ses complices : ainsi je vais ordonner qu'il soit conduit dans les prisons de l'Abbaye de Saint-Germain.»

Ces paroles prononcées avec chaleur firent impression sur ceux qui avaient été à portée de les entendre, et déjà dans cette partie de la salle on consentait à la translation du prisonnier : aussi deux des gardes nommés étaient montés sur la table, et invitaient M. Foulon à les suivre.... mais à l'autre extrémité de la galerie le public était moins favorablement disposé, et ce fut de là que partirent des cris à bas ! à bas ! articulés avec tant de fureur que les deux hommes furent obligés de descendre de la table.

M. Foulon voulut alors parler ; mais le tumulte était tel que l'on ne put distinguer que ces mots : Je suis au milieu de mes concitoyens ; ma conscience est pure, et je ne crains rien.

Pauvre vieillard, combien il s'abusait ! Ceux dont il ne craignait rien parcequ'il était né sous le même ciel qu'eux se firent tout à coup ses assassins ; une voix venait de crier : Qu'est-il besoin de jugement pour un homme jugé depuis trente ans ? Et aussitôt une multitude nouvelle est venue presser la foule qui

remplissait déjà la grande salle. Tous, ébranlés, poussés, sont portés vers le bureau et vers la table sur laquelle était placée la chaise du prisonnier; cette chaise est renversée. M. Foulon tombe. Un cri de joie sauvage part de la populace; elle va pouvoir fouler sous ses pieds le conseiller de la couronne, elle va pouvoir danser sur un cadavre.

M. de Lafayette a beau commander qu'on le conduise en prison; le malheureux est tombé aux mains du peuple en révolte, aux mains qui ne pardonnent pas, aux mains qui se font de la volupté avec des tortures. Il est maintenant au pouvoir des hommes qui ont massacré de Launay et Flesselles : les bourreaux ne lui manqueront pas. La foule, cruelle par son instinct révolutionnaire, s'est encore irritée de toutes les lenteurs qu'on lui a opposées. Elle se rue en hurlant sur sa victime; elle l'entraîne et la conduit jusqu'à cette fatale lanterne que le meurtre a déjà rendue célèbre! La corde est nouée autour du cou du vieillard, l'élève à dix pieds de terre, et se rompt tout à coup ; il tombe sur le pavé, on s'empresse à le relever... Ah! ne croyez pas que ce soit pour le sauver; on renoue la corde rompue, on fait de nouveau le funeste nœud coulant, et le malheureux Foulon est une seconde fois hissé en l'air. Le

sort ce jour-là semblait être d'accord avec la populace pour prolonger l'affreuse agonie ; la corde casse encore. Ceux qui se sont faits les aides des bourreaux sont allés en acheter une neuve, et pendant ce temps le vieillard meurtri de sa chute et de coups est gisant dans la rue, abreuvé d'outrages et entendant d'horribles chansons autour de lui. Enfin la corde arrive ; on l'attache au bras de fer de la lanterne, et des hurlements de cannibales éclatent quand on aperçoit le corps se balancer et s'agiter au dessus de la foule, qui bat des mains : le spectacle qu'elle était venue voir ne sera pas manqué !

Au bout de quelques instants les convulsions, les soubresauts de la mort cessent, et le corps du pendu est décroché, non pour recevoir la sépulture, mais pour subir de nouveaux outrages : la tête de M. Foulon, livide et violâtre, est coupée, mise au bout d'une pique et montrée en triomphe. Sur la place du sang savez-vous qui va saluer respectueusement cette tête à cheveux blancs ? savez-vous qui va s'incliner devant elle ? ce sera le gendre même du vieillard. Ces cris que vous entendez dans une rue voisine et qui répondent à ceux de la place de Grève sont poussés par les gardes nationaux qui arrivent de Compiègne, où ils ont arrêté

M. de Berthier; ils l'amènent à l'Hôtel-de-Ville: c'est là que la révolution tient ses assises et montre son impuissance pour arrêter le mal.

Quand les hommes qui venaient de tuer M. Foulon apprirent que M. de Berthier, intendant de Paris, était aussi aux mains de la nation ils se hâtèrent d'aller au devant de lui. N'avaient-ils pas à lui faire voir leur hideux trophée, et son désespoir ne leur sera-t-il pas une immense joie?

Quand le cortége sur lequel dégouttait le sang de Foulon, quand la horde qui suivait sa tête rencontra l'escorte qui amenait M. de Berthier, quand le gendre se trouva face à face avec la tête de son beau-père il y eut de tels trépignements de délire, de telles vociférations dans la multitude que la plume de Marat et de Robespierre n'aurait pu les bien redire.

Le porteur du trophée abaissa la pique vers le visage de M. de Berthier: le premier mouvement de celui-ci fut de reculer d'horreur, le second de se découvrir et de saluer la tête du vénérable vieillard qui lui avait donné sa fille.

M. de Berthier était dans la force de l'âge, et, prévoyant le sort qui l'attendait, ne pâlissait pas; aux hommes qui l'avaient garrotté, qui le

conduisaient et qui lui demandaient s'il n'avait pas peur il répondit : *Non, je suis prêt à mourir ; je n'ai pas peur, mais j'ai honte du pays qui vous souffre et qui endure votre joug.*

Il était huit heures du soir quand l'intendant de Paris arriva à l'Hôtel-de-Ville ; Bailly plus tremblant que lui lui fit subir une espèce d'interrogatoire. Dans toutes ses réponses Berthier fit preuve d'une grande élévation d'âme et de beaucoup d'énergie.

Lafayette et le maire de Paris lui dirent combien ils déploraient les excès auxquels le peuple venait de se porter, et qu'ils feraient tout ce qui dépendrait d'eux pour le sauver.

Vous ne le pouvez pas, leur répondit-il ; *vous obéissez à la populace et ne lui commandez pas. J'aurai le sort de mon beau-père, et mon sang comme le sien retombera sur les faiseurs de révolutions.*

M. de Berthier ne se trompait pas : dès qu'il fut devant ses prétendus juges, comme au simulacre de jugement de M. Foulon, la foule envahit la grande salle, et intimida les faibles électeurs qui délibéraient dans une lâche irrésolution.

En ces jours-là ces mots *qu'on conduise l'accusé en prison* étaient comme la formule d'une sentence de mort, car cette partie de la multi-

tude qui avait impatiemment attendu au dehors de la salle du jugement s'emparait du prisonnier dès qu'il avait franchi le seuil de l'Hôtel-de-Ville, et la prison qu'elle lui donnait était une fosse ensanglantée.

A peine M. de Berthier a descendu quelques marches du grand escalier que des furieux dont le sang de Foulon n'avait pas assouvi l'horrible soif se jettent sur lui, et l'entraînent vers le même réverbère où son beau-père a été pendu. En entendant les cris de rage que la populace pousse autour de lui il dit avec dédain : *Ce peuple est stupide avec ses cris;* et quand on voulut nouer autour de son cou la corde qui venait de servir à M. Foulon sa fureur se ranima, ses yeux étincelèrent, et il s'écria : *Scélérats, je saurai bien me procurer un autre genre de mort!* En même temps il s'élance, s'empare du fusil d'un garde national, fond sur la troupe des assassins aux bras nus et souillés, et après en avoir frappé plusieurs tombe percé de cent coups de baïonnettes.

Cette mort trompa la multitude ; elle avait compté sur de longues tortures, sur une douloureuse agonie, et voilà que l'intendant de Paris, que le gendre de Foulon a succombé comme sur un champ de bataille. Quelque bourreau se vengera de ce que son infernal

plaisir a fini trop vite... Berthier est mort, mais tout ne sera pas fini ; un monstre à face humaine, un soldat de dragons s'abat sur le cadavre, relève les manches de son uniforme et fouille dans les entrailles palpitantes de la victime, lui arrache le cœur, et fier de son œuvre se relève et va déposer sur la table du comité des électeurs un morceau de chair sanglanten disant :

Voilà le cœur de Berthier !

« Ce spectacle, dit un historien révolutionnaire, a répandu un sentiment d'horreur dans le comité, muet d'épouvante et interdit de ce prodige de férocité. Quelques électeurs firent signe à cet homme de sortir, et il s'est retiré toujours accompagné de la multitude qui poussait des cris de joie. »

Ainsi ces électeurs et ce maire de Paris, qui avaient eu des paroles rudes et sévères pour les royalistes amenés devant eux et qui avait ordonné que l'on conduisît Berthier en prison, n'ont pas un mot de blâme, pas la plus légère peine à infliger à l'homme qui leur apporte un cœur d'homme et qui le leur jette sur leur table comme une pâture.

Les bourgeois de Paris auxquels on faisait cette épouvantable offrande ne s'étaient con-

stitués membres du comité d'électeurs que par vanité; ce qu'ils avaient voulu ç'avait été quelques futiles honneurs. Ennuyés de leurs magasins, de leurs petits chez soi, de leur humble sphère, ils s'étaient jetés avec empressement dans les affaires publiques, et voyez, mes enfants, ce qui leur advient! Les circonstances les ont saisis corps et âme, et en ont fait des juges, des juges dont les paroles tuent. Il en arrive souvent ainsi dans les jours de perturbation; quand vous donnez la main aux révolutions elles vous entraînent; vous avez beau leur crier : Ce n'est pas là où je croyais aller; elles vous tiennent ferme et ne vous lâchent pas..... ou si elles vous laissent libres c'est seulement quand vous êtes souillés de boue et de sang.

Le dragon qui avait enfoncé son bras dans le corps de M. de Berthier pour lui arracher le cœur revint le soir auprès de ses camarades se vanter de son action atroce.

« Tu ne coucheras pas sous le même toit que nous, lui crièrent tous les hommes du régiment : tu nous fais horreur; va-t'en.

Mais lui insistait toujours, disant : Je suis patriote. J'ai éventré un aristocrate; je suis un bon citoyen; j'ai bien mérité de la patrie.

— Tu as mérité de passer par la main du

bourreau. Tu n'as pas seulement été cruel, tu as été lâche. Tirer son sabre sur un homme à terre, sur un homme tout percé de baïonnettes et mourant!

— Qui a prononcé le mot de lâche?

— Moi! moi! répondirent plusieurs voix.

— Je ne puis avoir affaire à tous, répliqua l'assassin.

— Ce sera à moi, cria l'un de ses compagnons de chambrée, et tout de suite.

— Avant de croiser le fer avec lui, fais-lui laver les mains et changer de sabre; tu ne peux te battre avec un homme taché de sang comme un bourreau.

— Non, non, qu'il vienne comme il est, et que je l'envoie en enfer avec tout son crime.

Le duel ne dura que quelques instants, et le dragon qui avait déshonoré le régiment fut tué cinq heures après le meurtre et avant qu'il eût pu se laver les mains.

Le propriétaire du cœur de M. Berthier, dit l'abbé de Montgaillard dans son *Histoire de France*, entré à la chute du jour au café de Foi, au Palais-Royal, prend place à une des tables avec cinq ou six cannibales, dont il était le chef, et demande du café; on le leur sert. Le monstre soldat, le vainqueur de la Bastille détache le cœur de Berthier de la

baïonnette où il l'avait fiché, le presse fortement entre ses mains, en exprime quelques gouttes de sang, le répand dans les tasses de café, et au même instant la bande infernale porte l'horrible breuvage à ses lèvres, le boit, et se met à chanter ce refrain d'un opéra :

Non, il n'est pas de bonne fête
Si le cœur n'en est pas !

La tête de Berthier et celle de Foulon furent portées sur des piques pendant un jour et demi, et l'une de leurs premières stations fut au Palais-Poyal sous les fenêtres du duc d'Orléans. Cet hommage était bien dû à celui qui s'était fait le suzerain de toutes les lâchetés, de toutes les turpitudes et de tous les crimes.

Quand on lui apportait ainsi l'œuvre de la journée il ne manquait pas de se présenter au balcon qui donne sur la cour en face du château d'eau ; de là il regardait avec des yeux hébétés la populace dansant au dessous des têtes coupées. Rien de plus hideux que la figure de d'Orléans dans ces réjouissances du meurtre, où l'on manquait bien rarement de le convier. Alors on voyait sur tous ses traits la terreur ; et comme cette terreur aurait pu déplaire aux assassins il voulait la cacher, et pour cela il se mettait à sourire d'un sourire

qui aurait été niais s'il n'avait été infernal, sourire mêlé de peur et de cruauté !

Les apologistes de la révolution de 1789 rejettent le meurtre de MM. Foulon et de Berthier sur un parti qu'ils séparent du leur. « Il est évident, dit Bailly dans ses mémoires, qu'il y avait un dessein formé de faire périr ces deux hommes, qu'on a cherchés partout exprès, contre lesquels on a ameuté tout le peuple. Dans la salle même, ajoute le maire de Paris, il y avait des préposés pour détruire l'effet des discours et des raisons que nous adressions au peuple et pour répandre la terreur par des menaces, par l'annonce de l'arrivée des faubourgs et du Palais-Royal. »

Les fils de la révolution de 1789 en sont toujours réduits là ; leur mère a tant de sang sur elle qu'ils en ont honte, et ses souillures ils veulent les faire retomber sur d'autres. Si vous lisez les livres écrits pour vanter ses œuvres, vous verrez qu'ils accusent presque la cour des horreurs commises contre Foulon et Berthier : « Il paraît, dit un de ces écrivains, que le peuple fut sans le savoir l'instrument aveugle de la vengeance des ennemis particuliers de l'intendant de Paris et de la cruelle prudence de ses complices : des électeurs remarquèrent des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville plusieurs person-

nes répandues dans la place qui paraissaient l'âme des différents groupes et diriger leurs mouvements; il est à présumer que des personnages plus coupables que lui peut-être et intéressés à son silence excitèrent la multitude à lui donner la mort pour prévenir les informations et les éclaircissements qu'on aurait pu tirer de ses dépositions. »

Eh, mon Dieu, révolutionnaires, ne cherchez point ailleurs que dans vos principes la source du sang qui a coulé, et ne rejetez point vos œuvres sur autrui; vous avez ce que vous appelez les suites heureuses de votre révolution; eh bien, jouissez-en, mais ne reniez point ses crimes; si elle vous a enrichis, si elle vous a élevés c'est en vous tendant une main souillée d'assassinats et de rapines; et quand on relit son code et ses doctrines on se convainc que ce qu'elle a fait elle devait le faire: les droits de l'homme, qu'elle a promulgués avec tant d'emphase et qu'elle a appelés l'*Evangile des peuples libres et régénérés*, ont donné le vertige et le délire à ceux qui les ont étudiés. Avant vous les législateurs pour parler avec autorité aux nations appuyaient leurs enseignements sur la parole de Dieu; vous, vous n'avez plus voulu de Dieu, et dans votre fol orgueil vous avez pensé que vous pouviez vous passer de

lui. Dans le catéchisme, ce vrai livre des rois et des peuples, se trouvaient écrits à chaque page les devoirs de l'homme; vous avez remplacé dans les ouvrages que vous jetez à la multitude le mot DEVOIR par le mot DROIT; puis stupidement vous vous êtes étonnés de ne plus trouver d'obéissance dans les masses populaires; mais quand vous aviez répandu à pleines mains les semences de la révolte deviez-vous vous étonner de ne plus rencontrer de soumission. Il y a bien long-temps que les saintes Écritures ont dit : Celui qui sème les vents récoltera les tempêtes. Fils de la révolution, acceptez donc tout ce que vous a légué votre mère; prenez sa liberté avec ses avantages, mais prenez-la avec ses hontes et ses crimes; prenez la gloire de ses armées, mais prenez aussi le sang de ses échafauds et de ses meurtres.

Quand on a fini de lire dans les historiens du temps le récit qu'ils ont fait de cette horrible journée du 22 juillet on reste écrasé sous un tel poids de honte que l'on respire à peine. Ce vieillard, avec ses cheveux blancs et ses soixante-quatorze années de probité et d'honneur, n'inspirant aucune compassion à tant de Français rassemblés; ce cœur arraché de la poitrine de Berthier et jeté sur la table des

électeurs sans qu'un seul d'entre eux se lève et étende les bras pour arrêter le monstre; ces deux horribles faits pèsent sur l'âme et l'abattent; l'on n'ose plus relever la tête quand on vient à penser que ces cannibales étaient nés sous le même ciel que nous.

Eh bien, il y a pourtant eu un homme que la révolution compte parmi ses auteurs favoris (Dulaure) qui a eu le singulier courage de vouloir prouver que le peuple demeurait vertueux tout à côté de ces horribles assassinats. « Peu de temps après la mort de Foulon, dit-il, arriva à l'Hôtel-de-Ville un compagnon menuisier nommé Breton, qui déposa sur le bureau divers effets appartenant au supplicié, un soulier avec une boucle d'argent et une montre d'or.

« Un limonadier nommé Besson vint aussi déposer un chapeau, deux montres d'or, dont l'une à chaîne d'or, deux flacons avec leurs bouchons en vermeil, deux bourses, dont l'une vide et l'autre contenant onze louis en or, deux pièces de six sous et une médaille d'argent, le tout pris sur Foulon. »

Dulaure en transcrivant cet inventaire a l'air de croire que ces marques de probité ont été données par les assassins mêmes; car il ajoute:

« Ces actes d'honnêteté unis à des actions féroces présentent un contraste remarquable. Lorsque la première fois on commet un crime on a besoin pour en alléger le fardeau, pour se réconcilier un peu avec soi-même de faire quelques actions louables. »

Eh bien, je n'hésite pas à déclarer que cette doctrine de l'écrivain révolutionnaire est dangereuse et funeste. Il ne faut pas laisser aux meurtriers la pensée qu'ils seront moins odieux, qu'ils seront moins maudits parcequ'ils ne voleront pas ceux qu'ils auront tués; il faut ôter à l'assassin l'espoir d'intéresser s'il est probe. Eh, grand Dieu! quelle probité que celle-là! une main qui ne s'est pas remplie d'or parcequ'elle ne voulait pas lâcher le poignard; une main qui a fouillé dans les vêtements du supplicié après avoir fouillé dans ses entrailles, après être remontée jusqu'à sa poitrine pour en arracher le cœur!

Ah! pour ces hommes-là n'ayez jamais aucune parole qui ressemble à de la louange, n'ayez pour eux que blâme et sévérité, et si (pour parler le langage du jour) il y a eu auprès de leurs crimes quelques circonstances atténuantes Dieu le sait et les jugera.

LE 29 JUILLET 1789.

RETOUR DE M NECKER.

Ecoutez les prôneurs de la révolution de 1789; ils n'ont point assez d'éloges, assez de palmes, assez de couronnes à décerner à l'ASSEMBLÉE NATIONALE! et cependant que faisait-elle cette assemblée pendant que les plus horribles excès se commettaient, pendant que le sang coulait en place de Grève, sous les yeux du corps municipal, pendant que les têtes des victimes étaient hideusement promenées à la face du soleil dans les rues de Paris? Cette assemblée, elle avait eu quelques jours auparavant cent cinquante mille hommes armés pour amener Louis XVI à l'Hôtel-de-Ville, pour faire passer la royauté sous des fourches caudines, et maintenant que fait-elle de tous ses soldats? Elle leur a donné des piques, des sabres, des fusils, des canons; pourquoi donc ne leur commande-t-elle pas de s'en servir contre les assassins? pourquoi demeure-t-elle muette quand un cri de terreur s'élève de partout? pourquoi les hommes

qui la composent restent-ils les bras croisés quand le crime égorge tout près d'eux ? Ah ! si l'on lisait au fond du cœur de beaucoup de ses membres, on saurait la cause de cette coupable inaction; dans l'âme de plus d'un de ces législateurs on trouverait une grande tendance à excuser les meurtres de de Launay, de Flesselles, de Foulon et de Berthier; et si l'on écoutait bien, peut-être en entendrait-on quelques-uns s'écrier : *Eh ! ce sang qui vient d'être répandu était-il donc si pur ?*

Cependant, il faut le dire, tous les membres de l'assemblée ne partageaient pas cette froideur et cette indifférence pour tout ce qui se passait au sein de la capitale; le comte de Lally, instruit des menaces faites contre Foulon et Berthier, avait cherché à prévenir ces meurtres en recourant à l'autorité de ses collègues.

« Ce matin, dit-il, un jeune homme pâle, égaré est entré dans ma chambre : Monsieur, m'a-t-il dit, vous avez passé votre vie à défendre la mémoire de votre père injustement condamné; aidez-moi à prévenir le meurtre du mien : je suis le fils de M. Berthier de Sauvigny. »

L'éloquent orateur avait à peine fini de parler que l'assemblée apprit que les meurtres étaient consommés !..,

Reprenant alors la parole, M. de Lally s'écria : Vous le voyez, si vous ne faites rien, il n'en est pas de même du mal; lui avance à grands pas. Tout à l'heure je vous demandais de prévenir le crime; à présent je vous demande justice et vengeance. Je propose une adresse pour rappeler le peuple au respect des lois. La belle âme de M. de Lally se révéla dans son discours, et laissa éclater la plus véhémente indignation.

Robespierre, nul, obscur et silencieux jusqu'à ce jour, s'est tout à coup réveillé; on dirait le tigre qui s'anime à l'odeur du sang. *Pauvre peuple*, s'écria-t-il avec le faux accent de la pitié, *peuple vertueux*, *voudrait-on te punir d'avoir souffert si long-temps et de t'être vengé un seul jour?*

Le jeune Barnave prononça ce jour-là un de ces mots qui pèsent sur toute une vie : *Je m'afflige*, dit-il, *des accidents arrivés dans la capitale, mais ils ne doivent pas nous occuper. Je demande si le sang qui vient de couler doit crier bien haut?* Et Mirabeau osa écrire que *le peuple, ayant été opprimé par l'injustice des autres classes, avait trouvé sa justice dans la barbarie même.*

Pendant que l'assemblée croyait faire beaucoup en décrétant une proclamation aux Fran-

çais le désordre allait toujours croissant. Les ministres de Louis ayant reconnu leur impuissance à arrêter les progrès du mal, le roi résolut de rappeler M. Necker. Madame de Polignac, émigrée, proscrite, fugitive, le rencontra dans une auberge de Bâle. Elle lui annonça les nouveaux crimes commis et le retour subit de la faveur qui l'attendait. Il y a des temps où la faveur a ses périls; l'ancien ministre ne fût point retenu par cette pensée, et obéissant à la volonté royale il partit pour Versailles. Il venait de recevoir de la main de Louis XVI la lettre suivante.

Versailles, 16 juillet 1789.

« Je vous avais écrit, monsieur, que dans un temps plus calme je vous donnerais des preuves de mes sentiments; mais cependant le désir que les états-généraux et la ville de Paris témoignent m'engage à hâter le moment de votre retour. Je vous invite donc à venir le plus tôt possible reprendre auprès de moi votre place. Vous m'avez parlé en me quittant de votre attachement; la preuve que je demande est la plus grande que vous puissiez me donner.

LOUIS.

Quelques - uns des amis de M. Necker

voulant le dissuader de retourner au poste périlleux de ministre, il leur répondit : *Il vaut mieux s'exposer aux périls qu'aux remords.*

Ce retour en France fut pour lui un triomphe continu, et si tout à l'heure je n'avais au bout de ma plume que des mots ensanglantés et que des hideuses peintures, à présent il me faut colorer mon style des nuances les plus gaies ; au lieu d'assassinats voici des ovations, au lieu de têtes portées au bout de piques et de lances ce ne sont plus que banderoles flottantes, chargées de devises, que palmes et verdure. Il y a quelques instants que c'étaient les vociférations de la populace insultante et cruelle, les jurements des bourreaux, les gémissements, le râle des suppliciés ; à présent ce sont les élans de joie de tout un peuple en délire : cette foule qui inonde les rues, qui couvre les chemins, ce n'est plus pour aller voir tuer et massacrer qu'elle se met en mouvement, c'est pour courir saluer de ses hommages un homme qui jouit de son inconstante faveur. Ces planches, ces madriers que vous entendez clouer ce n'est plus pour être dressés en échafauds qu'ils retentissent sous les coups des maillets ; c'est pour s'élever en arcs de triomphe sous lesquels M. Necker doit passer pour revenir au pouvoir.

Dans plusieurs villes les Français, si fiers de leur nouvelle liberté, dételaient les chevaux du négociant genevois, et traînaient sa voiture; et sur les arcs de verdure qui formaient berceau sur les routes les enthousiastes du jour avaient écrit : *Au grand homme, à l'ange tutélaire de la France et de la liberté!*

M. Necker jouissait de cette popularité qui tenait du délire; il en savourait la douceur et parcequ'elle flattait son amour d'applaudissements et parcequ'elle allait lui donner un grand pouvoir de faire le bien et d'arrêter le mal. Oh! qu'alors il faisait de doux rêves entre sa fille et sa femme! *Qu'il est bon d'être aimé ainsi,* leur répétait-il souvent, *et que l'on a tort d'appeler ce peuple cruel; s'il vient de verser du sang c'est qu'il a été égaré par des hommes qui veulent souiller la révolution pour la faire détester; laissez ce peuple à lui-même, et voyez comme il sent le besoin d'aimer ceux qui le gouvernent.*

Bercé par cette douce illusion, partageant sa gloire avec les deux êtres qu'il aimait le plus au monde, il n'aurait rien manqué à son bonheur s'il n'avait malgré lui ressenti une sorte d'effroi, une vague inquiétude en voyant dans toutes les villes, dans les bourgs, dans les plus petits hameaux tous les hommes armés :

ce peuple subitement devenu soldat et qui avait maintenant en ses mains toute la force du pays en ferait-il toujours un bon usage? ce doute répandait comme un nuage sur sa joie.

Arrivé au village de Villegruis, à dix lieues de Paris, il vit un attroupement considérable, et madame Necker lui dit: Voyez quelle foule se porte au devant de vous; plus nous approchons de la capitale, plus on vous aime.

Madame Necker se trompait; la multitude qu'elle venait d'apercevoir dans la campagne n'accourait point au devant de son mari, et les cris que faisaient entendre ces groupes agités n'étaient ni des cris de bienvenue ni des chants de triomphe; c'étaient encore d'atroces vociférations, des échos de la place de Grève. A la lanterne! à la lanterne! et ces hurlements de mort le baron de Besenval les excitait; il venait d'être arrêté aux environs de Provins: le peuple l'avait rangé au rang de ses ennemis, et demandait son sang.

Le baron de Besenval du temps de sa faveur avait été fort opposé à M. Necker; mais le ministre n'hésita pas un seul instant à se montrer généreux; c'était, il faut le dire; une tentation qui lui venait souvent: cette fois il le fut avec imprudence; il fit venir l'officier du détachement qui était chargé de la garde de M. de Be-

senval; et, trop certain du sort qui attendait le prisonnier s'il était conduit à Paris, il ordonna au cortége de changer de route.

Louis XVI à l'arrivée de M. Necker eut l'espoir que le peuple, content de ce retour, reviendrait à de meilleurs sentiments et à plus de sagesse; cette pensée l'avait fait passer pardessus des préventions qu'il se sentait parfois contre ce ministre, et dès lors il n'avait plus hésité à le rappeler.

Quant à l'assemblée constituante, elle triomphait de ce rappel, car elle savait qu'il avait coûté à la cour; aussi elle se fit folle de joie quand M. Necker y parut; elle le combla d'honneurs et de bénédictions.

En recevant tant de démonstrations d'amour Necker se crut tout puissant; aussi il voulut se rendre à Paris dès le lendemain: sa pensée dominante alors était moins vaniteuse que bonne; il croyait pouvoir par sa présence et sa parole rappeler le peuple à des sentiments d'humanité; il se répétait: On m'aime; on m'écoutera, on m'obéira, et le sang ne coulera plus.

Le peuple de Paris le reçut avec ivresse; il parut sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville, madame Necker et sa fille étaient à ses côtés; pendant plus d'une heure le ministre et sa

famille s'enivrèrent de gloire. Madame de Staël surtout, avec son âme enthousiaste et ardente, avec son culte pour son père, savoura toutes ces douceurs de la popularité; elle voyait la France sauvée par l'être qu'elle adorait, elle se disait: Sa voix va arrêter le sang, et sous les joies et les délices de tant de bonheur elle était près de défaillir.....

M. Necker, tout palpitant des émotions que la foule lui avait données, s'applaudissait d'un enthousiasme qui venait en aide à ses desseins; il se rendit à l'assemblée des électeurs, et là raconta ce qu'il s'était permis de faire pour sauver M. de Besenval d'un sort pareil à celui de Foulon et de Berthier, dont le sang fumait encore; devant ces hommes qui s'étaient emparés de tous les pouvoirs de l'insurrection, et qui avaient ainsi assumé sur leurs têtes une grande responsabilité, il s'éleva avec chaleur et indignation contre les assassinats populaires.

Les affaires de banque et de gouvernement n'avaient point desséché l'âme de M. Necker; aussi pendant qu'il plaidait la cause de M. de Besenval des larmes de pitié se voyaient dans ses yeux, et donnaient plus de puissance à ses paroles. Voici la fin de son discours:

«Distingués comme vous êtes, messieurs,

par le choix de vos concitoyens, vous voulez sûrement être avant tout les défenseurs des lois et de la justice; vous ne voulez pas qu'aucun citoyen soit condamné, soit puni sans avoir eu le temps de se faire entendre, sans avoir eu le temps d'être examiné par des juges intègres et impartiaux; c'est le premier droit de l'homme; c'est le plus saint devoir des puissants; c'est l'obligation la plus constamment respectée par les nations. Ah! messieurs, non pas devant vous qui, distingués par une éducation généreuse, n'avez besoin que de suivre les lumières de votre esprit et de votre cœur, mais devant le plus inconnu, le plus obscur des citoyens de Paris je me prosterne, je me jette à genoux pour demander que l'on n'exerce ni envers M. de Besenval ni envers personne aucune rigueur semblable en aucune manière à celles qu'on m'a récitées. La justice doit être éclairée, et un sentiment de bonté doit encore être sans cesse autour d'elle: ces principes, ces mouvements dominent tellement mon âme que si j'étais témoin d'aucun acte contraire dans un moment où je serais rapproché par ma place des choses publiques j'en mourrais de douleur, ou toutes mes forces du moins en seraient épuisées.

« J'ose donc m'appuyer auprès de vous, messieurs, de la bienveillance dont vous m'honorez. Vous avez daigné mettre quelque intérêt à mes services ; et dans un moment où je vais en demander un haut prix je me permettrai pour la première, pour la seule fois, de dire qu'en effet mon zèle n'a pas été inutile à la France. Le haut prix que je vous demande ce sont des égards pour un général étranger. S'il ne lui faut que cela, c'est de l'indulgence et de la bonté; s'il a besoin de plus, je serai heureux par cette insigne faveur en ne fixant mon attention que sur M. de Besenval, sur un simple particulier : je le serais bien davantage si cet exemple devenait le signal d'une amnistie qui rendrait le calme à la France, et qui permettrait à tous les citoyens, à tous les habitants de ce royaume de fixer uniquement leur attention sur l'avenir afin de jouir de tous les biens que peuvent nous promettre l'union du peuple et du souverain et l'accord de toutes les forces propres à fonder le bonheur sur la liberté et la durée de cette liberté sur le bonheur général. Ah ! messieurs, que tous les citoyens, que tous les habitants de la France rentrent pour toujours sous la garde des lois. Cédez, je vous en supplie, à mes vives instances, et que par votre bienfait ce jour

devienne le plus heureux de ma vie et l'un des plus glorieux qui puissent vous être réservés. »

Les plus vives acclamations succèdent à ce discours; de toutes les parties de la salle éclatent les cris de grâce! pardon! amnistie! Parmi les personnes les plus émues on distingue madame Necker, sa fille, et madame de Lafayette, auxquelles le président du comité des électeurs venait de remettre des cocardes tricolores en leur disant : *Ces couleurs vous seront chères, mesdames; ce sont celles de la liberté.*

Un des membres de l'assemblée nationale qui avait accompagné Necker à Paris rédigea ainsi l'acte d'amnistie :

« Sur le discours si vrai, si sublime et si intéressant de M. Necker, l'assemblée, pénétrée des sentiments de justice et d'humanité que ce discours respire, a arrêté que le jour où ce ministre si cher, si nécessaire a été rendu à la France deviendrait un jour de fête; en conséquence elle déclare au nom de tous les citoyens de cette capitale qu'elle pardonne à tous ses ennemis, qu'elle proscrit tout acte de violence contraire au présent arrêté; qu'elle regarde désormais comme les seuls ennemis de la nation ceux qui trou-

bleraient par aucun excès la tranquillité publique; et en outre que le présent arrêté sera lu aux prônes dans toutes les paroisses, publié au son de la trompe dans toutes les rues, envoyé à toutes les municipalités; et les applaudissements qu'il obtiendra distingueront les bons Français. »

Pendant que l'on rédigeait ce singulier acte M. Necker, cédant aux voix du peuple rassemblé sur la place de Grève, était allé de nouveau avec M. Bailly se montrer à la multitude.

Lorsque le maire de Paris et le nouveau ministre rentrèrent dans la salle on leur fit lecture de l'arrêté qui venait d'être pris.

« Quand je rentrai, dit Bailly dans ses mémoires, on m'apporta cet arrêté à signer. Je m'y refusai. Il était inconstitutionnel, déplacé, dangereux. Inconstitutionnel, il n'appartenait ni aux électeurs ni à la commune de Paris de prononcer une amnistie en faveur des ennemis de la nation; déplacé, parceque ce n'est pas au moment où les haines, l'esprit de parti commencent, où les ennemis sont couverts et non reconnus qu'il faut donner un pardon général; dangereux, parcequ'il pourrait nous rendre suspects ou de faiblesse ou même de connivence. »

Aujourd'hui ceux qui ont fait la révolution de 1830 élèvent des statues à Bailly, et n'accordent pas le même honneur à Necker. Moi, mes enfants, qui n'ai d'admiration ni pour l'un ni pour l'autre, je trouve qu'en la journée du 29 juillet le ministre rappelé est bien au dessus du maire de Paris. Depuis que les électeurs, outrepassant leurs pouvoirs, se sont formés en assemblée, Bailly ne leur a jamais dit que leurs délibérations auxquelles il assistait, que leurs décisions fussent inconstitutionnelles; il ne s'avise de l'illégalité que lorsqu'il s'agit d'une amnistie : alors il craint qu'un pardon général ne le rende suspect de faiblesse et de connivence... Mais pourquoi craindre de paraître de connivence avec les hommes qui ne veulent plus d'arrestations arbitraires, de massacres et de sang? Bailly craint de se montrer faible aux yeux du peuple en signant un acte d'amnistie... Eh bien, dans le jugement prononcé par la postérité il demeurera faible. Faible quand pour complaire à la multitude il a froissé le cœur de Louis XVI arrivant à l'Hôtel-de-Ville, faible dans l'horrible journée où Foulon et Berthier furent torturés sans que le maire de Paris fît agir la force armée contre les assassins, faible quand il refuse de dire aux ré-

volutionnaires : Il ne faut plus de haines, plus de sang ; il faut amnistie et pardon.

Dans cette journée du 29 juillet M. Necker a pris la bonne part ; et elle ne lui sera point ôtée. En se montrant juste et humain il usait son crédit. Bailly lui répéta plusieurs fois : *Il y a danger dans ce que vous demandez ; la faveur que vous allez obtenir aujourd'hui sera révoquée demain comme illégale.* Necker s'obstina dans sa résolution ; les électeurs décrétèrent l'amnistie générale ; les représentants de la commune ordonnèrent la liberté du baron de Besenval, et dès le lendemain de cette justice rendue M. Necker avait perdu sa popularité, et n'était plus l'idole de la multitude.

J'aime mieux cette disgrâce du ministre que son triomphe ; s'il a si vite usé du pouvoir c'est qu'il a voulu tout de suite être juste : peut-être a-t-il manqué de prudence ; mais certes il n'a pas manqué de générosité ; il a pensé aux autres plus qu'à lui, et dans les temps de révolution cette faute est si rare que ce n'est pas moi qui lui jetterai la pierre.

Ayant obtenu tout ce qu'il avait demandé, s'étant retiré de l'assemblée au milieu des vivats, Necker revint chez lui dans le double enivrement d'une bonne action et d'un succès.

Le soir il s'endormit dans cette pensée ; mais il devait être bientôt détrompé : Mirabeau lui préparait un cruel réveil. Dans l'assemblée, dans les districts une clameur de désapprobation s'éleva contre la sensibilité du ministre; on se moqua des larmes qu'il avait laissé échapper en plaidant la cause du baron de Besenval ; on tourna en ridicule la chaleur d'âme qu'il avait montrée. Un des districts de Paris, celui de l'Oratoire, excité par Mirabeau, fut le premier à réclamer : de toutes parts on se mit à crier qu'un corps administratif ne pouvait ni condamner ni absoudre. La mesure illégale de l'Hôtel-de-Ville fut révoquée, et la détention de Besenval maintenue.

Necker s'était donc trompé? bien des gens vous diront que oui ; moi, je vous le répète, mes enfants, j'aimerais mieux m'être trompé avec lui que d'avoir eu raison avec ceux qui n'avaient pas voulu voir l'illégalité dans des attentats monstrueux et qui la virent dans la clémence.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU TOME PREMIER.

	Pages.
INTRODUCTION	1
Assemblée des Notables (22 février 1787) . .	24
Le 17 novembre 1787 et le 7 mai 1788	54
Le 27 août 1788	96
Le 27 avril 1789	113
Le 5 mai 1789	122
Le 17 juin 1789	157
Serment du Jeu de Paume (20 juin 1789) . .	175
Séance royale (23 juin 1789)	190
Le 30 juin 1789	221
Journées des 12 et 13 juillet 1789	249
Prise de la Bastille (14 juillet 1789)	283
Journée du 15 juillet 1789	333
Voyage de Versailles à Paris (17 juillet 1789) .	364
Meurtre de MM. Foulon et Berthier (22 juillet 1789)	380
Retour de M. Necker (29 juillet 1789) . . .	410